



Commission économique pour l'Afrique



Union africaine

Rapport économique sur l'Afrique 2011

Gérer le développement: Le rôle de l'État
dans la transformation économique



Rapport économique sur l'Afrique 2011

Gérer le développement : Le rôle de l'État
dans la transformation économique



Commission économique pour l'Afrique



Union africaine

Commandes

Pour commander des exemplaires du rapport *Gérer le développement: Le rôle de l'État dans la transformation économique* de la Commission économique pour l'Afrique, veuillez contacter :

Publications

Commission économique pour l'Afrique

P.O. Box 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900

Télécopie: +251-11-551-4416

Adresse électronique: ecainfo@uneca.org

Web: www.uneca.org

© Commission économique pour l'Afrique, 2011

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage: mars 2011

Numéro de vente: F.11.II.K.1

ISBN-13: 978-92-1-225059-5

e-ISBN-13: 978-92-1-054762-8

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Conception par Phoenix Design Aid A/S, Danemark, Société à bilan neutre en CO₂, certifiée et approuvée ISO 14001/ISO 9000 (www.phoenixdesignaid.dk). Imprimé sur du papier respectant l'environnement (sans chlore) avec des encres végétales. L'ouvrage est recyclable.

Photographies de la page de couverture: de gauche à droite, dans le sens des aiguilles d'une montre: C. Geng/Stock.xchng, D. Ritter/Stock.xchng and Sven Torfinn/Panos (3 images).

Table des matières

Acronymes	vii
Remerciements	xi
Avant-propos	xiii
Vue d'ensemble	1
Évolution de l'économie mondiale et ses répercussions sur l'Afrique	1
Croissance et développement social en Afrique en 2010 et perspectives pour 2011	2
Performance économique	2
Conditions sociales	3
Défis actuels et nouveaux en matière de développement en Afrique	4
Performance et négociations commerciales	4
Financement du développement	5
Quelques questions fondamentales de l'économie verte	5
L'État et les défis de développement qui se posent à l'Afrique	5
La transformation économique et son importance	6
L'expérience en matière de transformation économique en Afrique	6
Actions que l'État doit entreprendre pour transformer les économies africaines	7
Le besoin d'un État développementiste en Afrique	8
Définition	8
Rôle	8
Édification de l'État développementiste africain	9
La voie à suivre pour les États développementistes en Afrique	9
Émergence	9
Recommandations	10
Recherche à mener	10

L'évolution de l'économie mondiale et ses répercussions pour l'Afrique **11**

1.1. La reprise économique mondiale a été modeste en 2010	12
1.2. La croissance du commerce mondial ne s'est pas encore stabilisée	14
1.3. Les taux d'intérêt mondiaux sont restés faibles et l'inflation s'est accélérée dans certaines régions en 2010	15
1.4. Un dollar des EU faible et un euro fluctuant sont les faits saillants sur le marché des devises	17
1.5. Les déséquilibres macroéconomiques menacent la stabilité économique mondiale	18
1.6. Les cours mondiaux des produits de base rebondissent et la volatilité devient plus forte	21
Pétrole brut	22
Aliments et boissons	22
Matières premières agricoles, minéraux, minerais et métaux	24
1.7. Les envois de fonds et les flux d'investissement étranger direct commencent à reprendre	24
Envois de fonds	24
Investissement étranger direct	25
Aide publique au développement	26
1.8. La quête d'une réforme de l'architecture financière internationale	27
1.9. Conclusions	29
Bibliographie	29

Conditions économiques et sociales en Afrique en 2010 et perspectives pour 2011 **31**

2.1. Performance économique en 2010	32
La croissance a été inégale selon les pays.....	32
...et selon les sous-régions	34
La reprise ne s'est généralement pas accompagnée d'emplois...	36
L'inflation est restée généralement faible dans l'ensemble du continent	37
Les politiques monétaires sont demeurées accommodantes ou neutres dans la plupart des économies	38
Les soldes budgétaires continuent de se dégrader	39
Les situations extérieures se sont légèrement détériorées malgré les bons résultats des secteurs extérieurs	40
2.2. Les tendances récentes en matière de développement social	42
Les progrès réalisés en matière de développement humain et social sont lents	42
Vers un nouvel équilibre entre la prestation de services sociaux par l'État et par des acteurs non étatiques	46
L'évolution du rôle de l'État dans le développement social de l'Afrique	47
2.3. Les perspectives pour 2011 sont favorables, à moins de chocs exogènes	49
2.4. Conclusion	50
Bibliographie	52
Notes	52

Certaines questions de développement actuelles et nouvelles qui se posent à l'Afrique en 2010 **53**

3.1. Évolution du commerce international en 2010	54
Performance commerciale de l'Afrique	54
La part de l'Afrique dans le commerce des services	56
Négociations de l'OMC durant 2010 : Examen des aspects du Cycle de Doha relatifs au développement	57
État d'avancement des négociations sur les accords de partenariat économique en 2010	58
Initiative de l'aide pour le commerce en Afrique : les opportunités et les défis au-delà de 2010	59
Préférences commerciales et coopération Sud-Sud	61
3.2. Financement du développement	63
Mobilisation des ressources intérieures	64
Mobilisation de capitaux étrangers	65
Commerce international et aide publique au développement (APD)	67
Dette extérieure et allègement de la dette	67
Gouvernance financière et économique mondiale	69
3.3. Economie verte : les implications pour le développement futur de l'Afrique	70
Tirer parti du capital naturel	70
Se lancer dans l'industrialisation verte	72
Mettre en place des politiques et des institutions habilitantes	75
3.4. Conclusions	78
Bibliographie	79
Notes	81

Le rôle de l'État dans la transformation économique en Afrique **83**

4.1 Transformation économique et croissance économique soutenue	84
Faits stylisés	84
Croissance et transformation en Afrique	86
Principaux enseignements	91
4.2 Le rôle de l'État dans la promotion de la transformation économique en Afrique	92
Planification du processus de développement	93
Elaboration des politiques de développement pertinentes	96
Mise en oeuvre des plans et politiques	98
4.3 Conclusions	99
Bibliographie	101
Notes	103

L'Afrique a-t-elle besoin d'États développementistes ? : Les opportunités et les défis **105**

5.1. Le concept et les caractéristiques d'un État développementiste	106
Définition de la vision, dirigeants compétents et idéologie développementiste	108
L'autonomie relative de l'État notamment pour l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique	108
Capacité institutionnelle de l'État, spécialement d'une bureaucratie forte et utilisable	109
Planification efficace du développement national	109
Coordination effective des activités économiques et des ressources	110
Soutien à l'émergence d'une classe d'entrepreneurs ou de capitalistes nationaux	110
Détermination à développer les capacités humaines	110
Paix, stabilité politique, état de droit et prévisibilité dans les affaires gouvernementales	111
5.2. Efforts de l'Afrique postcoloniale pour construire des États développementistes	112
5.3. Performances comparatives des États développementistes en Asie et en Amérique latine	115
5.4. La marche vers le futur : Comment construire des États développementistes en Afrique	118
Administration éclairée et formation d'une coalition développementiste	118
Mise en place d'institutions transformatrices	120
Politique industrielle ciblée	121
Investissement dans la recherche	122
Amélioration de la politique sociale	123
5.5. Conclusion	123
Bibliographie	124
Notes	126

Gérer le développement en Afrique : les besoins et les réponses **127**

6.1 L'État, la diversification économique et la transformation structurelle en Afrique	127
Nécessité de la diversification et de la transformation	127
Le rôle de l'État	130
Construire des États développementistes en Afrique	131
6.2 Recommandations	139
Renforcer le rôle de l'État dans la transformation économique en Afrique	139
Construire des États développementistes en Afrique	139
Assurer l'efficacité des États développementistes en Afrique	140
Éviter les pièges de l'intervention étatique	140
Renforcer la participation des parties prenantes	140
Utiliser plus efficacement les institutions interrégionales et continentales	141
Supprimer les restrictions économiques	141
6.3 Conclusions et futurs domaines de recherche	141
Références	143
Notes	143

Acronymes

ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ADB	Banque africaine de développement
AGOA	Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique
ALC	Amérique latine et Caraïbes
AMC	Mécanisme de garantie de marché
AMF	Accord multifibres
APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
API	American Petroleum Institute
ART	Anti-Retroviral Treatment
ASS	Afrique subsaharienne
BCE	Banque centrale européenne
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est
CARPAS	Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel
CDF	Cadre de développement global
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communauté économique régionale
CFA	Communauté financière africaine
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CSSDCA	Conférence sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique
DFID	Ministère britannique du développement international
DRSP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DTS	Droits de tirage spéciaux
EDB	Economic Development Board
EDF	European Development Fund
EDIC	Etude diagnostique sur l'intégration du commerce
EIF	Cadre intégré amélioré
EIU	Economic Intelligence Unit
EPADP	EPA Development Programme
EPB	Economic Planning Board
EPU	Economic Planning Unit

EURO	Monnaie officielle des pays membres de l'Union européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FED	Fonds européen de développement
FEM	Facilité pour l'environnement mondial
FIT	Prix de rachat garanti
FMI	Fonds monétaire international
FTA	Accord ou zone de libre-échange
G-20	Groupe des Vingt (ministres des finances et gouverneurs de banque centrale)
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GES	Gaz à effet de serre
GNESD	Réseau global sur l'énergie pour le développement durable
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDA	Association internationale de développement
IED	Investissement étranger direct
MAEP	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
MDP	Mécanisme de développement propre
MDRI	Initiative multilatérale d'allègement de la dette
MFN	Nation la plus favorisée
MITI	Ministère du commerce international et de l'industrie
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-DESA	Département des affaires économiques et sociales, ONU
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAS	Programme d'ajustement structurel
PEA	Perspectives économiques en Afrique
PESF	Programme d'évaluation du secteur financier
PFM	Public Finance Management
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petite et moyenne entreprise
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPP	Parité du pouvoir d'achat
PPP	Partenariat public-privé
PPTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
PRS	Stratégie de réduction de la pauvreté
PTF	Productivité totale des facteurs
RCA	République centrafricaine
R-D	Recherche-développement
RDC	République démocratique du Congo
RMB	Renminbi
SACU	Union douanière de l'Afrique australe

SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SFI	Société financière internationale
SGP	Système généralisé de préférences
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SNA	Statistiques et comptes nationaux du Japon
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Commission de l'Union africaine
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNITAID	Facilité internationale d'achat de médicaments
US Dollar	Dollar des États-Unis
USAID	Agency for International Development des États-Unis
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
WDI	Indicateurs du développement dans le monde
WRI	Institut des ressources mondiales

Remerciements

LE RAPPORT ÉCONOMIQUE sur l'Afrique 2011, publication conjointe de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de l'Union africaine (UA), a été établi sous la supervision générale du Secrétaire exécutif de la CEA, Abdoulie Janneh, et du Président de la Commission de l'Union africaine (CUA), Jean Ping. Le Rapport a bénéficié de la participation active de Maxwell Mkwezalamba, Commissaire aux affaires économiques. Le rapport a bénéficié des conseils et des suggestions données par Emmanuel Nnadozie, Directeur de la Division du développement économique et du NEPAD de la CEA et de René Kouassi N'guetta, Directeur du Département des affaires économiques de la CUA. Lalla Ben Barka, ancienne Vice-Secrétaire exécutive et Jennifer Kargbo, Vice Secrétaire exécutive de la CEA, ont guidé la discussion sur le thème du Rapport.

L'équipe de la CEA se composait de Adam B. Elhiraika (Coordonnateur), Stephen Karingi, Said Adejumobi, Ndu-bisi Nwokoma, Adrian Gauci, Oumar Diallo, Laura Paez, Aïssatou Gueye, Souleymane Abdallah, Jane Karonga, Li Qiang, Julianne Deitch, Chrystelle Tsafack Temah, Ousman Aboubakar Mahamat, Zheng Jian et Malcolm Spence. L'équipe a tiré parti des contributions du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Est, coordonnées par Joseph Baricko et du Bureau sous-régional en Afrique australe, coordonnées par Jean Luc Mastaki Namegabe. Des données ont été fournies par l'équipe du Centre africain pour la statistique (CAS) de la CEA, coordonnée par Steve Gui-Diby tandis que la contribution sur l'économie verte a été préparée par Moustapha Kamal Gueye, Serban

Scriecu, Thierry De Oliveira, François Macheras, Martina Otto et Djaheezah Subratty du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ainsi que par James Arthur Haselip du Rise Centre du PNUE. L'équipe de la CUA était coordonnée par Charles Awitor et comprenait Victoria Egbetayo, Jose Awong, Abia Udoh et Crysanthus Ayangafac.

La partie thématique du rapport a tiré parti d'articles originaux du Professeur Ali.A.Ali de l'Institut de planification arabe (Koweït) et du Dr. Omano Edigheji de Human Sciences Research Council (Afrique du Sud). La CEA et la CUA expriment leur gratitude au Professeur Ademola Oyejide de l'Université d'Ibadan pour avoir accepté de relire et de réécrire des parties du Rapport.

Des experts internes et externes ont fourni des commentaires et observations qui ont permis d'améliorer la qualité du rapport. En particulier, les experts externes suivants ont fourni des commentaires écrits sur le manuscrit : Prof. Wisemen Chijere Chirwa, Chancellor College, Université du Malawi, Zomba, Malawi ; Prof. John Quinn, Truman State University, États-Unis d'Amérique ; Prof. Mohamed Salih, Université de Leiden, Pays-Bas ; Daniel Zerfu, Addis Ababa University, Ethiopie ; Prof. Akpan Ekpo, West African Institute for Financial and Economic Management, Nigeria ; Verenica Mutiro, Reserve Bank of Zimbabwe, Zimbabwe et Prof. Kodjo Evlo, Université de Lomé, Togo

L'équipe de rédaction exprime sa gratitude particulière à Abdallah Hamdok, Directeur de la Division de

l'administration publique (GPAD) de la CEA ; Adeyemi Dipeolu, Chef de cabinet à la CEA, Adebayo Olukoshi, Directeur de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) ainsi qu'à Kojo Busia et Gamal Ibrahim du GPAD, Serge Bounda et Robi Redda du PNUE ; Singh Sukhwinder, Représentant du FMI pour l'Éthiopie et de nombreuses autres personnes qui ont fourni des commentaires et des suggestions sur la note conceptuelle et les avant-projets du rapport.

La CEA exprime également sa gratitude à Doreen Bongoy-Mawalla, Directrice de la Division de l'administration de la CEA ainsi qu'à la Section des publications et de la gestion des services de conférence (PCMS) dirigée par Etienne Kabou ainsi qu'à l'équipe du Contrôle des documents, dirigée par Marcel Ngoma-Mouya pour leurs conseils et leur soutien. L'équipe du Groupe anglais d'édition était composée de Lorna Davidson, Colin Allen et Ebenezer First-Quao ; l'équipe du Groupe français de traduction était composée de Etienne Kabou, Amadou Fall, Abou Lawan, Isabel Chaves de Oliveira, Florence Helluy-Tignol, Nicole François, Slimane Lazhar et Marc Cléraux. Charles

Ndungu, Teshome Yohannes et Ferdos ont assuré l'édition et l'impression du rapport.

Le rapport final a été édité par Bruce Ross –Larson et Jack Harlow de Communications Development Incorporated. Nous leur exprimons notre gratitude pour leur professionnalisme et leur sérieux.

Le Service de l'information et de la communication (ICS) sous la direction de Adeyinka Adeyemi, assisté de Mercy Wambui, Aloysius Fomenky, Sophia Deneke, Carolla Frentzen et Ayenew Haileselassie, a été d'une assistance précieuse pour la sensibilisation des médias et la diffusion du Rapport.

L'équipe de rédaction tient aussi à remercier les fonctionnaires et stagiaires suivants de la Division du développement économique chargée du NEPAD : Alassane Drabo, Agare Kassahun, Rahel Desta, Berhanu Haile-Michael, Gerawork Getachew, Shewaye Woldeyes, Solomon Wedere et Bekele Demissie pour le précieux concours qu'ils lui ont apporté.

Avant-propos

LES OBJECTIFS PRIMORDIAUX de la politique économique en Afrique sont une croissance économique durable et le développement social. De solides progrès vers ces objectifs devraient entraîner non seulement un relèvement du niveau de vie sur tout le continent mais assureraient également le plein emploi des ressources et réduirait les inégalités et la pauvreté.

Des progrès ont été accomplis, il y a eu notamment une amélioration continue de la gestion macro-économique, de l'environnement des affaires et de la gouvernance. De nombreux pays n'ont cependant pas enregistré des taux de croissance économique élevés sur de longues périodes et ce n'est que dans de rares cas que des niveaux de développement social élevés ont été observés. Ceci montre qu'il est nécessaire d'évaluer continuellement les stratégies de développement du continent et, en particulier, l'évolution du rôle de l'État dans le processus de développement. Une telle évaluation devrait permettre de mieux comprendre les points forts et les points faibles des efforts déployés sur le continent en matière de développement, ce qui, à son tour, devrait fournir des enseignements pour déterminer le futur.

La série des rapports économiques sur l'Afrique est une entreprise conjointe de la Commission économique pour l'Afrique et de la Commission de l'Union africaine, qui fait chaque année une évaluation générale des récents événements économiques mondiaux, des conditions économiques et sociales ainsi que des questions nouvelles en Afrique. Il fait également une analyse approfondie de certains domaines thématiques qui ont des incidences sur les progrès que fait l'Afrique en vue de réaliser sa croissance économique et ses objectifs de développement social à moyen et à long termes.

Le Rapport économique 2011 traite essentiellement de deux aspects fondamentaux de l'expérience de l'Afrique en matière de développement. Premièrement, il ne sera pas possible d'assurer des taux de croissance économique élevés, combinés à de hauts niveaux élevés de développement social en Afrique s'il n'y a pas une vaste diversification économique et une transformation structurelle. Deuxièmement, pour réaliser le degré de diversification et de transformation souhaité en Afrique, Il est nécessaire que l'État assume et joue un rôle central dans le processus de développement.

À travers le prisme des stratégies de développement en évolution, le Rapport passe en revue l'expérience de l'Afrique en matière de croissance et de développement social depuis les années 60 pour déterminer les points forts et les points faibles de ces stratégies. Il examine également les expériences d'autres régions en développement, où les pays ont réalisé une transformation économique et un développement social significatifs et consacre une attention particulière au rôle joué par l'État.

Considérant que les approches de développement appliquées par le passé en Afrique – impulsées par l'État et tirées par le marché – ont échoué, le Rapport recommande que les pays africains adoptent une approche de l'État développementiste utilisant le marché comme instrument plutôt que mécanisme pour promouvoir l'investissement à long terme, une croissance rapide et soutenue ainsi que l'équité et le développement social. Il préconise ces recommandations sur la base d'un cadre de développement national, inclusif, transparent et global. L'approche de l'État développementiste en tant que pièce maîtresse de la stratégie de développement, permettra à l'Afrique de

transformer ses économies et de réaliser ses principaux objectifs de développement économique et social.

Le Rapport propose également des recommandations portant sur des questions connexes, notamment comment construire des États développementistes prenant en considération des facteurs politiques, économiques et sociaux propres au pays ; les instruments que l'État devrait utiliser pour promouvoir la transformation économique grâce à la bonne gouvernance, tels que définis par le Nouveau Partenariat pour le développement de

l'Afrique et son Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ; comment se prémunir contre les risques potentiels liés à l'intervention de l'État dans la prise de décisions économiques et quelles sont les implications de cette stratégie de développement pour les efforts d'intégration de l'Afrique et ses relations économiques extérieures.

Nous espérons que le Rapport de cette année suscitera la discussion et des débats entre les responsables et d'autres parties prenantes aux niveaux national, régional et continental sur les importantes questions qu'il soulève.



Abdoulie Jannet
Secrétaire général adjoint de l'ONU
et Secrétaire exécutif de la CEA



Jean Ping
Président de la Commission
de l'Union africaine

Vue d'ensemble

Évolution de l'économie mondiale et ses répercussions sur l'Afrique

L'ÉCONOMIE MONDIALE S'EST assez bien remise des effets de la crise financière et économique mondiale de 2008 - 2009. La reprise a varié selon les pays, des disparités de croissance subsistant en 2010, notamment entre les économies développées d'un côté et les pays en développement et émergents de l'autre. Le produit intérieur brut mondial (PIB) a augmenté de 3,6 % en 2010, ce qui est une nette amélioration par rapport à la contraction de 2 % de 2009.

Le taux de croissance de l'économie mondiale ne sera, selon les estimations que de 3,1 % en 2011. Le taux de croissance des économies développées est estimé à 1,9 % seulement en 2011, contre 6 % pour les économies en développement.

Le commerce mondial a également fortement rebondi à la suite de la crise. La valeur des exportations du commerce mondial a augmenté à un rythme estimé à 12,8 % en 2010 et atteindra, selon les prévisions, un taux d'environ 8,5 % en 2011. Les différences observées en ce qui concerne le PIB se retrouvent également dans la croissance du commerce. Ainsi, si les exportations des économies développées ont augmenté au rythme de 10,2 % en 2010, et devraient, selon les projections, croître au rythme de 6,9 % en 2011, la valeur des exportations des pays en développement a augmenté de 15,9 % en 2010 mais devrait, selon les projections, croître au rythme de 10,9 % seulement en 2011.

En outre, les importations des pays développés se sont contractées plus que leurs exportations, alors que cela a été l'inverse pour les pays en développement. En conséquence,

le ratio du solde du compte courant par rapport au PIB pour les pays développés est estimé être déficitaire de 0,3 % en 2010 et de 0,1 % en 2011, comparé à l'excédent continu de 1,5 % en 2010 et 1,4 % en 2011 pour les pays émergents et les pays en développement.

Afin de contrecarrer l'impact de la crise mondiale et stabiliser leur système financier, les pays développés ont, pour la plupart mis en oeuvre des politiques monétaires souples et gardé leurs taux d'intérêt à des niveaux très faibles. Cette politique devrait se poursuivre en 2011. En conséquence, les taux d'intérêt dans les pays en développement devraient rester également faibles en 2011.

Parallèlement, le taux d'inflation mondial qui a augmenté légèrement de 1,4 % en 2009 à 2,5 % en 2010 devrait rester faible, en raison du ralentissement de la reprise économique mondiale. Dans les pays développés, l'inflation est passée de 0,1 % en 2009 à 1,4 % en 2010, mais devrait, selon les projections se stabiliser à ce taux en 2011. Dans les économies en développement cependant, le taux d'inflation

Le PIB a augmenté de 3,6 % en 2010, un redressement remarquable par rapport à la contraction de 2,1 % de 2009

Les économies africaines se sont remises des crises financière et économique mondiales mieux qu'on s'y attendait

devrait, selon les projections retomber à 4,9 % en 2011 contre 5,4 % en 2010.

De nombreux pays ont également eu recours à des plans de relance budgétaire de divers types pour contrer les effets de la crise financière mondiale. De ce fait, la situation budgétaire des pays développés s'est fortement détériorée, le solde budgétaire se situant à 8,8% du PIB en 2009. Ce taux devrait, selon les prévisions, baisser et se situer à 8% et à 6,7% du PIB en 2010 et en 2011, respectivement.

A mesure que la crise s'estompait, les pressions sur la demande ont entraîné à des degrés divers la hausse des prix mondiaux de la plupart des produits de base. En particulier, le prix du pétrole brut a continué de rebondir fortement après l'effondrement survenu durant la crise. Cette tendance à la hausse régulière devrait se maintenir en 2011. Par comparaison, l'indice des produits alimentaires et des boissons n'a pas connu beaucoup de fluctuations au premier semestre de 2010, mais il a fortement augmenté au second. L'indice des prix des métaux a également augmenté, ne subissant que quelques fluctuations durant la même année.

Cette évolution de l'économie mondiale a des répercussions importantes pour les pays africains, bien que la

direction et l'ampleur de l'impact varient naturellement d'un pays à l'autre. En général, les économies africaines semblent s'être mieux sorties de la crise qu'on ne l'attendait. Ainsi, la croissance du PIB de l'Afrique est estimée à 5 % en 2011, contre 4,7 % en 2010. Les exportations des économies africaines ont pâti de la crise en 2009, ayant chuté de 32,4 %. Mais le rebond des prix des produits de base et la demande vigoureuse émanant des économies en développement et émergentes ont entraîné un redressement significatif des exportations africaines en 2010. Cependant, les structures étroites de production et d'exportation du continent vont probablement perpétuer la vulnérabilité historique de l'Afrique aux chocs extérieurs.

L'accroissement nominal des prix des produits de base a entraîné une amélioration des termes de l'échange d'un grand nombre de pays africains exportateurs de produits de base. On s'attend ainsi à ce que les exportateurs de pétrole du continent, pour la plupart, continuent de dégager un excédent de leur compte courant en 2011. Par contre, les pays africains importateurs de pétrole verront leur solde du compte courant se détériorer. La hausse des prix des céréales pèsera également très lourdement sur les efforts faits en vue d'éliminer la faim dans les pays africains qui sont fortement tributaires d'importations alimentaires.

Le flux des transferts de fonds à l'Afrique n'a pas baissé comme on s'y attendait mais sa croissance projetée de 4,5 % durant la période de 2010 - 2011 est beaucoup plus faible que les taux de croissance atteints avant la crise. De même, les flux d'investissements directs étrangers (IDE) ont baissé en 2010, mais les flux destinés aux industries extractives ont augmenté. Dans l'ensemble, les apports de capitaux extérieurs ont continué de renforcer l'investissement intérieur et les dépenses publiques dans de nombreux pays africains.

Croissance et développement social en Afrique en 2010 et perspectives pour 2011

Performance économique

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE A fortement rebondi en Afrique en 2010 mais le rythme de la reprise a été inégal

parmi les divers groupes de pays et de régions du continent. Les pays exportateurs de pétrole ont en général

enregistré une croissance plus forte que celle des pays importateurs de pétrole. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est ont été les deux régions qui ont réalisé les meilleures performances en 2010.

L'inflation en Afrique a eu tendance à diminuer en 2010, ce qui reflétait l'augmentation de l'offre de produits agricoles, la force de certaines monnaies, des capacités excédentaires et des pressions concurrentielles. Cette tendance générale s'est inversée dans quelques pays en raison de facteurs propres au pays, dont notamment la hausse de la demande intérieure (Congo, Libye et Nigéria), des dépenses publiques robustes (Algérie), et la dépréciation des taux de change (Mozambique, Sierra Leone et Soudan).

Le solde budgétaire de l'Afrique s'est légèrement dégradé en 2010, passant de 5,7% du PIB en 2009 à -5,8% en 2010. Les soldes du compte courant se sont également détériorés en 2010. Dans les deux cas, les disparités entre grands groupes de pays africains reflétaient les différences de structures économiques et d'orientation de la politique. En particulier, les pays qui ont vu leur solde du compte courant s'améliorer ont été essentiellement des pays exportateurs de pétrole. La poursuite de l'assouplissement budgétaire, alliée à une politique monétaire accommodante, explique en grande partie la détérioration des soldes budgétaires d'un grand nombre de pays africains.

Les perspectives d'amélioration de la performance économique en Afrique en 2011 sont très favorables. Selon les prévisions, les taux de croissance moyens dans les pays exportateurs comme importateurs de pétrole dépasseront

Conditions sociales

L'amélioration de la performance économique réalisée durant la dernière décennie ne s'est traduite ni par une réduction correspondante du chômage, ni par une réduction de la pauvreté ni par des progrès significatifs vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'Afrique connaît une période de reprise sans emploi qui semble perpétuer une caractéristique essentielle de la vague de forts taux de croissance observés précédemment sur le continent. Dans de nombreux pays, la création d'emplois a été limitée dans la mesure où la reprise économique a été le fait principalement de secteurs

Les progrès de l'Afrique vers les OMD sont contrastés et varient par sous région, pays et par objectif

en 2011 les taux atteints en 2010. Les estimations relatives aux régions indiquent également que l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est seront les régions à la croissance la plus rapide en 2011, suivies de l'Afrique du Nord, de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe. Bien que les taux de croissance prévus pour 2011 soient nettement plus élevés que ceux atteints en 2009 et en 2010, ils sont, dans l'ensemble, inférieurs aux taux de croissance réalisés avant l'éclatement de la crise. Par ailleurs, ces taux de croissance semblent être en deçà de ceux qui sont requis pour réduire de manière significative le chômage et la pauvreté sur le continent.

Plusieurs risques et incertitudes planent sur les perspectives concernant la performance économique en 2011. La croissance de l'Afrique dépendra, comme à l'accoutumée du rythme et de la durée de la croissance chez ses principaux partenaires commerciaux et de développement à travers les recettes d'exportations et du tourisme du continent ainsi que les flux d'envois de fonds, l'aide publique au développement et l'investissement direct étranger. D'autres facteurs importants sont notamment les troubles politiques éventuels liés aux élections et les conditions météorologiques défavorables.

extractifs intensifs en capital et ayant peu de liens interindustriels avec le reste de l'économie. Dans quelques pays cependant, tels que l'Égypte et Maurice, des réductions marginales du taux de chômage ont été obtenues entre 2000 et 2010, en raison de l'expansion relativement forte du secteur des services à forte intensité de main-d'oeuvre.

Les progrès de l'Afrique vers la réalisation des OMD ont varié selon les sous-régions, les pays et les objectifs. Bien que les progrès généraux se fassent dans la bonne direction, leur rythme n'est vraiment pas suffisant pour permettre

La forte dépendance de l'Afrique à l'égard des exportations de ressources naturelles pose des problèmes difficiles et chroniques

d'atteindre tous les objectifs d'ici la date butoir de 2015. L'inégalité des opportunités et de l'accès tenant au sexe, au revenu et à l'emplacement géographique constituent des obstacles majeurs à la réalisation des principaux OMD que sont l'enseignement primaire pour tous, la réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, la diminution des taux de mortalité maternelle ou encore l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Défis actuels et nouveaux en matière de développement en Afrique

Performance et négociations commerciales

LA PART DE l'Afrique dans le commerce mondial des marchandises a atteint 3,2 % en 2009, en dépit de la forte baisse du commerce total provoquée par la crise mondiale. De même, la part du continent dans le commerce mondial de services a, pour la première fois, dépassé les 3 %. Cependant, la structure des exportations de l'Afrique n'est toujours pas diversifiée et reste fortement concentrée sur les produits primaires. En 2009, les principaux éléments ont été les hydrocarbures et les produits miniers (64 %), les métaux (19,2 %) et les produits agricoles (10,2 %), les hydrocarbures et les produits miniers ayant été touchés de plein fouet par la récession (leur valeur a chuté de 36 %), les exportations de l'Afrique ont de ce fait, reculé de 32 % en 2009.

La forte dépendance de l'Afrique à l'égard des exportations de ressources naturelles pose des problèmes difficiles et persistants. Il en est ainsi en raison des caractéristiques des ressources naturelles qui sont leur caractère épuisable, les externalités négatives associées à leur extraction et à leur consommation et la volatilité de leur prix. La gestion efficace de la production et des exportations de

Les progrès inégaux vers la réalisation des différents OMD peuvent s'expliquer par des contraintes en matière de ressources ainsi que par la quantité et la qualité de la prestation des services publics dans de nombreux pays africains. De façon générale, les dépenses publiques consacrées aux problèmes sociaux sont très loin d'atteindre le niveau optimal requis pour la réalisation des OMD. Les contraintes sur les ressources du secteur public ont amené le secteur privé à fournir des services éducatifs et de santé ainsi que d'autres services dans le domaine de l'infrastructure et des télécommunications. Mais les faiblesses de la réglementation favorisant des partenariats public-privé efficaces en vue de la prestation de services sociaux et d'infrastructures, entravent les progrès dans de nombreux pays africains. Il semble qu'il soit nécessaire pour l'État de jouer un rôle plus central pour améliorer significativement les conditions sociales en Afrique.

ressources naturelles nécessite souvent que l'État y joue un rôle capital.

Ce rôle est également essentiel dans les négociations commerciales. Le programme de négociations pour le Cycle de développement de Doha n'est pas spécifiquement axé sur la diversification des exportations africaines. Les arrangements commerciaux préférentiels non réciproques actuels ont pour objet essentiel de perpétuer la structure actuelle des exportations africaines. En principe, cependant, ni le Cycle de Doha ni les accords commerciaux préférentiels existants ne porteraient atteinte aux perspectives commerciales futures de l'Afrique. Le véritable danger vient des accords de partenariat économique (APE) qui sont en cours de négociation. La réciprocité qu'impliquent les APE obligera les pays africains à libéraliser trop rapidement, avec une préférence pour l'Europe et contre l'intégration au sein du continent et aussi contre les objectifs stratégiques que sont la promotion de l'industrialisation, la diversification et la transformation économique de l'Afrique.

Financement du développement

Les pays africains ont fait peu de progrès en ce qui concerne la mobilisation de ressources intérieures en faveur du développement depuis le Consensus de Monterrey de 2002. L'épargne intérieure brute, en proportion du PIB, reste en dessous de 20 % et n'est donc pas suffisante pour financer l'investissement nécessaire pour maintenir une croissance suffisante du PIB. Pour accroître les recettes publiques nécessaires pour combler l'écart, il faudra que des réformes de grande envergure soient opérées dans de nombreux pays africains.

Les ressources internationales pour le financement du développement de l'Afrique ont été soumises à très rude épreuve par la crise mondiale. Ainsi, les entrées de capitaux extérieurs et le financement du commerce ont également baissé après la crise (mais pas l'aide publique au développement). On s'attend toutefois à ce que la reprise soutenue de l'économie mondiale en 2011 et au-delà fasse rebondir les entrées de capitaux.

Quelques questions fondamentales de l'économie verte

La transformation économique en Afrique se heurte aux défis de la viabilité environnementale. La transformation suppose la reconfiguration des structures de production, de distribution et de consommation des biens et services d'une manière qui permette de jeter les bases solides de la croissance et du développement futur. Pour réaliser un tel changement, il est nécessaire d'abandonner les approches précédentes de croissance économique et de développement qui ont manqué de prendre en compte le rôle du capital naturel et social dans le processus de création de richesses.

L'Afrique a le potentiel de diversifier efficacement son économie tout en verdissant ses secteurs agricoles, industriels et des services. À l'évidence, le fait de rendre vert le secteur agricole doit, en raison de son rôle crucial, être une priorité dans de nombreux pays africains. Malgré les améliorations récentes, l'agriculture africaine n'est toujours pas en mesure de satisfaire la demande alimentaire du continent. Des preuves existent pourtant que l'adoption de pratiques de culture vertes peut améliorer les rendements sur les petites exploitations. Les marchés mondiaux des aliments et des boissons biologiques sont

considérables et s'élargissent rapidement. Ils offrent de nouvelles possibilités de développer le commerce et d'accroître les revenus dans le secteur. L'Afrique a également une importante biodiversité agricole qui peut constituer des sources importantes de revenus dans le cadre de la diversification et du développement agricole.

Pour assurer la transformation économique de l'Afrique, il faudra opter pour une industrialisation verte, notamment assurer l'utilisation efficace des ressources et des sources d'énergie de substitution. Le continent pourra ainsi réaliser son potentiel de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en tant que moyen d'établir et de maintenir sa compétitivité internationale. Une industrialisation à forte intensité d'énergie et de carbone ajouterait non seulement des coûts indus mais également enfermerait l'Afrique dans des modes de production inefficaces et non compétitifs. L'industrialisation verte permettra d'accroître l'efficacité énergétique et matérielle, ce qui rapporterait des gains économiques considérables tout en réduisant les risques liés à l'environnement et au changement climatique.

L'État et les défis de développement qui se posent à l'Afrique

L'ÉTAT EN AFRIQUE a des rôles cruciaux et capitaux à jouer pour relever efficacement les divers défis actuels et nouveaux en matière de développement sur le continent. La diversification de la production et des exportations est

un volet important de la transformation économique de l'Afrique. Pour concevoir et mettre en oeuvre des politiques appropriées à même de dégager l'Afrique de sa forte dépendance à l'égard des exportations de produits de base,

L'État en Afrique a un rôle crucial à jouer pour relever les divers défis de développement actuels et nouveaux

l'État doit avoir un leadership et une vision active. Pour créer des sources locales de financement du développement durable, il faut des États forts et efficaces ayant la légitimité de lever les recettes nécessaires et la capacité de fournir des services publics efficaces. Attirer un financement international du développement nécessite également des États possédant de tels attributs.

La transformation économique et son importance

La transformation économique se définit comme le changement, au fil du temps de la composition sectorielle de la production (ou PIB) et du mode sectoriel de l'emploi de la main-d'oeuvre au fur et à mesure qu'une économie se développe. C'est là le trait fondamental du processus de développement et il se produit sur le long terme. Les faits stylisés de la transformation économique impliquent généralement qu'au fur et à mesure que le revenu réel par habitant s'accroît dans une économie, dans le long terme les parts du secteur industriel et du sous-secteur manufacturier ainsi que du secteur des services dans le PIB augmentent ; tout comme le ratio de la productivité moyenne du travail dans le secteur non agricole par rapport à celle de l'agriculture. Parallèlement, la part de l'agriculture dans le PIB et la part de l'emploi du secteur agricole dans l'emploi total diminuent.

Ainsi un pays est-il estimé avoir réalisé sa transformation économique lorsque les parts respectives du PIB des principaux secteurs et sous-secteurs économiques obéissent aux faits stylisés indiqués ci-dessus. L'importance de la transformation économique réside principalement dans le fait que les économies transformées structurellement sont en général associées à des taux de croissance économique soutenus et réguliers, combinés à une volatilité

de la croissance relativement faible et à une plus grande capacité de création d'emplois. Ces attributs à leur tour font en sorte que la vulnérabilité de l'économie aux chocs extérieurs est considérablement réduite. Cela fournit une base plus forte pour maintenir la stabilité macro-économique et établit une capacité plus grande d'ajustement économique sans heurt. En plus de cela, la réduction de la volatilité réduit l'incertitude et facilite la gestion macro-économique globale.

Le cas de la Malaisie a montré que la transformation économique est faisable. Le revenu réel par habitant réel du pays a augmenté à un taux moyen annuel de 4,6 % au cours de la période allant de 1960 à 2007. Ce taux de croissance a été associé à un faible niveau de volatilité. La transformation économique réussie de la Malaisie a été rendue possible par l'intervention délibérée de l'État, dans le cadre d'un processus de planification disciplinée. Il a, pour ce faire, élaboré les politiques de développement pertinentes, a fourni l'investissement requis et mis en place les institutions appropriées. L'expérience de la Malaisie montre le rôle vital qu'un État développementaliste peut jouer pour transformer un pays en développement en un pays prospère en l'espace de quelques décennies.

L'expérience en matière de transformation économique en Afrique

Malgré les diverses expériences des pays sur le continent, la performance de croissance de l'Afrique entre le début des années 60 et le début des années 70 a été similaire à celle d'autres régions en développement. À partir du choc pétrolier de 1973 cependant, la croissance économique de l'Afrique a faibli et a généralement chuté, jusqu'à la

période 2000 - 2007 lorsque sa croissance économique s'est améliorée à nouveau. Ainsi, au cours de la période 1960 - 2007, des taux de croissance annuels moyens supérieurs à 2 % ont été réalisés dans 16 pays africains, 26 pays ont enregistré des taux de croissance annuels inférieurs à 2 %, tandis que onze pays ont vu leurs taux de croissance

annuels diminuer. Aucun des pays africains n'a, durant cette période, connu un processus de croissance économique associé avec une faible volatilité (coefficient de variation inférieur à 1).

L'expérience de l'Afrique en matière de croissance ne s'est pas accompagnée d'une transformation structurelle complète. En particulier, la transformation économique incomplète dans un certain nombre de pays africains peut être attribuée à l'influence d'abondantes dotations en ressources et de politiques inefficaces. Pour un bon nombre de ces pays cependant, la transformation économique déséquilibrée est peut-être due au fait que le secteur industriel moderne n'a pas réussi à absorber l'excédent de main-d'oeuvre rurale et d'autres ressources. Alors, que peut faire l'Afrique?

Actions que l'État doit entreprendre pour transformer les économies africaines

Il y a trois tâches principales que l'État doit entreprendre pour réaliser la transformation économique en Afrique. Il s'agit de la planification du développement, de l'élaboration de politiques de développement appropriées et de la mise en oeuvre des plans de politiques de développement.

Le processus de développement doit être planifié pour plusieurs raisons. Les changements à effectuer ne sont pas négligeables et par conséquent la prise de décision nécessaire ne peut être assurée de façon optimale par les seules forces du fait que la plupart des pays en développement se caractérisent par des déficiences généralisées du marché. L'interdépendance de tous les éléments du processus doit être établie au moyen de cadres de développement détaillés plutôt que de modèles étroits et incomplets.

L'État a pour responsabilité de formuler des politiques de développement appropriées qui sont parfaitement exécutées dans le cadre d'un dialogue constant avec les principaux agents économiques et sociaux aussi bien du côté de la production que de la consommation. Maintenir la stabilité macroéconomique est un préalable de base pour promouvoir des taux de croissance constants et soutenus combinés à une faible volatilité. Cependant, la transformation suppose des politiques appropriées, ainsi que des incitations et des sanctions pour faire en sorte que les ressources publiques et

La transformation économique réussie de la Malaisie a été obtenue grâce à l'intervention délibérée de l'État, sur la base d'un processus de planification disciplinée

privées aillent là où leur utilisation sera optimale. Nombre de politiques nécessaires aboutissent à des gains et des pertes - créent des gagnants et des perdants. L'État a donc pour responsabilité de négocier les conflits qui en résultent entre les groupes sociaux et de définir ainsi des politiques qui favorisent la croissance et la transformation économique sans pour autant sacrifier l'équité.

L'État doit avoir les moyens et les compétences nécessaires pour appliquer des plans et politiques de développement. Il doit mettre en place (ou redynamiser) les principales institutions de planification et leur donner le pouvoir et l'autonomie nécessaires à l'exécution de leur mandat. Il doit également établir et institutionnaliser des mécanismes de consultation et de délibération par lesquels l'administration interagit avec les principales parties prenantes. Le suivi et l'évaluation ainsi que l'évaluation et l'examen devraient être des éléments importants de la phase de mise en oeuvre.

En résumé, la transformation économique en Afrique nécessite que l'État joue un rôle central - à partir d'un cadre de développement détaillé - pour planifier, formuler et appliquer des politiques visant à assurer une allocation efficace des ressources. Mais l'État doit avoir les capacités nécessaires à cet effet ainsi que les institutions

*Un État développementiste
doit avoir la légitimité
pour mobiliser tous les
acteurs autour d'un cadre
de développement national,
y compris sa vision et
ses objectifs*

qui mettent l'administration en relation avec les principales parties prenantes. Il est important qu'il ait la légitimité de mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour d'un cadre de développement d'inspiration nationale, englobant sa vision et ses objectifs. En d'autres termes, la transformation en Afrique suppose un État développementiste.

Le besoin d'un État développementiste en Afrique

Définition

UN ÉTAT DÉVELOPPEMENTISTE se définit comme celui qui a les moyens de faire usage de son autorité, de sa crédibilité et de sa légitimité avec force exécutoire pour élaborer et appliquer des programmes et politiques de développement visant à promouvoir la transformation et la croissance et à mettre en valeur les capacités humaines. Un tel État a pour objectifs socio-économiques généraux la croissance et la transformation structurelle à long terme de l'économie, combinées à l'équité.

Rôle

Le principal rôle de l'État développementiste africain est de résoudre les problèmes inhérents au développement du continent, en mettant l'accent sur des taux de croissance élevés et soutenables grâce à la diversification et à la transformation. Le principal mécanisme pour ce faire est un cadre de développement global qui oriente les politiques sociales et économiques à fonctionner de manière complémentaire.

L'État développementiste aide à établir ce cadre, à définir les objectifs généraux de développement national et à appliquer les politiques macro-économiques, sectorielles, microéconomiques et sociales. Ces politiques auront inévitablement pour effets de produire des gagnants et des perdants au sein des divers groupes d'agents économiques, qu'ils soient producteurs ou consommateurs, et toutes les

L'État développementiste en Afrique doit être inclusif et fonctionner selon un cadre de gouvernance démocratique, ce qui est nécessaire pour assurer une vie sociopolitique sans exclusive. Ce qui à son tour renforce la légitimité de l'État et de ses institutions, et donne à l'État davantage d'autorité pour gérer les différends liés à la transformation.

couches de la société pourraient être appelées à consentir des sacrifices socioéconomiques à court terme pour le bénéfice à long terme de la société.

Par conséquent, le cadre de développement doit comprendre des incitations et des sanctions, de sorte que les agents économiques qui atteignent les objectifs visés soient récompensés et ceux qui n'y parviennent pas soient sanctionnés. Ce système accorde à l'État un rôle important dans l'élaboration et l'application des arrangements appropriés de gestion des conflits.

Puisque les forces du marché ne peuvent d'elles-mêmes entraîner la transformation économique, l'État développementiste doit jouer un rôle central dans l'allocation des ressources et la coordination efficace des activités

économiques essentielles. Cela est particulièrement vrai pour le développement de l'infrastructure, le renforcement du capital humain et le développement du marché financier ainsi que pour la mise en place des moyens de

production dans les secteurs agricoles et industriels. Les problèmes de défaillance du marché abondent dans ce domaine et requièrent l'intervention positive de l'État.

Édification de l'État développementiste africain

Comme on l'a vu, un État développementiste efficace suppose - au-delà d'un ensemble d'institutions et mécanismes essentiels - un environnement sociopolitique démocratique qui les dote de la légitimité et de l'autorité nécessaires. Cet environnement donne également aux parties prenantes la voix et la représentation qui crée en eux le sentiment de s'approprier le programme de développement national du pays.

La capacité qu'a l'État développementiste de formuler et d'appliquer un programme comporte deux éléments. Le premier concerne un leadership politique engagé en faveur des objectifs de développement national et pouvant motiver et guider le processus de la planification. Le second est une administration compétente et professionnelle dotée de l'autonomie et du pouvoir nécessaires pour appliquer le programme et faire face à une situation locale et globale qui évolue rapidement. Son personnel doit être recruté uniquement sur la base du mérite, être bien formé et doit être dûment récompensé.

Au niveau socioéconomique élargi, l'État développementiste a besoin de l'aide de coalitions développementistes fortes. Celles-ci sont constituées de groupes qui partagent une vision développementiste commune et peuvent soutenir le dialogue avec les dirigeants politiques - cela permet d'élargir la base de l'appui pour l'élaboration et la poursuite de politiques cruciales. Au niveau opérationnel se situent les institutions de consultation et de délibération.

Lorsqu'elles fonctionnent bien, ces coalitions et ces institutions peuvent contribuer à renforcer l'efficacité - et l'équité - de l'allocation des ressources et défendre un plus grand contrôle des citoyens sur l'État, rendant ainsi plus stricte l'obligation de rendre des comptes. Le sentiment « d'appropriation » renforcée du processus de développement contribue à sa crédibilité et sa légitimité. Au niveau technique, l'échange d'informations et de points de vue améliore la prise de décision de l'administration.

La voie à suivre pour les États développementistes en Afrique

Émergence

LA PROMOTION DE l'État développementiste en Afrique s'explique largement par le fait que les approches antérieures de développement n'ont aidé l'Afrique ni à diversifier et transformer ses économies, ni à enregistrer des taux de croissance réguliers et soutenus, encore moins à réaliser des niveaux de développement social élevés. L'État développementiste est édifié autour d'un gouvernement doté de la volonté et de la légitimité politiques d'assumer des fonctions de développement spécifiques, d'une administration professionnelle qui applique les stratégies et politiques de développement national établies, et de mécanismes d'interaction permettant aux diverses parties prenantes de prendre part à l'élaboration et à l'exécution des politiques.

L'efficacité avec laquelle un État développementiste peut faire avancer la transformation économique découle de son aptitude à promouvoir une allocation plus équitable et plus efficace des ressources, de sa capacité d'élaboration et d'exécution des politiques ainsi que de sa coordination étroite des institutions. Cette approche est inévitablement vulnérable aux risques inhérents à l'intervention étatique, mais elle comporte des mécanismes institutionnels intégrés qui empêchent le contournement des règlements, la corruption et les activités de recherche de rente, même si celles-ci doivent être exploitées.

Recommandations

Le rôle de l'État africain dans la réalisation d'une croissance économique rapide et soutenue et d'un développement social allié à une transformation structurelle profonde devrait reposer sur celui d'un État développementiste. Cette démarche devait être menée dans le cadre d'une planification rigoureuse dans laquelle les politiques sociales et économiques sont indissociables, se complètent et se renforcent mutuellement. Pour éviter les excès de l'intervention étatique comme la mainmise des élites sur une partie de l'appareil étatique, l'État développementiste en Afrique doit être en mesure d'administrer des éléments clés tels qu'une administration autonome et compétente ayant pour responsabilités la planification et la mise en œuvre d'un programme de développement, ainsi que des coalitions développementistes regroupant des dirigeants politiques, l'administration, le secteur privé et la société civile.

L'État développementiste africain devrait également appliquer des mesures consistant par exemple à accorder l'assistance de l'État en rapport avec les objectifs de performance (et à supprimer cette assistance s'il y a lieu) ; à

habiliter les organismes de réglementation à fixer et faire appliquer des normes relatives aux produits ; et à établir et faire respecter le droit de la concurrence.

La mise en place de l'État développementiste dans les pays d'une communauté économique régionale donnée demande une coordination et une harmonisation plus étroites des stratégies de développement national des pays en question. Pour cela, il faut entreprendre en commun le renforcement des capacités dans des domaines clés et recourir aux mécanismes d'évaluation intra-africaine pour veiller au respect des normes communes ayant trait à la gouvernance.

En outre, les politiques habituellement appliquées dans le cadre de l'État développementiste peuvent parfaitement être en conflit avec celles des organisations multilatérales (comme l'Organisation mondiale du commerce) et des donateurs multilatéraux, amenant ainsi à renégocier à l'échelle continentale les restrictions inacceptables imposées à la marge de manœuvre politique des pays.

Recherche à mener

L'efficacité d'un État développementiste dans la promotion de la transformation économique découle de sa capacité à promouvoir une allocation plus équitable et plus efficace des ressources, et de son aptitude à concevoir et à appliquer la politique ainsi que de sa coordination étroite des institutions

Il faudrait acquérir davantage de connaissances sur la forme et le fonctionnement des relations institutionnelles clés qui sont indispensables au succès de l'État développementiste en Afrique. Il faudrait une évaluation nationale des capacités de ces arrangements institutionnels pour déterminer les insuffisances et mener des recherches isolées et explorer les canaux précis par lesquels l'État développementiste peut renforcer la transformation structurelle. De même, il y aurait lieu d'entreprendre de nouvelles recherches sur les mesures nécessaires pour limiter les risques liés à l'intervention étatique. La question de la marge de manœuvre politique mérite également d'être étudiée compte tenu du risque de conflits entre les pays africains et les organisations et donateurs mondiaux, dans la mesure où l'État développementiste évolue du stade de notion pour devenir réalité.

L'évolution de l'économie mondiale et ses répercussions pour l'Afrique

1

CHAPITRE

APRÈS LA CRISE économique et financière, l'économie mondiale a montré des signes de reprise en 2010, mais des écarts de croissance ont subsisté en 2010 entre les économies développées d'un côté et celles en développement et émergentes de l'autre. Les pays développés, notamment les États-Unis, l'Union européenne (UE), l'Australie et le Japon ont connu un ralentissement (FMI, 2010a). Des déficits budgétaires insoutenables et des situations budgétaires délicates, dus aux mesures de sauvetage d'institutions financières, ont entraîné une grave crise de la dette souveraine au sein de l'UE en 2010. Certains pays européens ont réagi en adoptant des mesures de consolidation draconiennes qui ont consisté en partie à réduire les dépenses publiques. Victimes de cette consolidation budgétaire, de nombreux emplois dans le secteur public ont été détruits, ce qui a aggravé un taux de chômage déjà élevé et freiné la croissance dans la zone euro ainsi que la reprise économique mondiale, de façon plus générale. Les pays en développement et les pays développés, notamment la Chine et l'Inde ont rebondi vigoureusement bien que leur croissance se ralentisse également et que les perspectives pour 2011 restent incertaines.

Afin de faire face à la récession, les gouvernements dans le monde sont intervenus en 2010 en adoptant une série de politiques monétaires et budgétaires. Les États-Unis ont poursuivi leur politique monétaire souple en 2010 et ont même adopté des mesures d'assouplissement quantitatif (permettant d'injecter plus de liquidités dans le système financier par le biais d'instruments non conventionnels), les prêts n'en ont pas pour autant totalement repris aux

États-Unis. Le dollar des États-Unis s'est cependant généralement déprécié en 2010 par rapport aux principales monnaies et à celles de pays en développement. Les faibles taux d'intérêt dans le monde ont poussé à investir les capitaux dans l'immobilier et les produits de base. Les prix de ces derniers semblent avoir profité également de la vigoureuse croissance économique dans les pays émergents qui ont enregistré une croissance économique relativement forte. La forte croissance économique se conjuguant aux préoccupations suscitées par la surchauffe, a poussé les économies émergentes telles que la Chine et l'Inde à durcir leurs politiques monétaires et à relever les taux d'intérêt en 2010.

Cette évolution de l'économie mondiale a entraîné des fortunes diverses pour l'Afrique, même si la situation a été plutôt bonne dans l'ensemble. D'un côté, la hausse des prix des produits de base et l'augmentation des entrées d'investissement étranger direct (IED) dans les industries extractives ont favorisé la reprise économique dans toute l'Afrique. De l'autre, la flambée des prix des produits de base, (des produits alimentaires en particulier), ont amené à se préoccuper de plus en plus de l'insécurité alimentaire et/ou de l'élargissement des déficits du compte courant dans certains pays africains importateurs de produits alimentaires.

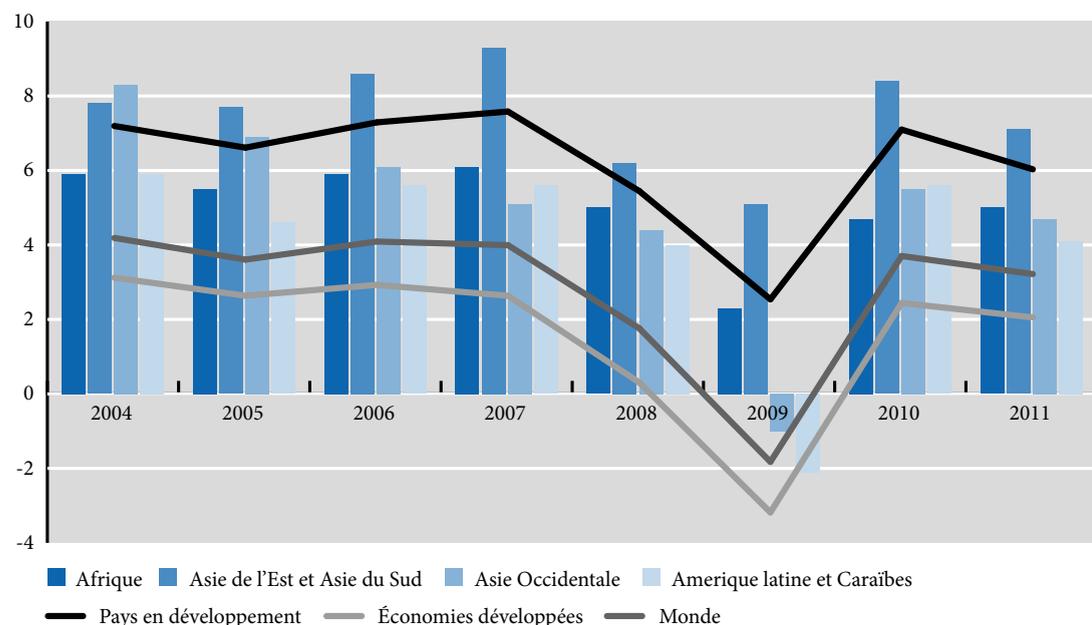
1.1. La reprise économique mondiale a été modeste en 2010

BIEN QU'ELLE AIT progressé modestement au cours de la seconde moitié de l'année, l'économie mondiale a affiché un taux de croissance annuelle de 3,6 % par an en 2010, ce qui est un redressement remarquable par rapport à la baisse de 2,1 % enregistrée en 2009. La reprise n'a pu se poursuivre cependant que grâce essentiellement aux mesures de relance budgétaire et au vigoureux soutien de

la politique monétaire, notamment aux États-Unis. Du fait de la marge de manœuvre limitée pour une expansion budgétaire, de la fragilité du système financier international et de la faiblesse de la demande mondiale, le taux de croissance de l'économie mondiale ne sera, selon les prévisions, que de 3,1 % en 2011 (Figure 1.1).

Figure 1.1

Taux de croissance du PIB des principales régions, 2004-2011



Source: ONU-DESA (2011), estimations partielles pour 2010 et prévisions pour 2011 fondées sur le scénario de base.

Les ajustements structurels seront le principal problème auquel les économies développées seront confrontées en 2011 (EIU, 2010a). Les récentes mesures sévères de relance budgétaire ont gravement détérioré les équilibres budgétaires dans un bon nombre d'entre elles. Des considérations de viabilité budgétaire à moyen terme ont amené la plupart des pays développés à poursuivre la consolidation budgétaire malgré les pressions sociales et politiques de plus en plus fortes s'exerçant contre une telle mesure. Dans le même temps, l'efficacité d'un plus grand assouplissement monétaire, notamment l'assouplissement quantitatif est remise en question, les ménages continuant de consolider leur bilan en augmentant les taux d'épargne. Les banques, de leur côté, rechignent à accorder des prêts.

En raison de ces facteurs, le taux de croissance dans les économies développées ne sera, selon les prévisions, que de 1,9 % en 2011 (Figure 1.1). Les taux de croissance des économies émergentes et en développement, bien qu'encore vigoureux, tomberont à environ 6% en 2011 en dépit de la reprise de la production industrielle et de ses effets positifs sur la balance des paiements. On s'attend à une reprise économique mondiale lente et difficile et les perspectives en ce qui concerne les différentes économies et régions, demeureront inégales.

L'économie des États-Unis s'est redressée après s'être contractée au cours de la première moitié de 2009 et a enregistré un taux de croissance annualisé de 1,6% durant

le troisième trimestre et de 5 % au cours du quatrième trimestre de 2009. Il y a eu toutefois une décélération qui a commencé durant le premier trimestre de 2010, le PIB n'augmentant que de 3,7 %. Cette tendance s'est poursuivie durant le deuxième trimestre, période pendant laquelle la croissance économique n'a été que de 1,7 % (Bureau of Economic Analysis, 2010). Cela est dû en partie à l'affaiblissement de l'effet stimulateur des politiques budgétaires et monétaires, ce qui dénote essentiellement un ralentissement de l'investissement en stocks, de l'investissement fixe résidentiel et non résidentiel, des dépenses de l'État et des pouvoirs locaux. Le taux de chômage aux États-Unis est resté élevé et le marché de l'immobilier est demeuré atone en 2010. En raison de la faiblesse des dépenses de consommation privée, l'économie des États-Unis va probablement connaître une reprise durable mais modeste. Pour l'ensemble de l'année 2010, la croissance du PIB des États-Unis a été de 2,6 % et devrait, selon les projections, tomber à 2,2 % en 2011 (ONU-DESA, 2011).

L'économie du Japon a continué de se redresser en 2010, dopée par la forte demande de biens d'équipement émanant aussi bien de pays émergents que de pays en développement. Durant les deux premiers trimestres, le taux de croissance du PIB du Japon a été estimé à 5,9 % et à 3,5 % respectivement (statistiques du SCN du Japon, 2010). Du fait de la faible performance de l'économie des États-Unis, le processus de reprise économique de ce pays, qui est en butte à la déflation depuis mai 2009 (statistiques du SCN du Japon, 2011), s'est ralenti. L'économie du Japon est, depuis mai 2009, en butte à la déflation. En outre, la forte appréciation du yen japonais fait planer une sérieuse menace sur la part du pays dans les exportations mondiales. L'économie japonaise devrait, selon les projections, croître plus lentement en 2011, son PIB ne progressant que de 1,1 % (ONU-DESA, 2011).

En ce qui concerne les pays de l'UE, les perspectives sont moins bonnes que pour les États-Unis. Le taux de croissance des pays de l'Union devrait s'établir à 1,6% en 2011 contre 1,8 % en 2010 (ONU-DESA), ce qui s'explique en partie par la faiblesse des dépenses de consommation des ménages. La crise de la dette souveraine dans la zone euro en 2010 a poussé de nombreux pays à adopter des mesures draconiennes de consolidation et d'austérité budgétaires.

L'économie mondiale devrait continuer à se redresser lentement en 2011, des préoccupations subsistant à propos du chômage élevé et de la faible confiance des consommateurs, notamment

On s'attend à ce que les pays en développement maintiennent leur robuste performance et affichent des taux de croissance de 7,1% en 2010 et de 6% en 2011 (Figure 1.1). La Chine et l'Inde restent parmi les pays ayant réalisé la plus forte performance. La Chine devrait enregistrer une croissance de 8,9% en 2011, contre 10,1% en 2010. Quant à l'Inde, elle devrait enregistrer un taux de croissance de 8,4% en 2011, légèrement en hausse sur les 8,2% de 2010 (ONU-DESA, 2011). Face à une demande extérieure faible, la Chine est revenue à un plan de croissance axé sur le marché intérieur plus viable ; l'économie de l'Inde a tiré profit de l'augmentation des entrées de capitaux et de politiques macroéconomiques favorables.

En Asie occidentale, la reprise a, en partie, été dopée par l'évolution de la demande et des cours du pétrole qui, à leur tour, dépendaient des perspectives économiques mondiales. L'Asie occidentale a, dans l'ensemble, enregistré une croissance de 5,5% en 2010, mais on s'attend à ce qu'elle recule et se situe à 4,7% en 2011 (Figure 1.1).

De même, les économies en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC) ont affiché un taux de croissance de 5,6% en 2010 grâce à l'augmentation de la demande de produits de base émanant des pays émergents et en développement. Les économies des ALC devraient, selon les projections, enregistrer une croissance de 4,1% en 2011 à mesure que le PIB des EU s'effrite (Figure 1.1).

La croissance du PIB de l'Afrique devrait, selon les projections, s'améliorer légèrement et se situer à 5% en 2011 contre 4,7% en 2010 (Figure 1.1). Les facteurs responsables de cette croissance sont l'investissement dans les gros travaux d'infrastructures, le développement rapide des secteurs industriel et des services, la forte croissance de l'agriculture et le rebond des cours des produits de base. Les économies africaines semblent, pour la plupart, s'être mieux redressées que la plupart des autres parties du monde, mais la viabilité reste incertaine et les structures de production et d'exportation demeurent étroites (ce sujet est examiné plus en détail au chapitre 4).

Pour ce qui est des perspectives, on s'attend à une lente reprise de l'économie mondiale en 2011, encore que des

incertitudes subsistent comme par exemple le taux de chômage élevé, la faible confiance des consommateurs, l'incertitude entourant l'investissement des entreprises, la résurgence de la crise de la dette souveraine au sein de l'UE et le renforcement du protectionnisme en matière de commerce international. La reprise économique mondiale en cours est toujours essentiellement conditionnée par les politiques de relance mondiales et il faudra encore du temps avant que l'économie mondiale retrouve le chemin de sa croissance potentielle. Face à de telles incertitudes, une coordination de la politique mondiale est plus que jamais nécessaire pour orienter la croissance mondiale sur une trajectoire robuste et viable.

1.2. La croissance du commerce mondial ne s'est pas encore stabilisée

A PARTIR DU deuxième semestre de 2009, le commerce mondial s'est vigoureusement remis de la crise financière mondiale. De ce fait, les exportations annuelles totales de 2009 n'ont reculé que de 20%. Durant le premier trimestre de 2010, le commerce mondial des produits de base a, en volume, fortement augmenté de 17% (EIU, 2010b). La valeur des exportations dans le commerce mondial est estimée avoir augmenté de 12,8 % sur l'ensemble de l'année 2010 et elle tombera, selon les projections à environ 8,5% en 2011 (ONU-DESA). Les perspectives en ce qui concerne le commerce mondial dépendent du rythme de la reprise mondiale.

Le taux de croissance des exportations des économies développées est estimé à 10,2% en 2010 (Figure 1.2). Touchées par les effets du resserrement du crédit dû à la récession mondiale, les importations du monde développé se sont fortement contractées et ne devraient pas se redresser

de sitôt ; les exportations de ces pays ont enregistré, en volume, une légère augmentation ou sont restées au même niveau. Pour ces raisons, les pays développés ont vu leur balance commerciale s'améliorer.

C'est à travers le commerce que la crise mondiale s'est répercutée sur les pays en développement. Les exportations de ces derniers se sont contractées de 17,6% en 2009. Il y a eu une reprise du commerce en 2010, les exportations du groupe augmentant de 15,9%. Les exportations devraient augmenter de 10,9% en 2011 (Figure 1.2). En raison de la contraction de la demande d'importations des pays développés, de fortes pressions s'exercent actuellement sur les pays en développement pour les faire revenir à un modèle de développement économique plus équilibré, tiré par la demande intérieure et viable.

Les exportations des pays africains ont en 2009 pâti de la crise financière mondiale, enregistrant une baisse de 30% alors que la valeur totale des exportations du continent ne représente qu'environ 2,5% de la valeur totale des exportations mondiales (Figure 1.2, FMI, 2010b). Grâce au rebond des cours des produits de base et à la forte demande d'autres pays en développement et émergents, il y a eu en 2010, une vigoureuse reprise de 19,6% des exportations de l'Afrique, mais ce taux était inférieur au taux de 23,2% atteint en 2008.

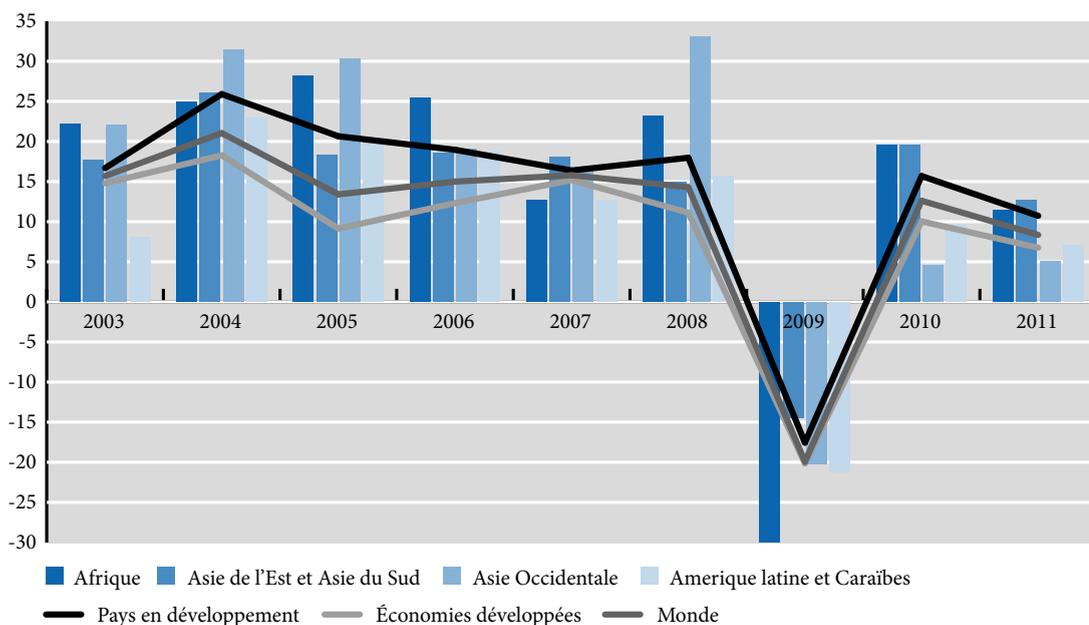
Le commerce des pays en développement s'est redressé en 2010, les exportations augmentant de 15,9 %

Les exportations du continent restent essentiellement composées de produits primaires et le commerce intra-régional sur le continent demeure limité. Ces deux facteurs contribuent à la forte volatilité du commerce de l'Afrique face aux chocs économiques mondiaux. Les importations

africaines augmentent régulièrement pour soutenir des économies en croissance, ce qui a pour effet de creuser les déficits du compte courant dans la plupart des pays africains (chapitre 3).

Figure 1.2

Taux de croissance annuelle moyenne des exportations par région (pourcentage)



Source: ONU-DESA (2011), estimations pour 2010, et prévisions pour 2011.

1.3. Les taux d'intérêt mondiaux sont restés faibles et l'inflation s'est accélérée dans certaines régions en 2010

AFIN DE NEUTRALISER l'impact de la crise financière mondiale et stabiliser les systèmes financiers, des pays du monde ont, en 2009, abaissé leurs taux d'intérêt à un niveau faible sans précédent. Les pays ont appliqué divers taux d'intérêt et politiques monétaires en 2010, tenant compte de leurs conditions économiques particulières. Les économies développées ont, pour la plupart, maintenu leurs politiques monétaires accommodantes et de faibles taux d'intérêt pour soutenir leurs systèmes économiques encore fragiles tout en s'employant à réparer leurs bilans publics et privés, encore que l'Australie ait commencé à relever son taux d'intérêt durant le quatrième trimestre de 2009. L'Inde a commencé à relever son taux d'intérêt en mars 2010 et la Chine a commencé à inverser sa

politique de taux d'intérêt faibles en octobre de la même année. Tous ces efforts visaient à combattre l'inflation en hausse et à éviter la formation de bulles qui étaient en partie dues aux anticipations d'appréciation monétaire et aux afflux de capitaux.

On s'attend à ce que les taux d'intérêt restent faibles en 2011 et que la politique monétaire accommodante soit poursuivie dans la plupart des cas. Les pays en développement se doivent toutefois de prêter attention à la formation des bulles d'actifs et à l'inflation. On s'attend également à ce que les pays africains maintiennent, pour la plupart, leurs taux d'intérêt à un niveau faible en 2011, en raison des perspectives inflationnistes modérées sur le continent.

L'inflation mondiale est passée de 1,4% en 2009 à 2,5% en 2010 et devrait rester relativement faible en 2011 en raison du ralentissement de la reprise économique mondiale. La demande des économies en développement permet de résorber le déficit créé par la baisse des dépenses des ménages dans les pays développés où les pressions inflationnistes vont probablement s'atténuer en raison de la capacité excédentaire et de la consolidation budgétaire en cours, limitant ainsi les pressions de la demande. Par conséquent, il est peu probable que l'inflation préoccupe outre mesure la plupart des économies en 2011.

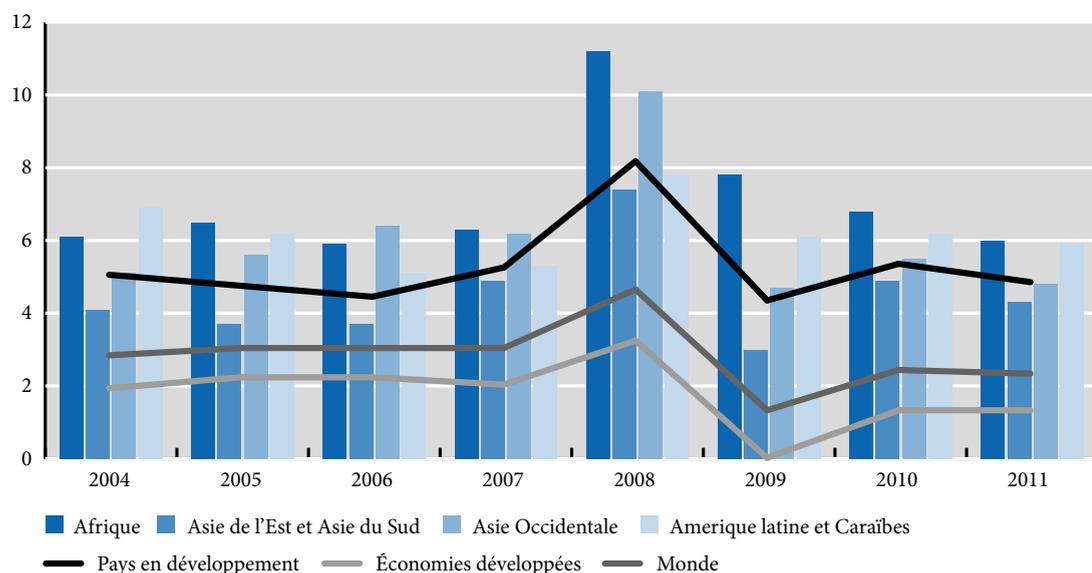
Pour les pays développés, l'inflation s'est régulièrement accélérée, passant de 0,1% en 2009, à 1,4% en 2010 et devrait diminuer et rester à 1,4% en 2011 (Figure 1.3). En raison de la flambée des prix des produits de base, l'inflation globale dans ces économies a également augmenté. L'inflation sous-jacente devrait toutefois rester faible du fait du chômage élevé et de la capacité de production industrielle excédentaire. Compte tenu des perspectives d'inflation modérée et de croissance faible, il est probable que les économies développées maintiennent, pour la plupart, leurs taux d'intérêt à des niveaux proches de zéro, et poursuivent même l'assouplissement quantitatif en 2011.

L'inflation s'est située à 5,4% dans les pays en développement en 2010, contre 4,4% en 2009, mais devrait retomber à 4,9% en 2011 (Figure 1.3). Avec la poursuite d'une politique monétaire souple et une reprise économique relativement rapide, l'inflation constitue une sérieuse menace pour ces économies en 2011. En Chine, l'inflation a augmenté tout au long de 2010, mais reste maîtrisée. En Inde, le taux d'inflation, qui est exprimé par l'indice des prix de gros, était à deux chiffres à partir du troisième trimestre de 2009, poussant la Reserve Bank of India à procéder à une série d'augmentations des taux d'intérêt (OCDE, 2010b).

Dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, le taux d'inflation a atteint 6,2% en 2010 mais devrait reculer pour se situer à 5,9% en 2011 (Figure 1.3). Compte tenu du risque de surchauffe et de la vulnérabilité des bilans, un retrait des politiques de relance budgétaire et monétaire est fort possible pour les économies de cette région.

Bien qu'en baisse, l'inflation en Afrique demeure relativement élevée par rapport à d'autres régions, ce qui s'explique essentiellement par une demande intérieure toujours forte, couplée à la faiblesse de la capacité d'offre. Le taux d'inflation est tombé de 7,8% en 2009 à 6,8% en 2010 et devrait, selon les projections, passer à 6% en 2011 (Figure 1.3).

Figure 1.3
Les taux d'inflation dans les principales régions et économies, 2004-2011



Source: ONU-DESA (2011), estimations pour 2010 et prévisions pour 2011.

Quand les taux d'intérêt sont au plus bas et le système bancaire se redresse, la liquidité pourrait augmenter et menacer ainsi la stabilité des prix. L'un des grands défis qui

se posent pour de nombreuses économies du monde, notamment les pays africains, c'est de déterminer le moment indiqué pour inverser les politiques monétaires souples.

1.4. Un dollar des EU faible et un euro fluctuant sont les faits saillants sur le marché des devises

EN RAISON DU maintien de la politique monétaire souple et des mesures d'assouplissement quantitatif de la Federal Reserve des États-Unis, le dollar a continué de se déprécier en 2010, malgré une appréciation temporaire durant la première moitié de l'année. Avec l'éclatement de la crise de la dette souveraine grecque et irlandaise, les préoccupations suscitées par la viabilité budgétaire ont entraîné une rapide appréciation du dollar par rapport à l'euro. A la fin de mai 2010, l'indice du dollar avait augmenté de près de 15% par rapport à son niveau le plus bas en 2009.

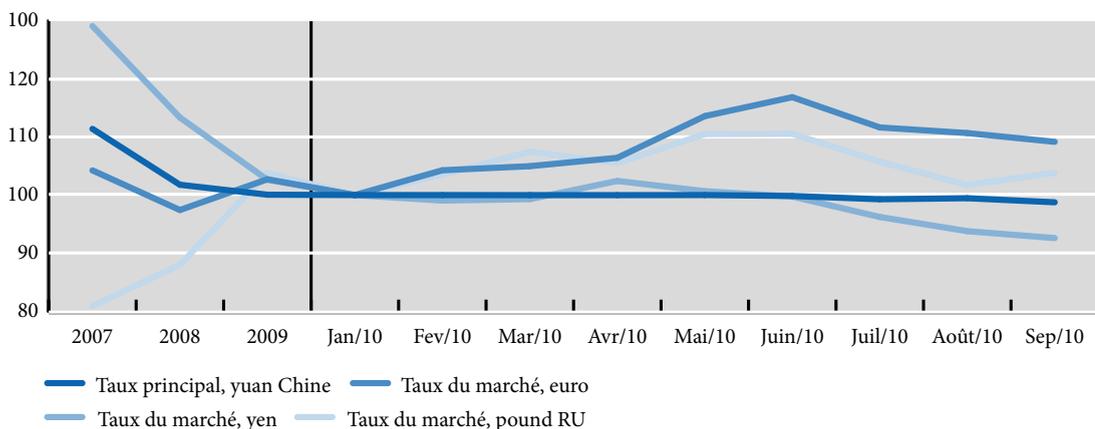
La dépréciation continue du dollar a eu une forte incidence sur la compétitivité économique mondiale. En 2010, le yen japonais s'est considérablement apprécié par rapport au dollar et à l'euro, avec une appréciation nominale de près de 10% par rapport au dollar à la fin de septembre. Les exportations du Japon ont connu une baisse due à

l'appréciation du yen, ce qui a conduit la Banque du Japon à intervenir sur le marché des devises étrangères en septembre 2010. La Chine a subi des pressions de plus en plus fortes de la part des États-Unis et de l'Union européenne pour laisser le yuan s'apprécier également, compte tenu des excédents considérables qu'elle ne cesse d'accumuler à l'égard de ces partenaires commerciaux. A la fin de septembre 2010, la monnaie chinoise s'est appréciée d'environ 1,86% par rapport au dollar des EU et de près de 2,53% par rapport aux droits de tirage spéciaux (DTS).

La dépréciation du dollar a eu principalement pour effet d'entraîner un accroissement nominal des prix des produits de base, ce qui a permis d'améliorer les termes de l'échange dans un bon nombre de pays africains exportateurs de produits de base. Le taux de croissance relativement élevé du continent attire également d'importants flux d'IED.

Figure 1.4

Les tendances sur les marchés de change internationaux (par rapport au dollar des EU, janvier 2010=100)



Source: FMI (2010b). Indices calculés par la CEA

1.5. Les déséquilibres macroéconomiques menacent la stabilité économique mondiale

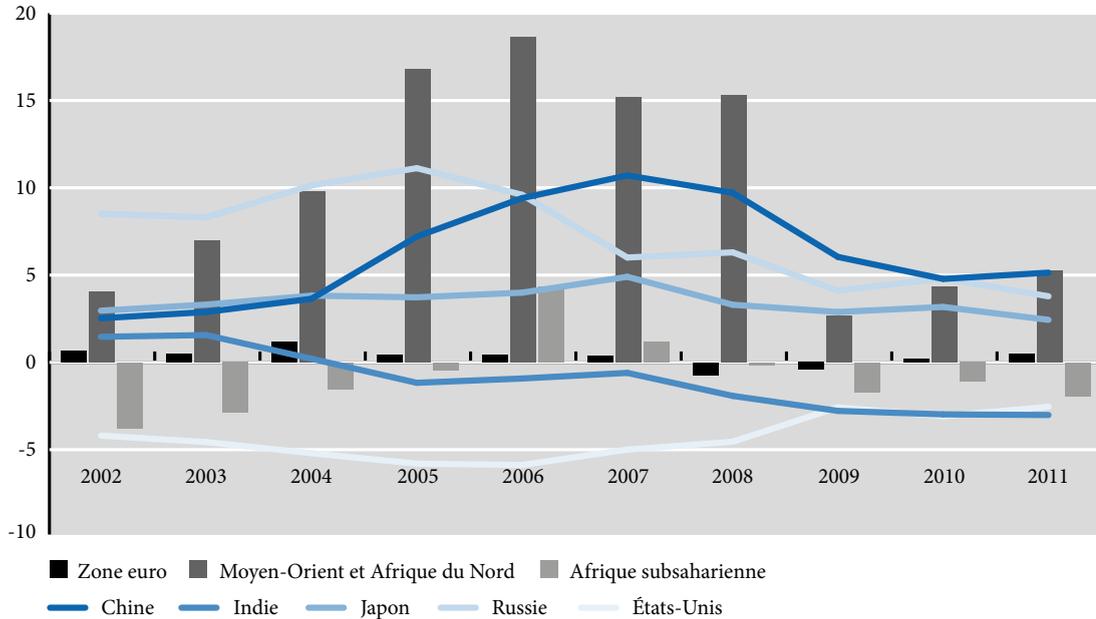
LES ÉCONOMIES DÉVELOPPÉES ont vu leur déficit de la balance commerciale se réduire en 2008 et en 2009, les importations s'étant contractées plus que les exportations. Les déficits du compte courant se sont réduits, passant de 1,2% du PIB en 2008 à 0,3% du PIB en 2009. Les perspectives de reprise étant incertaines, il est probable que le ratio du solde du compte courant par rapport au PIB pour les économies développées, reste relativement stable, avec un déficit de 0,3% en 2010 et de 0,1% en 2011 (FMI, 2010a). Ces prévisions masquent des différences entre ces pays.

Le déficit de la balance commerciale des États-Unis a été de 3,2% en 2010 mais devrait se rétrécir et passer à 2,6% en 2011 (Figure 1.5). Cela traduit en partie la faiblesse des dépenses des ménages. Du fait de l'incertitude économique et de la détérioration de leurs bilans, les ménages aux États-Unis réduisent leurs dépenses, ce qui pourrait avoir pour effet de réduire le déficit commercial.

Le compte courant de la zone euro sera en quasi-équilibre en 2010 et en 2011, la situation variant d'un pays à l'autre. L'Allemagne continue d'afficher un excédent considérable de son compte courant tandis que la Grèce et le Portugal, qui étaient au coeur de la crise de la dette souveraine dans la zone euro, ont enregistré des déficits à presque deux chiffres en 2010. (FMI, 2010a).

Les soldes du compte courant dans les pays émergents et en développement ont été positifs en 2010 et il devrait en être de même en 2011, malgré la forte augmentation des importations, favorisée par les mesures de relance budgétaires. Cela est dû essentiellement aux larges excédents dans certaines économies émergentes et en développement telles que la Chine et les États riches en pétrole du Golfe. La Chine a continué à enregistrer un excédent de son compte courant (4,7 % du PIB) en 2010, qui devrait passer à 5,1 % en 2011, encore que son montant soit modeste par rapport au niveau à deux chiffres enregistré avant la crise économique et financière (Figure 1.5).

Pour ce qui est des comptes courants, la situation a varié selon les pays africains (chapitre 2). On s'attend à ce que les exportateurs de pétrole du continent continuent, pour la plupart à dégager des excédents en 2011, grâce en grande partie au maintien des prix du pétrole à un niveau élevé. En revanche, les pays importateurs de pétrole verront, pour la plupart, leur solde du compte courant se dégrader. La détérioration des situations extérieures entraînera probablement une dépréciation nominale de certaines des monnaies nationales, accentuant de ce fait les pressions inflationnistes.

Figure 1.5**Soldes du compte courant pour certains pays et régions, 2002-2011 (pourcentage du PIB)**

Source: FMI (2010a), estimations pour 2010 et 2011 ; estimation 2009 pour l'Inde.

Les réserves en devises étrangères dans les économies émergentes et en développement ont augmenté d'environ 11,3 % en 2009. Stimulées par la reprise des entrées de capitaux (en dépit de l'élargissement des déficits commerciaux), elles ont continué d'augmenter de 12,3% en 2010. Les réserves totales accumulées par ces pays ont augmenté de 12,3 % en 2010, atteignant plus de 6,2 milliards de dollars. C'est la Chine qui détenait les réserves les plus considérables, représentant environ 43,5 % du stock de toutes les économies émergentes et en développement (FMI, 2010a). Des réserves considérables et un excédent commercial de plusieurs années, conjugués à des politiques de contrôle des changes ont pour effet de déprimer la demande intérieure en Chine et de provoquer des bulles des prix d'actifs, une forte inflation et une baisse des capitaux.

Les réserves de change dans les économies émergentes et en développement ont augmenté de 12,3 % en 2010, dépassant 6,2 milliards de dollars EU

Tableau 1,1**Réserves de change dans certains pays et régions, total et mois d'importations, 2003-2011**

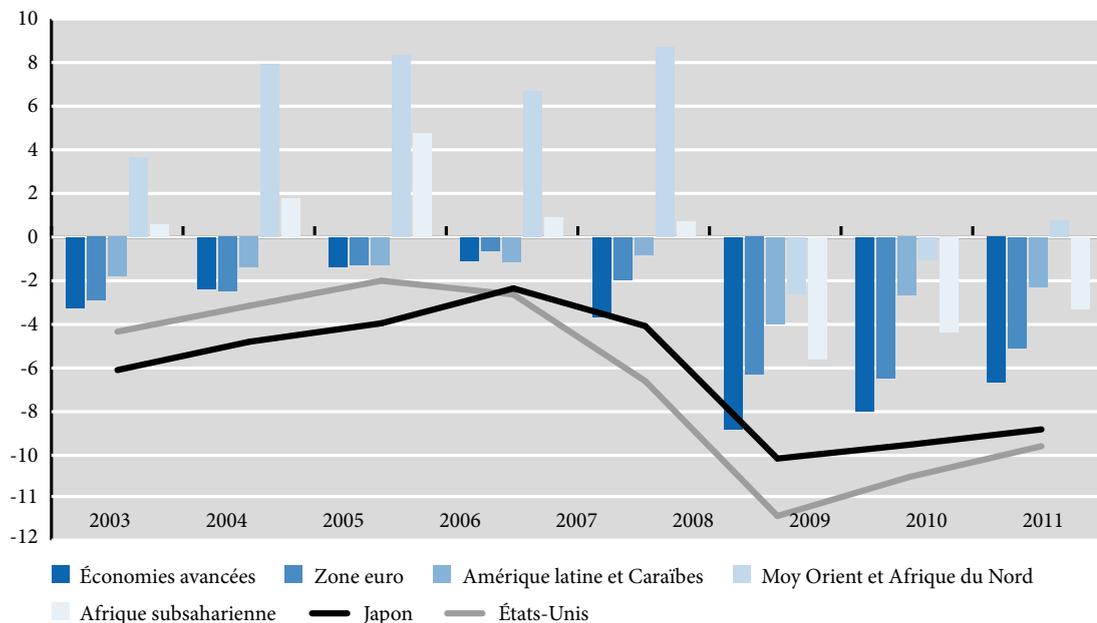
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Réserves de change, milliards \$ EU									
Péninsule arabique et Golfe	86,2	109,0	259,1	364,3	542,8	670,1	632,3	691,3	742,3
Chine	408,2	614,5	821,5	1068,5	1530,3	1949,3	2416,0	2852,4	3227,8
Economies en transition	211,6	289,1	368,3	536,9	764,9	718,2	764,7	883,8	931,1
Inde	98,9	126,6	131,9	170,7	267,0	247,4	265,2	275,4	307,6
Amérique latine	193,0	219,5	254,8	310,5	445,8	496,9	546,5	636,0	673,7
Fédération de Russie	73,2	120,8	175,9	295,6	466,8	411,8	416,6	483,3	519,8
Afrique subsaharienne	31,1	50,9	69,9	99,2	125,7	133,7	132,5	138,3	149,2
Réserves de change (mois d'importations de biens et services)									
Péninsule arabique et Golfe	5,0	4,9	9,5	11,1	12,9	12,4	13,6	14,1	14,1
Chine	11,0	12,2	13,9	15,1	17,8	19,0	26,1	22,8	21,8
Economies en transition	5,5	5,7	6,2	7,3	8,0	6,2	9,4	9,3	9,0
Inde	13,2	11,9	9,0	9,4	11,8	8,0	10,0	8,2	8,0
Amérique latine	5,8	5,5	5,4	5,5	6,7	6,1	8,7	8,0	7,7
Fédération de Russie	8,9	11,4	13,3	17,4	20,4	13,9	20,8	19,1	19,0
Afrique subsaharienne	3,5	4,6	5,1	6,2	6,3	5,4	6,5	5,7	5,7

Source: EIU (2010c), estimations pour 2003-2010 et prévisions pour 2011.

L'emprunt net des économies développées devrait diminuer et se situer à 6,7 % du PIB en 2011

partie à l'augmentation des dépenses budgétaires pour faire face à la crise financière et à la baisse des recettes fiscales entraînée par la récession. Après avoir plus que doublé, passant de 3,6% à 8,8% du PIB en 2009, le déficit public des économies développées se situera, selon les projections, à 8 % et à 6,7 % du PIB en 2010 et en 2011 respectivement. En chiffres absolus, parmi les pays développés, ce sont les États-Unis qui détiennent la dette la plus importante, la dette brute représentant 92,7 % du PIB en 2010 (FMI, 2010a).

La situation budgétaire des économies développées s'est fortement détériorée en 2009, ce qui était dû en grande

Figure 1.6**Soldes budgétaires des gouvernements centraux pour certaines régions et économies, 2004-2011 (pourcentage du PIB)**

Source : FMI (2010a), estimations pour le Japon 2008-2011 et les États-Unis 2009-2011

En 2010, les économies de la zone euro ont traversé une grave crise de la dette souveraine et des préoccupations au sujet de la viabilité budgétaire ont pratiquement provoqué un effondrement de l'euro. Il a fallu des plans de relance budgétaire de grande ampleur pour sauver les institutions financières en difficulté et contrebalancer les effets de la récession. A mesure que les dépenses publiques s'accroissaient, les soldes budgétaires se détérioraient dans un bon nombre de pays européens et leurs notations de la dette ont été revues à la baisse, ce qui a eu pour effet d'augmenter les taux d'intérêt demandés sur les nouveaux bons du Trésor émis par ces pays. L'intervention du Fonds monétaire international (FMI), de l'UE et de la Banque centrale européenne (BCE) a permis de calmer temporairement la situation. Il subsiste néanmoins le risque qu'une

autre crise de la dette éclate en Europe et dans d'autres pays développés à moins qu'ils remettent leurs finances publiques sur des trajectoires viables.

Les économies africaines ont compté essentiellement sur les recettes fiscales et les produits de l'aide publique au développement (APD) pour financer les dépenses publiques. Une reprise modeste de l'économie mondiale, conjuguée à la consolidation dans les pays donateurs, peut avoir pour effet de limiter les dépenses publiques en Afrique, ce qui amènerait à suspendre un bon nombre de projets de développement des infrastructures et compromettrait les efforts entrepris en matière de développement social sur le continent.

1.6. Les cours mondiaux des produits de base rebondissent et la volatilité devient plus forte

LES COURS MONDIAUX des produits de base ont généralement progressé au cours des dix dernières années, en dépit d'une baisse importante survenue durant la récente crise économique. Cette tendance à la hausse des prix était

largement due à l'accroissement de la demande émanant des pays émergents et en développement à croissance rapide. Durant la crise, le recul de la demande venant des pays développés a fait chuter l'indice des prix des produits

*Les fortes augmentations
des prix des céréales,
observées après juillet 2010,
ont entraîné un déficit du
compte courant des pays
africains importateurs
de céréales*

de base de 56% par rapport à son niveau le plus élevé

Pétrole brut

En 2010, le prix du pétrole brut a continué de se redresser fortement, après s'être effondré durant la crise financière mondiale. A la fin d'octobre 2010, l'indice du prix du pétrole brut a augmenté de 91,8% par rapport au bas niveau atteint en 2009 (FMI, 2010c).

Une analyse fondamentale de l'offre et de la demande de pétrole explique la forte hausse des prix en 2010. La demande mondiale de pétrole est estimée avoir augmenté de 2,2% en 2010. La demande des économies développées est restée presque la même qu'en 2009, ayant augmenté selon les estimations de 0,4%, tandis que celle des pays émergents et en développement, notamment la Chine, a rapidement augmenté. En 2010, la demande de pétrole de la Chine représentait 10,5% de la demande mondiale totale et n'était dépassée que par celle des États-Unis, qui était de 23,3%. Durant le dernier trimestre de 2009 et le premier trimestre de 2010, la demande de pétrole de la Chine a augmenté à un taux atteignant les deux chiffres, en raison du développement phénoménal de la construction d'infrastructures et de la hausse de la demande intérieure de véhicules (FMI, 2010a).

Aliments et boissons

Comparé à d'autres indices de produits de base, l'indice des prix des produits alimentaires et des boissons n'a pas connu beaucoup de fluctuations en 2010. A la fin

atteint en juillet 2008. Les indices des prix des produits de base ont commencé à rebondir en février 2009. A la fin de septembre 2010, l'indice s'était redressé de près de 53% par rapport à son niveau le plus bas atteint en 2009 (Figure 1.7). Il a toutefois légèrement baissé d'avril à juin 2010 durant la crise de la dette souveraine dans la zone euro.

Les prix des produits de base ont, pour la plupart, augmenté en 2010, mais les variations et la sensibilité aux chocs économiques ont été différentes selon les produits. Les prix des produits alimentaires ont été les plus stables, tandis que ceux des métaux ont connu les plus fortes fluctuations, suivis par ceux de l'énergie. Les fluctuations des cours du pétrole sont très étroitement liées aux prix d'autres produits de base.

Du côté de l'offre, la production de pétrole devrait approcher sa capacité maximale, ne permettant que des augmentations limitées de l'offre. Dans l'ensemble, les prix du pétrole devraient connaître une augmentation régulière en 2011, favorisée par la hausse rapide de la demande des pays émergents et en développement et la demande relativement stable des pays développés. Les opérations sur les fonds spéculatifs pourraient cependant contribuer à une plus forte volatilité du prix du pétrole.

L'Afrique détient presque 10% des réserves mondiales de pétrole dans le monde et attire de plus en plus d'investissements dans le secteur de la production pétrolière. En 2009, les investissements ont augmenté de 4% tandis que d'autres marchés du pétrole ont enregistré des baisses importantes. Le pétrole africain couvre un cinquième environ des importations de pétrole des États-Unis et un tiers des importations chinoises (Afrique Avenir 2010). Avec l'augmentation régulière des prix du pétrole, les pays africains exportateurs de pétrole devraient connaître une reprise économique vigoureuse et soutenue en 2011.

de septembre 2010, l'indice des prix des produits alimentaires et des boissons avait augmenté d'environ 30% par rapport à son bas niveau de 2008. Durant les deux

premiers trimestres de 2010, l'indice n'a connu que de légères fluctuations en raison de la tourmente sur les marchés financiers qui a accompagné la crise de la dette souveraine dans la zone euro. L'indice augmente fortement depuis juin 2010, ce qui reflète l'augmentation des prix du blé. De fait, le prix du blé augmente depuis la fin du deuxième trimestre de 2010, en raison des chocs climatiques défavorables qui ont frappé les principaux pays et régions producteurs de blé, notamment la Russie, l'Ukraine et certaines parties de l'Amérique du Nord.

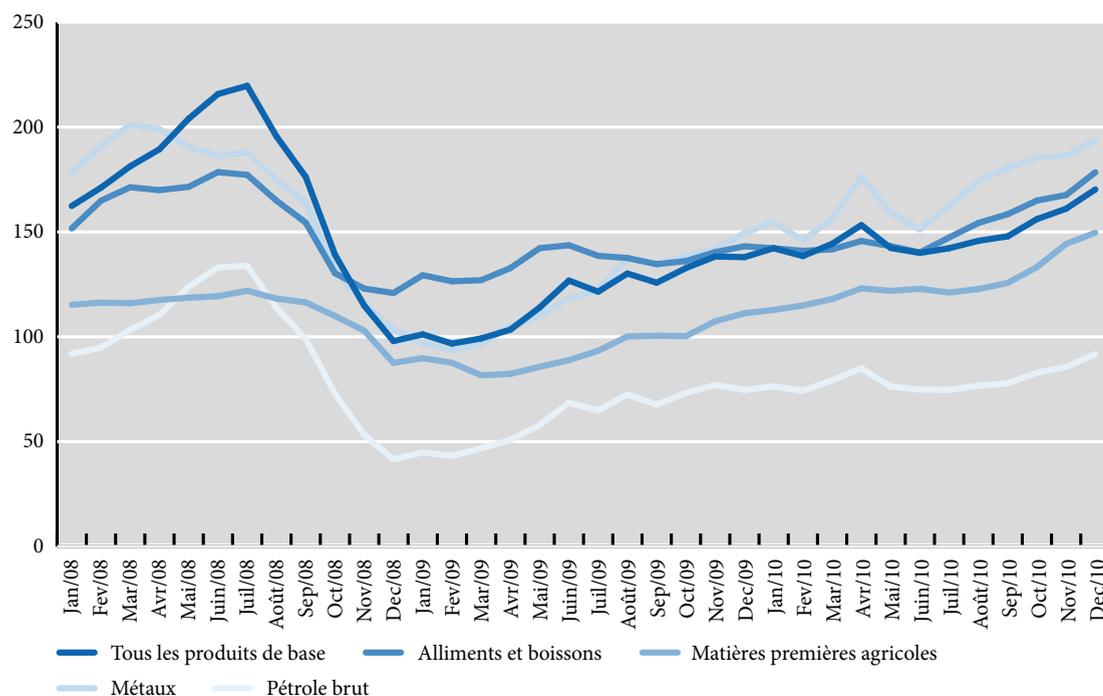
Malgré les changements intervenus dans l'économie mondiale, les prix des produits alimentaires et des boissons sont demeurés relativement stables en 2009 et en 2010, en raison des caractéristiques particulières de l'offre et

de la demande des produits alimentaires et des boissons. Etant des produits de première nécessité, leur demande est généralement inélastique. La production des produits alimentaires et des boissons augmente cependant régulièrement ces dernières années. Avec l'augmentation de la demande et des coûts de l'énergie, les prix des produits alimentaires et des boissons pourraient augmenter en 2011.

Les fortes augmentations des prix des céréales qui ont été observées depuis juillet 2010, ont entraîné un déficit du compte courant des pays africains importateurs de céréales. La hausse des prix des céréales a également eu des conséquences graves sur les efforts entrepris dans certains pays du continent pour éliminer la faim.

Figure 1.7

Indices des prix des produits de base, janvier 2008-septembre 2010 (2005=100, dollar)



Source: FMI (2010a).

Matières premières agricoles, minéraux, minerais et métaux

L'indice des prix des matières premières agricoles a poursuivi en 2010 sa tendance à une hausse modérée, augmentant d'environ 34,5% à partir du début de l'année jusqu'en décembre 2010. Les prix du coton ont continué à augmenter en 2010, subissant quelques fluctuations : une légère baisse en juin, suivie d'une forte augmentation de plus de 24% jusqu'en septembre. Les prix du caoutchouc ont augmenté durant le premier trimestre de 2010, diminué progressivement pendant le deuxième trimestre et augmenté par la suite au cours du troisième trimestre mais n'ont pas repris tout le terrain perdu.

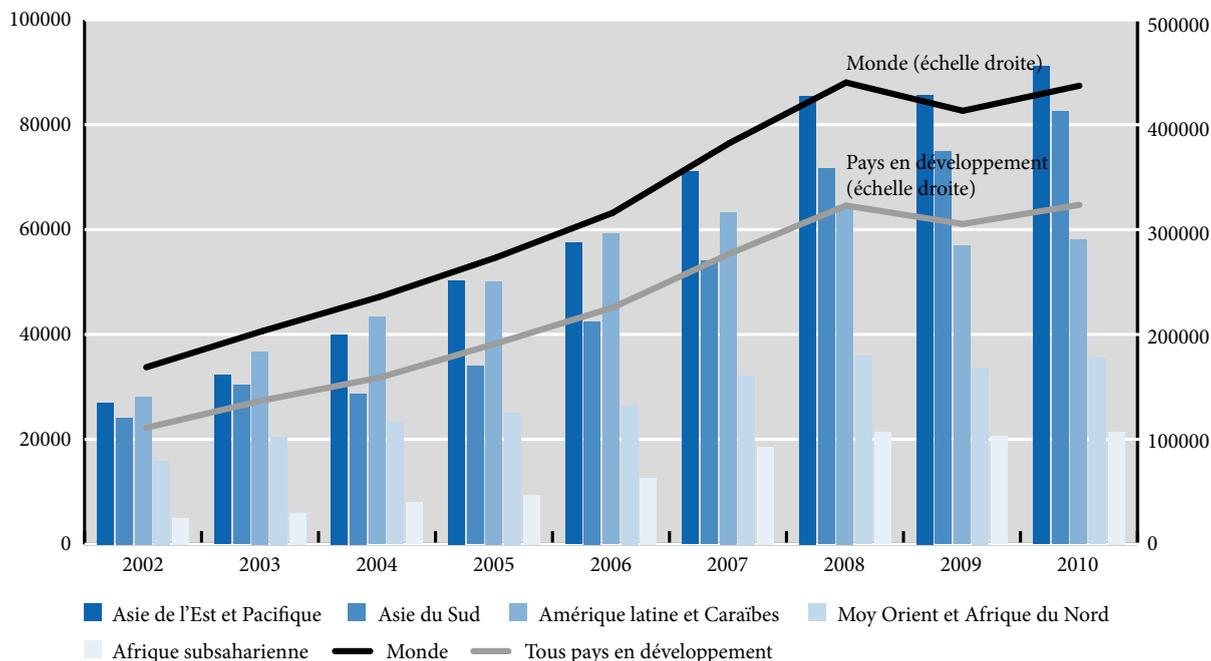
Les prix des métaux ont augmenté en 2010, subissant quelques fluctuations. C'est au cours du deuxième trimestre que les fluctuations ont été les plus fortes, les prix ayant baissé de plus de 15% du fait en partie de la crise de la dette souveraine dans la zone euro. S'agissant des prix de métaux spécifiques, les indices des prix de l'aluminium, du cuivre, du plomb et du zinc étaient étroitement liés les uns aux autres durant les trois premiers trimestres de 2010. Ils ont eux aussi, tous été sérieusement touchés par la crise de la dette survenue dans la zone euro et ont par la suite maintenu une tendance à la hausse.

1.7. Les envois de fonds et les flux d'investissement étranger direct commencent à reprendre

Envois de fonds

L'IED - source importante de flux de capitaux internationaux, a connu d'importantes baisses durant la crise

LES FLUX D'ENVOIS de fonds ne représentent qu'une infime portion du total des flux mondiaux de capitaux privés. Or, pour bon nombre de pays, les envois de fonds constituent une source importante d'apports de ressources qui influent fortement sur l'évolution du compte courant. On estime que les envois de fonds dans le monde ont atteint 416 milliards de dollars en 2009, ce qui représente une baisse de 6,1% par rapport à 2008. Les flux se sont quelque peu redressés en 2010, enregistrant une augmentation de 5,8%. Cette tendance devrait se poursuivre en 2011, avec une croissance de 5,4%. Ces taux de croissance ne sauraient cependant être comparés avec les taux à deux chiffres observés avant la crise financière mondiale (Figure 1.8)

Figure 1.8**Flux d'envois de fonds par principales régions bénéficiaires, 2002-2010 (milliards de dollars)**

Source : Banque mondiale (2010), estimations pour 2010

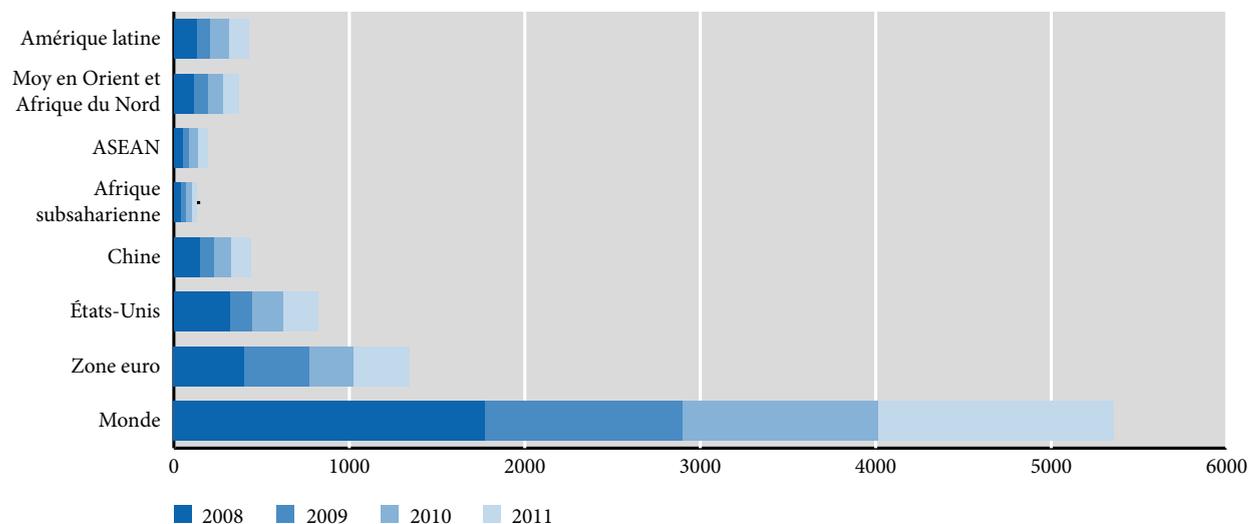
Le niveau absolu des envois de fonds vers les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes en 2010, devrait approcher son niveau de 2009, se redresser et retrouver en 2011 les niveaux d'avant la crise. Les flux des envois de fonds vers l'Asie de l'Est et le Pacifique ont, selon les estimations, fortement augmenté en 2010, ayant enregistré un taux de croissance de 6,4 % (Figure 1.8). Ici encore, ce taux était très en deçà des taux enregistrés avant la récente crise économique et financière.

Investissement étranger direct

L'investissement étranger direct (IED) -source majeure de flux de capitaux internationaux- a connu des baisses assez brutales durant la crise. Les flux mondiaux d'IED ont baissé de 36,7% et atteint le montant de 1122 milliards de dollars en 2009 (figure 1.9). Avec la diminution des rendements sur les investissements, les entrées d'IED

Le flux des envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne n'a pas baissé autant qu'on s'y attendait et est resté en 2009 au même niveau qu'en 2008. On estime toutefois que la croissance des flux d'envois de fonds vers l'Afrique ne sera, au cours de la période 2010-2011 que de 4,5%, ce qui est très inférieur au taux de croissance d'avant la crise (Banque mondiale, 2010).

dans les pays développés ont baissé de 44% cette année-là. Les apports aux pays en développement ont également connu une baisse de 24%, due à l'aversion mondiale pour le risque et aux besoins de rendements plus élevés sur les investissements (CNUCED, 2010).

Figure 1.9**Entrées d'IED par région et pour certaines économies, 2008-2011 (milliards de dollars)**

Source: EIU (2010c), prévisions pour 2010 et 2011.

L'indice trimestriel des flux mondiaux d'IED de la CNUCED pour le premier trimestre de 2010, a légèrement baissé par rapport à celui de la seconde moitié de 2009. Il a fortement chuté au cours du deuxième trimestre de 2010, ce qui laisse penser que l'IED mondial a stagné et a été sensible aux chocs économiques tels que la crise dans la zone euro. Selon les dernières estimations, les entrées mondiales d'IED n'ont dépassé, pendant toute l'année, que très légèrement celles de 2009, même si elles n'ont représenté que la moitié environ du niveau record atteint en 2007 (CNUCED, 2011).

Dans un tel contexte, le type et la nature de l'IED mondial évoluent. En 2009, les entrées d'IED dans les économies en développement et en transition ont représenté plus de la moitié de l'IED total mondial, soit le montant le plus élevé de tous les temps. Cet accroissement traduisait l'amélioration du climat d'investissement dans les économies et des rendements attendus plus élevés que ceux attendus dans les économies développées. En outre, une part accrue de l'IED est allée au secteur des services et aux produits primaires plutôt qu'au secteur manufacturier traditionnel. Cette évolution reflétait des perspectives de croissance mondiale faible et des attentes de forte inflation.

Aide publique au développement

L'APD constitue une importante source de financement du développement pour les pays à faible revenu. Malgré les

Malgré les effets adverses de la crise mondiale sur les économies des pays donateurs, l'APD aux pays en développement a poursuivi sa tendance à la hausse

effets défavorables de la crise mondiale sur les économies des pays donateurs, l'APD vers les pays en développement a maintenu sa tendance à la hausse, passant de 126,7 milliards de dollars en 2008 à 127,5 milliards de dollars en 2009 (chapitre 3). De fait, les flux nominaux d'APD vers les pays africains ont atteint un pic record, se situant à 47,6 milliards de dollars en 2009 et sont estimés avoir augmenté de 4% en 2010. En termes absolus, l'Afrique est en tête des pays en développement qui ont bénéficié de l'APD dans la période ayant suivi la crise. Cela dénotait l'attachement et le soutien à long terme de la communauté mondiale au développement et au bien-être du continent.

1.8. La quête d'une réforme de l'architecture financière internationale

LA STRUCTURE FINANCIÈRE mondiale a subi plusieurs changements au cours des 20 dernières années, qui ont porté sur diverses questions, à mesure que la communauté internationale cherchait à appliquer les enseignements tirés des nombreuses crises qu'il y a eu dans le monde, telles que la crise mexicaine de 1995, la crise asiatique de 1997, la crise russe de 1998, les crises brésilienne et équatorienne de 1999 et les crises turque et argentine de 2001 - 2002.

Après la récente crise mondiale, l'architecture financière internationale a fait l'objet de nouvelles attaques et de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer sa réforme. Il importe d'urgence que les responsables examinent les changements à apporter aux politiques et structures des institutions financières internationales et de recenser les principaux problèmes et défis qui se posent au système des paiements internationaux. Ces préoccupations ont été exprimées lors des sommets du Groupe des Vingt (G20) (Londres, avril 2009; Pittsburgh, septembre 2009, Toronto, juin 2010 et Séoul, novembre 2010). Afin de réformer l'architecture financière internationale, le G20 a cherché à coordonner les actions politiques à entreprendre, en se penchant sur le besoin immédiat d'assurer la reprise à la suite de la crise.

En plus de cela, sous les auspices de l'ONU, une commission d'experts, présidée par Joseph Stiglitz, a été créée afin de présenter des avis sur la nature des réformes à opérer dans les systèmes monétaire et financier internationaux. De nombreuses rencontres ont également eu lieu au sein de la société civile mondiale sur les initiatives visant à redéfinir l'ordre financier et économique international (Stiglitz et al 2010).

À la suite de ces événements, diverses propositions ont été faites portant sur l'examen des déséquilibres mondiaux et l'accumulation des réserves ; la redéfinition du rôle du dollar des États-Unis en tant que monnaie de réserve ; la nécessité d'établir un lien entre les régimes de taux de change et les crises financières ; le renforcement de la supervision et de la régulation du système financier international ; et une meilleure gouvernance des institutions financières internationales.

Les problèmes auxquels se heurte l'Afrique dans le cadre de l'architecture financière mondiale actuelle, tiennent essentiellement au fait qu'elle n'a pas de voix au chapitre et n'est pas effectivement représentée dans les organes de décision. L'Afrique du Sud étant le seul pays du continent siégeant au G20, la plupart des pays africains se soucient d'être mieux représentés au sein du groupe, compte tenu notamment des réalités socio-économiques diverses du continent. Cette préoccupation a, en partie été prise en considération dans la Déclaration du G20 de Séoul (2010) qui a appelé à opérer davantage de réformes d'ici à janvier 2013 « visant à accroître la participation et la représentation des pays à économie de marchés émergents et en développement, notamment des plus pauvres ». Les ministres des finances et les gouverneurs de banque centrale sont exhortés à « continuer à suivre toutes les questions liées à la réforme de la gouvernance à la Banque mondiale et au FMI qui demeurent pendantes ».

La Déclaration de Séoul met en exergue un certain nombre d'instruments ayant pour objet d'aider les pays à faire face à la volatilité financière et aux inversions soudaines des flux de capitaux. Le G20 se félicite de la création d'une nouvelle ligne de crédit de précaution du FMI pour fournir des prêts aux pays qui font face à des difficultés potentielles de balance des paiements, ainsi que de l'amélioration de la coopération entre le FMI et les arrangements de financement régionaux. Elle souligne également le rôle accru du FMI pour ce qui est d'anticiper les risques financiers systémiques, notamment sa récente décision de faire «

Les défis posés à l'Afrique par la structure financière mondiale actuelle tiennent essentiellement à son manque de représentation efficace dans les organes de décision

Dans l'immédiat, les pays africains devraient tenir le G20 responsable de la mise en oeuvre intégrale des engagements pris dans trois domaines lors des sommets du G 20 en 2009

des évaluations de stabilité financière menées en vertu du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF), un élément régulier et obligatoire des consultations menées au titre de l'article IV pour les membres disposant de secteurs financiers systématiquement importants ».

Comme le débat sur la réforme de l'architecture financière internationale se poursuit, les pays africains devraient rapidement se positionner afin d'avoir une meilleure compréhension du processus de réforme et des possibilités qui s'offrent. Parallèlement, les pays africains devront opérer leurs propres réformes structurelles pour examiner les déficiences de leurs systèmes financiers et améliorer l'intégration financière de l'Afrique, tant au niveau sous-régional que régional. De telles réformes demandent des ressources financières considérables mais ce financement extérieur supplémentaire est loin de se matérialiser quantitativement et qualitativement. Cela est dû en partie au fait, qu'après la crise mondiale, les pays développés eux-mêmes font face à des défis économiques considérables et se soucient essentiellement de la réduction de leurs déficits budgétaires. Ceci étant, ce serait être trop optimiste que d'attendre des gouvernements des pays développés qu'ils couvrent les besoins de financement de l'Afrique. C'est là une occasion pour l'Afrique de réduire sa dépendance à l'égard de l'aide pour le développement.

Dans l'immédiat, les pays africains devraient tenir le G20 responsable de la mise en oeuvre intégrale des engagements qu'il a pris dans trois domaines lors des sommets tenus en 2009. Premièrement, s'agissant de l'augmentation des ressources provenant des institutions financières internationales, ils

devraient assurer le suivi de la mise en oeuvre rapide de l'engagement pris d'accroître de 100 milliards de dollars, les prêts aux banques de développement multilatérales, assorti d'un engagement de porter ce montant à 300 milliards de dollars au cours des trois prochaines années ; ils devraient également veiller à la mise en oeuvre rapide de l'examen par le FMI du cadre restrictif de la viabilité de la dette, adopté par le FMI et la Banque mondiale. Ils doivent également demander des éclaircissements sur les modalités d'accès aux 50 milliards de dollars réservés aux pays à faible revenu lors du Sommet de Londres de 2009.

Deuxièmement, concernant le renforcement de la régulation et de la surveillance financières, du fait que le processus politique menant à Bâle II et à Bâle III a largement exclu les contributions des pays en développement, l'Afrique a besoin de se faire entendre, étant donné que les modalités de mise en oeuvre du cadre de Bâle II sur les fonds propres et d'autres réglementations prudentielles, sont mises sous forme finale en vue de leur application. Il est également nécessaire qu'elle place la question de l'accès des ménages pauvres et des PME aux services financiers comme prioritaire et elle devrait, par conséquent, être représentée au sein du groupe d'experts sur l'inclusion financière envisagé par le G20.

Troisièmement, concernant le refus du protectionnisme et la promotion du commerce et de l'investissement mondiaux, bien que le montant additionnel substantiel (d'au moins 250 milliards de dollars) soit le bienvenu, l'Afrique devrait insister pour que les sources des fonds soient précisées et que la décision soit rapidement appliquée.

Pour beaucoup de pays africains, il s'agit, dans le domaine du commerce, d'avoir un plus grand accès aux marchés. Ils peuvent atteindre cet objectif en continuant notamment d'exiger l'assouplissement des critères de règles d'origine, l'abaissement des barrières non tarifaires et la poursuite des initiatives en matière d'aide pour le commerce. Les pays africains ont, en général, besoin de se prononcer sur leurs grandes priorités en ce qui concerne les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour pouvoir faire avancer leurs principaux intérêts. Ils devraient continuer à faire pression sur les pays développés afin qu'ils ouvrent leurs marchés au commerce et honorent la promesse qu'ils ont faite de faire du Cycle de Doha, le « cycle du développement ».

1.9. Conclusions

L'ÉCONOMIE MONDIALE AVAIT déjà commencé à se redresser en 2010, suite à la récession mondiale la plus grave qu'elle ait connue depuis la seconde guerre mondiale. Cette reprise est toutefois hypothéquée du fait de risques baissiers et d'incertitudes. Les économies se redressent mais beaucoup plus lentement qu'on s'y attendait.

Les économies développées ont eu à faire face en 2010 à une demande intérieure chroniquement faible et à des taux de chômage élevés. La stabilité de l'euro a été mise à rude épreuve du fait d'importants déficits budgétaires insoutenables, dus essentiellement à des plans de sauvetage de grande envergure. Les mesures d'austérité mises en place dans le but de rendre les déficits budgétaires gérables ont créé une demande intérieure limitée, assombrissant ainsi les perspectives d'une reprise économique complète des pays de la zone euro et de l'économie mondiale.

Les économies en développement et émergentes se sont fortement redressées mais devraient, selon les projections, afficher un taux de croissance modeste en 2011. L'augmentation de la liquidité mondiale a créé des bulles des prix d'actifs, ce qui a accentué les pressions inflationnistes dans ces pays. Réagissant à cette situation, des économies émergentes telles que l'Inde, la Chine et le Brésil durcissent ou devraient durcir leurs politiques monétaires souples.

Les principales économies mondiales ont, en plus des mesures économiques adoptées, inscrit une réforme de l'architecture financière internationale, à l'ordre du jour de

la réunion du G20 à Séoul. La raison en était la distorsion de l'architecture financière internationale qui a, parmi les nombreuses explications trouvées à la crise mondiale, été celle qui a fait l'objet des plus vives critiques.

La grave récession économique qui a suivi la crise mondiale, a présenté aux économies africaines des défis et des opportunités tant sur le plan de la croissance économique que sur celui du développement. La flambée des prix internationaux s'est avérée bénéfique pour les pays africains exportateurs de pétrole et de produits de base, mais ceux-ci doivent prendre des mesures effectives pour faire face aux risques de fluctuations des prix. Ils pourraient notamment adopter des mesures à court terme visant à améliorer la gestion des recettes provenant des produits de base ainsi que des mesures à moyen et à long termes destinées à diversifier la base économique.

Les entrées d'IED dans le continent ont baissé durant la période qui a suivi la crise, mais ont augmenté dans l'industrie extractive, stimulées par des perspectives de rendements plus élevés. Pour exploiter pleinement le potentiel qu'offrent l'IED et d'autres ressources financières, il importe que les économies africaines canalisent ces entrées vers les secteurs de l'infrastructure et de la manufacture. Les gouvernements africains doivent jouer un rôle actif pour orienter l'activité de développement afin de faire en sorte que la transformation économique soit un moyen de réaliser une croissance forte, durable et partagée.

Bibliographie

Afrique Avenir, 2010. Essor de la production pétrolière africaine, Site web d'Afrique Avenir, 23 juin, 2010.

Banque mondiale, 2010. Outlook for Remittance Flows 2011-12: Migration and Development Brief No 13, Washington D.C., 8 novembre

Bureau of Economic Analysis, 2011. News release, U.S. Department of Commerce, 28 janvier

CNUCED, 2010a. Base de données UNCTADSTAT, octobre.

_____, 2010b. Rapport sur l'investissement dans le monde 2010, Genève, juin.

_____, 2011. UNCTAD Global Investment Trends Monitor No. 5, Genève, 17 janvier

EIU, 2010a. Global Outlook, Londres, octobre.

Les économies en développement et émergentes se sont fortement redressées mais devraient afficher des taux de croissance plus faibles en 2011

- _____, 2010b. Global Forecasting Service, 13 octobre.
- _____, 2010c. EIU Base de données en ligne sur les pays, octobre
- _____, 2010d. EIU ViewsWire, 13 octobre
- Eurostat, 2010. Newsrelease, Euroindicators, 6 octobre.
- FMI, 2010a. Perspectives économiques mondiales, Washington D.C., octobre.
- _____, 2010b. International Financial Statistics, base de données en ligne, octobre.
- _____, 2010c. IMF Primary Commodity Prices, Base de données en ligne octobre.
- Japan SNA Statistics, 2010
- Japan SNA Statistics, 2011. Estimations trimestrielles du PIB, septembre.
- OCDE, 2010a. Base de données en ligne, octobre.
- _____, 2010b. What is the economic outlook for OECD countries? 9 septembre.
- OIT, 2010. Tendances mondiales de l'emploi, Genève, janvier.
- ONU-DESA, 2011. 2010b. Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2011, New York, janvier.
- Stiglitz, J. et les membres d'une commission des Nations Unies, 2010. The Stiglitz Report : Reforming the International Monetary and Financial Systems in the Wake of the Global Crisis. The New Press. New York, États-Unis d'Amérique

Conditions économiques et sociales en Afrique en 2010 et perspectives pour 2011

2 CHAPITRE

L'AFRIQUE A CONSOLIDÉ la reprise économique amorcée après la crise financière et économique mondiale, enregistrant un taux de croissance du PIB de 4,7% en 2010 contre 2,3% en 2009. Le PIB réel par habitant a également augmenté de 2,4% en 2010 pour l'ensemble du continent. Les perspectives de croissance restent favorables, malgré les risques baissiers, et l'Afrique devrait afficher un taux de croissance de 5 % en 2011.

La reprise a été tirée par divers facteurs, dont notamment le rebond de la demande d'exportations et des prix des produits de base ; l'augmentation des flux d'IED dans les industries extractives ainsi que de l'aide ; le retour des touristes ; l'accroissement de l'investissement dans l'infrastructure associé aux politiques anticycliques adoptées par de nombreux pays africains, la reprise de l'activité dans le secteur des services, spécialement dans les télécommunications et l'augmentation de la demande de consommation, ainsi que les bonnes récoltes dans certaines régions. La reprise en cours se caractérise par sa rapidité et sa vigueur.

Les pays africains importateurs et exportateurs de pétrole ont montré des signes vigoureux de reprise, mais la croissance a été inégale selon les régions et les pays. S'il existe des variations notables entre pays, les taux d'inflation demeurent néanmoins faibles en Afrique et la politique monétaire a généralement été accommodante ou neutre. Les déficits budgétaires se sont creusés en raison de politiques budgétaires expansionnistes poussant certains pays à durcir la politique budgétaire et à consolider leurs budgets. Dans l'ensemble, les déficits du compte courant de

l'Afrique se sont cependant légèrement élargis en 2010, ce qui était dû en partie à la forte croissance des importations, favorisée par de hardis programmes d'investissements publics, à l'augmentation de la demande privée et à la hausse des prix du pétrole et de l'énergie.

Le chômage en Afrique demeure élevé et le rebond économique du continent ne s'est pas encore traduit par une réduction significative du chômage, notamment chez les jeunes et les groupes vulnérables. La famine s'est également aggravée en 2010 en raison essentiellement de la hausse des prix des produits alimentaires et de la diminution des subventions.¹ Le taux de chômage élevé et la hausse des prix des produits alimentaires ont provoqué des troubles politiques et sociaux dans certains pays africains tels que l'Algérie, l'Égypte, la Jamahiriya arabe libyenne et la Tunisie. Le faible taux d'emploi et les maigres résultats sociaux

L'Afrique a consolidé la reprise qui a commencé après la crise économique et financière mondiale, la croissance du PIB passant de 2,3 % en 2009 à 4,7 % en 2010

de la croissance de l'Afrique s'expliquent par l'absence d'une diversification économique significative et par la dépendance toujours forte du continent à l'égard de la production et des exportations de produits de base. Cette situation n'en souligne que davantage les défis énormes à relever, à savoir accélérer la croissance et promouvoir la transformation économique afin que l'Afrique réalise ses objectifs de développement social.

La reprise économique de nombreux pays africains est survenue à un moment où, dans tout le continent on s'intéresse à nouveau au rôle de l'État dans le développement, comme

l'atteste le retour de la planification du développement et des politiques macroéconomiques anticycliques dans bon nombre de pays africains. Dans la plupart des plans de développement nationaux en Afrique, un rôle central est confié à l'État pour éliminer les contraintes à la croissance, mettre en place des capacités de production et orienter l'investissement privé, aussi bien intérieur qu'étranger vers des activités de nature à accélérer la transformation économique structurelle et le développement social. Pour s'assurer que les politiques et programmes définis dans ces plans sont appliqués, des efforts ont été faits pour assortir la planification de budgets suffisants dans les cadres des dépenses à moyen terme.

2.1. Performance économique en 2010

IL Y A eu une reprise de l'activité économique dans toute l'Afrique en 2010. Si les économies ont, pour la plupart, retrouvé une bonne partie du dynamisme perdu en 2009,

le rythme de la reprise a été inégal selon la structure économique des pays et sous-régions.

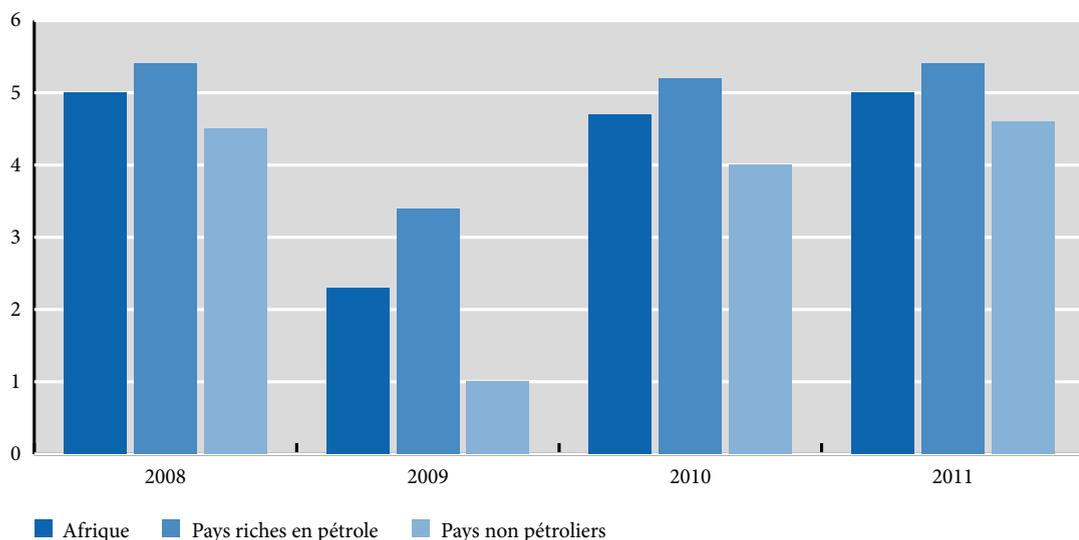
La croissance a été inégale selon les pays.....

Les pays exportateurs de pétrole (5,2 %) ont connu une expansion plus forte que les pays importateurs de pétrole

(4 %) (Figure 2.1), maintenant la tendance observée au cours de la dernière décennie.

Figure 2.1

Croissance en Afrique, pays exportateurs de pétrole et pays importateurs de pétrole, 2009 - 2010 (en pourcentage)



Source: Calculs de la CEA d'après les bases de données de la CEA et de ONU-DESA, novembre 2010.

Ce qui caractérise la croissance des pays exportateurs de pétrole, est la place de plus en plus grande prise par leur

secteur non pétrolier, dont la part dans la croissance du PIB s'est accrue de façon soutenue au cours des dernières années.

La vigueur de leur secteur non pétrolier reflète les efforts que ces pays déploient pour restructurer leur économie.

La croissance de l'Afrique a bénéficié pour une bonne part, de l'augmentation de la demande des produits de base, émanant en particulier d'économies émergentes telles que l'Inde et la Chine et de la hausse des cours des produits de base (chapitre 1). Si les recettes tirées des produits de base constituent toujours plus de 50 % des sources de croissance en Afrique, il existe cependant d'autres facteurs de croissance dont l'importance varie selon les pays. Ce sont notamment l'augmentation des flux d'IED dans les industries extractives, l'APD et les allègements de dette, l'accroissement de la productivité, le retour des touristes après la crise et une augmentation notable des recettes provenant des services commerciaux (chapitre 3). Une politique budgétaire expansionniste et des politiques monétaires accommodantes ont, entre autres facteurs, également entraîné une augmentation aussi bien de la demande intérieure que des taux de croissance dans de nombreux pays africains. L'amélioration de la gestion macro-économique reste un autre facteur important qui a, à la fois, favorisé l'expansion récente en Afrique et amélioré les perspectives de croissance à moyen terme.

La reprise en Afrique s'est accompagnée d'une augmentation notable des flux de capitaux privés (chapitre 3). Selon les estimations, il y a eu une baisse des flux totaux d'IED vers l'Afrique, mais en réalité les flux d'IED vers le secteur extractif ont augmenté, ce qui reflétait la vigueur de la demande et des prix des minerais (ONU-DESA, 2010). Les envois de fonds ont constitué en 2010 la source la plus importante de flux de capitaux vers l'Afrique après l'IED, s'élevant à environ 7 % du PIB de l'Afrique. Les flux de l'aide vers l'Afrique ont augmenté de 4 % en 2010 malgré les difficultés économiques auxquelles certains pays donateurs ont été confrontés. En outre, certains pays africains ont continué de bénéficier d'un allègement de la dette.

Les taux de productivité semblent être en hausse dans toute l'Afrique, bien qu'ils demeurent faibles par rapport aux normes internationales. Ainsi, une analyse de la comptabilité de la croissance en République-Unie de Tanzanie montre que la croissance est fortement tirée par des améliorations de la productivité totale des facteurs (PTF) depuis la fin des années 90. Au début des années 90, la contribution de la

PTF à la croissance était négative (-0,7%). La tendance s'est inversée depuis et la contribution de la PTF a considérablement augmenté pour passer à 2,3 % en 1997 - 2003 et est estimée être de 2,7 % depuis 2004. Parallèlement, le taux de croissance moyen du PIB de la Tanzanie a augmenté, passant de 2,4 % au début des années 90 à 4,9 % durant la période 1997-2003 et à 5,2 % depuis. Cette forte croissance, entre autres facteurs, reflète l'impact des réformes structurelles qui ont entraîné l'augmentation de l'IED et de l'investissement public, ce qui permettra une croissance future plus forte (Amor et al.2004 et Treichel, 2005).

Signe qu'ils poursuivent une bonne gestion économique, de nombreux pays africains ont mis en place des politiques budgétaires et monétaires expansionnistes en 2010 tout en maintenant des soldes intérieurs et extérieurs rationnels et viables (examinés plus loin). Ils avaient, plusieurs années auparavant, amélioré la gestion macro-économique – et les résultats, notamment les allocations budgétaires et la gestion du taux de change. Durant les dix dernières années, ces mesures ont aidé de nombreux pays africains, notamment ceux qui dépendent de façon relativement limitée des produits de base – à maintenir une croissance élevée et à diversifier leurs exportations et leur production de façon significative.

La diversification des exportations a porté aussi bien sur les produits traditionnels que non traditionnels tels que les fleurs et les articles manufacturés, les services commerciaux (chapitre 3) et le tourisme. L'Afrique a été la seule région au monde à avoir réalisé un taux de croissance du tourisme de 9 % en 2010 grâce en partie à l'élan donné par la publicité au niveau planétaire de la Coupe du monde de football de la FIFA en Afrique du Sud et à la reprise économique qui s'est opérée dans les pays émetteurs de touristes. Les perspectives concernant la croissance du tourisme en 2011 sont favorables (OMT, 2010)..

Les pays producteurs de pétrole comme ceux non producteurs de pétrole ont enregistré une croissance rapide dans leur secteur non pétrolier et des minerais et si elle se maintient, l'Afrique est bien partie pour devenir la région à la croissance la plus rapide en ce XXI^e siècle. Le Kenya, pays importateur de pétrole, constitue un bon exemple de pays africain qui a connu une transformation significative et des taux de croissance soutenus sans être tributaire des produits de base (Encadré 2.1).

Encadré 2.1 Des facteurs non liés aux produits de base ont sous-tendu la croissance et la diversification au Kenya

De la stagnation qu'elle a connue durant les années 90, l'économie du Kenya est passée à une robuste croissance généralisée au cours des dix dernières années. La croissance a atteint un pic de 7,1% en 2007 avant que l'économie ne soit frappée par les quatre crises qui ont suivi l'élection : actes de violence, flambée des prix des aliments, pénuries énergétiques et sécheresse. Même si ces chocs ont considérablement tronqué la croissance en 2008 et en 2009, par rapport à de nombreux pays, l'économie kenyane a pu se redresser et elle s'est maintenant remise sur sa trajectoire de croissance d'avant l'éclatement des quatre crises mentionnées.

Le secteur de l'agriculture continue à dominer l'économie kenyane -représentant au moins 22% du PIB -mais ce sont d'autres secteurs qui ont été les principaux moteurs de la croissance généralisée que le pays a connue. Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) a affiché un taux de croissance annuel d'au moins 20% au cours de la période 2000-2009. Durant cette période, il y a eu un approfondissement du secteur financier, les institutions financières introduisant des innovations en matière de TIC pour stimuler l'expansion, portant la contribution du secteur au PIB de 3,5% en 2005 à 5,7% en 2010. Le secteur du tourisme a affiché une croissance de 8 % au cours de la même période.

D'autres secteurs qui ont réalisé une performance supérieure à la croissance moyenne du PIB au cours de la période 2000 - 2009 sont la construction, le transport et le stockage, les services de gros et de détail et l'approvisionnement en eau. Le secteur manufacturier et les services liés à l'immobilier ont progressé au même rythme que l'économie globale, réalisant un taux de plus de 4 % par an. Selon la CNUCED, le Kenya a augmenté de deux tiers le nombre des lignes tarifaires qu'il exporte, - sous l'effet essentiellement de la croissance dans le secteur manufacturier.

Le Gouvernement a joué un rôle important dans la réalisation de ces résultats de croissance. Il a élaboré une stratégie robuste pour redynamiser l'économie kenyane durant la période 2003-2007 qui avait comme cible les investissements dans l'infrastructure, le développement de l'agriculture et le développement social dans un environnement macro-économique stable ainsi qu'une politique budgétaire expansionniste. Cette dernière a été appliquée grâce à une marge de manoeuvre budgétaire plus grande due à une meilleure mobilisation des ressources intérieures. Le Gouvernement a également apporté des changements considérables à la politique monétaire, en réduisant notamment les réserves obligatoires et le coefficient de liquidités des banques, ce qui a conduit à injecter dans l'économie des fonds prêtables auxquels le Gouvernement et le secteur privé pouvaient accéder.

Cette stratégie a été suivie de Vision 2030, qui assigne également un rôle important à l'État. Elle comporte trois grands volets : économique, social et politique. L'État a créé un conseil indépendant pour la mise en oeuvre de Vision 2030, placé sous la tutelle du Ministère d'État chargé de la planification et de Vision 2030, lequel travaille étroitement avec le Conseil économique et social national. Le Conseil coordonne et surveille certains projets phares, ce qui stimule la forte croissance actuelle.

...et selon les sous-régions

Outre les différences entre les pays exportateurs de pétrole et importateurs de pétrole, les chiffres du PIB global de

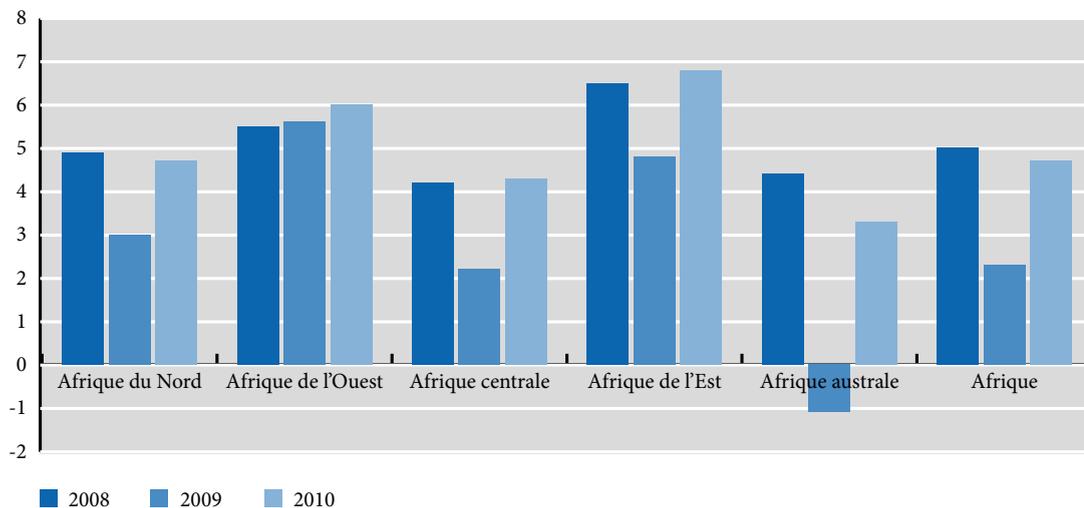
l'Afrique masquent d'importantes variations entre les cinq sous-régions du continent. L'Afrique de l'Est et l'Afrique

de l'Ouest (6%) ont réalisé la plus forte performance en 2010 ; elles sont suivies de l'Afrique du Nord (4,7%), principale sous-région productrice de pétrole ; de l'Afrique

centrale (4,3%) et de l'Afrique australe (3,3%) (figure 2.2). Les raisons de ces variations sont examinées ci-après, sous-région par sous-région.

Figure 2.2

Performances de croissance sous-régionale 2000 - 2010 (en pourcentage)



Source: Calculs de la CEA d'après les bases de données de la CEA et de ONU-DESA

Afrique de l'Ouest

La performance économique s'est améliorée dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest en 2010. Les principaux facteurs de croissance ont été notamment l'augmentation des prix et des revenus pétroliers ainsi que l'intensification de l'activité dans les secteurs de la construction et des services (Ghana), la forte performance des secteurs agricole et minier (Sierra Leone) et l'augmentation des recettes provenant de l'exportation du caoutchouc (Libéria). La Guinée et le Niger ont enregistré une croissance faible en raison de la persistance de troubles politiques et de l'insécurité. La croissance du PIB s'est ralentie en 2010 dans la deuxième grosse économie de la sous-région, la Côte d'Ivoire, du fait en partie des pénuries d'électricité et de l'incertitude politique qui a prévalu dans le pays avant et après l'élection de novembre 2010. Les résultats de l'élection présidentielle contestée et les répercussions sur la politique et la sécurité vont probablement compromettre la croissance en 2011 également.

Afrique de l'Est

L'Afrique de l'Est a affiché le même taux de croissance robuste qu'en 2009 grâce à la croissance impressionnante

de l'Éthiopie, du Rwanda, de la République-Unie de Tanzanie et de l'Ouganda. Ces pays ont connu une expansion notable de leurs secteurs des services, notamment le sous-secteur des télécommunications et la construction. D'autres facteurs ont été l'augmentation de la production agricole (Ethiopie), de la production minière (Tanzanie) et la poursuite d'investissements importants dans le développement de l'infrastructure, financé par les donateurs. Ailleurs, à Maurice et au Kenya, la reprise de la croissance s'est accélérée en 2010. L'impasse politique a continué d'entraver l'activité à Madagascar, mais la croissance s'est moins contractée, passant de 3,7% en 2009 à 0,9% en 2010.

La performance économique s'est améliorée dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest en 2010

Dans l'ensemble, l'Afrique australe a connu une forte croissance durant les trois premiers trimestres de 2010, grâce à ses exportations robustes et au regain d'activité dans les mines et la manufacture et aux dividendes de la Coupe du monde de la FIFA de 2010, en Afrique du Sud

Afrique du Nord

Les pays de cette sous-région ont, pour la plupart, connu une forte reprise de la croissance en 2010. La croissance du PIB a fortement rebondi en Libye et en Mauritanie, du fait de la forte augmentation des dépenses publiques et de l'intensification des activités dans les secteurs de l'agriculture, de la construction (ainsi que du secteur minier en Mauritanie). L'économie égyptienne a maintenu sa forte croissance des dernières années, les effets bénéfiques de la politique budgétaire expansionniste continuant à se faire sentir. De même, la croissance s'est accélérée au Soudan, en partie grâce à la robuste croissance dans les services. Le PIB a également progressé en Tunisie sous l'effet de l'augmentation de la production industrielle et de l'investissement encore que le rebond ait été limité par la reprise modeste dans l'Union européenne, son principal partenaire commercial. La croissance économique du Maroc, bien qu'elle demeure relativement forte, s'est

ralentie en raison de la baisse de la production agricole après la récolte exceptionnelle de 2008/2009.

Afrique centrale

Les taux de croissance ont, comme d'ordinaire, été modestes, se situant en moyenne à 4,3% en 2010, contre 2,2% en 2009. Dans tous les pays de la région, à l'exception du Congo et du Gabon, la croissance a été inférieure à 5 % en 2010 en raison essentiellement d'une diversification insuffisante des exportations, de la situation politique et sécuritaire toujours fragile en République centrafricaine (CAR) et de la baisse de la production de pétrole en Guinée équatoriale, au Gabon et au Cameroun. La production de pétrole dans ces pays a baissé sous l'effet de la diminution de la capacité de production de certains gisements de pétrole. La forte expansion du secteur non pétrolier, notamment des mines, s'est poursuivie.

Afrique australe

Dans l'ensemble, l'Afrique australe a connu une forte croissance durant les trois premiers trimestres de 2010 grâce aux dividendes de la Coupe du monde de la FIFA (Afrique du Sud), au dynamisme des exportations et à l'intensification de l'activité dans les secteurs minier et manufacturier. La croissance s'est toutefois quelque peu essouffée durant le quatrième trimestre de l'année, du fait de la baisse de la consommation privée dans la sous-région. Le Malawi, le Mozambique et la Zambie ont maintenu leurs taux de croissance économique relativement élevés (6 % ou plus) grâce à l'accroissement de la production minière dans tous les trois pays et des récoltes exceptionnelles au Mozambique et en Zambie. L'activité économique a totalement repris au Botswana et en Namibie, où les taux de croissance du PIB ont atteint ou même dépassé les niveaux enregistrés avant la crise, sous l'effet essentiellement de la forte hausse de la demande mondiale de minerais. La reprise s'est poursuivie au Zimbabwe, la croissance ayant bénéficié de l'amélioration de l'environnement macroéconomique, ainsi que de l'augmentation de la capacité industrielle, de la production du secteur manufacturier et du tourisme.

La reprise ne s'est généralement pas accompagnée d'emplois....

Des cas isolés et quelques rares données récentes sur l'emploi laissent à penser que la croissance et la création d'emplois ont été décevantes en 2010, compte tenu en

particulier de la reprise vigoureuse de la production. C'est là une confirmation d'une caractéristique fondamentale de la vague récente de taux de croissance observée en

Afrique (CEA et CUA, 2010). La base étroite de sa structure économique a contribué aux taux de chômage élevés de l'Afrique. La création d'emplois demeure limitée dans les pays où la reprise économique a, pour une bonne part, été tirée par des secteurs extractifs à forte intensité capitaliste qui ont peu de liens interindustriels avec le reste de l'économie.

La création d'emplois demeure également faible dans d'autres pays, du fait de la reprise modeste, le taux de croissance économique étant très en deçà du taux requis pour une réduction significative du chômage. L'Afrique du Sud en est une bonne illustration. Les milliers d'emplois qui ont été perdus lorsque l'économie sud-africaine a plongé dans la récession en 2009, n'ont pas été récupérés en 2010, en raison de la croissance modeste.

L'inflation est restée généralement faible dans l'ensemble du continent

L'inflation, mesurée par l'IPC, a diminué en 2010, passant de 8,3% en 2009 à 7,2% en 2010 et devrait reculer et se situer à 6,4% en 2011 (figure 2.3). Cette tendance traduit l'accroissement de l'offre de produits agricoles dans certains pays, la vigueur de plusieurs monnaies, une capacité excédentaire et des pressions concurrentielles sur le continent. Les prix à la consommation ont surtout baissé en Afrique de l'Est et en Afrique australe (notamment en Ouganda et en Zambie en 2010), ce qui était dû à la stabilité relative des prix des produits alimentaires, favorisée par de bonnes conditions météorologiques et des récoltes abondantes. Ailleurs, l'âpre concurrence dans les télécommunications a entraîné des baisses importantes des prix dans plusieurs pays. Contrairement à la tendance générale, l'inflation a augmenté dans quelques pays dont le Mozambique et la Sierra Leone.

Les pressions inflationnistes en 2010, ont considérablement varié selon les pays, pour des raisons différentes et quelquefois spécifiques au pays. Il s'agissait notamment de la hausse de la demande intérieure au Congo, en Libye et au Nigeria, de la dépréciation du taux de change

Tous ces facteurs, conjugués à la mauvaise qualité de l'éducation, à l'accroissement démographique rapide et aux imperfections du marché du travail, ont fait que les taux de croissance de l'Afrique sont restés constamment en deçà de ceux qui sont requis pour créer suffisamment d'emplois et réduire le chômage (CEA et CUA, 2010).

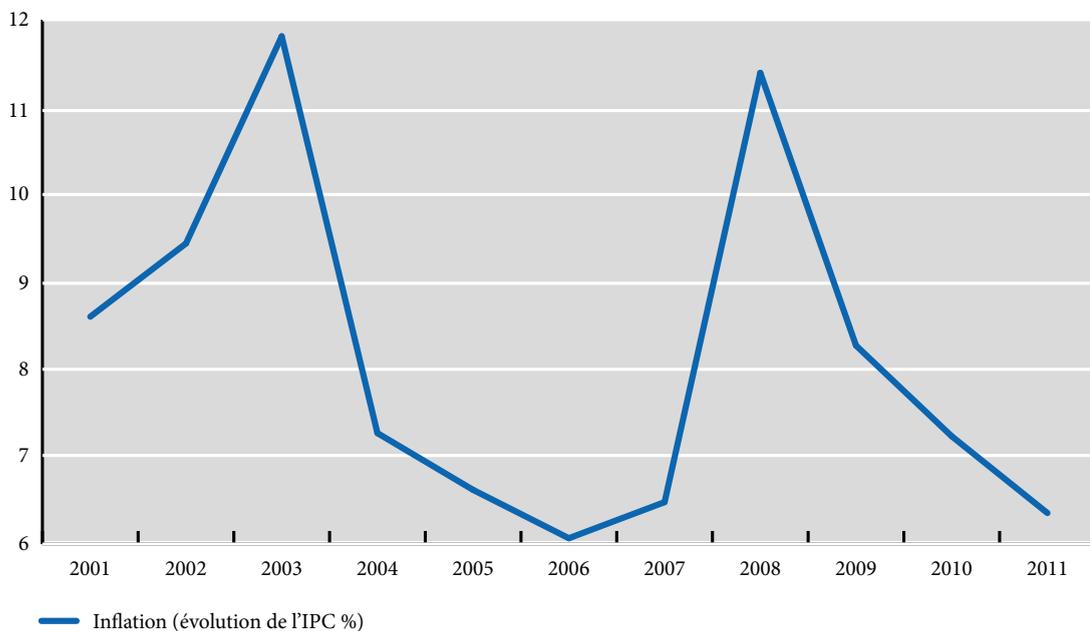
Le taux de chômage a cependant diminué dans quelques pays tels que l'Égypte et Maurice (mais modérément), grâce à la forte reprise de la croissance et à la nature des secteurs concernés (ONU-DESA, 2010). Un fait particulièrement préoccupant, c'est que le chômage des jeunes est resté à environ 18 % pendant la dernière décennie - les jeunes se heurtant toujours à de graves barrières pour trouver un emploi décent. La récente vague d'instabilité politique en Afrique atteste de la gravité de cette situation.

au Mozambique et au Soudan, des dépenses publiques robustes en Algérie, de la stabilité du taux de change au Ghana (qui a contrebalancé les pressions inflationnistes liées à l'augmentation des dépenses publiques), des effets retardés de la dépréciation monétaire et de l'introduction d'une taxe sur les biens et services en Sierra Leone, et de la capacité excédentaire dans le secteur productif en Afrique du Sud.

Les prix des produits alimentaires en Afrique sont restés stables et ont même baissé avant le dernier trimestre de 2010, ce qui contrastait avec la situation qui a prévalu sur le marché international où les prix des produits alimentaires, notamment du riz et du blé ont augmenté du fait d'une forte demande et de chocs sur l'offre. Les inondations en Australie, en Thaïlande et au Vietnam ont entraîné des récoltes moins abondantes et ont compromis leur qualité. En raison de bonnes pratiques agricoles, les prix sont restés stables dans la plupart des pays africains subsahariens. L'Afrique du Nord est la seule région où les prix ont considérablement augmenté, reflétant sa dépendance à l'égard des importations de blé et d'autres produits alimentaires.

Figure 2.3

Les tendances inflationnistes durant la dernière décennie



Source: Calculs établis par la CEA d'après les bases de données de la CEA et de ONU-DESA, novembre 2010

Les politiques monétaires sont demeurées accommodantes ou neutres dans la plupart des économies

Du fait de l'inflation faible et compte tenu de la nécessité de stimuler la demande intérieure et favoriser la reprise, la politique monétaire a continué d'être accommodante ou neutre dans la majorité des pays africains. Par exemple,

La poursuite par l'Afrique de politiques budgétaires accommodantes traduisait les efforts faits pour combler les déficits en infrastructures, pilier essentiel des plans de développement à moyen terme de plusieurs pays.

les perspectives d'inflation modérée ont donné assez de marge de manoeuvre à la Banque centrale de l'Afrique du Sud pour soutenir l'assouplissement monétaire afin de favoriser la reprise. Le taux de mise en pension a été réduit de 50 points de base et ramené à 6 % en septembre 2010. De même, dans la zone du franc de la Communauté financière africaine (Afrique de l'Ouest) et de la Coopération financière d'Afrique (Afrique centrale), les deux banques centrales ont abaissé les taux d'intérêt et les coefficients de réserves obligatoires.

En revanche, un durcissement monétaire a été observé en République démocratique du Congo (RDC), en Éthiopie et au Nigeria. Les banques centrales en RDC et en Éthiopie se sont fixé une croissance limitée de la masse monétaire comme moyen de contenir l'inflation. L'Éthiopie a adopté un cadre de ciblage monétaire, en poursuivant une modeste augmentation de la base monétaire et en éliminant progressivement la monétisation du déficit des finances publiques. Au Nigeria, du fait de la montée des pressions inflationnistes, due à la robuste performance du secteur

réel et à l'augmentation des dépenses publiques, la Banque centrale a relevé ses principaux taux en septembre 2010 et s'est lancée dans des opérations sur le marché libre pour contrôler la liquidité.

L'une des difficultés liées à la politique monétaire, notamment dans certains des pays qui ont adopté une orientation de la politique expansionniste ou neutre, a été le faible impact que la baisse des taux d'intérêt a eu sur le secteur réel. En dépit de bas taux d'intérêt dans de nombreux pays, le volume du crédit au secteur privé a stagné, les banques commerciales ayant adopté une attitude de prudence face à l'incertitude économique mondiale.

Sur tout le continent, le secteur bancaire est demeuré généralement bien capitalisé et a disposé de provisions suffisantes, des frictions sont néanmoins apparues çà et là. La faillite de plusieurs institutions de dépôt illégales dans quelques pays, dénotait certaines insuffisances des mécanismes de régulation et de surveillance. La trop forte exposition des banques commerciales à des prêts

Les soldes budgétaires continuent de se dégrader

Le solde budgétaire global de l'Afrique s'est dégradé davantage en 2010, passant d'un déficit de 5,7 % du PIB en 2009 à 5,8 %, ce qui, dans une certaine mesure, reflétait les niveaux relativement élevés des dépenses publiques (Figure 2.4). Les gouvernements ont maintenu leurs dépenses liées aux mesures de relance afin d'amortir les effets retardés de la crise mondiale et soutenir la reprise en cours. Ces niveaux de dépenses publiques reflétaient également de nouveaux régimes de rémunération coûteux dans le secteur public, et des injections budgétaires liées à des élections, près d'une douzaine d'élections ayant été organisée en 2010.

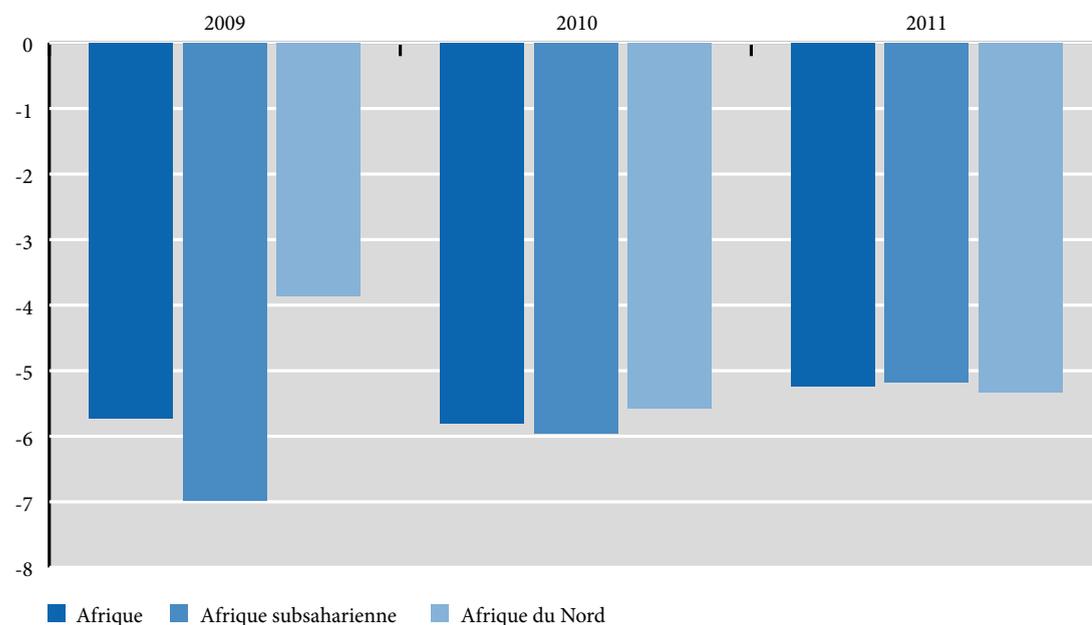
Le déficit du compte courant de l'Afrique s'est légèrement élargi en 2010, passant de 1,7 % du PIB en 2009 à 2,1 % en 2010

non performants accordés au secteur du coton au Bénin, au Burkina Faso, au Tchad et au Mali, a constitué une vulnérabilité substantielle étant donné que les prix intérieurs sont faibles depuis plusieurs années. Ailleurs, les institutions non bancaires telles que les caisses de pensions - qui représentent une part considérable du total des actifs financiers -, ne sont toujours pas réglementées et surveillées comme il se devrait, ce qui fait planer de sérieux risques sur le système financier.

De façon plus importante, le maintien d'une politique budgétaire accommodante traduisait également les efforts faits pour combler les déficits en matière d'infrastructures, pilier essentiel des plans de développement à moyen terme de plusieurs pays. Ces efforts sont faits dans le cadre du consensus de plus en plus large qui s'est dégagé sur le rôle important que l'État doit jouer pour orienter les économies africaines sur une voie de développement viable, en aidant notamment à mettre en place et à renforcer la capacité de production.

Figure 2.4

Evolution de la situation budgétaire, 2009 - 2011



Source: Calculs établis par la CEA d'après les bases de données de la CEA et de ONU-DESA, novembre 2010

En dépit de la reprise économique et de l'augmentation des taux de croissance, les pays ont continué pour la plupart à connaître des manques à gagner d'ampleurs diverses en 2010, du fait essentiellement qu'ils ont maintenu des niveaux de dépenses relativement élevés. Les pays appartenant à l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU), notamment l'Afrique du Sud, ont été de ceux qui ont connu les manques à gagner les plus importants. Il y a eu une diminution brutale des recettes de l'Union douanière, qui représentent une part importante des recettes fiscales dans ces pays. Selon les prévisions, les recettes de l'Union douanière se redresseront mais ne retrouveront probablement pas leurs niveaux précédents. Ces manques à gagner chroniques attendus, dus en partie à une réduction des taux du tarif extérieur commun, posent certains risques pour la viabilité des déficits budgétaires et de la dette publique.

De même, la dégradation des soldes budgétaires et les préoccupations au sujet de la viabilité budgétaire et de la dette, ont poussé certains pays à faire de la viabilité budgétaire à moyen terme et non de la gestion de la demande à court terme, l'objectif de la politique budgétaire. La Mauritanie et le Soudan ont limité l'ampleur de leur déficit budgétaire en combinant l'augmentation des recettes publiques, obtenue en renforçant les capacités des douanes et de l'administration fiscale, à une réduction des dépenses discrétionnaires. Dans le cadre de son budget 2010/11 qui a été dévoilé en février 2010, l'Afrique du Sud a prévu de mettre en oeuvre un programme de consolidation budgétaire qui se fixe un objectif de croissance réelle des dépenses publiques de l'ordre de 2 à 3 % par an.

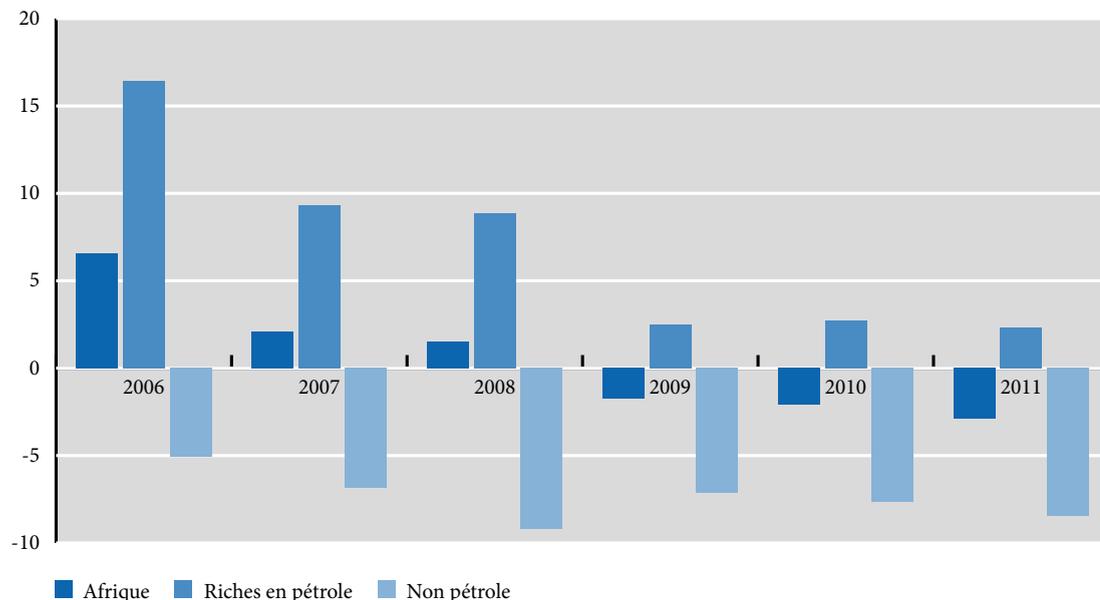
Les situations extérieures se sont légèrement détériorées malgré les bons résultats des secteurs extérieurs

Le déficit du compte courant de l'Afrique s'est légèrement creusé en Afrique en 2010, passant de 1,7 % du PIB en 2009 à 2,1 % en 2010 (Figure 2.5). Cette évolution masquait

toutefois des différences considérables entre les pays du continent, particulièrement entre les pays importateurs de pétrole et ceux exportateurs de pétrole.

Figure 2.5

Les tendances en ce qui concerne le compte courant, 2006 -2011



Source: Calculs établis par la CEA d'après les bases de données de la CEA et de ONU-DESA, novembre 2010.

Les déficits du compte courant se sont considérablement élargis dans les pays importateurs de pétrole du fait essentiellement de la croissance robuste des importations, favorisée par des programmes d'investissement sévères impulsés par le gouvernement, l'augmentation de la demande privée et la hausse des prix du pétrole et de l'énergie. A mesure que la reprise s'installait chez leurs principaux partenaires commerciaux, les recettes d'exportation de ces pays ont rebondi, quoique beaucoup plus lentement que celles provenant des importations. Ce sont les pays importateurs de pétrole sortant de conflit (Burundi, Libéria et RDC) et les pays membres de la SACU qui ont accusé les déficits du compte courant les plus importants.

Les principaux facteurs responsables de ces déficits étaient notamment l'augmentation des importations de biens d'équipement et de produits alimentaires, la capacité d'exportation limitée dans les pays sortant de conflit, des réductions drastiques des transferts dans les pays membres de la SACU, en raison de la diminution des paiements en provenance de cette union douanière. Le déficit moyen des pays importateurs de pétrole est trompeur en ce qu'il masque la réduction des déficits dans certains pays producteurs de minerais tels que le Burkina Faso, le

Mali et la République-Unie de Tanzanie. Ces pays ont en effet bénéficié de l'amélioration des termes de l'échange, grâce en partie à la hausse des prix de l'or, l'une de leurs principales exportations.

Les déficits actuels du compte courant se sont légèrement élargis dans certains pays importateurs de pétrole grâce à la croissance robuste des importations, due à des programmes d'investissement sévères du gouvernement, ce qui a augmenté la demande privée et accru les prix du pétrole et de l'énergie

Malgré la reprise, les progrès vers la réalisation des objectifs de développement social de l'Afrique demeurent lents et contrastés

À part ces pays producteurs d'or, les pays qui ont vu leur solde du compte courant s'améliorer, ont essentiellement été des pays exportateurs de pétrole. La situation extérieure de ce groupe s'est améliorée en 2010, reflétant la hausse des prix du pétrole et un rebond considérable de la demande de pétrole. L'accroissement des entrées de transferts courants (liés aux décaissements du FMI) a également aidé certains pays à dégager un excédent de leur compte courant en 2010.

2.2. Les tendances récentes en matière de développement social

MALGRÉ LA REPRISE de la croissance, les progrès vers la réalisation des objectifs du développement social en Afrique demeurent lents et contrastés (CEA, 2010). Il reste cependant que le développement social a indéniablement profité de la politique budgétaire expansionniste adoptée par de nombreux pays africains afin d'atténuer les effets sociaux retardés de la récente crise mondiale, maintenir les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et s'attaquer au problème du déficit en capital humain.

Les progrès vers la réalisation des OMD sont étroitement liés au développement économique et social. En tant qu'objectifs normatifs, ils définissent des visions à long terme, se fondant sur l'établissement d'un consensus autour d'objectifs communs de la communauté internationale vers des objectifs quantifiés. La série fondamentale de

Le déficit de plus en plus large du compte courant de l'Afrique a été compensé par des décaissements multilatéraux et des flux de capitaux extérieurs qui ont connu une tendance à la hausse dans la période qui a suivi la crise. Ces flux ont également permis de maintenir les réserves internationales brutes à des niveaux confortables, en particulier dans les pays ayant des régimes de taux de change fixes ou dirigés.

La reprise des entrées de capitaux privés dans certaines des économies les plus avancées (Égypte, Nigéria et Afrique du Sud), en partie favorisée par des différentiels de taux d'intérêt et de croissance entre ces pays et le monde développé, se conjuguant à des taux d'inflation relativement élevés par rapport à ceux de leurs partenaires commerciaux, a entraîné des appréciations monétaires nominales d'ampleurs diverses en 2010.

droits humains inhérents aux OMD constitue une plateforme minimale pour une population éduquée et en bonne santé pouvant participer au développement économique, social et politique. Les OMD sont également des objectifs importants en ce qu'ils définissent les priorités pour l'orientation de la politique et l'allocation des ressources.

Leur valeur instrumentale a été soulignée depuis le *Document final du Sommet mondial sur les OMD* de 2005, qui a exhorté les pays à faible revenu à intégrer aux OMD, les plans de développement nationaux globaux et les stratégies de réduction de la pauvreté (ONU, 2010a). Il a amené à s'intéresser de nouveau au rôle central de l'État dans la création d'un environnement favorable et dans la promotion d'activités visant à assurer un développement économique et social centré sur les OMD.

Les progrès réalisés en matière de développement humain et social sont lents

Comme on l'a bien documenté, la performance économique relativement forte en Afrique depuis le début du

XXI^e siècle n'a pas entraîné des résultats satisfaisants dans le domaine du développement social (CEA et CUA,

2010 notamment). Par exemple, les taux de pauvreté sont restés élevés en Afrique sub-saharienne et les vagues de croissance positive récentes ne se sont pas matérialisées par une création robuste d'emplois, l'une des voies royales pour réduire la pauvreté. De fait, le ratio de l'emploi à la population stagne plutôt depuis 1991 (CEA, 2010). L'Afrique de l'Ouest a même enregistré une baisse du ratio emploi/population au cours de la dernière décennie, la production globale restant fortement tributaire des industries extractives.

L'absence de création d'emplois – qui, comme on l'a dit, est due en partie aux caractéristiques structurelles des économies africaines – est l'une des causes principales de la persistance de la pauvreté chronique en Afrique. Les moteurs étroits de la croissance économique et leur intensité capitaliste ne créent pas d'emplois. Les chefs de ménages pauvres en chômage ont une aversion pour le risque, et manquent d'effectuer des investissements dans l'éducation et la santé, ce qui fait que les ménages sont de plus en plus exclus de la vie sociale, économique et politique. Dans le même temps, les récentes augmentations de la productivité de la main-d'oeuvre augurent bien de la croissance à long terme (CEA, 2010). Pour que ces dernières se matérialisent en croissance forte et durable, il faut des mesures énergiques pour promouvoir une transformation économique qui permette de diversifier la création d'emplois et assure l'inclusion des groupes pauvres vulnérables.

Dans le domaine de la santé, de nombreux pays africains ont enregistré une baisse de la malnutrition, la proportion de la population du continent vivant en dessous du niveau minimum de consommation d'énergie alimentaire étant tombée de 34 % à 30 %, à l'exclusion de l'Afrique du Nord où moins de 5 % de la population sont atteints de malnutrition (CEA, 2010). Cette tendance positive pourrait être menacée par des prix internationaux élevés des produits alimentaires.

D'importants progrès ont également été accomplis sur le continent dans le domaine de l'éducation, le taux de scolarisation dans le primaire ayant bondi, passant de 54 % en 1990 à 76 % en 2008 (ONU, 2010). Des progrès supplémentaires sont toutefois compromis par le coût de l'éducation, en particulier dans les 27 pays africains où la

Les changements dans la représentation des femmes dans les parlements nationaux par rapport à la période de référence de 1990 à 2009, ont été impressionnants

gratuité de l'éducation n'est pas garantie par la loi. Même quand l'éducation est fournie gratuitement, les coûts annexes, tels que les uniformes et les coûts de transport entravent l'éducation d'élèves issus de milieux à faible revenu. D'autres obstacles de taille sont l'inégalité des chances et d'accès, en raison de préjugés fondés sur le sexe et le lieu géographique.

De nombreux pays africains sont également confrontés au défi consistant à améliorer la qualité de l'éducation. Les taux d'achèvement du cycle primaire et les ratios d'encadrement, qui sont des indicateurs indirects de la prestation de qualité, sont insuffisants. Bien qu'il y ait eu quelques améliorations, les taux d'achèvement tournent autour de 60 % dans la plupart des pays et la taille des classes reste très grande, ce qui entraîne des taux d'abandon élevés. Le déficit en enseignants est estimé à plus de 4 millions et a de sérieuses implications pour l'augmentation de la fréquentation scolaire et la réduction de la taille des classes (UNESCO, 2010).

L'effet de la croissance économique sur l'éducation est entravé par l'accès limité à l'enseignement post-primaire. Le capital humain nécessaire pour mener à bien la transformation structurelle, va au-delà des compétences en calcul et en lecture inculquées dans les cycles du primaire. C'est ce qu'a reconnu la deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique (2006 - 2015) de l'Union africaine, qui a souligné l'importance de l'enseignement supérieur en tant que domaine essentiel pour le soutien au développement.

Evaluer les progrès vers l'OMD consistant à réduire de trois quarts les taux de mortalité maternelle de 1990 à 2015, constitue un défi.

De nombreux pays africains ont fait des progrès pour améliorer certains aspects de l'égalité entre les sexes. Comme noté plus haut, bien que les taux de chômage et de pauvreté soient élevés chez les femmes, les pays africains, dans leur majorité, sont en bonne voie pour atteindre la cible des OMD relative à la parité dans l'enseignement.

Les changements intervenus en ce qui concerne la représentation des femmes dans les parlements nationaux depuis l'année de base 1990 jusqu'à l'an 2000, sont impressionnants. Sur les 37 pays africains pour lesquels des données sont disponibles, 31 ont augmenté la proportion de sièges détenus par des femmes tandis que six font état d'une diminution. Cette situation a amené à lancer un appel pour que soit institutionnalisé un quota minimum pour les femmes afin que les progrès réalisés en matière de parité entre les sexes dans les parlements, ne soient pas perdus.

Une note positive sur les progrès réalisés vers l'autonomisation des femmes et l'impact intersectoriel du genre sur d'autres objectifs, c'est que quatre des pays africains qui sont en tête de peloton en termes de représentation accrue des femmes dans les parlements, sortent d'un conflit civil. Cela confirme le fait que l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes fait partie du processus d'édification de la paix.

Bien que de sérieuses préoccupations demeurent, de nombreux pays africains ont accompli des progrès vers la réalisation des OMD relatifs à la santé. Le taux de mortalité globale des enfants de moins de cinq ans est tombé de 180 à 129 pour 1000 naissances vivantes, entre 1990 et

2008 (ONU, 2010). L'Afrique n'est toujours pas en passe de réaliser l'OMD relatif à la mortalité infantile, consistant à réduire de deux tiers la mortalité infantile d'ici 2015. Néanmoins, contre toute attente, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Libéria et Madagascar ont tous réduit de 50% ou plus leur taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans. L'Éthiopie, le Libéria, Madagascar, le Malawi et le Niger voient depuis 1990, les taux de mortalité se réduire en chiffres absolus, de plus de 100 pour 1000 naissances vivantes.

Les 31 pays qui ont des taux de mortalité des moins de cinq ans supérieurs à 100 pour 1000 naissances vivantes en 2009 se trouvent tous en Afrique subsaharienne. Les maladies diarrhéiques, le paludisme et la pneumonie sont les causes de plus de la moitié des décès d'enfants de moins de cinq ans dans cette sous-région. Les faits montrent de plus en plus que cet OMD peut être atteint si on lui consacre l'attention suffisante dans les politiques publiques et des allocations budgétaires adéquates. Les pays qui ont réalisé les avancées les plus remarquables dans la réduction de la mortalité infantile, notamment en Afrique subsaharienne, ont comme trait commun d'avoir déployé rapidement des interventions dans la santé publique et la nutrition de base, tels que la vaccination, l'allaitement exclusif, les apports de suppléments de vitamine A et l'approvisionnement en eau potable (ONU, 2010).

Il n'est pas aisé d'évaluer l'ampleur des progrès réalisés vers l'objectif des OMD consistant à réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle, entre 1990 et 2015. Cela tient essentiellement à la pénurie de données fiables et précises sur la mortalité maternelle. Selon les dernières estimations, la mortalité maternelle a diminué, passant de 870 à 640 pour 100 000 naissances vivantes entre 1990 et 2008, ce qui montre que les progrès vers la réalisation de l'objectif convenu d'ici 2015, sont insuffisants (ONU, 2010). La proportion de femmes dans le groupe d'âge 15 - 49 ans qui ont accouché en présence d'un personnel de santé qualifié - indicateur des progrès réalisés - n'a été que de 42 % dans la période 2003 - 2008 (ONU, 2010).

Par ailleurs, comme pour l'éducation, il existe des variations en ce qui concerne l'équité et l'accès aux services de santé, selon les groupes de revenus et l'emplacement géographique. Ainsi, en Éthiopie et au Tchad, qui n'obtiennent

pas de bons résultats pour ce qui est de l'assistance à l'accouchement fournie par un personnel de santé qualifié, des disparités considérables existent entre les quintiles le plus riche et le plus pauvre. Seulement 3 % du quintile le plus pauvre bénéficie d'une assistance à l'accouchement en Éthiopie et au Tchad, contre 50 % et 60 % du quintile le plus riche dans ces pays, respectivement (CEA, 2009a).

De meilleurs résultats ont été obtenus dans la lutte contre la pandémie du VIH/sida, concernant aussi bien l'incidence que le traitement du VIH par la thérapie antirétrovirale (ART). Dans 22 pays de l'Afrique subsaharienne, l'incidence du VIH a diminué de 25 % entre 2001 et 2009 (ONUSIDA, 2010). Bien que le taux des nouvelles infections à VIH ait baissé, le nombre total de personnes vivant avec le VIH continue à augmenter. En 2009, ce nombre a atteint 22,5 millions, soit 68 % du total mondial et ce sont les femmes qui sont en majorité les victimes du VIH. De nets progrès ont été enregistrés dans la réduction de l'incidence et de l'impact du VIH chez les enfants âgés de moins de 15 ans en Afrique australe, le nombre d'enfants nouvellement infectés par le VIH ayant diminué de 32 % et le nombre de décès d'enfants liés au sida ayant baissé de 26 %.

À la fin de 2009, 37 % des adultes et des enfants éligibles pour la thérapie antirétrovirale en bénéficiaient en Afrique (41 % en Afrique de l'Est et en Afrique australe et 25 % en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale), contre seulement 2 % sept ans auparavant. Les décès liés au sida ont diminué de 18 % en Afrique australe. Selon les estimations, 610 000 personnes sont mortes de maladies liées au sida en Afrique australe en 2009 contre 740 000 cinq ans auparavant (ONUSIDA, 2010).

Les progrès réalisés en ce qui concerne l'accès à l'eau potable et l'assainissement amélioré, qui influent directement sur l'état de santé, ont été réguliers dans toute l'Afrique. En 2008, neuf pays africains ont montré qu'ils avaient amélioré l'approvisionnement en eau potable de plus de 90 %. La Mauritanie a amélioré la couverture en eau potable du pays en la portant d'environ 40 % à près de 60 % de la population entre 1990 et 2008, et l'Ouganda est passée

En résumé, les progrès en matière de développement social sont déterminés par la croissance économique et le degré de répartition de cette croissance.

de 40 % à 80 % au cours de la même période. Ici encore, les inégalités d'accès et les résultats sont déterminés par les quintiles de revenus et l'emplacement géographique. Les faits montrent qu'en moyenne, l'accès à l'eau salubre est 3,7 fois plus élevé pour les ménages urbains que pour ceux en milieu rural (CEA, 2010).

Les bienfaits pour le développement social des nouvelles technologies, notamment les TIC, sont indéniables. Certains sont explicités à l'OMD 8 qui place la coopération avec le secteur privé au cœur de l'accès aux TIC. Le nombre d'abonnés au téléphone mobile en Afrique a constamment augmenté durant la dernière décennie. Le nombre d'internautes sur le continent s'est également accru de façon considérable, un bon nombre d'États africains comptant entre 10 et 20 internautes pour 100 habitants en 2008 (CEA, 2010).

En résumé, les progrès en matière de développement social sont déterminés par la croissance économique et le degré de redistribution de cette croissance, ainsi que par la quantité et la qualité de la prestation des services publics. La prestation de services ayant pour finalité de réaliser les OMD, qui était précédemment une prérogative de l'État a récemment évolué, l'État ne jouant plus un rôle central s'agissant d'orienter le développement social et humain, du fait du rôle de plus en plus important que jouent des acteurs non étatiques dans la prestation de services sur le continent.

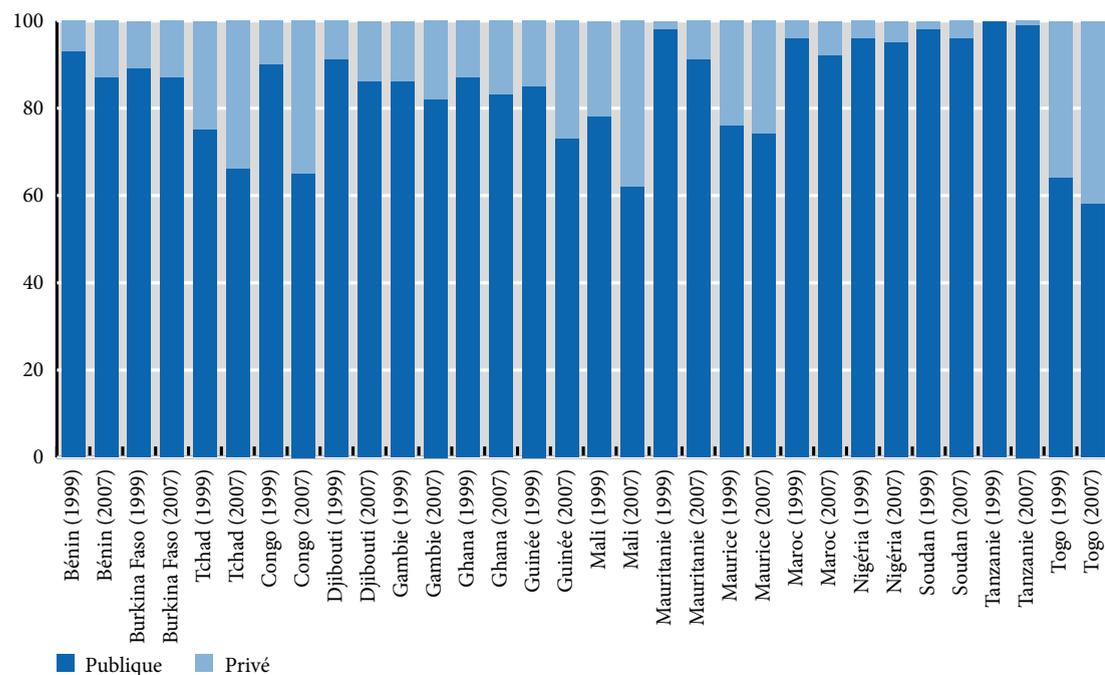
Vers un nouvel équilibre entre la prestation de services sociaux par l'État et par des acteurs non étatiques

Deux raisons principales ont été avancées pour justifier la prestation par l'État de services sociaux. Premièrement, le marché n'arrive pas à fournir ces services, compte tenu des externalités générées par l'éducation et la santé (et le marché pourrait être incomplet ou ne pas exister). Deuxièmement les économies d'échelle, dues à des coûts fixes annexes relativement importants, étaient mieux réalisées par le public. Elles ont cependant pris moins d'importance au fil du temps. Une prestation de services publics insuffisante ou médiocre est l'un des facteurs qui ont amené à demander que des acteurs non étatiques interviennent dans la prestation des services sociaux, notamment dans l'éducation et la santé.

Si la prestation de services éducatifs par des le secteur privé est développée, c'est en partie à cause de la couverture insuffisante de l'éducation primaire gratuite (Figure 2.6). En outre, le fait que les ressources publiques sont essentiellement allouées à l'enseignement primaire entraîne des taux d'inscription relativement élevés dans le primaire et comme conséquence, une importante demande non satisfaite d'éducation post-primaire. Il est donc essentiel que les privés s'impliquent dans l'éducation post-primaire, comme on le voit avec l'établissement d'institutions privées d'enseignement supérieur, qui sont cruciales pour l'édification d'une société fondée sur le savoir (Banque mondiale, 2005).

Figure 2.6

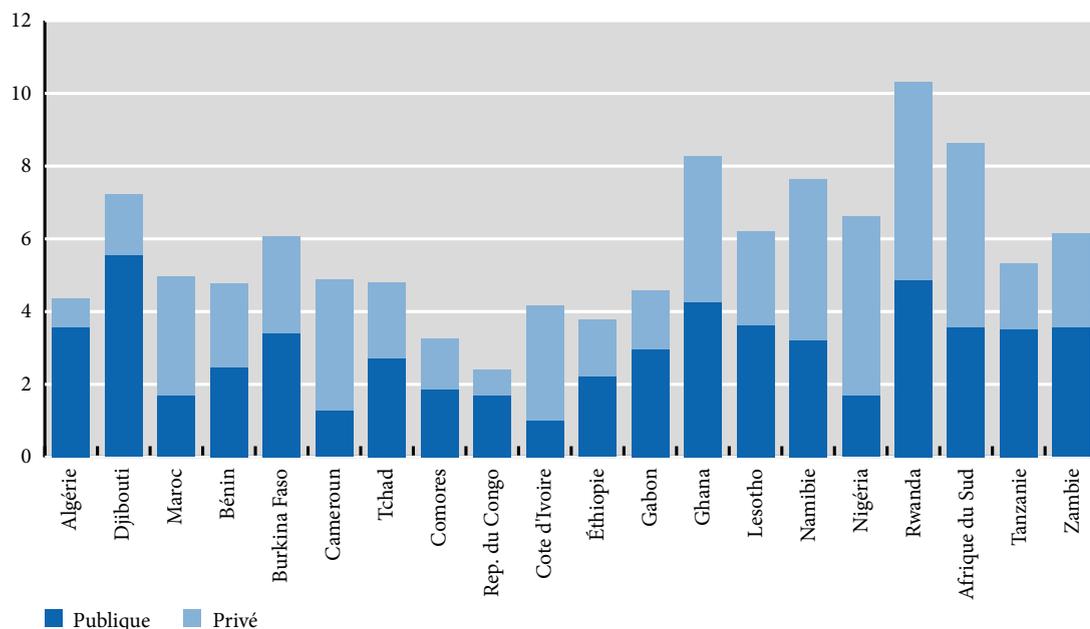
Scolarisation dans les écoles primaires publiques et privées, 1999 et 2007



Source: Calculs établis par la CEA d'après des données de l'UNESCO

La participation d'acteurs non étatiques à la prestation de services est beaucoup plus importante dans le secteur de la santé que dans celui de l'éducation. Du fait que les ressources publiques dégagées pour la prestation de soins de santé sont assez limitées, les privés ont été amenés à participer au financement des services de santé (Figure

2.7). En Afrique subsaharienne, la prestation de services de santé par le secteur privé est estimée à 18,6 milliards de dollars, soit plus de 50 % du marché.

Figure 2.7 : Dépenses publiques et privées consacrées à la santé dans certains pays africains


Source: Calculs de la CEA d'après les indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale

Les acteurs non étatiques, notamment le secteur privé, participent également à la prestation de services dans les secteurs des télécommunications et de l'infrastructure. En Afrique subsaharienne, le secteur privé, surtout dans la téléphonie mobile a été un acteur crucial dans la couverture des télécommunications. Ce succès s'explique en partie par l'existence de mécanismes de régulation bien définis et la capacité de l'État à attirer des investisseurs privés.

L'évolution du rôle de l'État dans le développement social de l'Afrique

La participation d'acteurs non étatiques a transformé le rôle que l'État jouait dans la fourniture de biens et de services publics. L'État n'est plus le seul à intervenir dans ce domaine, il complète, voire concurrence le secteur privé.

Les réformes opérées vers le milieu des années 90 ont considérablement transformé le rôle de l'État. Elles ont porté surtout sur des fonctions essentielles des pouvoirs publics telles que la régulation du secteur privé, la création d'agences spéciales chargées de fonctions spécifiques (telles que les agences de régulation des télécommunications), la prestation de services étant décentralisée au niveau local et des efforts étant faits pour réformer les systèmes de gestion des finances publiques et renforcer les institutions d'audit.

Les secteurs de l'eau et de l'assainissement n'intéressent que peu les acteurs du privé en raison de l'investissement initial élevé, conjugué à de faibles taux de rendement. La réalité est que le taux de rendement des projets dans les domaines de l'eau et de l'assainissement n'est que le tiers de celui des télécommunications (Thoenen, 2007 ; Jérôme 2007 ; BAD et OCDE 2007).

Si le cadre régulateur dans le secteur des télécommunications, par exemple, a permis de dynamiser ce secteur, l'absence ou la mise en application limitée d'un tel cadre dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement a cependant fait que les gouvernements n'ont pu exploiter pleinement le potentiel que recèle une participation accrue d'acteurs non étatiques dans ces secteurs.

Ces réformes ont conféré des responsabilités nouvelles à l'État. Une illustration en est l'accréditation d'institutions non étatiques dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'assurance qualité dans un cadre de participation multipartite. Ces attributions ont cependant eu lieu dans

un contexte marqué par l'érosion et une utilisation au-delà de ses limites de la capacité de l'État, en raison d'années d'austérité et de déflation dans le secteur public. L'État a, de ce fait, vu ses besoins en capacités augmenter et évoluer, lorsque de prestataire il est devenu régulateur ou même a assumé les deux rôles.

La participation d'acteurs non étatiques a eu des incidences positives pour l'offre et l'efficacité, mais l'équité

demeure une question préoccupante : le dilemme de l'État en Afrique est de procéder à un arbitrage entre l'efficacité et l'équité dans sa poursuite du développement social. Il s'agit de trouver un équilibre entre des politiques tournées vers le marché et des considérations d'équité, tout en fournissant un ensemble de services publics qui s'inscrivent dans le programme de développement global (voir encadré 2.2).

Encadré 2.2: La participation de l'État et du secteur non étatique à la promotion du développement économique et social en Zambie

En plus de promouvoir la croissance, les stratégies de réduction de la pauvreté de la Zambie visent également à améliorer la prestation des services sociaux et à élaborer des politiques adéquates pour combattre le VIH/sida, aborder la question de l'inégalité entre hommes et femmes et protéger l'environnement. Un nouveau programme de stratégie de réduction de la pauvreté a été établi durant l'année 2005 en même temps qu'un nouveau plan de développement national pour la période 2006 - 2010.

Les plans de développements nationaux de la Zambie préconisent, depuis le début des années 2000, une stratégie de croissance faisant largement appel au secteur privé, l'État fournissant l'environnement propice nécessaire à un développement tiré par le marché. Le cinquième plan de développement national (2006 - 2010) avait essentiellement pour objectifs d'améliorer l'environnement des affaires; d'assurer la prestation de services de base ; de renforcer les systèmes de responsabilité financière et de développer le système financier.

La participation des acteurs du secteur privé et de la société civile à l'élaboration de la politique a été renforcée tout au long de cette période. Le Zambia Business Council (Conseil zambien des affaires) fournit la plate-forme pour un processus consultatif plus formalisé dans le cadre duquel les principales institutions publiques et le secteur privé se concertent sur les principales questions de politique. Le Conseil a été établi en tant qu'organisation faitière comprenant quatre ministres principaux responsables du commerce, des échanges et de l'industrie ; des finances et de la planification nationale ; des transports et des communications ; et de l'agriculture ; la Zambia Development Agency développement de la Zambie, des associations commerciales et le Zambia International Advisory Council (Conseil zambien consultatif international).

Certaines préoccupations demeurent : La participation d'acteurs non étatiques à l'élaboration de la politique n'est pas pleinement institutionnalisée en Zambie, et la capacité des organisations de la société civile et de la communauté des hommes d'affaires de s'engager aux côtés des pouvoirs publics dans l'élaboration, le suivi et la mise en oeuvre de la politique.

Source : Bwalya, Phiri et Mpembamoto (2009)

2.3. Les perspectives pour 2011 sont favorables, à moins de chocs exogènes

LES PAYS AFRICAINS devraient continuer à renforcer et à élargir leurs performances économiques en 2011, la croissance du PIB du continent passant de 4,7 % en 2010 à 5 % en 2011 (Figure 2.8). Ce redressement reflète la forte performance économique aussi bien dans les pays exportateurs de pétrole que dans ceux qui sont importateurs de pétrole qui tireront parti des facteurs de croissance examinés plus haut. La croissance du PIB des pays exportateurs de pétrole augmentera pour atteindre 5,4 % en 2011, contre 5,2 % en 2010 et celle des pays importateurs de pétrole devrait passer de 4% à 4,6%. La poursuite des investissements dans l'infrastructure et dans la production des métaux et des minerais destinés à l'exportation, devrait soutenir la croissance économique dans certains pays importateurs de pétrole.

S'agissant des sous-régions, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest, chacune avec une croissance de 6,4%, sont bien parties pour rester la région à la croissance la plus rapide du continent en 2011. En Afrique de l'Est, les taux de croissance du PIB de l'Éthiopie et du Mozambique vont,

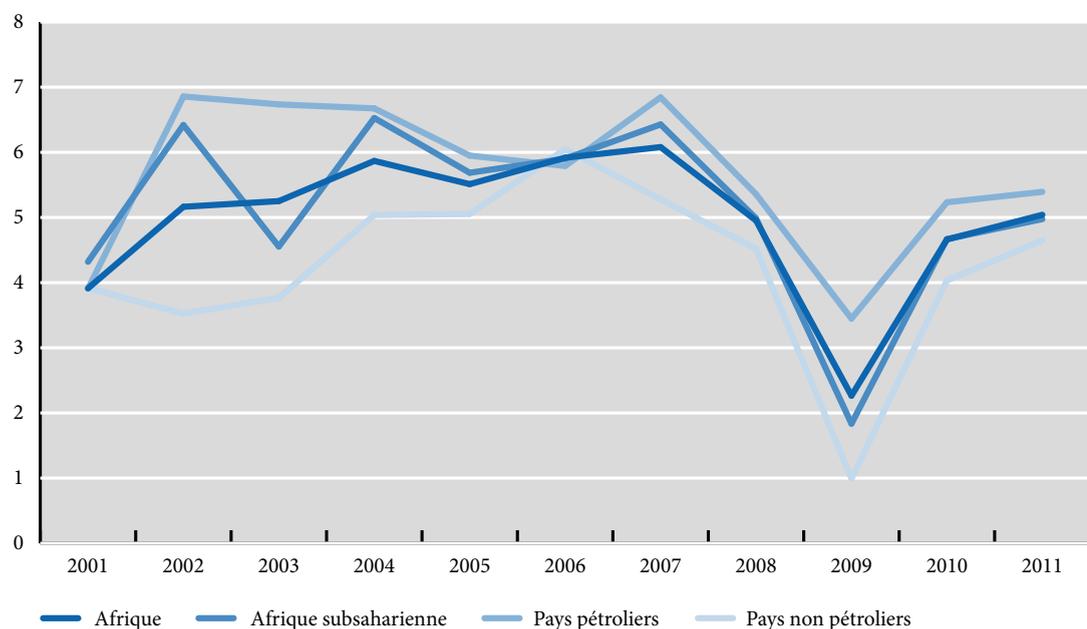
selon les prévisions, dépasser 7 % et celui de l'Ouganda avoisiner les 7% tandis qu'au Nigéria, la plus grosse économie en Afrique de l'Ouest, la croissance devrait être de 6,5% en 2011.

En Afrique de l'Ouest, la forte performance sera imputable, dans une grande mesure, à la croissance impressionnante attendue au Ghana, au Libéria et au Nigeria qui vont tous probablement enregistrer un taux de croissance supérieur à 7 %. Les facteurs de croissance sont notamment l'exploitation commerciale des gisements de pétrole au Ghana, l'augmentation de l'IED dans le secteur minier au Libéria et le dynamisme continu du secteur non pétrolier au Nigeria. La croissance de la sous-région sera toutefois hypothéquée par le conflit politique en Côte d'Ivoire.

Les taux de croissance en Afrique du Nord, en Afrique centrale et en Afrique australe suivront, avec des taux de croissance du PIB qui devraient se situer à 5,2%, 4% et 3,8% respectivement.

Figure 2.8

Croissance du PIB en Afrique, 2001 - 2011



Source: Calculs établis par la CEA d'après les bases de données de la CEA et de ONU-DESA, novembre 2010

*Des troubles politiques
ou un changement par
exemple en Égypte, en
Jamahiriya arabe libyenne
et en Tunisie pourraient
avoir des effets notables sur
la croissance en Afrique
du Nord en 2011*

Si les taux de croissance attendus dans les divers groupes de pays et dans les sous-régions sont plus élevés que ceux de 2009 (nettement) et de 2010 (légèrement), ils sont cependant légèrement inférieurs aux taux observés avant la crise mondiale. Qui plus est, ces taux restent en deçà des niveaux requis pour avoir un impact significatif sur la réduction du chômage et de la pauvreté sur le continent.

On s'attend à ce que la reprise économique en cours s'effectue dans un contexte caractérisé par une inflation modérée. Les pressions inflationnistes devraient s'atténuer ou rester stables dans la majorité des pays, du fait que les pressions sur la demande se modéreront et qu'un certain nombre de pays recourront de moins en moins aux avances de la banque centrale pour financer leur déficit budgétaire.

Dans l'ensemble, les perspectives pour 2011 sont modérément optimistes, compte tenu des risques baissiers et des incertitudes éventuelles. Les risques sont notamment le rythme et la durée de la croissance chez les partenaires économiques de l'Afrique, notamment les économies émergentes telles que la Chine et l'Inde, qui influent sur la demande et le prix des exportations africaines mais parallèlement poussent les pays africains à se spécialiser

encore plus sur les produits primaires. La vigueur de la reprise en Europe et aux États-Unis déterminera également le rythme de la croissance des exportations de l'Afrique, le volume des recettes provenant du tourisme, des envois de fonds et de l'APD et partant, les perspectives de croissance du PIB. Dix-sept élections présidentielles et législatives étant prévues en 2011, un autre risque est lié aux troubles politiques éventuels et à leur impact désastreux sur l'activité économique. En outre, des troubles ou un changement politiques en Égypte, en Jamahiriya libyenne et en Tunisie auront probablement des effets marqués sur la croissance en Afrique du Nord en 2011. Des conditions météorologiques défavorables pourraient également déprimer la production agricole, faire monter les prix des produits alimentaires et ralentir l'activité dans d'autres secteurs, entravant par là la croissance économique. La flambée continue des prix des produits alimentaires et le chômage élevé constituent une menace pour la sécurité alimentaire ainsi que pour la stabilité sociale et politique en Afrique.

Les perspectives de croissance à moyen terme de l'Afrique dépendront probablement de l'orientation de la politique budgétaire. En particulier, un durcissement budgétaire sévère et prématuré entravera la demande intérieure et compromettra les chances de consolidation de la reprise balbutiante. La politique budgétaire devrait être revue de manière à ce qu'elle renforce la mise en place de l'infrastructure et la création d'emplois et impulse la transformation structurelle requise pour un développement économique et social soutenu.

Un autre risque est lié à la disponibilité du financement, de l'APD notamment. Si les flux d'APD vers l'Afrique sont restés stables avant et après la crise, il n'en demeure pas moins que la reprise fragile dans les pays développés et le risque que certains d'entre eux replongent dans la récession, font planer de grandes incertitudes sur les volumes futurs de l'APD (ONU-DESA, 2010).

2.4. Conclusion

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE A vigoureusement repris en Afrique en 2010 et cette dynamique devrait se

poursuivre, avec une tendance à la hausse du PIB en 2011. La reprise économique actuelle est en partie due à

une orientation de la politique budgétaire et monétaire constamment favorable. Des dépenses publiques relativement robustes ont favorisé la croissance économique mais également creusé profondément le déficit budgétaire. La situation extérieure s'en est, en conséquence, trouvée affaiblie, quoique légèrement.

Il y a eu des dépenses publiques robustes et un élargissement des déficits budgétaires et du compte courant, les gouvernements africains s'estimant obligés d'atténuer les effets économiques et sociaux de la crise. Celle-ci a clairement montré qu'il importait pour le continent de mettre en place des politiques plus efficaces de transformation économique, de création d'emplois, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté. Ces politiques doivent – au-delà des mesures budgétaires et monétaires anticycliques à court terme - comporter des incitations à investir dans des secteurs autres que les produits de base.

La nécessité de telles politiques explique en partie le regain d'intérêt que suscitent en Afrique, ces dernières années, la planification du développement et le rôle de l'État dans le développement économique et social. L'État joue maintenant un rôle de développement plus stratégique, ce qui suppose non seulement de mettre en place et de renforcer la capacité de production en supprimant les facteurs inhibant la croissance (notamment les goulets d'étranglement dans l'infrastructure et une mauvaise structure économique, mais également d'assurer la prestation efficace de services publics en vue de la réalisation des objectifs sociaux.

L'État joue également un plus grand rôle dans la prestation des services publics, il exerce maintenant des fonctions de régulation. Ces fonctions n'étaient pas toujours accomplies efficacement ou n'existaient tout simplement pas dans certains secteurs sociaux importants. Il faudrait, par conséquent, mettre en place des cadres régulateurs –ou renforcer leur efficacité - dans des domaines tels que l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, où des acteurs non étatiques jouent un rôle important dans la prestation de services. Ces cadres devraient permettre d'établir non seulement des critères de compétitivité, mais également d'accréditation et d'assurance qualité, et de porter l'attention qu'elles méritent aux questions d'équité et d'efficacité.

La nécessité de politiques de transformation économique efficaces explique en partie pourquoi ces dernières années, on s'intéresse à nouveau à la planification du développement et au rôle de l'État dans le développement économique et social

Le fait pour l'État d'assumer ces fonctions, entraîne des incidences considérables en termes de ressources. Ces incidences sur les ressources peuvent mener à un arbitrage entre l'objectif de développement à long terme qui est la transformation économique et des considérations à moyen terme concernant la viabilité des déficits budgétaires et de la dette publique.

Pour éviter un tel arbitrage et veiller à ce que le rôle de l'État dans le développement - tel qu'envisagé dans le cadre de divers plans de développement - soit rempli, il faut des ressources budgétaires supplémentaires employées plus efficacement. Etant donné en particulier les faibles niveaux des impôts qui sont recouverts dans de nombreux pays, les gouvernements disposent d'une grande marge de manoeuvre pour augmenter les recettes. Les pays devraient redoubler d'efforts pour élargir l'assiette de l'impôt, recouvrer plus de recettes du secteur informel et améliorer l'administration des exonérations fiscales afin de collecter des recettes publiques qui s'approchent davantage de leur montant potentiel. Une plus grande efficacité des dépenses publiques – notamment le renforcement des systèmes de gestion des finances publiques - permettrait un plus grand rendement des ressources publiques et du financement venant des donateurs.

Bibliographie

- Amor, T., Ghura, D., Akitoby, B and Brouka, E. 2004. Sources of Growth in Sub-Saharan Africa, IMF Working Paper No. 04/176, International Monetary Fund, Washington D.C.
- BAD, CEA et OCDE, 2007. Perspectives économiques en Afrique, Paris.
- BAD, CEA et UA, 2010. Rapport 2010 sur l'évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, Copenhague
- Bwalya, S., Phiri, E. and Mpembamoto, K. 2009. How non-state actors lobby to influence budget outcomes in Zambia? IPPG Discussion Paper No 27, septembre
- CEA, 2009a. Intégrer l'équité en matière de santé dans les programmes de développement en Afrique, Rapport de recherche sur les politiques, Addis-Abeba, Ethiopie
- 2009b. The Role of Subnational Jurisdictions in Achieving the MDGS. Rapport de la réunion tenue du 7 au 9 mai 2009 à Abuja, Nigeria.
- 2010. Equal Access to Basic Services in African LDCs: The Need for Coherent, Inclusive and Effective Policy Frameworks (à paraître). Rapport de recherche sur les politiques, Addis- Abeba, Ethiopie
- CEA et UA, 2010. Rapport économique sur l'Afrique, 2010: Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique, CEA, Addis-Abeba, Ethiopie.
- CNUCED, 2009. Rapport 2009 sur les pays les moins avancés: l'État, le développement et la gouvernance, Genève:
- Evans P. 2005. 'Harnessing the State: Rebalancing strategies for monitoring and motivation,' Lange & Rueschmeyer (eds.) States and Development: Historical Antecedents of Stagnation and Advance, Palgrave and Macmillan, New York.
- Jerome, A. 2007. Enhancing private sector participation in infrastructure in Africa. Mimeo. African Peer Review Mechanism (APRM) Secretariat, Midrand, South Africa.
- OMT, 2010. World tourism Barometer, octobre www.unwto.org/pu
- ONU, 2010. Rapport 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, ONU, New York.
- ONUSIDA, 2010. Rapport sur l'épidémie mondiale de sida, ONUSIDA, Genève.
- Phillips, N. 2006. 'States and the mode of regulation in the global political economy', in Minogue, M. and Carino, L. (eds.) Regulatory Governance in Developing Countries, Edward Elgar, Cheltenham, UK.
- Sakiko Fukuda-Parr, 2008. Are the MDGs a priority in development strategies and aid programmes? Working Paper, no 48, UNDP International Poverty Centre, Brasilia.
- Thoenen, R. 2007. Public sector participation in the provision of basic infrastructure, Working Document de travail No. 66, du CAPC, CEA, Addis-Abeba, Ethiopie.
- Treichel, V. 2005. Tanzania's Growth Process and Success in Reducing Poverty, IMF Working Paper No. 05/35, International Monetary Fund, Washington D.C.

Notes

1 Un certain nombre de pays africains comme l'Égypte subventionnent un certain nombre de produits alimentaires, le carburant et l'électricité. Certains pays (Soudan) ont réduit leurs subventions en

2010 pour des raisons budgétaires tandis que d'autres (Ethiopie) ont mis en place toute une gamme de nouvelles subventions en raison de l'augmentation du coût de la vie, notamment pour les pauvres.

Certaines questions de développement actuelles et nouvelles qui se posent à l'Afrique en 2010

3

CHAPITRE

LE PRÉSENT CHAPITRE porte sur certains défis actuels et nouveaux en matière de développement qui se posent au continent africain en 2010, à savoir le commerce international, le financement du développement et la question toute nouvelle de l'économie verte. La performance commerciale de l'Afrique a considérablement baissé en 2009, parallèlement à celle du commerce mondial. Des signes de reprise sont apparus en 2010, mais la reprise est lente et incertaine. Un examen plus approfondi de la micro-structure du commerce de l'Afrique révèle que le commerce des services s'est montré plus résilient contre les chocs mondiaux externes que le commerce vulnérable des marchandises. La coopération qui se développe rapidement entre l'Afrique et les principales économies émergentes a également permis de contrebalancer certains effets que le recul de la demande mondiale a eus sur le commerce des marchandises. Ces signes reflètent le potentiel que le commerce international recèle pour l'Afrique.

L'Afrique a non seulement pâti de la baisse considérable des recettes d'exportation, mais elle a également connu une diminution des taux d'investissement et de croissance ainsi qu'une baisse des envois de fonds et des flux d'IDE en 2010. Ainsi, s'agissant de financer le développement de l'Afrique, il importe d'urgence que les gouvernements africains et leurs partenaires de développement continuent activement à mettre en oeuvre le Consensus de Monterrey. Aux fins de la mobilisation de ressources intérieures, il est d'une nécessité urgente d'élaborer des politiques visant à élargir l'assiette de l'impôt, à améliorer la législation et l'administration fiscales et à transformer la structure

fiscale. Améliorer l'infrastructure financière intérieure est une question qui se pose depuis longtemps et qui demande des efforts aussi bien de la part de l'État que du secteur privé.

En mobilisant un financement extérieur pour le développement de l'Afrique, étant donné que les entrées de capitaux étrangers ont diminué récemment, il est impératif de faire en sorte que la représentation de l'Afrique soit renforcée dans les structures de gouvernance économique mondiales, - concernant notamment les négociations internationales portant sur l'allègement de la dette et la réforme de l'architecture financière internationale. Les États africains ont en outre besoin d'une stratégie plus claire pour mobiliser l'APD et l'IDE vers les secteurs appropriés afin de réaliser le développement.

Certains défis actuels et nouveaux critiques en Afrique en 2010, sont le commerce international, le financement du développement et l'économie verte

Le commerce de l'Afrique dans les services commerciaux a augmenté rapidement, plus que la croissance enregistrée dans le monde depuis 2002

Les problèmes d'environnement qui se posent à l'Afrique actuellement et dans le long terme semblent être très sérieux. L'agriculture, le tourisme et les pêches, qui figurent parmi les plus importantes sources d'emploi sur

le continent, sont devenus vulnérables au changement climatique et à d'autres risques écologiques. L'absence de sécurité énergétique et d'autosuffisance de l'Afrique peut également constituer un grave obstacle au développement durable. La production d'énergie renouvelable malgré le potentiel énorme qu'elle recèle, n'est pas développée comme il se doit. Pour relever tous ces défis, il est nécessaire que l'Afrique opère le passage à une «économie verte», qui permet de réaliser la croissance économique et le développement humain sans exposer les générations futures à des risques environnementaux considérables et à des pénuries écologiques, tout en créant de nouvelles opportunités pour la croissance verte et la création d'emplois. Il est essentiel que l'État participe à la promotion, à la réglementation et à l'investissement dans le marché vert pour la réalisation de cet objectif ultime du développement.

3.1. Évolution du commerce international en 2010

Performance commerciale de l'Afrique

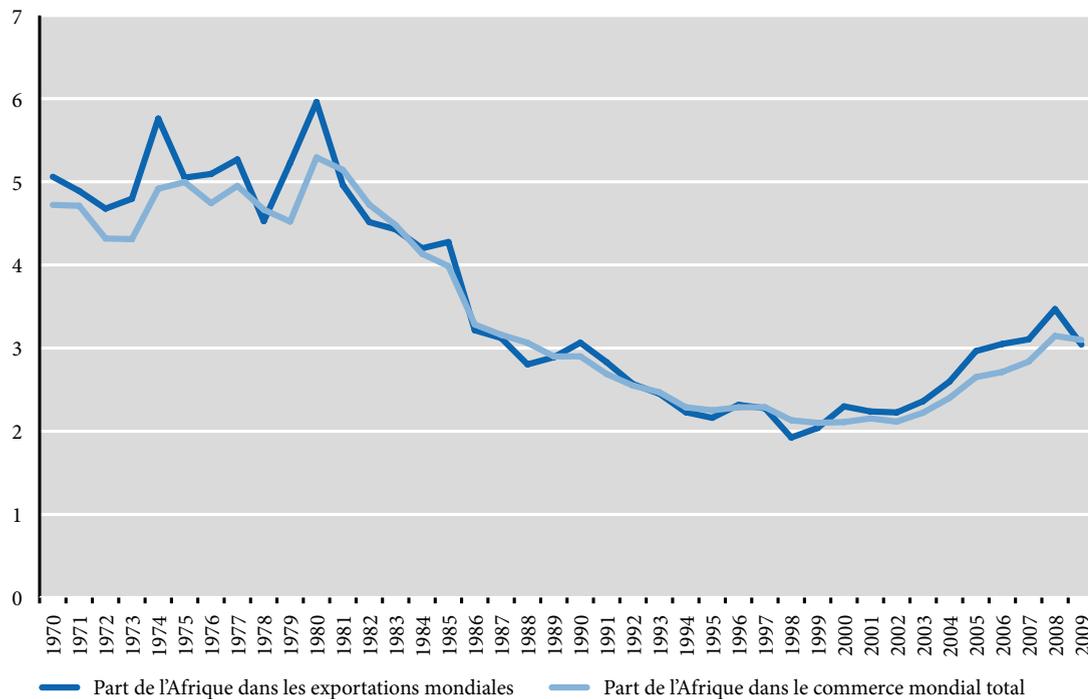
LA VALEUR TOTALE du commerce mondial de marchandises a chuté de 22,7 % en 2009, enregistrant sa contraction la plus forte depuis la seconde guerre mondiale. En Afrique, la baisse a été un peu plus importante, se situant à 23,9 %, ce qui explique que la part de l'Afrique dans le commerce mondial soit tombée à 3,1 % (figure 3.1). Si la hausse des prix des produits de base a amélioré la part de l'Afrique dans les exportations mondiales durant la dernière décennie, le ralentissement économique mondial a néanmoins fait baisser la demande internationale et ensuite les prix des produits de base, ramenant la part de l'Afrique dans les exportations mondiales au niveau atteint en 2006.

La contraction globale du commerce africain est due, pour une très grande part, à la diminution des exportations. Le

taux de contraction des exportations (32 %) a cependant dépassé celui des importations (14 % - figure 3.2), entraînant un déficit du solde du commerce des marchandises, les importations (399 milliards) étant supérieures de 20 milliards de dollars aux exportations. Si certains exportateurs de produits agricoles ont effectivement bénéficié de termes de l'échange plus favorables, le tableau global montre cependant que la baisse des prix a eu des conséquences sur les valeurs du commerce, s'agissant notamment des exportateurs de produits de base, et dans une moindre mesure, sur les volumes d'exportation. C'est ainsi que les exportations de dix pays africains exportateurs de pétrole ont chuté de 40 % en 2009, contre une baisse de 17 % pour les pays non exportateurs de pétrole. La contraction globale de 32 % des exportations indiquée à la figure 3.2 ne représente que 5,6 % en termes de volume.

Figure 3.1.

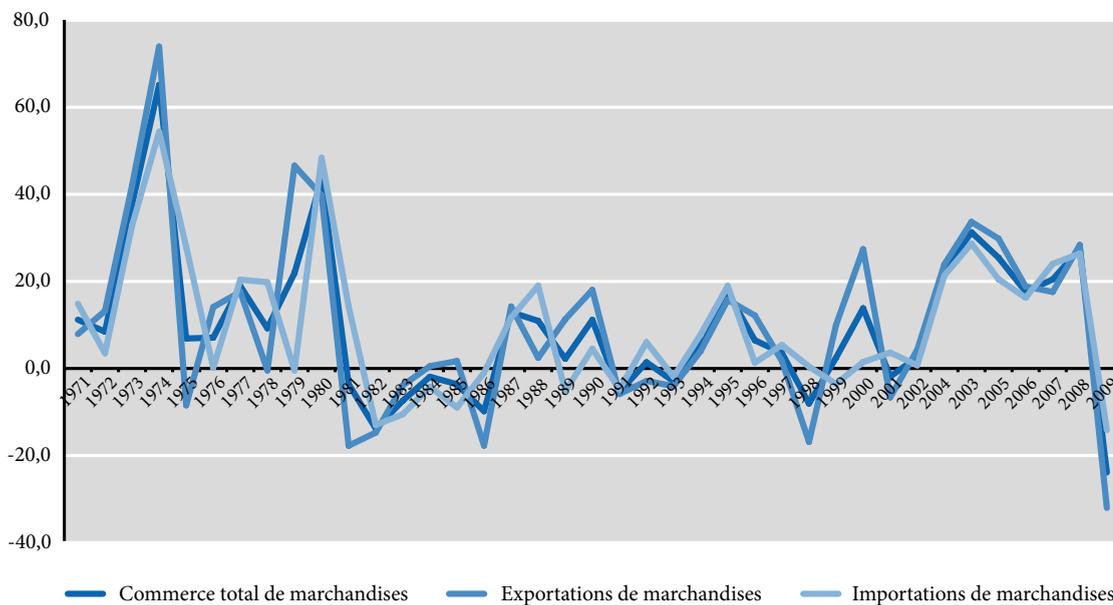
Part de l'Afrique dans le commerce mondial de marchandises (en pourcentage)



Source: Base de données statistiques de l'OIT, 2010 -16/8/2010).

Figure 3.2.

Taux de croissance du commerce de marchandises (en pourcentage)



Source: Base de données statistiques de l'OIT, 2010 -Consultée le 16/8/2010).

Le recul de la demande aux États-Unis et dans l'UE (accentué par la dépréciation du dollar), a réduit les volumes d'exportation, ce qui souligne l'intérêt qu'il y a à diversifier les marchés d'exportation. La moitié des exportations africaines est destinée aux marchés américains et européens et cette part ne cesse de diminuer par rapport aux 60 % qu'elle avait atteints au début du siècle. La Chine et l'Inde, par contre continuent de bénéficier d'une part importante des exportations de l'Afrique, 11,2 % et 4,4 % respectivement. La proportion des exportations destinées aux pays africains a bondi, passant de 9 % en 2008 à plus de 11 % en 2009, l'Afrique tirant profit du recul de la demande ailleurs dans le monde.

Durant la dernière décennie, les communautés économiques régionales africaines (CER) auront également vu les échanges entre elles se développer. Le commerce entre les pays du COMESA, par exemple, a quintuplé depuis le lancement de la zone de libre échange en octobre 2000. Bien que le commerce intra-CER représente toujours une faible proportion du total des flux commerciaux, il est à espérer que le récent accord tripartite entre le COMESA, la CAE et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) permettra d'accélérer sa croissance. Les échanges pourraient probablement augmenter davantage du fait de la décision prise le 2 novembre 2010 par les ministres africains du commerce d'accélérer le processus menant vers la création d'une zone de libre échange africaine.

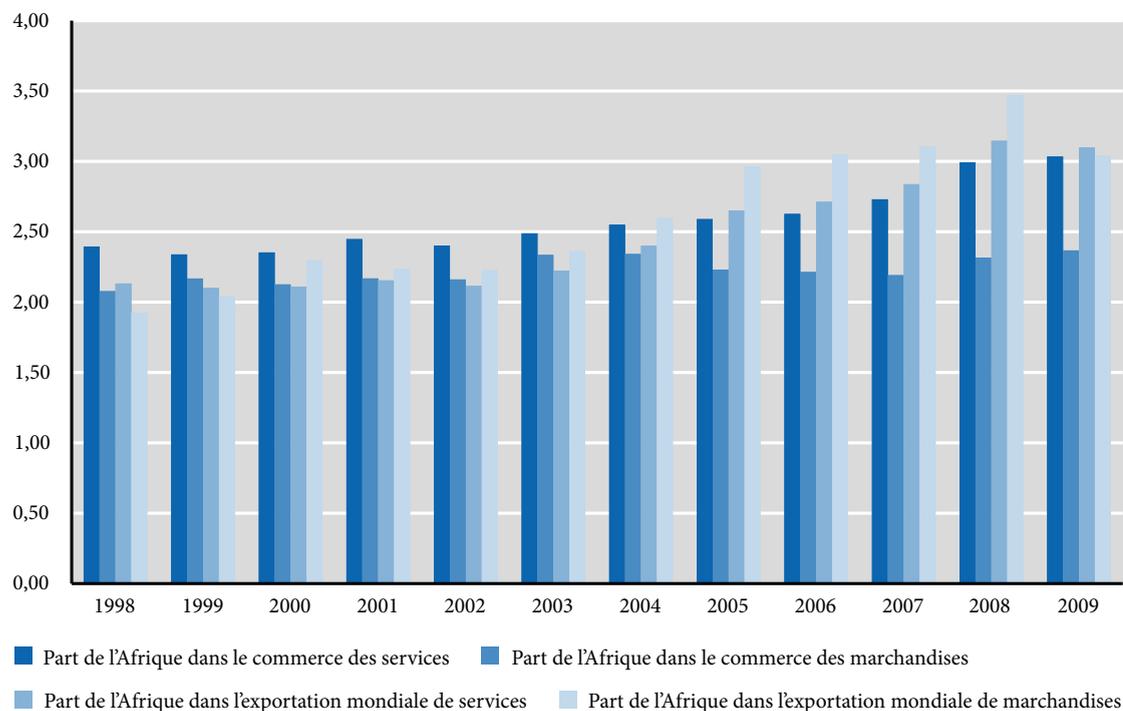
La part de l'Afrique dans le commerce des services

Le commerce de l'Afrique dans le domaine des services s'est développé rapidement, à un rythme plus rapide que celui que connaît le monde depuis 2002. En 2009, bien qu'il y ait eu une contraction de 12,4 % du commerce mondial des services, le chiffre correspondant pour l'Afrique était de 11,2 %. L'Afrique a ainsi augmenté sa part dans

le commerce mondial des services, la portant à plus de 3 % pour la première fois (voir figure 3.3). Par ailleurs, étant donné les différents taux de contraction entre le commerce des marchandises et celui des services, la valeur de ce dernier est estimée avoir dépassé de 25% la valeur du premier.

Figure 3.3.

Part de l'Afrique dans le commerce mondial des services (en pourcentage)

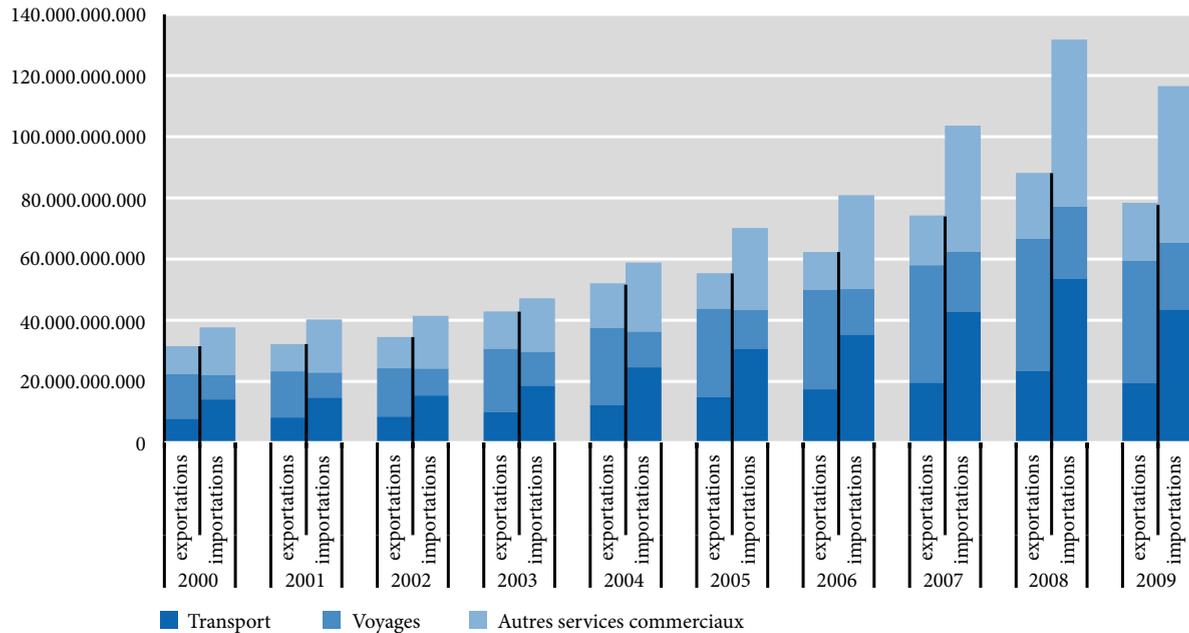


Source : Base de données statistiques de l'OIT, 2010 – consultée le 16/8/2010).

Les voyages représentent plus de la moitié des exportations de services commerciaux de l'Afrique (voir figure 3.4), et affichent un excédent commercial respectable. Lorsqu'on compare la forte performance des exportations de services de voyage à la sensibilité du commerce de marchandises de l'Afrique au prix des produits de base, on voit les avantages

que peut rapporter un portefeuille d'exportations diversifié, protégeant contre la volatilité du commerce des produits de base. L'attachement de plus en plus grand des communautés économiques régionales à la mobilité de la main-d'oeuvre devrait stimuler davantage la croissance dans le commerce des services (CNUCED, 2009 et CEA, BAD et CUA, 2010).

Figure 3.4.
Commerce de l'Afrique dans les services, par catégorie



Source : Base de données statistiques de l'OIT, 2010 –consulté le 22/9/2010).

Négociations de l'OMC durant 2010 : Examen des aspects du Cycle de Doha relatifs au développement

Le *Rapport économique sur l'Afrique, 2009* (CEA et CUA, 2009) a noté un manque de progrès dans les négociations du cycle de Doha sur le commerce. Les tentatives faites pour relancer les délibérations sur les questions de fond ont débouché sur un programme de négociations allégé par rapport au programme de travail originel de 2001, lorsque le Cycle de Doha a été lancé.

Le Cycle de Doha devait être achevé en décembre 2005, mais depuis 2008, les débats ont surtout porté sur des questions de procédure plutôt que de fond. En conséquence, en 2002 les négociations ne sont pas allées au-delà de réunions informelles portant surtout sur « l'approche cocktail », ce qui a conduit à un report des négociations intersectorielles fondées sur des listes d'engagements. Quelques faits saillants

ont cependant été notés au cours de l'année tels que « l'accord sur la banane », des progrès dans les négociations

Le Cycle de Doha devait s'achever en décembre 2005 et depuis 2008, les débats portent plus sur les questions de procédure que sur des questions de fond

Comme avec les négociations à l'OMC, peu de progrès ont été faits dans les négociations sur un accord de partenariat économique (APE) en 2010. Des discussions ont été tenues dans toutes les configurations pour les APE, mais les négociations semblent être bloquées sur les mêmes questions litigieuses de l'année précédente

sur le commerce du coton et les barrières non tarifaires ainsi qu'un engagement notable du groupe africain.¹

Le quasi arrêt des négociations soulève la question suivante : quels gains sur le plan du développement vont être perdus et quels sont ceux qui pourraient être obtenus de façon réaliste, étant donné en particulier qu'aucune « récolte précoce » ne sera possible pour les PMA ?² En particulier, comment le Cycle de Doha sur le développement va-t-il aborder les questions de développement durant les négociations actuelles ? Point encore plus important : que pourrait perdre l'Afrique si le Cycle de Doha ne se terminait pas avec un « engagement unique » ? Si la marge de manoeuvre n'est pas suffisamment reflétée dans les conclusions finales des négociations, grâce à des flexibilités appropriées, un traitement spécial et différencié et de profonds engagements en ce qui concerne l'accès au marché, - la discrétion des membres africains de l'OMC d'aborder la transformation économique structurelle et les objectifs d'industrialisation dans leur programme relatif au commerce, pourrait être sévèrement compromise.

État d'avancement des négociations sur les accords de partenariat économique en 2010

Comme pour les négociations à l'OMC, il y a eu peu de progrès dans les négociations sur les accords de partenariat économique (APE) en 2010. Des discussions se sont tenues dans toutes les configurations d'APE, mais les négociations semblent cependant avoir échoué sur les mêmes questions litigieuses de l'année précédente.³ Concernant l'accès au marché, aucune règle d'origine favorable au développement permettant le cumul au-delà de ces pays qui sont signataires des APE intérimaires, n'a été négociée. Ceci se répercute sur les PMA du fait que les PMA non signataires ne sont pas qualifiés pour les dispositions relatives au cumul. Le volet sur le développement des APE reste une question litigieuse, l'UE refusant d'engager des fonds supplémentaires au-delà du FED. Le programme d'élaboration des APE de la CEDEAO (EPAPD), par exemple a attiré moins que les montants nécessaires à la mise en oeuvre des APE.

Comme avec les négociations commerciales multilatérales, la manière dont ces questions litigieuses seront

abordées, pourrait être examinée dans un accord final qui conditionnera la viabilité d'un État développementaliste⁴ en Afrique cherchant à mettre en application des politiques commerciales stratégiques. Par exemple, si les taxes à l'exportation sont prohibées dans le cadre des APE, les pays africains pourraient disposer d'une plus grande marge de manoeuvre pour examiner les questions de recettes et de valeur ajoutée se trouvant au coeur de leurs objectifs en matière de politique fiscale et industrielle. De même, une définition étroite ou stricte de l'essentiel des échanges commerciaux et de la nation la plus favorisée (NPF) pourrait empêcher la mise en oeuvre de futurs accords commerciaux avec des tierces parties qui pourraient contribuer à assurer la transformation économique au moyen de politiques gouvernementales bien définies portant sur la croissance tirée par les exportations.

A la lumière de ce qui précède, l'espoir de conclure un accord sur des APE complets dans le futur proche est en train de fondre, trois ans après la date butoir originelle. En

plus de cela, les APE sous leur forme actuelle, pourraient même compromettre les efforts tripartites du COMESA, de la CAE et de la SADC en vue de la création d'une zone de libre échange unique. Des dispositions supplémentaires sur les APE pourraient également compromettre les efforts faits en vue de créer une zone de libre échange africaine, tel que convenu par les ministres africains du commerce.

Compte tenu de ces défis et préoccupations, les pays africains ont indiqué, à travers un document de position commune sur les APE (Union africaine, 2010) qu'ils voulaient seulement examiner la viabilité d'un accord APE par rapport aux alternatives suivantes : i) repousser les APE et les subordonner aux processus d'intégration régionale ; ii) repousser les négociations sur les APE jusqu'après l'achèvement de la négociation à l'OMC sur l'article XXIV du GATT ; iii) à la place des APE, étendre le régime du TSA (Tout sauf les armes) à tous les pays africains ; iv) améliorer le régime du SGP de l'UE, ou v) suspendre

Par secteur, les arrangements africains au titre de l'aide pour le commerce se conforment en gros au type mondial, avec plus de 70 % des engagements allant à l'infrastructure et 26 % au renforcement de la capacité de production

les APE et se concentrer sur l'intégration régionale et la coopération Sud-Sud.

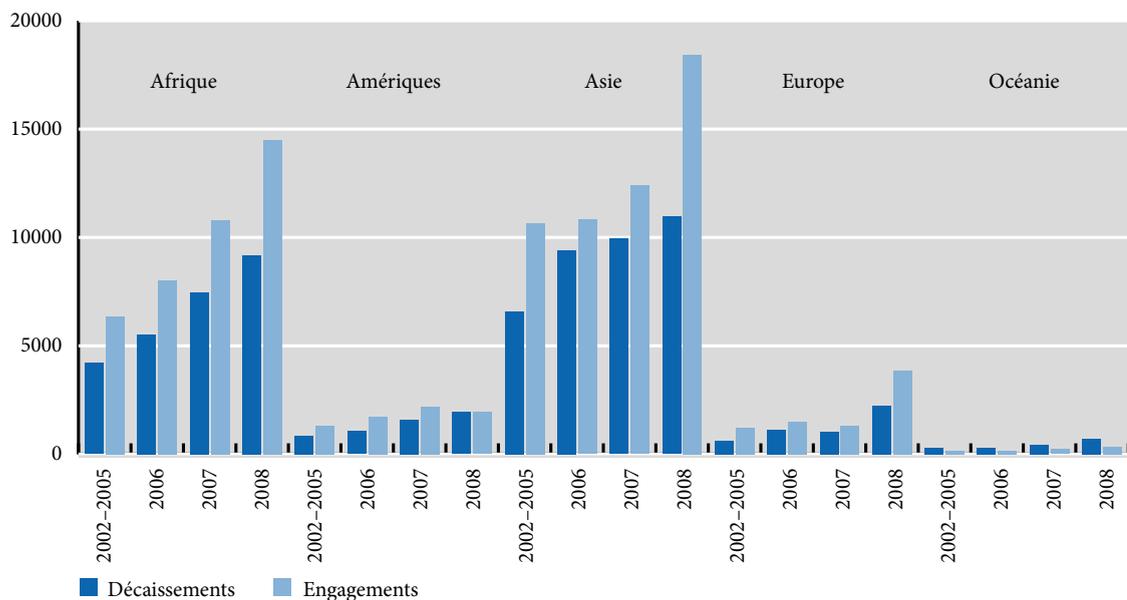
Initiative de l'aide pour le commerce en Afrique : les opportunités et les défis au-delà de 2010

Les données récentes sur l'aide pour le commerce montrent qu'en 2008, les engagements totaux en matière d'aide pour le commerce ont augmenté de 62 % par rapport à la période de base 2002 - 2005, le total des engagements s'élevant à 41 milliards de dollars des EU au niveau mondial. L'augmentation des décaissements est inférieure à celle des

engagements mais dans chaque région les décaissements en 2008 dépassent les engagements pris par les donateurs en 2006, ce qui est la preuve que les donateurs honorent leurs engagements. L'Asie et l'Afrique sont les principales régions bénéficiaires, recevant 45 % et 35 % de tous les engagements, respectivement (figure 3.5).

Figure 3.5

Engagements et décaissements au titre de l'aide pour le commerce par région, (en millions de dollars EU courants)



Source : Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, 2010 – Consulté le 9/9/2010.

L'incertitude planant sur le futur de l'AGOA a freiné les investissements nécessaires, rendant la consolidation des acquis difficile

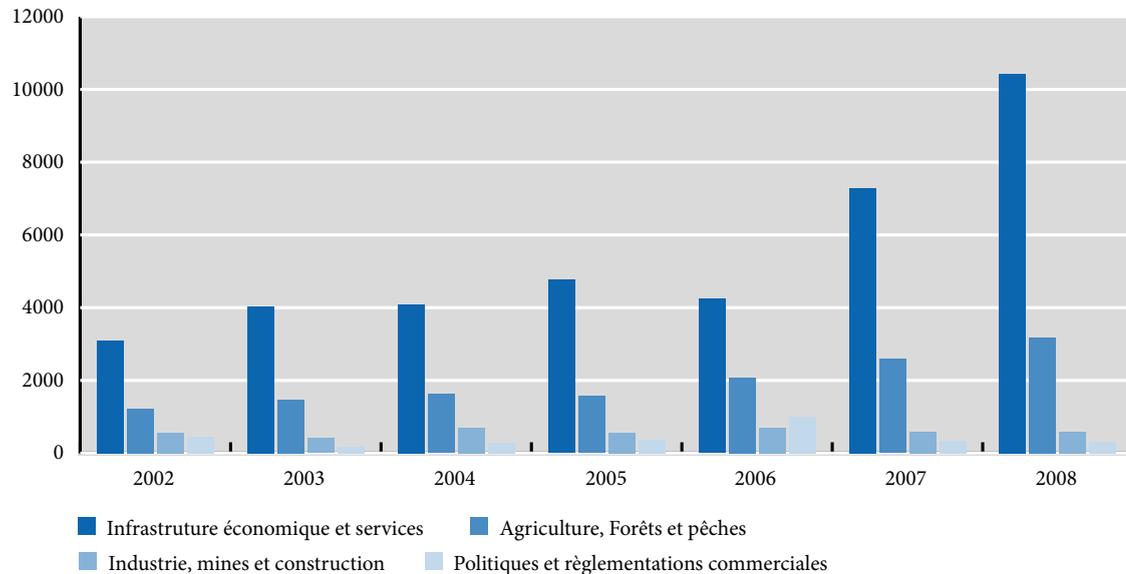
En termes de répartition entre les secteurs, les arrangements concernant l'aide pour le commerce pour l'Afrique se conforment en général au type mondial, plus de 70 % des engagements allant à l'infrastructure, et 26 % (dont les trois-quarts dans des projets liés à l'agriculture) au

renforcement des capacités de production, le reste allant à la politique et aux réglementations commerciales (figure 3.6).

L'Afrique subsaharienne a eu une part disproportionnée dans l'augmentation des engagements au titre de l'aide pour le commerce en 2007, mais les augmentations en 2008 ont essentiellement profité à des pays au nord du Sahara, la part du lion allant ici encore à l'infrastructure économique. Sur les 20 pays qui ont reçu les montants les plus élevés au titre de l'aide pour le commerce dans le monde, neuf sont africains. Ces 20 pays ont représenté plus de 70 % des flux totaux, ce qui indique que certains font mieux que d'autres pour attirer l'aide pour le commerce, tel qu'attesté par les disparités énormes observées dans les pays africains en ce qui concerne les engagements.

Figure 3.6

Aide pour le commerce à l'Afrique par grandes catégories, (millions de dollars EU courants)



Source : Système de notification des pays créanciers, OCDE (2010 - 9/9/2010)

Le cadre intégré amélioré (CIA) est un instrument qui peut permettre aux PMA de corriger de telles disparités. Son étude diagnostique sur l'intégration du commerce (DTIS EDIC) permet aux pays les moins avancés de déterminer leurs principaux besoins en matière d'assistance liée au commerce et de renforcement des capacités, y

compris l'infrastructure commerciale, la capacité d'offre et de production. A compter de novembre 2010, 23 pays africains avaient achevé les DTIS EDIC, conformément aux avantages venant des décaissements des donateurs au Cadre intégré amélioré, de plus de 100 millions de dollars.

Préférences commerciales et coopération Sud-Sud

La loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA)⁵

Dix ans après sa promulgation en 2000, la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA) a favorisé le commerce entre les États-Unis et l'Afrique. Les exportations africaines vers les États-Unis ont augmenté en valeur, passant de 23 milliards de dollars en 2000 à 81 milliards de dollars en 2008 et même les exportations hors pétrole ont augmenté de 230 % en 2008, bien que les principaux produits d'exportation de l'Afrique en soient exclus, tels que le sucre, les arachides, les produits laitiers et le tabac. L'IED et l'emploi ont augmenté, plus de 300 000 nouveaux emplois ayant été créés en Afrique au cours des neuf premières années.

Les avantages de l'AGOA sont cependant inégalement répartis. En outre, bien que le programme ait été prolongé jusqu'en 2015, la période ne suffit pas à l'Afrique pour augmenter sa capacité de production. Du fait de l'incertitude qui plane sur la suite qui sera donnée à l'AGOA, les investissements nécessaires n'arrivent pas, ce qui rend

Les trois modes de coopération sino-africaine sont le commerce, l'investissement et l'aide

Les principaux défis à la mobilisation des ressources intérieures restent les faibles niveaux de revenus, les facteurs démographiques et la faible capacité institutionnelle

difficile de consolider les acquis. Étant donné que l'AGOA a pour vocation de promouvoir une croissance et un développement durables, elle devrait être prolongée. Une période de temps plus longue permettrait aux investisseurs de disposer de suffisamment de temps pour récupérer les rendements sur l'investissement et tirer ainsi pleinement parti des gains liés à l'AGOA.

D'autres difficultés auxquelles se heurtent les bénéficiaires de l'AGOA sont notamment les suivantes : comment faire face à la concurrence plus rude depuis la suppression en 2005 de l'accord multifibres (AMF), ouvrant le secteur du vêtement aux forces du marché ; l'incapacité de diversifier le commerce vers les produits agricoles qui représentent moins de 1 % des exportations au titre de l'AGOA, ce qui est en partie dû au contingentement sur le sucre, le tabac, les produits laitiers et les arachides, et le fait que l'AGOA, n'a pas adopté une approche régionale de façon telle que la suppression des pays africains de la liste des bénéficiaires de l'AGOA ait des effets de ruissellement sur d'autres partenaires commerciaux régionaux. Le recours à l'AGOA est également entravé par des déficiences en matière d'infrastructure, des institutions publiques médiocres et l'absence de compétition entre prestataires de services dans les pays bénéficiaires. Le cadre de l'AGOA ne dispose pas non plus de mécanismes pour promouvoir des idées novatrices pour des partenariats public-privé en vue de l'investissement dans les infrastructures, améliorer l'efficacité dans les opérations et opérer des réformes du marché de la logistique, concernant notamment la réglementation du transport.

En conclusion, si l'AGOA a eu un impact positif sur les relations commerciales entre l'Afrique et les États-Unis au cours de la décennie passée, il reste qu'il y a des possibilités de l'améliorer. L'AGOA devrait être révisée de manière à assurer plus d'inclusivité, l'accessibilité et la permanence afin que les avantages aillent au-delà de quelques pays et produits. Il est également nécessaire de réorienter l'IED pour qu'il n'aille plus au textile et au secteur pétrolier mais à l'agriculture, en aidant des bénéficiaires à se conformer aux normes et aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et à éliminer les contraintes pesant sur l'offre. Une diversification ciblée des exportations devrait également faire partie intégrante de cette réorientation.

Relations sino-africaines ⁶

Il y a trois modes distincts de coopération Sud-Sud dans le cadre des relations sino-africaines, à savoir le commerce, l'investissement et l'aide. Bien que séparés, ces trois éléments sont souvent reliés entre eux et interagissent, ce qui reflète leur complémentarité et/ou leurs relations concurrentielles (ou les deux). Par exemple une grande partie de l'IED chinois cherchant des ressources et allant à l'infrastructure, comporte un volet sur l'aide (minerais et pétrole à exporter vers la Chine) ⁷ Il importe ici de réaliser un équilibre minutieux entre les risques de l'épuisement des ressources et des entrées d'IED plus importantes. Des politiques ciblant le développement durable et reliant les activités industrielles à l'économie locale, contribueront à un tel résultat.

Un autre exemple des relations complémentaires/concurrentielles est l'IED chinois dans le commerce de détail à travers la présence locale et la commercialisation de produits chinois. Le secteur du commerce de détail est essentiel au développement d'une économie, en tant que plate-forme pour l'expansion dans d'autres marchés intérieurs et extérieurs. Dans certains pays, cela s'est traduit par une préférence pour les produits (manufacturés et alimentaires) chinois, évinçant les produits locaux et régionaux et entraînant un déséquilibre de la balance commerciale en faveur de la Chine. Des règles claires favorisant la diversification régionale et la création de chaînes de valeur et sauvegardant toute érosion des préférences entre pays africains, pourrait contribuer à maximaliser les avantages des relations commerciales sino-africaines.

Les services financiers deviennent également une partie importante dans l'IED, ce qui est en partie due à la recherche de marchés et à la quête d'apprentissage. C'est ainsi que la Chine est devenue le plus grand partenaire commercial de l'Afrique du Sud. Seulement 4,2 % de l'IED chinois vont à l'Afrique du Sud, mais ce montant s'est multiplié par 17 au cours des dernières années. L'Afrique du Sud bénéficie de complémentarités en raison du fait que les sociétés financières chinoises disposent de vastes marchés et de capitaux considérables importants mais n'ont pas de compétences de classe mondiale dans les marchés financiers, que l'Afrique du Sud par contre possède. Les sociétés financières sud-africaines tirent profit, sur le plan de leur base de capitaux, de l'investissement chinois, ce qui leur permet de s'étendre en Afrique et également au niveau mondial en Argentine et en Russie, par exemple.

Le défi à relever dans cette coopération Sud-Sud est de faire en sorte, étant donné que les échanges et l'IED proviennent de la Chine, que l'Afrique renforce les liaisons verticales avec ses économies. De même, du fait en particulier que les flux d'aide en provenance de la Chine, bien qu'ils soient encore faibles, augmentent considérablement ces dernières années, l'Afrique devrait demander l'aide de façon plus énergique en formulant des projets qui répondent à des besoins spécifiques. Elle devrait également mettre davantage l'accent sur le renforcement de la capacité locale, afin que les pays africains puissent consolider le processus et l'impact du développement durable.

3.2. Financement du développement

LA MOBILISATION DE financements intérieurs et extérieurs est essentielle pour le financement des besoins d'investissement de l'Afrique. Au cours des dernières années, des progrès substantiels ont été enregistrés en ce qui concerne l'allègement de la dette et la mobilisation de ressources internationales. Les résultats obtenus en matière de mobilisation de ressources intérieures, d'aide étrangère et de commerce international ont été plutôt médiocres. La crise financière et économique mondiale a menacé d'inverser les progrès qui ont été réalisés jusque là, les pays africains voyant les recettes d'exportation baisser,

La trop grande complexité de la structure fiscale, ainsi que l'ambiguïté de la réglementation et de l'administration fiscales sont parmi les principaux problèmes auxquels les régimes fiscaux sont confrontés dans de nombreux pays africains

Enfin, l'espace économique de l'Afrique – un marché commun – pourrait reproduire les conditions du marché chinois. Si elles sont prises en tant que marché commun, des opportunités d'échanges gagnant-gagnant entre ces deux marchés pourraient être identifiées. La viabilité de telles opportunités dépend dans une grande mesure des initiatives que les États africains prendront pour définir le rôle qu'ils veulent jouer dans le développement et de leur détermination à promouvoir cette vision lors de leur dialogue avec la Chine ainsi que durant les négociations à l'OMC et sur les APE avec les partenaires traditionnels.

les taux d'investissement et de croissance diminuer et les envois de fonds et les flux d'IED chuter.

Il est par conséquent extrêmement urgent pour les gouvernements africains et leurs partenaires de développement régionaux et internationaux, de jouer un rôle plus proactif dans la mise en oeuvre des recommandations du Consensus de Monterrey sur le financement du développement. Les domaines prioritaires pour les pays africains sont notamment : i) renforcer le cadre institutionnel, notamment mettre en place un marché financier et des organismes de micro crédit ; ii) intensifier le soutien technique et la

formation en vue de renforcer la capacité nationale en matière de mobilisation de ressources et du développement des échanges ; iii) renforcer la représentation de l'Afrique dans la gouvernance financière et économique mondiale

Mobilisation des ressources intérieures

Les décideurs africains n'ont pas attendu l'adoption du Consensus de Monterrey en 2002 pour s'intéresser à la question du financement du développement, car ils s'étaient rendus compte que la dépendance éventuelle à l'égard de ressources financières intérieures permettrait de réaliser et de maintenir des taux de croissance élevés et donnerait également aux pays africains une plus grande marge de manoeuvre plus grande tout en leur permettant de s'approprier leur programme de développement.

Le continent est cependant loin de couvrir ses besoins d'investissement à partir de ressources intérieures même si de nombreux pays africains ont, depuis le Consensus de Monterrey, réalisé des progrès notables en ce qui concerne la mobilisation des ressources intérieures. Les principaux problèmes liés à la mobilisation de ressources

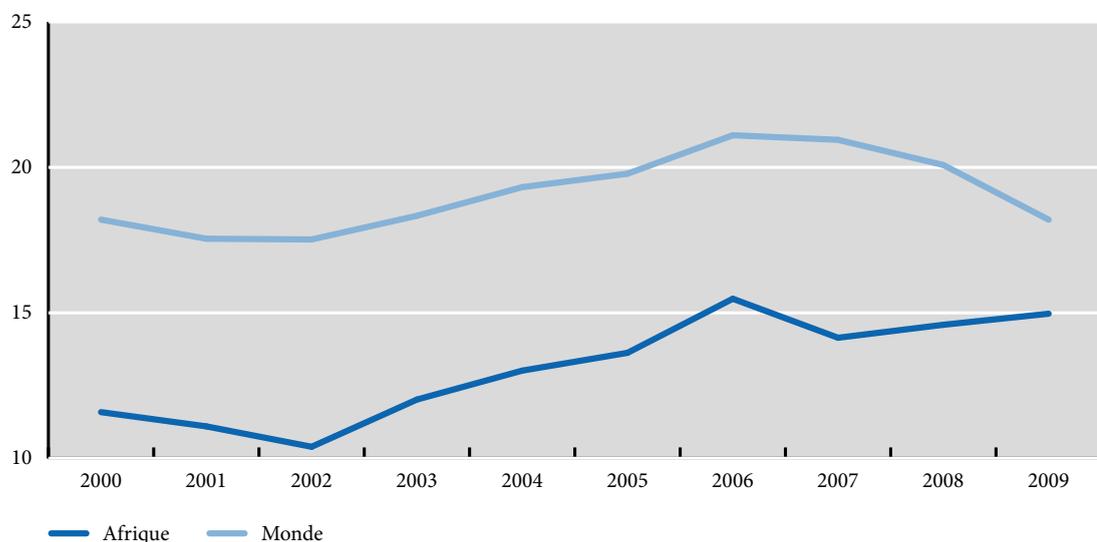
et s'employer à harmoniser et à regrouper les efforts et initiatives entrepris aux niveaux national, régional et international pour assurer la cohérence de la politique.

intérieures, sont les niveaux faibles du revenu, des facteurs démographiques et une capacité institutionnelle faible. Il faut y ajouter que la crise économique mondiale récente a eu des conséquences sévères sur des niveaux déjà faibles de mobilisation de ressources intérieures. C'est ainsi que l'épargne intérieure en Afrique subsaharienne a chuté de 16,7 % du PIB en 2008 à 16,4 % en 2009 (figure 1). Ce taux devrait toutefois augmenter et passer à 17,4 % du PIB en 2010. De façon générale, l'épargne intérieure est faible en Afrique subsaharienne.

Il y a eu une forte contraction des recettes publiques, qui sont tombées de 33 % du PIB en 2008 à 26,8 % en 2009, augmentant légèrement pour se situer à 27,9 % du PIB en 2010, sous l'effet de la reprise de l'économie mondiale et régionale.

Figure 3.7

Épargne nationale (en pourcentage du PIB)



Source: Données sur les comptes nationaux de la Banque mondiale, 2010; données sur les comptes nationaux de l'OCDE, 2010

Les pays africains ont fait des tentatives à la fois à court et à long terme pour intensifier la mobilisation de ressources

intérieures grâce à l'imposition qui est la principale ressource financière intérieure pour la plupart d'entre eux.

Ces tentatives n'ont cependant pas abouti, en raison de la faible capacité de payer des impôts, qui dépend de facteurs économiques tels que le revenu par habitant, les niveaux du commerce et les parts de l'agriculture et des mines dans l'économie.

Les pays qui ont déjà atteint la limite de leur capacité fiscale ne disposent que d'une étroite marge de manoeuvre dans le court terme pour augmenter les recettes fiscales. Une meilleure stratégie serait de s'intéresser surtout aux moyens de régler les problèmes structurels de la politique et de l'administration fiscales qui entraînent une distorsion économique et l'inefficacité. Les pays qui ne font pas suffisamment d'efforts pourraient cependant avoir besoin de prêter plus d'attention aux moyens d'augmenter les recettes fiscales et de rationaliser les structures.

Une difficulté de taille en ce qui concerne l'imposition en Afrique est le trilemme entre la demande de recettes fiscales plus importantes pour financer le développement, la réticence de ceux qui détiennent le pouvoir politique et ont la capacité économique de payer des taxes supplémentaires, et les autres qui n'ont pas de biens imposables et ne veulent pas s'acquitter des impôts. Face à cette pression, les pays africains ont tendance à « appliquer des taxes faciles, particulièrement des taxes sur le commerce, et imposer des taxes élevées au secteur formel ou les deux » (Aryeetey, 2009). Dans de nombreux pays, « une lourde charge fiscale est imposée à un nombre limité de contribuables et de moyennes entreprises qui supportaient déjà une part disproportionnée d'impôts élevés » (Gauthier et al, 2006). Un exemple de distorsion est la lourde charge fiscale du secteur agricole dans certains pays.

La trop grande complexité de la structure fiscale, conjuguée à l'ambiguïté de la réglementation et de l'administration fiscales est un autre problème sérieux qui se pose

Mobilisation de capitaux étrangers

L'importance des flux de capitaux internationaux, notamment de l'IED en tant que source d'investissement et de croissance dans les pays africains, est indéniable. Compte tenu des contraintes budgétaires et du faible niveau de l'épargne nationale auxquels se heurtent la plupart des gouvernements africains et la nécessité d'amener

L'IED en Afrique demeure largement concentré dans les industries extractives et davantage d'efforts sont nécessaires pour attirer l'IED dans d'autres secteurs

aux systèmes fiscaux dans bon nombre de pays africains. Cela donne lieu souvent à des pouvoirs discrétionnaires considérables pour ceux qui sont chargés de recueillir les impôts, ce qui à son tour fait le lit de la corruption. Cela entraîne non seulement une diminution des recettes fiscales mais fait également que les investisseurs sont moins enclins à investir alors qu'autrement, ils auraient permis d'élargir la base fiscale.

Les mesures à prendre consisteraient notamment à élargir la base fiscale effective en éliminant les distorsions économiques et en encourageant l'investissement ; à rationaliser la politique fiscale et les procédures de l'administration fiscale afin de réduire les coûts de conformité, encourager la formalité, rationaliser la structure des taux, et à mettre en place des programmes d'incitation visant à améliorer la collecte de l'impôt.

Les réformes fiscales devraient être spécifiques aux pays et être conçues sur la base d'une « analyse exhaustive des recettes potentielles du pays, des résultats obtenus en matière de recettes et d'une politique favorable » (Aryeetey (2009).

la technologie et les compétences nécessaires, l'IED restera probablement une source de financement importante sur le plan stratégique. Les envois de fonds des migrants vers l'Afrique deviendront également l'un des flux de capitaux privés les plus importants pour le financement.

La viabilité de la dette en Afrique s'est généralement améliorée au cours de la dernière décennie mais l'encours total de la dette reste élevé par rapport au PIB et aux exportations

Les entrées d'IED en Afrique, ont chuté, passant de 72 milliards de dollars à 58,6 milliards de dollars en 2009. S'agissant des flux d'IED vers l'Afrique australe par exemple, ils sont passés d'environ 3,5 % du PIB à environ 2,1 % au cours de cette période (tableau 3.1) tandis qu'en Afrique centrale, il y a eu une augmentation des flux qui sont passés de 16,9 à 17,7 % du PIB. Il y a eu une baisse de 0,34% des flux d'IED pour l'ensemble de l'Afrique.

Tableau 3.1.

Flux d'investissements étrangers directs (en pourcentage du PIB)

	2006	2007	2008	2009
Afrique de l'Est	3,21	4,63	3,62	3,15
Afrique centrale	14,34	15,84	16,93	17,66
Afrique du Nord	5,45	4,94	3,87	3,13
Afrique australe	0,20	2,28	3,45	2,12
Afrique de l'Ouest	7,37	3,80	3,50	3,59
Afrique	6,11	6,30	6,27	5,93

Source: UnctadStat, 2010.

L'IED en Afrique est essentiellement concentrée dans les industries extractives, ce qui explique la performance

impressionnante de pays tels que l'Algérie, la Guinée équatoriale, le Nigeria, le Soudan et le Tchad. Le niveau de l'IED dans le secteur est particulièrement sensible aux fluctuations des prix du pétrole et des minerais. L'évolution future des flux d'IED dépend, par conséquent, dans une grande mesure, des prix des produits de base.

Si l'Afrique a généralement bénéficié d'entrées d'IED, on se préoccupe cependant de la répartition des avantages entre l'économie d'origine et l'économie d'accueil. Cette situation continue d'être préoccupante. Les pays africains devraient par conséquent adopter une approche sélective lorsqu'ils acceptent l'IED afin d'assurer la cohérence entre l'augmentation de l'IED et la poursuite de la stratégie de développement national. D'avantage d'efforts doivent être déployés en Afrique pour attirer davantage d'investissements ayant un lien avec le reste de l'économie, permettant de créer des emplois et entraînant un transfert de connaissances et le renforcement des capacités locales.

Les envois de fonds contribuent également dans une grande mesure au financement du développement en Afrique. Les envois de fonds ont, en valeur, considérablement augmenté au niveau mondial durant la dernière décennie et constituent actuellement l'une des sources les plus importantes de flux financiers vers les pays en développement, parallèlement à l'IED et à l'APD. Les pertes d'emplois dues à la crise économique mondiale et les conditions de travail plus difficiles des migrants dans les pays d'accueil ont modifié cette tendance. Selon les récentes estimations, il y a eu une baisse des entrées totales d'envois de fonds en Afrique, qui sont passés de 41,1 milliards de dollars en 2008 à 38,5 milliards de dollars en 2009.⁸ Les flux seraient de 21,5 milliards de dollars pour 2010, d'après les estimations préliminaires (figure 2). Comme avec l'IED, les flux des envois de fonds sont inégalement répartis selon les pays. Six pays africains (Algérie, Égypte, Maroc, Nigeria, Soudan et Tunisie) ont absorbé plus de 75 % du total des envois au continent.

Commerce international et aide publique au développement (APD)

Le commerce est à la fois le principal moteur de la croissance de l'Afrique et la principale voie par laquelle l'Afrique a le plus pâti du ralentissement économique mondial (comme souligné ci-dessus). De nombreux pays ont connu une chute brutale de leurs recettes d'exportation en raison de la baisse à la fois des volumes que des prix en 2009, due au recul de la demande émanant des principaux partenaires commerciaux, à des mesures protectionnistes et au tarissement du financement du commerce. En plus de cela, bien que les recettes d'exportation aient fortement rebondi en 2010, grâce à la hausse de la demande et des prix des produits de base, les déficits du compte courant se sont élargis pour de nombreux pays africains non exportateurs de pétrole, notamment les PMA. L'APD reste une source de financement extrêmement importante pour ce groupe de pays.

De fait, pour certains pays africains, les PMA en particulier, les pays sans littoral et les petits États insulaires,

l'APD constitue l'apport financier le plus important et elle est, à ce titre, cruciale pour la réalisation des OMD. L'APD devrait être considéré comme complémentaire (et comme levier) à d'autres sources de financement du développement.

Des progrès ont été faits en ce qui concerne l'augmentation de l'aide à l'Afrique, les flux ayant doublé entre 2002 et 2006 (tableau 3.2). En 2007, les flux d'APD ont baissé en raison essentiellement d'une réduction des initiatives en matière d'allègement de la dette, par rapport au nombre record qu'il y avait eu en 2006. Les données les plus récentes montrent une augmentation continue des flux d'aide nominaux à l'Afrique, qui ont atteint en 2009 un pic historique de 47,6 milliards de dollars, en dépit de la crise mondiale. C'est là un reflet de la nature pluriannuelle de la planification et de la détermination des donateurs à aider les pays africains quand bien même ils font face à une situation économique intérieure difficile.

Tableau 3.2.

L'aide au développement outre-mer (en millions de dollars)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Total pays en développement	61,7	71,0	79,8	108,4	106,5	106,8	126,7	127 527
Total Afrique	21,3	27,3	29,9	35,7	44,0	39,3	43,9	47,6

Source: Données extraites de OECDStat, 2010.

Si le ralentissement économique a amené à se préoccuper, à juste titre, de la capacité des pays donateurs d'honorer leurs engagements en matière d'aide, à ce jour cependant, il n'y a que quelques pays qui ont revu leur engagement à

la baisse. On ne peut savoir – et c'est préoccupant – si les pressions actuelles sur les budgets des économies avancées entraîneront une diminution des flux d'aide.

Dette extérieure et allègement de la dette

Avant la crise mondiale, la dette extérieure de l'Afrique avait diminué grâce aux initiatives d'allègement de la dette. Mais elle s'est remise à augmenter à partir de 2009, tant en chiffres absolus que par rapport au PIB. S'agissant

des régions, la dette extérieure de l'Afrique subsaharienne a augmenté ces dernières années, malgré les initiatives d'allègement de la dette de la communauté internationale. L'Afrique du Nord a un faible niveau d'endettement.

Tableau 3.3.**Dettes extérieures de l'Afrique, 2005-2010**

Groupe de pays	Description	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<i>Afrique</i>	Total, milliards de dollars \$	290,96	252,93	283,32	286,82	300,58	324,70
Afrique subsaharienne		241,26	213,12	240,24	243,49	256,16	278,45
Afrique du Nord		49,70	39,81	43,09	43,33	44,43	46,24
<i>Afrique</i>	Total, % du PIB	34,74	26,32	25,60	22,37	25,37	24,91
Afrique subsaharienne		37,34	28,51	27,92	24,52	27,85	27,61
Afrique du Nord		25,97	18,64	17,50	14,97	16,76	15,67
<i>Afrique</i>	Total, % des exportations	92,71	68,54	64,79	53,36	80,34	73,78
Afrique subsaharienne		104,14	77,74	73,54	61,27	91,86	84,56
Afrique du Nord		81,29	59,35	56,04	45,44	68,82	62,99
<i>Afrique</i>	Total service de la dette, milliards \$	66,06	87,71	59,66	64,93	59,33	62,89
Afrique subsaharienne		48,51	62,56	46,41	50,77	45,15	49,07
Afrique du Nord		17,55	25,15	13,25	14,16	14,17	13,81
<i>Afrique</i>	Total service de la dette, % des exportations	21,05	23,77	13,64	12,08	15,86	14,29
Afrique subsaharienne		20,94	22,82	14,21	12,78	16,19	14,90
Afrique du Nord		21,16	24,72	13,08	11,38	15,52	13,68
<i>Afrique</i>	Intérêt total service de la dette, % des exportations	4,90	3,71	2,90	2,69	4,19	3,72
Afrique subsaharienne		3,97	2,60	2,45	2,21	3,49	3,21
Afrique du Nord		5,84	4,81	3,35	3,16	4,89	4,22
<i>Afrique</i>	Intérêt total service de la dette, % du PIB	6,05	7,70	4,24	3,94	3,68	3,57
Afrique subsaharienne		6,09	7,41	4,46	4,23	3,85	3,82
Afrique du Nord		6,02	7,99	4,03	3,65	3,52	3,32

Source: FMI, base de données de Perspectives économiques mondiales, octobre 2010.

Note: Estimations pour 2010.

Au cours de la dernière décennie, la dette est devenue généralement plus soutenable en Afrique. Le ratio global de la dette aux exportations en Afrique a baissé constamment, passant de 182,9% en 2001 à environ 53,4 % en 2008, mais il a augmenté l'année suivante, se situant à 80,3 %, du fait en partie de la crise économique. Durant la même période, le ratio global du service de la dette aux exportations a également baissé, passant de 27,7 % en 2001 à 12,1 % à 2008 et devrait, selon les prévisions

maintenir cette tendance et se situer à environ 14,3 % en 2010 et en 2011.

A l'origine de cette amélioration, il y a eu principalement les diverses initiatives d'allègement de la dette. Sur les 40 pays qui dans le monde étaient éligibles ou potentiellement éligibles à l'assistance au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), 33 pays se trouvent en Afrique.

Gouvernance financière et économique mondiale

La cohérence des systèmes financier et commercial internationaux –grâce à un système de gouvernance tenant compte des réalités contemporaines, est essentielle pour le financement dans le cadre de développement (chapitre 1). L'Afrique est insuffisamment représentée dans les organisations internationales telles que le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'OMC et la Banque des règlements internationaux qui prennent des décisions ayant de sérieuses conséquences pour la région.

Des signes positifs se font jour, comme en atteste le nombre de réformes de la gouvernance récemment opérées par le Groupe de la Banque mondiale, dont la plus importante a été la réaffirmation par le Comité du développement, d'une augmentation de 3 % au moins du pouvoir de vote des pays en développement et en transition au sein de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), venant s'ajouter à l'augmentation de 1,46 % au titre de la première phase de cet important ajustement, en faveur des pays sous-représentés. Avec cette augmentation de 3 %, les économies en développement et en transition détiendront 47 % des votes.

Dans son discours à la réunion annuelle du groupe en octobre dernier, le Président de la Banque mondiale, M. Robert Zoellick a proposé un partage égal des votes entre pays développés et pays en développement, ce qui implique un déplacement d'au moins 6 % des votes. Il a également promis de continuer à œuvrer pour qu'il y ait une réforme de la représentation et que le pouvoir de vote soit modifié au sein de l'International Development Association (IDA) et de la Société financière internationale (SFI).

Le FMI a également entamé un processus ayant pour objet de réaligner le pouvoir de vote des membres d'une manière qui renforcera sa légitimité. A l'évidence, le cadre institutionnel du Fonds - à travers lequel les membres exercent leur pouvoir de vote - a besoin également être réformé, compte tenu des changements économiques de grande envergure qui sont survenus durant les six dernières décennies.

La Déclaration de Séoul du G20 de novembre 2010 a appelé à des réformes d'ici janvier 2013 « visant à renforcer la

représentation des pays émergents et des pays en développement, notamment des plus pauvres ». Dans cette déclaration, les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales sont exhortés à « poursuivre toute les questions de réforme de la gouvernance qui sont pendantes à la Banque mondiale et au FMI ».

En raison des réalités sociales et économiques diverses du continent, il se pourrait qu'il ne soit pas suffisant que l'Afrique du Sud reste le seul pays africain au sein du G20. La démarche la plus indiquée est de donner aux pays africains une chance de parler pour eux-mêmes, d'où la nécessité de revoir l'architecture financière de façon à prendre ces considérations en compte, permettre à l'Afrique de s'engager activement au sein du Conseil de stabilité financière et d'avoir ainsi une représentation plus forte au sein des conseils du FMI et de la Banque mondiale.

La dette extérieure de l'Afrique a baissé avant la crise mondiale en raison des initiatives d'allègement de la dette mais a commencé à croître depuis 2009.

3.3. Economie verte : les implications pour le développement futur de l'Afrique

DURANT LES DEUX dernières années, le concept d'économie verte est apparu dans le discours politique et est devenu l'un des deux thèmes de la prochaine conférence des Nations Unies sur le développement durable qui aura lieu en 2012. L'adoption du concept d'économie verte survient à un moment marqué par une série de crises alimentaire, pétrolière, liée au changement climatique et économique, qui n'ont pas épargné les pays africains.

Ces crises ont de nouveau amené à s'interroger sur la viabilité des modèles de développement économique actuels et ont donné lieu à de nouvelles idées sur la nécessité de transformer les systèmes économiques en économies vertes afin de renforcer la viabilité et améliorer les résultats économiques. Des questions fondamentales se posent en ce qui concerne les implications d'une économie verte, les opportunités et les défis éventuels pour les pays africains et la manière dont ces pays pourraient réaliser « une transformation économique verte ».

Comme dans d'autres parties du monde, un tel débat politique prend forme en Afrique. Les ministres africains des finances, de la planification économique et de l'environnement ont reconnu, lors de la conférence ministérielle

africaine de 2009 sur le financement du développement, l'importance de placer l'environnement au centre du processus de développement de l'Afrique (CEA, 2009). En juin 2010, la 13e session de la conférence ministérielle africaine sur l'environnement a adopté la Déclaration de Bamako, qui soulignait la nécessité de « tirer profit des opportunités offertes par une trajectoire de croissance et de développement qui embrasse le modèle de l'économie verte » (PNUE, 2010d). Des représentants au septième Forum sur le développement de l'Afrique ont appelé les gouvernements africains à « donner la priorité et à promouvoir l'économie verte en tant que moyen de résoudre les problèmes des impacts du changement climatique sur la viabilité de l'écosystème et d'exploiter les opportunités offertes par ses vastes et divers écosystèmes et ressources naturelles » (CEA, BAD et CUA, 2010b).

Étant donné la dépendance de la plupart des économies africaines à l'égard des ressources naturelles et leur désir de réaliser l'industrialisation, il faudrait, pour passer à une économie verte (définie à l'encadré 3.1) mener une action sur trois fronts : tirer profit du capital naturel de l'Afrique, s'engager dans l'industrialisation verte et mettre en place des politiques et des institutions habilitantes.

Encadré 3.1 Définition de l'économie verte

Une économie verte peut se définir comme une économie qui vise à améliorer le bien-être humain, à assurer l'équité sociale et à réduire les risques pour l'environnement ainsi que les pénuries écologiques. Une économie verte peut être définie tout simplement comme une économie caractérisée par de faibles émissions de carbone, l'efficacité des ressources et l'inclusion sur le plan social. C'est une économie tirée par des investissements publics et privés, qui contribue à réduire les émissions de carbone et la pollution, à renforcer l'efficacité énergétique et des ressources et à prévenir la perte de la biodiversité et des services de l'écosystème. De tels investissements sont sous-tendus par des réformes nationales, une politique internationale et une infrastructure de marché.

Tirer parti du capital naturel

Les gouvernements sur le continent doivent reconnaître l'importance économique du capital naturel dans la

création de richesses, l'emploi, les moyens de subsistance et la réduction de la pauvreté en Afrique. Les ressources

naturelles de l'Afrique soutiennent ses systèmes sociaux et économiques. Les actifs de capital naturel, à la fois renouvelable et non renouvelable, sont estimés représenter 24 % de la richesse totale en Afrique subsaharienne (Banque mondiale, 2006). Ils comprennent les richesses du sous-sol (39 %), les terres agricoles (36 %), les ressources ligneuses (9 %), les pâturages (8 %), les ressources non ligneuses (5 %) et les aires protégées (3 %). Certaines études ont souligné les gains considérables qui pourraient être obtenus si les investissements étaient augmentés en vue d'améliorer le capital naturel (telles que Evaluation de l'écosystème du Millénaire, 2005 ; l'économie des écosystèmes et de la biodiversité, 2010).

Opérer une transition durable dans l'agriculture

L'agriculture revêt une pertinence particulière pour la transformation économique verte en Afrique en raison de son importance pour le maintien des moyens d'existence, la réduction de la pauvreté et sa contribution à la croissance économique et au développement. Les terres agricoles qui fournissent un emploi à 64 % de la population active de l'Afrique et contribuent en moyenne pour 34 % au PIB (Banque mondiale, 2008), sont essentielles. La crise alimentaire de 2008 a permis de voir à quel point il était urgent d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle partout dans le monde. Elle a parallèlement montré l'importance d'adopter des modes de production agricole pleinement viables et d'abandonner ceux qui causent des dégâts à l'environnement (ONU, 2008).

Pour accroître le capital naturel en agriculture, il importe d'adopter de nouvelles approches en matière de production qui réduisent les externalités telles que la pollution de l'eau et l'érosion des sols, maximalisent l'utilisation des intrants organiques tout en assurant une productivité élevée et des revenus plus importants pour les agriculteurs. Les caractéristiques actuelles des systèmes de production agricole en Afrique se rapprochent de ce qui pourrait constituer un modèle d'agriculture durable dans le futur. De petits systèmes de culture écologiques, l'utilisation limitée des engrais et pesticides et des systèmes de production à forte intensité de travail, pourraient fournir la base d'une transformation verte de l'agriculture africaine.

Davantage de travaux de recherche sont nécessaires pour mieux comprendre le potentiel que recèlent de tels modèles

Des agriculteurs ont réussi à réduire l'utilisation des pesticides toxiques, à augmenter les rendements et les revenus et à diversifier les systèmes de culture.

de culture ; il ressort cependant des expériences de pays en Afrique que des formes d'agriculture durable - notamment l'agriculture de faible labour, l'utilisation d'engrais organiques et de pesticides naturels ainsi que la réutilisation des eaux des fermes, entraînent non seulement des gains sur le plan de l'environnement mais également d'importants avantages financiers.

Grâce à un soutien institutionnel et à l'amélioration de l'accès au financement, l'Ouganda par exemple, pays africain possédant la plus vaste superficie consacrée à l'agriculture organique, a augmenté le nombre de producteurs biologiques certifiés, faisant passer leur nombre de 45 000 en 2004 à 206 803 en 2008. Les recettes que le pays a tirées de l'exportation de produits agricoles biologiques certifiés, est passé de 3,7 millions de dollars en 2003/2004 à 22,8 millions de dollars en 2007/2008 (PNUE, 2010b). Les programmes financés par la FAO sur la gestion intégrée de la production et des pesticides dans la région sahélienne de l'Afrique de l'Ouest, montrent que des agriculteurs ont réussi à réduire l'utilisation des pesticides toxiques, à augmenter les rendements et les revenus et à diversifier les systèmes de culture.

Des données du Sénégal et du Mali indiquent des réductions de 90 % de l'utilisation des pesticides chimiques chez les agriculteurs un à deux ans après la formation. Au Mali, une étude réalisée dans 65 villages de cotonculteurs a révélé une augmentation de 400 % de l'utilisation de matières organiques telles que le compost et le fumier, qui sont des substances qui peuvent inverser le déclin de fertilité des sols. Pour 80 maraîchers au Sénégal, la valeur nette des récoltes a augmenté de 61 % en deux

Les politiques visant à accroître l'efficacité énergétique sont souvent les moyens les plus faciles et les moins coûteux de réaliser une plus grande sécurité énergétique

ans tandis qu'une réduction de 90 % de l'utilisation des pesticides conventionnels a permis une épargne et des revenus importants (FAO, 2015).

Exploiter le potentiel dans les industries fondées sur la biodiversité

Les industries fondées sur la biodiversité peuvent apporter une contribution majeure à l'augmentation de la production grâce au renforcement du capital naturel. Les avantages directs de la bio-diversité sont déjà considérables dans un certain nombre de pays africains, s'agissant notamment des industries sylvicoles et touristiques. En moyenne, le secteur forestier contribue à hauteur de 6 % au PIB en Afrique et jusqu'à 13 % dans les pays africains tropicaux (Gumbo, 2010). Les ressources forestières constituent d'importants produits de base pour l'exportation, les produits du bois d'œuvre seulement constituant 60 % des recettes d'exportation du Gabon et près de 50 % de la République centrafricaine (Gumbo, 2010). En Afrique de l'Est et en Afrique australe, le revenu forestier annuel

Se lancer dans l'industrialisation verte

La première phase d'industrialisation de l'Afrique peut offrir des moyens de développement industriel soutenu par des technologies propres qui offrent une plus grande efficacité énergétique dans l'exploitation du potentiel considérable en énergie propre du continent. Si les besoins technologiques et financiers d'une industrialisation verte sont considérables, il peut y avoir cependant des possibilités de sauter les étapes.

moyen représente environ 22 % du revenu des ménages (Vedeld et al, 2004). Une biodiversité bien gérée et la connaissance de ses fonctions vitales de soutien peuvent donc rapporter de réels avantages économiques à l'Afrique et avoir des répercussions positives sur la pauvreté.

Le tourisme, qui repose essentiellement sur la richesse naturelle et culturelle du continent, contribue directement et indirectement, selon les estimations pour 8 % au PIB et 59 % à l'emploi en Afrique (World Travel and Tourism Council). Dans la région des Grands Lacs, près de 20 millions de dollars sont générés annuellement par le tourisme, sur fondé sur les visites aux gorilles et d'autres activités (Gumbo, 2010). Comme on l'a vu ci-dessus, le voyage représente un élément important du commerce des services de l'Afrique, représentant plus de la moitié des exportations de services de l'Afrique.

Les gouvernements reconnaissent de plus en plus à quel point il est important de soutenir et de développer les biens naturels et culturels qui offrent de nouvelles possibilités de revenu, d'emploi et de croissance. Pour que cela ait une application concrète, il faut de nouveaux investissements dans les aires protégées, des efforts de reboisement et la réhabilitation d'écosystèmes précieux. C'est ainsi qu'au Kenya, les efforts faits pour évaluer les ressources et qui indiquaient que le complexe forestier des Mau avait une valeur pour l'économie, - notamment le tourisme, la production d'hydroélectricité, l'agriculture et l'industrie de près de 1,5 milliard de dollars EU par an (Nelleman et Corcoran, 2010) - ont donné lieu à une initiative de restauration de plusieurs millions de shillings pour inverser la tendance à la déforestation qui s'est installée depuis des décennies.

Améliorer l'efficacité énergétique

Malgré une phase précoce d'industrialisation et des niveaux relativement faibles de consommation énergétique et d'émissions de carbone, de nombreuses économies africaines se caractérisent par des besoins élevés en énergie, une forte intensité de matériaux et une forte intensité de carbone. Une industrialisation à forte intensité d'énergie et de carbone n'ajouterait pas seulement des coûts indus aux économies, mais enfermerait également les pays

dans des modes de production inefficients susceptibles de compromettre leur compétitivité future. De surcroît, des politiques visant à améliorer l'efficacité énergétique, sont souvent les moyens les plus faciles et les moins coûteux pour réaliser un plus grand degré de sécurité énergétique. C'est particulièrement le cas dans les pays ayant des capacités de réserves marginales en diminution dans les secteurs de production de l'électricité, où il est souvent plus rapide et moins coûteux de gérer la demande à court terme que de mettre en place de nouvelles capacités d'offre énergétique. Ces politiques comportent des objectifs de réduction de la consommation, des mécanismes de financement flexibles, l'étiquetage énergétique, des normes de performance et des campagnes de sensibilisation des investisseurs et consommateurs potentiels.

Des technologies telles que des lampes efficaces offrent un potentiel considérable de faire des économies en ce qui concerne la consommation d'énergie et les dépenses de connexes en Afrique. Le Nigeria par exemple, pourrait réduire sa consommation d'électricité de plus de 15 % s'il passait à un éclairage efficace en énergie tout en réduisant d'environ 5% les émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion du pétrole. L'Afrique du Sud pourrait faire des économies de 280 millions de dollars par an et supprimer des émissions de CO₂ équivalent aux émissions de 625 000 véhicules par an, si elle suivait dans cette voie.⁹

Au sein de l'industrie, l'utilisation d'une technologie dépassée, des usines plus petites et des pratiques de fonctionnement peu rationnelles montrent qu'il existe des possibilités considérables d'améliorer l'efficacité dans la production et l'utilisation de l'énergie. Des politiques industrielles ayant pour objet de sauter les étapes ainsi que des technologies modernes mais adaptées, pourraient contribuer à assurer l'industrialisation verte. Il ressort de l'expérience dans l'industrie à forte intensité d'électricité, tels que l'industrie de l'aluminium, qu'il y a des possibilités de réaliser des gains d'efficacité en Afrique. Les fonderies d'aluminium en Afrique utilisent en moyenne 14 337 kWh par tonne d'aluminium produite (kWh/t), contre 15 613 kWh/t à l'Amérique du Nord, soit une moyenne mondiale de 15 268 kWh/t. Or, l'Afrique possède les fonderies les plus efficaces du monde, avec des installations de production dotées de technologies

dernier cri dans ce domaine (Agence internationale de l'énergie, 2007).

L'amélioration de l'efficacité énergétique et des ressources contribue également à réduire l'intensité carbone, qui est le montant de dioxyde de carbone émis pour chaque unité de production économique. Depuis 1990, l'intensité en carbone a diminué partout dans le monde et les pays africains ont vu l'intensité carbone diminuer presque de façon continue depuis 1995 (WRI, 2010). Les intensités de carbone en Afrique demeurent cependant élevées par rapport aux normes mondiales. Si, en termes absolus, l'Afrique n'est responsable que d'une infime partie des émissions de carbone dans le monde, une efficacité plus grande permettrait aux pays africains de dégager de nouveaux revenus courants grâce à leurs budgets carbone et d'améliorer leur compétitivité dans un monde qui, de plus en plus, s'achemine vers de faibles intensités de carbone.

La coopération technologique internationale à travers par exemple les centres nationaux de production plus propre, le Mécanisme de développement propre (MDP) ou l'investissement du secteur privé, pourrait jouer un rôle crucial dans le passage à un monde à faible intensité de carbone. Le MDP permet à des projets de réduction d'émissions de carbone de gagner des crédits pour réduction certifiée d'émissions, chacun équivalant à une tonne de CO₂. Ces crédits peuvent être échangés et vendus et être utilisés par les pays industrialisés pour répondre à leurs obligations de réduction d'émissions au titre du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. Depuis avril 2005, l'Afrique a enregistré une augmentation considérable aussi bien des nouveaux projets MDP par mois que des projets accumulés. L'Afrique n'accueille cependant que 3 % des projets totaux du monde au titre du MDP. Selon le MDP, c'est là une occasion pour l'Afrique subsaharienne d'élaborer 3227 projets au titre du MDP, dont 361 programmes d'activités qui permettraient de réduire environ 9,8 milliards de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (Timilsina et al., 2009).

Les études sur le potentiel de transfert de technologies propres dans le cadre du MDP, révèlent que le taux de transfert de technologie dans le cadre des projets au titre du MDP, est considérablement plus élevé que la moyenne pour plusieurs pays hôtes, parmi lesquels le Kenya et l'Afrique du Sud (Seres 2008; Haites et al, 2006). Ces

En Afrique, les gouvernements ont souligné l'importance de saisir les occasions offertes par un modèle de croissance et de développement fondé sur l'économie verte, et la nécessité de définir des conditions qui encouragent des investissements publics et privés plus importants dans les secteurs verts

ou au PIB par habitant, mais un pays hôte peut influencer sur l'ampleur du transfert de technologie impliqué dans ses projets au titre du MDP, par le biais des critères qu'il établit pour approuver de tels projets.

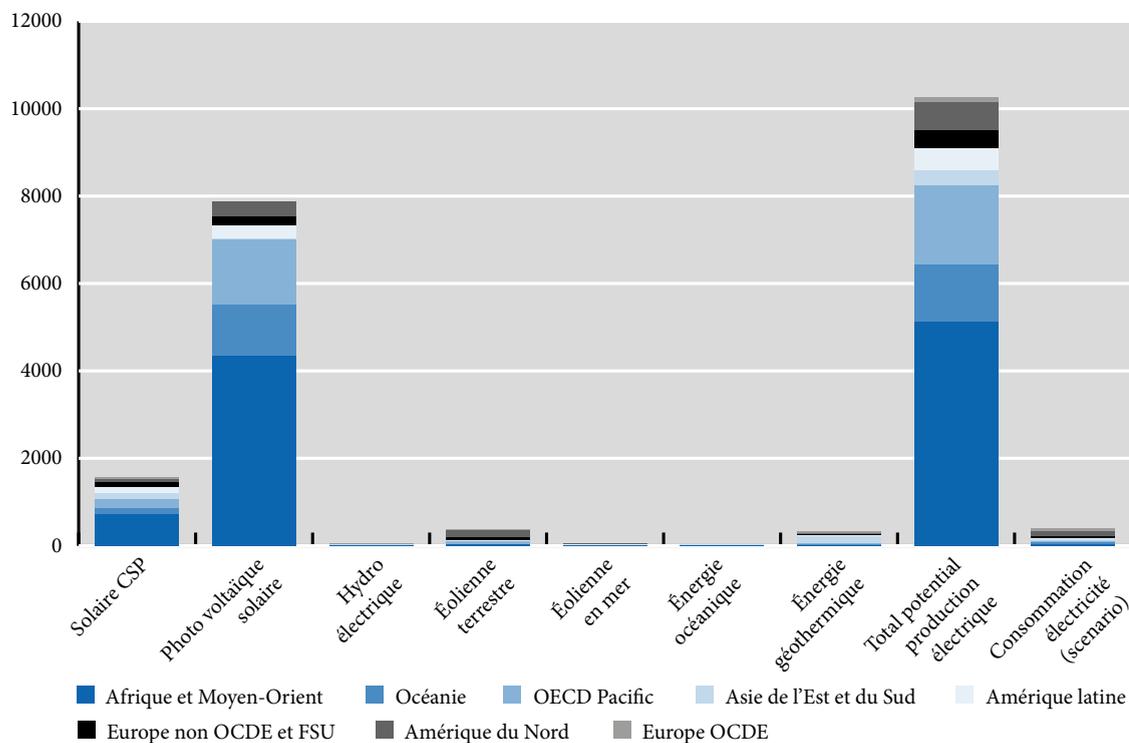
Exploiter le potentiel d'énergie propre

L'accès illimité à l'énergie ou « pauvreté énergétique » est l'un des plus grands défis à relever pour réaliser les OMD en Afrique. Les entreprises africaines perdent 5 % de leurs ventes en raison de fréquentes pénuries d'électricité, ce chiffre passant à 20 % pour les entreprises du secteur informel, qui n'ont pas les moyens d'acquérir un groupe électrogène. Les coûts économiques globaux des pénuries d'électricité se chiffrent entre 1 et 2 % du PIB (Foster et Briceno-Garmendia, 2010). Or l'Afrique a le potentiel technique le plus élevé du monde de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, grâce à ses énormes ressources solaires, éoliennes et de biomasse (figure 3.9). La réalisation d'un tel potentiel permettrait d'accélérer la croissance économique, de créer un très grand nombre d'emplois et d'obtenir des gains sur le plan de l'environnement.

études révèlent en outre que le transfert de technologie ne semble pas être étroitement lié à la superficie du pays

Figure 3.8.

Potentiel technique pour la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables et marchés de l'électricité en 2050 (exajoules par an)



Source: REN21, Chiffres extraits de Renewable Energy Potentials 2008.

Les obstacles au développement de l'offre d'énergies renouvelables sont souvent les mêmes dans les pays, il s'agit essentiellement du manque de subventions ou d'incitations financières et de l'accès limité aux technologies appropriées. Afin d'encourager un investissement privé important et soutenu dans les ressources en énergie renouvelable de l'Afrique, il est nécessaire de combiner des mesures d'attraction et de répulsion de la demande dans le domaine de la R-D. Des exemples tirés d'études réalisées par le Réseau mondial sur l'énergie au service du développement durable (GNESD) montrent qu'il est souhaitable pour le gouvernement d'établir des agences spécialisées et habilitées, chargées de promouvoir, de lancer et de financer des projets et programmes dans le domaine des énergies renouvelables (GNESD, 2006). Des objectifs clairement définis par les gouvernements sont essentiels pour inspirer confiance aux investisseurs privés désireux d'élaborer des projets dans le domaine des énergies renouvelables.

Par exemple, des gouvernements dans le monde ont adopté des règlements concernant les prix de l'énergie renouvelable, notamment des tarifs de rachat pour l'énergie renouvelable (FIT). Du fait qu'ils garantissent l'achat de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable à un prix prédéterminé suffisamment attractif, les tarifs de rachat sont considérés comme un instrument d'intervention efficace pour stimuler l'investissement dans la production d'électricité à partir de l'énergie renouvelable. Des tarifs de rachat ont été appliqués avec succès à Maurice et au Kenya et ont suscité un intérêt pour la mise en valeur de l'énergie renouvelable en Afrique du

Mettre en place des politiques et des institutions habilitantes

Une transformation économique verte nécessite des politiques et institutions habilitantes, ce qui suppose que l'État joue un rôle essentiel, à travers l'investissement public, des politiques fiscales, des réglementations, des achats publics, la création de marchés aux niveaux national, régional et international et la participation active d'acteurs non étatiques.

Au plus profond de la crise économique mondiale en 2009 et durant la période qui a suivi, les gouvernements des pays industrialisés avancés –qui sont les piliers de

Les réglementations et normes gouvernementales fourniront le cadre d'intervention général pour encourager une transition vers une économie verte

Sud, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie (AFREPREN/FWD, 2009).

Encouragés par les mesures mentionnées plus haut et d'autres instruments de marché, un certain nombre de projets dans le domaine des énergies renouvelables dont le montant s'élève à plusieurs millions de dollars, sont en cours d'exécution dans toute l'Afrique. Ils vont d'un projet de génération éolienne d'énergie électrique de 200 MW d'un montant de 490 millions de dollars dans le Golfe de El Zayt en Égypte, à des projets dans la Rift Valley d'Afrique de l'Est au Kenya, en Erythrée, en Éthiopie, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. L'Association pour l'énergie géothermique a noté que onze pays africains s'employaient à produire l'électricité géothermique (SEFI, 2010), ce qui souligne à quel point il importe de renforcer la capacité des institutions et des populations de mobiliser plus énergiquement un financement plus important.

l'économie de marché mondiale, sont intervenus dans leurs économies comme jamais auparavant, reconnaissant que les principes du marché doivent aller de pair avec une réglementation efficace et des institutions mondiales solides. Ce faisant, ils ont reconnu qu'il était nécessaire non seulement de rétablir la croissance et les emplois, mais également d'accélérer la transition vers une économie verte (G20, 2009). Les principaux secteurs ciblés par les programmes de relance verts ont été l'infrastructure, en particulier les chemins de fer, les réseaux de distribution électrique, l'eau et l'évacuation des déchets, l'efficacité

énergétique, les énergies renouvelables et les véhicules à faible émission de carbone.

Au-delà de ces réactions immédiates à la crise économique, les gouvernements reconnaissent de plus en plus que les marchés libres à eux seuls ne permettront pas d'apporter les solutions appropriées à un certain nombre d'objectifs de société et qu'ils doivent, ceux des pays développés comme des pays en développement, jouer un plus grand rôle pour ce qui est de définir le cours du progrès économique et social, grâce à l'investissement public, à des incitations et à des réglementations appropriées. Plusieurs pays ont élargi leurs plans de relance pour en faire des plans et programmes élargis et à plus long terme dans le but de promouvoir une économie à faible émission de carbone, réduire les pénuries écologiques et la vulnérabilité sociale. D'autres pays tels que la République de Corée, ont élaboré des plans à moyen terme complets afin de réaliser une croissance verte (PNUE, 2010c).

En Afrique, les gouvernements ont souligné l'importance qu'il y a à saisir les opportunités que présente un modèle de croissance et de développement qui intègre ou inclut l'économie verte et qu'il était nécessaire de définir les conditions qui encouragent des investissements publics et privés plus importants dans des secteurs verts. Augmenter les « bonnes » subventions de l'État à des technologies et à des pratiques propres (tout en éliminant progressivement les « mauvaises » subventions à l'appui d'industries polluantes) et réformer la réglementation constituent tous des instruments que les gouvernements peuvent utiliser pour favoriser la transition vers une économie verte. Le rôle central de l'État dans ce contexte ne devrait cependant pas exclure un partenariat efficace avec le secteur privé et la participation active de la société civile (Uyigüe et al, 2008 115).

Encourager l'investissement privé vert et assurer l'ouverture des marchés aux produits propres

Afin de promouvoir une économie verte, les gouvernements devraient jouer un rôle plus efficace dans deux domaines : Encourager l'investissement privé vert grâce à l'augmentation des dépenses publiques sur les biens et services ainsi que d'autres politiques qui permettent d'accroître la demande de produits propres (en plus de réglementations pour la promotion de normes et de labels.

Les dépenses publiques sur les biens et services (tels que la construction d'écoles, d'hôpitaux et d'aéroports), l'infrastructure ferroviaire et routière, même les meubles et l'énergie pour les bureaux devrait avoir pour objet de mettre en place des incitations en vue d'accroître l'investissement intérieur dans des biens et services préférables pour l'environnement et auxquels on accède équitablement. Les gouvernements peuvent ainsi aider à lever des ressources du secteur privé local et international.

En Chine par exemple, une politique d'impulsion gouvernementale consistant à encourager directement la fabrication locale de turbines éoliennes, dans le cadre de co-entreprises, les transferts de technologie et l'utilisation de turbines éoliennes fabriquées localement, a contribué au développement de l'industrie. Le secteur des énergies renouvelables a, dans son ensemble, généré une production d'une valeur de 17 milliards de dollars et est estimée employer 1,5 millions de personnes à la fin de 2009 (PNUE, 2010a). Les experts chinois estiment que chaque tranche de 100 milliards de yuan d'investissements publics verts, entraînerait un accroissement de la consommation des ménages de 60 milliards de yuan et de 1 milliard de yuan en recettes fiscales supplémentaires, et la création de 600 000 nouveaux emplois.

Il existe un lien puissant entre la production et la consommation, susceptible de stimuler une transition vers une économie verte. Il est possible d'avoir accès à une large gamme de produits et de technologies durables grâce au commerce national, régional et international, et il est donc essentiel que les gouvernements fassent en sorte que les marchés soient ouverts aux consommateurs afin qu'ils puissent acquérir de tels biens et technologies. Plusieurs pays africains ont montré qu'ils disposent de capacités compétitives dans des domaines tels que l'agriculture durable, la sylviculture, les biens et services bio-énergétiques et environnementaux (Gueye, Sell et Strachan, 2009). Cela pourrait ouvrir de nouvelles possibilités de desservir les marchés intérieurs, régionaux et internationaux, étant donné que 80 % des producteurs agricoles biologiques du monde se trouvent en Afrique, en Asie et en Amérique latine (PNUE, 2009). (Le marché mondial des produits alimentaires et des boissons biologiques s'est élevé à 50 milliards de dollars en 2007)

Le fait d'accélérer et de renforcer le processus d'intégration régionale peut permettre aux pays africains de créer de vastes marchés pour le commerce intra-africain et de fournir des incitations à l'investissement, ils pourront ainsi développer une base manufacturière locale et intensifier le commerce de produits et de technologies propres. Au niveau international, les pays africains pourraient gagner beaucoup s'ils s'engageaient plus dans des domaines qui présentent des intérêts commerciaux potentiels en ce qui concerne les biens et les services écologiques dans le cadre du Cycle de Doha pour le développement.

Les règlements et normes gouvernementaux fourniront le cadre directif global pour encourager et aider la transition vers une économie verte. Des politiques claires, prévisibles et stables peuvent susciter le niveau de confiance nécessaire pour stimuler l'investissement privé, comme on l'a vu plus tôt avec les tarifs de rachat pour l'énergie renouvelable.

Dans le même temps, les normes et labels vont probablement jouer un rôle de plus en plus important pour ce qui est de stimuler des formes durables de production et de consommation, de distribution et de transport. Si le gouvernement, l'industrie et les consommateurs s'engagent de façon proactive, cela permettrait aux pays africains de participer efficacement à l'élaboration des normes et standards pour des biens et services sans danger pour l'environnement.

Réformer les politiques néfastes et renforcer les institutions et les processus

Des subventions gouvernementales nuisibles peuvent entraîner des modes de consommation et de production insoutenables, non seulement dans les pays riches mais également dans les pays en développement. Lorsqu'elles ne sont pas conçues comme il se doit, elles peuvent entraîner un coût élevé pour l'économie et la société sans nécessairement permettre d'atteindre les objectifs souhaités, notamment servir les pauvres. Quelques pays africains ont tenté, avec des degrés de réussite divers, à réformer certaines catégories de subventions telles que les subventions aux combustibles fossiles, s'étant rendu compte que les groupes ciblés ne bénéficiaient pas toujours de telles subventions. C'est ainsi qu'en 2005, le gouvernement ghanéen a lancé des réformes visant à réduire les

Si des investissements et une croissance verts doivent devenir effectifs et être encouragés à grande échelle, les barrières à l'investissement doivent être identifiées et éliminées

subventions sur le pétrole après s'être rendu compte que c'était essentiellement les groupes à revenus élevés qui en profitaient. Il a également aboli les frais d'inscription dans les écoles primaires et dans le premier cycle du secondaire et a dégagé des fonds supplémentaires pour les soins de santé primaire et des programmes d'électrification rurale (FMI, 2008).

Pour que les investissements verts et la croissance se matérialisent et soient encouragés sur une grande échelle, il est essentiel de déterminer, d'étudier et de s'attaquer aux obstacles à la mise en oeuvre et au déploiement. On rencontre de tels obstacles dans certains pays africains qui ont des régimes de gouvernance médiocre et des structures institutionnelles faibles. De nouvelles formes institutionnelles qui font appel à la participation, connaissances locales communautaires et à des formes collectives de prise de décision pourrait susciter un large soutien à la transformation économique verte. Pour que la participation aux activités économiques vertes soit efficace et transformatrice, il est nécessaire qu'elle soit considérée comme une forme de participation citoyenne active tout comme la responsabilité (Mohan, 2007). Les résultats des processus participatifs doivent par conséquent être traduits en politiques pouvant être appliquées, de sorte que la participation publique ait un sens (Resnick et Birner, 2010).

3.4. Conclusions

LA PERFORMANCE COMMERCIALE de l'Afrique reste encore en deçà de son potentiel. Il est toujours nécessaire de continuer à diversifier la production et les exportations et il importe, à cet effet, d'améliorer la compétitivité en s'attaquant aux contraintes pesant sur l'offre et en améliorant l'infrastructure et les capacités de production.

Il revient aux pays développés de faire preuve de leadership pour une conclusion rapide du cycle de Doha. L'Afrique bénéficierait ainsi non seulement de possibilités d'accès aux marchés mais pourrait également, si le continent obtient les flexibilités qu'il demande dans le cadre du paquet de développement, consolider les gains que la diversification commence à apporter. L'État aurait pour rôle de refléter ces résultats de la négociation dans les politiques et réglementations commerciales, en les reliant aux objectifs de transformation économique ciblant la croissance, l'industrialisation, l'emploi et la réduction de la pauvreté.

Les pays africains ont montré qu'ils avaient la volonté politique de réaliser les pleins avantages de l'intégration régionale. Un moyen d'accroître les avantages déjà obtenus grâce à l'intégration régionale serait d'intensifier les efforts d'harmonisation, par exemple dans le cadre de l'accord tripartite COMESA-CAE-SADC, ou mieux de mettre rapidement en place la zone de libre-échange continentale.

Afin de mobiliser des ressources intérieures pour le développement, les gouvernements africains devraient redoubler d'efforts pour renforcer le cadre administratif et législatif de l'imposition ou de la fiscalité, renforcer

l'émergence de systèmes et d'une administration fiscaux équitables et efficaces, lutter contre la corruption, simplifier la législation et les codes fiscaux et mettre en place une capacité administrative dans le domaine fiscal. Les gouvernements devraient veiller à transformer la structure fiscale - c'est-à-dire fermer les exonérations et les échappatoires, assurer un meilleur agencement de la libéralisation du commerce, élargir la base fiscale, élargir l'assiette de l'impôt et envisager d'introduire l'impôt sur des taxes sur la propriété. Il est également nécessaire de développer le secteur financier local afin d'améliorer les taux de l'épargne intérieure.

Des préoccupations demeurent en ce qui concerne la répartition des avantages provenant des entrées de ressources financières internationales, entre le pays d'origine et le pays d'accueil d'où la nécessité pour les gouvernements d'assurer la cohérence entre augmenter les entrées d'IED et poursuivre les objectifs de développement.

L'Afrique a besoin de renforcer sa représentation dans la gouvernance économique mondiale et de participer aux initiatives visant à réformer l'architecture financière mondiale. Si les réformes entreprises par les institutions financières internationales (IFI) sont très encourageantes, celles-ci et d'autres doivent cependant prendre des mesures supplémentaires pour mettre fin à la marginalisation de l'Afrique. Par exemple au sein du G20, -le forum par excellence de la politique économique mondiale - l'Afrique du Sud est le seul représentant du continent.

Les futures stratégies et politiques économiques et de développement de l'Afrique devraient se fonder sur un modèle d'économie verte. Cela aiderait à faire en sorte que les actions menées pour accélérer la croissance économique et assurer la transformation structurelle en vue de réaliser les OMD et autres objectifs de développement social restent conformes à l'objectif de la viabilité de l'environnement. Les décideurs et d'autres parties prenantes commencent à se rendre compte facteurs - que les modèles de développement antérieurs n'ont pas permis de réaliser les promesses de la croissance durable et du développement et ont causé de sérieux dégâts à l'environnement.

Les futures stratégies économiques et de développement de l'Afrique devraient être fondées sur un modèle d'économie verte

Il existe de nombreuses possibilités pour le continent de réaliser une transformation économique pouvant se fonder sur son immense potentiel en ressources, d'accélérer une industrialisation verte, de contribuer à la création d'emplois ainsi qu'à la réduction de la pauvreté. Toutefois pour assurer une telle transformation, il faut que l'État se repositionne, en définissant le cours du progrès social et économique grâce à une reconfiguration de l'investissement public ainsi qu'à l'adoption de réglementations, de normes et d'incitations qui puissent motiver le secteur privé et la société civile à participer au modèle de l'économie verte.

Quand le monde s'est lancé dans le processus préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012, l'un des deux thèmes était axé sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté. Les pays africains avaient là une occasion historique de faire, individuellement et collectivement, de la question de la viabilité un point prioritaire et de tracer une nouvelle voie vers le développement durable grâce à une nouvelle approche du rôle de l'État dans ce processus de transformation économique verte.

Bibliographie

- AERC, 2010. Proceedings of the Conference on Africa-China Relations, Hilton Hotel, Addis Ababa, Ethiopia.
- AFREPREN/FWD Energy, Environment and Development Network for Africa, 2009. The Role of Feed-in Tariff Policy in Renewable Energy Development in Developing Countries, September, Nairobi, Kenya.
- Anania, G., 2009. 'Bananas, Economic Partnership Agreements and the WTO'. Bridges Monthly, July-August, 13 (3):19-20.
- Aryeetey, E., 2009. The Global Financial Crisis and Domestic Resource Mobilization in Africa, African Development Bank Working Paper No. 101, Tunis, Tunisia.
- Banque mondiale, 2008. Rapport 2008 sur le développement dans le monde: l'agriculture au service du développement. Washington D.C.
- CEA et CUA, 2009. Rapport économique sur l'Afrique: Développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales, CEA, Addis-Abeba, Ethiopie.
- CEA, 2009. Third edition of the African Ministerial Conference on Financing for Development – Climate Change: Financing Opportunities and Challenges to Achieve the MDGs in Africa, 21-22 May, Kigali, Rwanda. <http://www.uneca.org/f4d/docs/FINAL-Communique-Kigali-2009.pdf>.
- CEA, BAD et CUA, 2010a. État de l'intégration régionale en Afrique, IV: Intensifier les échanges intra-africains, Commission économique pour l'Afrique Addis-Abeba, Ethiopie.
- 2010b. Septième Forum pour le développement de l'Afrique: Agir sur le changement climatique en vue du développement durable en Afrique, 10-15 octobre, Centre de conférences des Nations Unies Centre, Addis-Abeba, Ethiopie <http://www.uneca.org/adfvii/documents/ADF-VII-Consensus-Statement.pdf>.
- FAO, 2009. The West African Regional Integrated Production and Pest Management Programme: A Case Study, September. Available at: http://www.fao.org/uploads/media/WA_IPPM_case%20study_web_1.pdf.
- Foster, V. and C. Briceño-Garmendia, (eds.), 2010. Africa's Infrastructure: A Time for Transformation, World Bank, Washington D.C.
- G-20, 2009. The Global Plan for Recovery and Reform. Final Communiqué, G-20 London Summit, April.

- Gauthier, B. and R. Reinikka, 2006. 'Shifting Tax Burdens through Exemptions and Evasion: An Empirical Investigation of Uganda'. *Journal of African Economics*, 15 (3):373-398.
- Global Network on Energy for Sustainable Development
- GNESD, 2006. Poverty Reduction- Can Renewable Energy make a real contribution?
- Gueye, M. K, M. Sell and J. Strachan, (eds), 2009. Trade, Climate Change and Sustainable Development: Key issues for small States, least developed countries and vulnerable economies, Commonwealth Secretariat and International Centre for Trade and Sustainable Development, London, United Kingdom.
- Gumbo, D., 2010. Regional review of sustainable forest management and policy approaches to promote it: Sub-Saharan Africa. Background Paper for the UNEP Green Economy Report, Geneva.
- Haites, E., M. Duan and S. Seres, 2006. Technology Transfer by CDM Projects. Basic Project. Paper No. 5. Available at: <http://www.basic-project.net/>.
- ICTSD, 2009. 'EU, Latin America Call Truce in Long-Running Banana War'. *Bridges Weekly Trade News Digest*, December, 13 (43):1-3.
- ICTSD, 2010. 'No Early Harvest for LDCs'. *Top WTO Priorities*, January, 14 (1):6.
- IEA, 2007. Tracking industrial energy efficiency and CO2 emissions, Paris. Available at: http://www.iea.org/textbase/nppdf/free/2007/tracking_emissions.pdf
- IMF, 2008. Fuel and Food Price Subsidies: Issues and Reform Options, Washington D.C.
- Mohan, G., 2007. 'Participatory development: from epistemological reversals to active citizenship'. *Geography Compass*, 1 (4):779-796.
- Nellemann, C. and E. Corcoran, (eds.), 2010. *Dead Planet, Living Planet – Biodiversity and Ecosystem Restoration for Sustainable Development. A Rapid Response Assessment*, UNEP/GRID-Arendal, Arendal, Norway.
- ONU, 2008. Groupe d'action de haut niveau sur la crise alimentaire dans le monde. <http://www.un.org/issues/food/taskforce/Documentation/CFA%20Web.pdf>
- Páez, L, S. Karingi, M. Kimenyi and M. Paulos, 2010. A Decade (2000–2010) of African – US Trade under the African Growth and Opportunity Act (AGOA): Challenges, Opportunities and a Framework for Post-AGOA Engagement. Paper presented at the African Economic Conference, 27-29 October, Tunis, Tunisia. Available at: <http://www.uneca.org/aec/2010/papers.htm>.
- PNUE, 2009. *Global Green New Deal: A Policy Brief*, Geneva. Available at: http://www.unep.org/pdf/A_Global_Green_New_Deal_Policy_Brief.pdf.
- PNUE, 2010a. *Agriculture: A Catalyst for Transitioning to a Green Economy*, Geneva. Available at: http://www.unep.ch/etb/publications/Agriculture/UNEP_Agriculture.pdf
- , 2010b. *Green Economy: A Brief for Policymakers on the Green Economy and Millennium Development Goals*, Geneva. Available at: http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/30/docs/policymakers_brief_GEI&MDG.pdf.
- , 2010c. *Green Economy Success Stories in Developing Countries*, Geneva. Available at: http://www.unep.org/pdf/GreenEconomy_SuccessStories.pdf
- , 2010d. *Déclaration de Bamako sur l'environnement pour le développement durable; Treizième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, 23-25 juin, Bamako, Mali*. http://www.unep.org/roa/amcen/Amcen_Events/13th_Session/Docs/AMCEN-13-CRP-2_ENG.pdf.
- REN21, 2010. *Renewables Global Status Report. Renewable Energy Policy Network for the 21st Century*. Paris, France.

- Resnick, D. and R. Birner, 2010. 'Agricultural Strategy Development in West Africa: The False Promise of Participation'. *Development Policy Review*, 28 (1):97-115.
- Seres, S., 2008. Analysis of Technology Transfer in CDM Projects. Report prepared for the UNFCCC Registration and Issuance Unit, CDM/SDM. Available at: <http://cdm.unfccc.int/Reference/Reports/TTreport/TTrep08.pdf>
- Union africaine, 2010. Document de position de la Commission de l'Union africaine et des communautés économiques régionales sur les APE ; Sixième session ordinaire de la Conférence des ministres du commerce de l'UA, tenue du 29 octobre au 2 novembre 2010, Kigali, Rwanda
- Uyigue, E. et al., 2008. Strategies to Scale-up Renewable Energy Markets in Africa, Pre-Dakar NGO Position Paper, Community Research and Development Centre in Nigeria for the International Conference on Renewable Energy in Africa, 16-18 April, Dakar, Senegal.
- Vedeld, P., A. Angelsen, E. Sjaastad and G. Kobugabe-Berg, 2004. Counting on the Environment: Forest Incomes and the Rural Poor, Environment Department Paper No. 98, World Bank, Washington, D.C.
- World Bank, 2006. Where is the Wealth of Nations? Measuring Capital for the 21st Century, Washington, D.C.
- World Travel and Tourism Council, 2009. Travel and Tourism Economic Impact, Sub-Saharan Africa, London.
- WRI, 2010. Climate Analysis Indicators Tool. World Resource Institute. Washington, D.C.

Notes

- 1 Pour un tableau global sur ces négociations, voir PEA (2010) Encadré 3.1, ICTSD (2009, 2010)
- 2 Les négociations ministérielles commerciales dans le cadre de l'OMC suivent le principe de l'engagement unique, ce qui signifie qu'une fois que négociations sur tous les aspects ont été conclues, les pays peuvent les adopter et les appliquer. En d'autres mots, bien que certains aspects des négociations aient été conclues avec succès, rien ne peut se faire tant qu'il n'y a pas accord sur les questions plus épineuses. La « première récolte » a été proposée comme moyen de permettre aux PMA de commencer à profiter des progrès dans le domaine de la libéralisation, reconnaissant que l'Engagement unique prendrait plus de temps que prévu. Voir ICTSD, 2010.
- 3 Notamment la dimension « développement » des APE, avec des définitions de « l'essentiel des échanges commerciaux » et de la nation la plus favorisée », les taxes à l'exportation, l'intégration régionale, les restrictions quantitatives, les sauvegardes spéciales pour l'agriculture, une clause de rendez-vous et les règles d'origine.
- 4 Défini au chapitre 5.
- 5 Cette partie s'inspire en grande partie de Paez, Karingi ; Kimenyi et Paulos, 2010.
- 6 Voir AERC (2010) pour des détails sur les études de pays consacrées aux relations entre l'Afrique et la Chine.
- 7 Cela a été le cas de l'Angola et du Soudan. Ces mêmes considérations valent pour d'autres pays dotés de ressources tels que la République du Congo (bois d'œuvre) et la Zambie (minerais).
- 8 Chiffres extraits de UNCTADstat.unctad.org. base de données consultée le 8/02/2011.
- 9 En.lighten est une initiative du PNUE, financée par GEF Earth Fund, OSRAM GmbH, Phillips Lighting et l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).



Le rôle de l'État dans la transformation économique en Afrique

4

CHAPITRE

LES TAUX DE croissance élevés de l'Afrique ne se sont pas traduits par des niveaux élevés d'emploi ni par une réduction de la pauvreté, comme on l'a vu au chapitre 2. Ils sont également très volatiles, notamment en Afrique subsaharienne. L'une des principales raisons est l'absence de transformation structurelle économique dans de nombreuses régions d'Afrique. La transformation structurelle implique de modifier la structure d'une économie pour la faire passer d'une économie de subsistance, grâce à l'industrialisation, à une société industrielle ou même post-industrielle. Un défi de développement majeur sur le continent est de transformer les économies africaines en les faisant passer d'une économie agraire à faible revenu à des économies industrialisées à revenus élevés.

Lorsque la plupart des pays africains ont accédé à l'indépendance dans les années 60, l'approche que la plupart des pays en développement a adoptée pour réaliser le développement, s'inspirait des idées et concepts de base avancés par les économistes du développement des années 40 et 50. Ces idées et concepts étaient fondés sur des modèles grandioses et visionnaires de stratégies de développement visant à réaliser la transformation structurelle, le gouvernement assumant un rôle central dans la planification et la programmation d'un tel processus. Le contenu politique de ces modèles prenait en compte l'observation selon laquelle une économie moins développée était caractérisée par des défaillances endémiques du marché. Pour corriger ou éviter les défaillances du marché, les économistes du développement préconisaient la coordination centrale et l'allocation des ressources (Meier, 2001 :14).

Le rôle du gouvernement se justifiait également par le fait qu'on estimait que l'offre d'entrepreneurs était limitée dans ces pays et que des changements structurels majeurs, plutôt que des ajustements mineurs, étaient nécessaires pour réaliser le développement.

Ainsi, la tâche du gouvernement d'un État développementiste¹ était de promouvoir l'accumulation du capital, d'utiliser les réserves de la main-d'oeuvre excédentaire, d'entreprendre des politiques d'industrialisation délibérée, de relâcher les contraintes de change grâce à la substitution aux importations et de coordonner l'allocation des ressources grâce à la programmation et à la planification ».²

Un impératif fondamental de la transformation structurelle dans le processus de développement est incarné dans le modèle d'économie duale et dans l'extension de

La transformation économique significative reste un défi de développement majeur en Afrique malgré une plus grande croissance du PIB durant la dernière décennie

Une bonne compréhension du processus de développement d'une économie duale typique d'un pays en développement, étayée par de nombreuses preuves historiques sur les processus de croissance modernes, montrerait que la transformation structurelle se produit généralement dans un contexte d'accroissement soutenu du revenu réel par habitant au cours de périodes assez longues

ce modèle au cours des ans (Lewis, 1954). Comme on le sait très bien, un tel modèle considère que l'économie type d'un pays en développement se compose de deux secteurs définis de façon large : un vaste secteur (traditionnel, ou agricole) rural caractérisé par une faible productivité; et un secteur urbain (moderne, ou industriel) relativement petit, caractérisée par une productivité élevée. Parmi les traits descriptifs très agrégés d'une telle économie modèle, il y a l'asymétrie dans les techniques de production : à savoir

que le secteur à faible productivité est à forte intensité de main-d'oeuvre et repose sur une offre abondante de main-d'oeuvre et de terres, tandis que le secteur à la forte productivité est à forte intensité capitalistique et repose sur la main-d'oeuvre et le capital. L'offre de main-d'oeuvre au secteur moderne est infiniment élastique à un salaire fixé institutionnellement. Dans le cadre d'une telle économie, le développement s'effectue sous forme d'accumulation du capital dans le secteur à forte productivité, favorisé par la migration de la main-d'oeuvre venant du secteur à faible productivité, impliquant une transformation économique structurelle³.

Si l'on a bien compris le processus de développement d'une économie duale typique d'un pays en développement, étayé par des preuves historiques accumulées sur les processus de croissance moderne, on verrait que la transformation structurelle se déroule habituellement dans le contexte d'un accroissement soutenu des revenus réels par habitant sur une période assez longue.

Dans l'analyse qui suit, on examine la croissance économique en Afrique au cours de la période 1960 - 2007, subdivisée en trois sous périodes : 1960 - 1972, lorsque 26 pays africains ont affiché des taux de croissance par habitant réel égaux ou supérieurs à 2% par an (ce qui implique un doublement du revenu réel par habitant en 35 ans ou moins); 1973 - 2000 lorsque la croissance s'est effondrée dans un grand nombre de pays africains; et 2000 - 2007 où il y a eu une reprise de la croissance d'un grand nombre de pays africains. Dans le contexte de ces processus de croissance en Afrique, le bilan de la transformation structurelle au cours de la période 1970 - 2007⁴ est passé en revue ensuite des propositions sont faites en ce qui concerne les rôles que l'État en Afrique pourrait jouer dans la réalisation de la transformation structurelle.

4.1 Transformation économique et croissance économique soutenue

Faits stylisés

UNE STRUCTURE ÉCONOMIQUE reflète la contribution relative des différents secteurs à l'économie en termes de production et d'utilisation des facteurs. Ainsi on peut considérer la transformation structurelle comme étant le changement intervenant dans la composition sectorielle de

la production (ou PIB) et celle du type sectoriel de l'emploi de la main-d'oeuvre, au fur et à mesure que l'économie se développe (c'est-à-dire en tant qu'accroissement du PIB réel par habitant). Le processus de transformation structurelle a fait l'objet d'un certain nombre d'études

empiriques publiées dans la littérature spécialisée sur le développement portant sur les modes de développement économique et social.⁵ Dans cette littérature, un indicateur de la transformation structurelle, tel que le PIB ou la part d'emplois d'un secteur, est utilisé comme variable dépendante à expliquer par le niveau de développement (tel qu'indiqué indirectement par le PIB réel par habitant) et la population totale. Cette relation est habituellement exprimée comme étant non linéaire dans le revenu et la population (par exemple quadratique)⁶. Si l'on s'intéresse essentiellement à la part des trois secteurs de production (agriculture, industrie et services), en plus du sous-secteur manufacturier, les résultats peuvent être récapitulés en quatre faits stylisés de transformation structurelle économique :

Au cours d'une longue période, à mesure que le PIB réel par habitant augmente, la part :

- ▶ de l'agriculture dans le PIB diminuera et atteindra un minimum lorsque le revenu réel par habitant atteint environ 9 080 dollars aux prix internationaux en chaîne de 1985;
- ▶ de l'industrie dans le PIB augmentera et atteindra un maximum lorsque le revenu réel par habitant atteint environ 9 930 dollars aux prix internationaux en chaîne de 1985;
- ▶ des services dans le PIB augmentera et atteindra un maximum lorsque le revenu réel par habitant atteint environ 7 282 dollars aux prix internationaux en chaîne de 1985;
- ▶ de la manufacture dans le PIB augmentera sans nécessairement atteindre un point tournant en termes de revenu réel par habitant.

Considérons le cas de la Malaisie, pays qui a souvent été comparé à un certain nombre de pays africains en termes de conditions initiales, de performance de croissance et de résultats sur le plan du développement. La Malaisie est devenue indépendante au cours de la seconde moitié des années 50 et elle a une population totale d'environ 7 millions dont 75% vivent dans les régions rurales. Le pilier principal de l'économie était le secteur primaire :

Dans le long terme, à mesure que le PIB réel par habitant augmente, la part de l'agriculture devrait baisser et les parts de l'industrie et des services augmenter, atteignant des tournants à certains niveaux de revenus par habitant, mais celle du secteur manufacturier augmente sans nécessairement atteindre un point tournant

ressources naturelles (caoutchouc et étain) et agriculture. La société était caractérisée par des clivages importants selon la position économique, la religion et les langues (situation peu différente de la réalité de nombreux pays africains). Or « l'histoire de croissance de la Malaisie peut être considérée comme un résumé de la transformation structurelle d'une économie agricole prédominante en une économie plus industrialisée et ensuite, des tentatives faites pour la transformer davantage durant la dernière partie des années 90 en une économie fondée sur le savoir (Yusof et Bhattasali, 2008. Cette histoire montre, entre autres choses, le rôle vital qu'un État peut jouer dans la transformation d'une économie en développement en une économie à revenu intermédiaire élevé et prospère dans une période d'environ trois décennies ou moins.

En 1960, le pays avait un revenu réel par habitant de 2 195 dollars PPA de 2005; en 2007⁷ son revenu réel par habitant avait atteint 17 891 dollars, enregistrant un taux d'accroissement annuel moyen de 4,6% au cours de la période. Le processus de croissance a été caractérisé par une très faible volatilité comme le montre l'écart-type

Parmi les principaux traits des processus de croissance en Afrique, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne, figure leur volatilité relativement forte.

faible de 3,8 points de pourcentage, impliquant un coefficient de variation de 0,8. Lorsqu'on examine le bilan de la croissance de ce pays par sous-période, on constate que le taux de croissance annuelle moyenne a été de 4,9% (avec un écart-type de 4,8 points de pourcentage) au cours de la période 1960 - 1972; 4,8% (avec un écart-type de 3,5 points de pourcentage) au cours de la période 1972 - 2000; et 3,8% (avec un écart-type de 2,4 points de pourcentage) au cours de la période 2000 - 2007. Il n'est pas étonnant qu'un tel pays soit classé comme un pays ayant réalisé une croissance soutenue⁸.

La principale leçon à tirer de l'expérience de la Malaisie et d'autres expériences en matière de développement

Croissance et transformation en Afrique

Malgré la diversité de l'Afrique, il est généralement reconnu que la performance de croissance de la région au cours de la période ayant suivi l'accession à l'indépendance durant les années 60 et jusqu'au premier choc pétrolier de 1973, a été égale à celle d'autres régions (Rodrik, 1999 : 68). En utilisant la dernière version du calcul du PIB par habitant en dollars PPA de 2005 (Summers, Heston et Aten 2009) durant la période 1960-1972, 26 pays africains ont enregistré des taux de croissance annuels moyens du PIB réel par habitant de plus de 2% par an et 13 pays ont réalisé une croissance rapide supérieure à 3, 5% par an. Durant cette période, seulement 10 pays ont enregistré des taux de croissance négatifs, tandis que les 16 pays ont enregistré des taux de croissance positifs mais inférieurs à 2%.

pertinentes, c'est qu'une transformation économique réussie a été assurée grâce à l'implication délibérée de l'État, fondée comme elle l'était sur un processus de planification rigoureux, visant à transformer la structure de l'économie. Les faits montrent que l'État a été impliqué dans le processus non seulement en élaborant les politiques de développement pertinentes mais en participant activement à la création des institutions nécessaires et en fournissant l'investissement requis (Yusof et Bhattachali, 2008). Sans entrer dans des récits détaillés, qu'il suffise de dire que le processus de transformation était un processus planifié impliquant trois « plans prospectifs successifs pour 1971 - 1990; 1991 - 2000 et 2001- 2010. Les deux derniers plans prospectifs ont été élaborés dans le cadre d'une vision globale 2020. Chaque plan prospectif a été mis en oeuvre à travers des plans à moyen terme, chacun s'étalant sur cinq ans et chaque plan faisant l'objet d'un examen à moyen terme.

En tout, le pays a mis en oeuvre neuf plans de développement quinquennaux dont le dernier couvrait la période 2006 - 2010, lorsque la planification du développement a été confiée à un Service de la planification économique (EPU) logé au Cabinet du Premier ministre. Le Service de la planification économique a en outre publié des directives et a plus tard élaboré un plan directeur visant à amplifier et à accélérer le rythme de la privatisation.

Depuis 1973 jusqu'en 2007, la croissance économique a chancelé d'abord et a par la suite commencé à chuter. Ainsi par exemple, 13 pays ont enregistré des taux de croissance annuels moyens du PIB réel par habitant supérieurs à 2%⁹, et le nombre de pays qui ont enregistré des taux de croissance du PIB réel par habitant annuel moyen ont presque doublé passant à 18. Le reste des 22 pays a enregistré des taux de croissance annuels moyens positifs mais inférieurs à 2%, 16 d'entre ayant un taux de croissance inférieur à 1% par an.

La croissance de l'Afrique s'est améliorée durant la période 2000 - 2007. Vingt-cinq pays ont enregistré des taux de croissance annuels moyens du PIB réel supérieurs à 2% mais 14 pays ont enregistré des taux de croissance annuels moyens négatifs et quelques 14 autres pays ont enregistré

des taux de croissance positifs mais inférieurs à 2%, six d'entre eux enregistrant un taux de croissance de moins de 1%.

Au cours de toute la période 1960 - 2007, des taux de croissance annuels moyens supérieurs à 2% ont été enregistrés pour 16 pays africains (représentant environ 18% de la population africaine); 11 pays (soit 15% de la population du continent) ont enregistré des taux de croissance négatifs et 26 pays ont enregistré des taux de croissance positifs de moins de 2% (12 pays enregistrant un taux inférieur à 1%).

Parmi les principaux traits des processus de croissance en Afrique, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne, figure leur volatilité relativement forte. En mesurant la volatilité à l'aide du coefficient de variation (c'est-à-dire le ratio de l'écart-type à la valeur absolue de la moyenne des taux de croissance du PIB par habitant), et en utilisant une valeur de 1 ou moins comme un repère pour la très forte volatilité (comme dans le cas de la Malaisie), on constate qu'aucun des processus de croissance des pays africains n'est caractérisé par une volatilité très faible au cours de l'ensemble de la période 1960 - 2007. Une volatilité faible, définie en tant que coefficient de variation supérieur à 1 mais inférieur à trois, a été enregistrée pour 12 pays. La

La croissance moyenne de l'Afrique s'est améliorée depuis le début du XXI^e siècle.

volatilité la plus faible est enregistrée pour le Botswana (avec un coefficient de variation de 1,1).

Une volatilité modérée, définie en tant que coefficient de variation égal à trois mais inférieur à six, a été enregistrée pour 16 pays; une forte volatilité, définie en tant que coefficient de variation égal à six mais inférieur à 10, a été enregistrée pour 13 pays; et une très forte volatilité, définie comme un coefficient de variation égal ou supérieur à 10, a été enregistrée pour les 12 pays qui restent, la volatilité la plus forte étant enregistrée pour la Zambie avec un coefficient de variation d'environ 70 (résultant d'un taux de croissance moyen du PIB réel par habitant de 0,15% par an et d'un écart-type de 10,46).

Tableau 4.1

Croissance et volatilité en Afrique, 1960 - 2007

Volatilité (Coefficient de Variation)	Taux de croissance annuels moyens du PIB réel par habitant (%)			
	Moins que 0	0-1	1-2	2+
Faible (1-3)			Guinée équatoriale (2.8; 1.5) Afrique du Sud (1.5; 1.5)	Botswana (1.1; 5.5) Cape Vert (2.0; 3.2) Égypte (1.6; 3.2) Guinée équatoriale (2.8; 8.4) Lesotho (2.5; 2.9) Maurice (2.1; 3.2) Maroc (2.1; 2.8) Seychelles (2.1; 4.0) Swaziland (2.8; 3.5) Tunisie (1.2; 3.4)
Modérée (3-6)	Rep. centrafricaine (4.4; -1.0) Congo, Rep. dem (3.4; -2.6) Somalie (4.7; -1.6)		Benin (3.7; 1.2) Burkina Faso (5.1; 1.2) Mali (4.9; 1.3) Mozambique (3.7; 1.7) Namibie (4.0; 1.1) Nigeria (4.9; 1.8) Soudan (4.3; 1.9)	Angola (5,3; 2,1); Congo (3,9; 2,8); Gabon (4,0; 2,2); Ghana (5,4; 2,9); Malawi (4,4; 2); Mauritanie (4,2; 2,6).
Forte (6-10)	Djibouti (6,5; -1,5); Niger (7,8; -0,7); Sénégal (9,7; -0,4).	Cameroun (6,6; 0,8); Comores (6,5; 0,7); Côte d'Ivoire (7,5; 0,7); Kenya (9,7; 0,4); Ouganda (8,2; 0,6).	Algérie (7; 1,2); Tchad (8; 1,2); Érythrée (6,3; 1,3); Ethiopie (7,1; 1); G. Bissau (7,9; 1,6).	
Très forte (10+)	Liberia (13,8; -1,6); Libye (10,7; -1,1); Madagascar (57,6; -0,2); Sao Tomé-et-Principe (27,0; -0,3); Zimbabwe (20,6; -0,5)	Burundi (20,7; 0,3); Gambie (34,1; 0,2); Guinée (17,2; 0,2); Rwanda (26,0; 0,5); S. Leone (19,3; 0,4); Togo (24,1; 0,2); Zambie (69,7; 0,2).		

Source : Calculs de la CEA sur la base des indicateurs sur le développement dans le monde de la Banque mondiale (2010)

Note : La première entrée entre parenthèses est le coefficient de variation (ratio de l'écart-type par rapport à la valeur absolue du taux de croissance annuel moyen; la deuxième entrée est le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant, exprimé en pourcentage).

Sur la base du tableau 4.1, on peut définir un processus de croissance soutenue comme étant un processus qui nécessite une croissance annuelle moyenne de 2% ou plus du PIB réel par habitant sur l'ensemble de la période 1960 - 2007, maintenue pour chacune des trois sous-périodes (1960 - 1972, 1973 - 2000 et 2000 - 2007), avec une

La croissance moyenne de l'Afrique s'est notablement améliorée depuis le début du 21^{ème} siècle

volatilité faible pour toute la période, où la volatilité faible peut être définie par un coefficient de variation des taux de croissance de un à moins de trois. En utilisant cette définition de la viabilité, seulement six pays africains ont enregistré une croissance soutenue pendant la période en question : le Botswana (avec un taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant d'environ 5,5% et un écart-type d'environ 6,2 points de pourcentage); le Cap-Vert (3,2% et 6,4 points de pourcentage); l'Égypte (3,2% et 5,2 points de pourcentage); la Guinée équatoriale (8,4% et 23,6 points de pourcentage); le Lesotho (2,9% et 7,4 points de pourcentage) et la Tunisie (3,4% et 4,3 points de pourcentage).

Si l'on combine la viabilité et la volatilité des processus de croissance de l'Afrique, un pays connaissant une

croissance soutenue et une faible volatilité sera estimé avoir réalisé une *transformation structurelle classique* de son économie au cours de la période 1970 - 2007 si les parts de PIB respectives des trois secteurs traditionnels de l'agriculture, de l'industrie, et des services, et du sous-secteur manufacturier, obéissent aux faits stylisés de la transformation structurelle au fur et à mesure que le PIB réel par habitant augmente. D'après les informations disponibles, un seul pays africain sur les six pays qui ont réalisé une croissance soutenue au cours de la période depuis 1960, a été capable de satisfaire aux critères d'une transformation structurelle classique au cours de la période 1970 - 2007. Il s'agit de la Tunisie.

Deux pays du groupe ayant enregistré une croissance soutenue, le Botswana et l'Égypte, ont souffert d'une transformation incomplète du secteur manufacturier en ce sens que malgré la tendance classique des parts du PIB des trois principaux secteurs de production, ils ont vu la part du sous-secteur manufacturier diminuer au cours de la période en question. L'expérience de l'Égypte est importante compte tenu du fait qu'en 1970, la part du sous-secteur manufacturier représentait environ 22% du PIB, ce qui aurait pu le faire classer en tant que pays industrialisé; mais est tombée à environ 7% du PIB en 2007. Le Lesotho a également connu une transformation incomplète, la part du secteur des services ayant diminué.

L'expérience des deux autres pays de ce groupe qui ont réalisé une croissance soutenue, montre que c'était une distorsion plutôt qu'une transformation incomplète. La transformation du Cap-Vert s'est faite sous la domination du secteur des services qui a augmenté de 73% du PIB en 2007; tandis que celle de la Guinée équatoriale a été caractérisée par la prédominance du secteur pétrolier extractif qui a représenté environ 92% du PIB en 2007.

Une définition plus souple du processus de croissance soutenue de l'Afrique nécessiterait qu'on maintienne un taux de croissance du PIB réel par habitant annuel moyen de 2% ou plus sur l'ensemble de la période ainsi que pour deux sous-périodes, et un taux de croissance annuel positif pour la troisième sous-période; ainsi qu'une faible volatilité sur l'ensemble de la période. Si l'on adopte cette définition, il y a quatre autres pays : Maurice (avec un taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant initial de 0,46% durant

Deux pays appartenant au groupe à croissance soutenue, à savoir le Botswana et l'Égypte, ont connu une transformation incomplète en ce sens que, malgré la tendance classique des parts du PIB dans les trois secteurs de production principaux, ils ont vu la part de ce sous-secteur manufacturier baisser au cours de la période en question

la période 1960 - 1972); le Maroc (1,54% pour 1972 -2000; les Seychelles (0,23% pour la période 2000 - 2007); et le Swaziland (1,36% pour la période 2000 - 2007).

À l'exception de Maurice et du Swaziland, on peut voir clairement que les processus de croissance soutenue au Maroc et aux Seychelles ont été interrompus durant la période des décennies perdues de 1972 à 2000. Durant la période 1970 - 2007 le type de transformation suivant a été enregistré pour ce groupe additionnel de pays : Maurice a enregistré un type de transformation classique; le Maroc a enregistré une transformation incomplète du secteur manufacturier en ce sens que malgré la tendance classique des parts du PIB des trois principaux secteurs de production, la part du secteur manufacturier a diminué durant la période en question; et les Seychelles et le Swaziland ont chacun a enregistré une transformation incomplète en termes de déclin de la part du secteur des services.

Une analyse plus approfondie montre également six pays qui ont enregistré un taux de croissance annuelle moyen du PIB par habitant supérieur à 2%, quoique la volatilité

L'expérience de diversification en Afrique a été volatile, sans mouvements durables observables et généraux vers un approfondissement de la diversification

ait été modérée. Quatre des pays de ce groupe (Angola, République du Congo, Gabon et Ghana) ont enregistré un modèle déformé de transformation dans lesquels la tendance en ce qui concerne les parts de l'agriculture et de l'industrie se conforment aux exigences de la transformation classique mais celle du secteur des services et du sous-secteur manufacturier ne se conformant pas. Les faits montrent que la part accrue de l'industrie dans ces pays est due au sous-secteur extractif (c'est-à-dire effet de la dotation en ressources) et quand 2007, la part du secteur manufacturier est tombée à moins de 10% du PIB. La transformation au Malawi et en Mauritanie était déformée, la part du secteur industriel ayant baissé (quoique légèrement) et la part du secteur des services ayant augmenté considérablement (spécialement au Malawi).

À la lumière de ce qui précède et en excluant les 11 pays qui ont enregistré des taux de croissance négatifs, les faits montrent que l'histoire de la transformation économique dans les 26 pays restants du continent, qui ont réalisé des taux de croissance moyens du PIB par réel par habitant positifs mais inférieurs à 2% au cours de la période allant de l'indépendance jusqu'à 2007, est celle d'une transformation incomplète (due essentiellement à l'influence de la dotation en ressources), et une transformation déformée (due essentiellement au fait que le secteur industriel moderne et le sous-secteur manufacturier notamment n'ont pu jouer le rôle qu'on attendait d'eux dans la création d'emplois).

L'absence d'une transformation structurelle significative est liée au faible niveau de la diversification des

exportations et de l'économie globale de l'Afrique. La CEA (2007) montre que les économies africaines montrent de faibles niveaux de diversification et que la situation n'a que très peu changé durant la période 1980-2005. Elle distingue quatre phases :

La première phase semble s'être terminée aux environs de 1982 et est caractérisée par des progrès dans la diversification. En dépit des effets défavorables des crises économiques que les économies africaines ont connues à cette époque, les efforts en matière de diversification durant les années 70 ont commencé à donner des résultats positifs au début des années 80. Ces gains positifs sur le plan de la diversification n'ont toutefois pas duré. L'escalade des crises économiques durant la première moitié des années 80 et les mesures d'ajustement structurel appliquées pour y faire face ont eu des effets négatifs, conduisant à la deuxième phase de 1982 à 1991. Au cours de ces 10 ans, les progrès réalisés en matière de diversification ont été inversés (CEA, 2007 :116-117).

La troisième phase distincte durant laquelle des efforts ont été faits en matière de diversification en Afrique, a commencé en 1992. Les politiques de stabilisation macro-économique des années 80 ont pu avoir contribué à ce développement positif. Malheureusement, les progrès obtenus ont été fragiles du fait que l'amélioration de l'indice de diversification n'a duré que jusqu'en 1998. Depuis lors, dans une quatrième phase de l'expérience en matière de diversification, les économies africaines sont devenues plus concentrées, si l'on considère la tendance à la hausse de l'indice de diversification à partir de 1998 jusqu'en 2002. Il est nécessaire d'inverser cette tendance pour que le continent puisse se sortir des difficultés dans lesquelles il se trouve actuellement.

Comme l'analyse précédente de la transformation économique le montre, l'expérience africaine en matière de diversification a été volatile, aucune tendance distincte et générale n'étant discernable. Les économies africaines n'ont pu entreprendre aucune action durable pour approfondir la diversification. Les périodes durant lesquelles la diversification s'est approfondie, ont été fragiles et de courte durée, signe que les fondamentaux nécessaires pour soutenir un tel approfondissement, n'étaient pas en place.¹⁰

Principaux enseignements

Durant la période allant de l'indépendance jusqu'en 2007, seuls quelques pays sont arrivés à transformer la structure de l'économie de la manière classique.

La littérature spécialisée sur le développement de l'Afrique ne dit pas beaucoup sur les causes possibles de l'échec du processus de transformation. Une hypothèse qu'on peut avancer à cet égard, c'est qu'aussitôt après l'indépendance, l'État africain fragile qui venait de naître a été bombardé avec un grand nombre de stratégies de développement. Neuf de ces stratégies ont été mentionnées, certaines d'entre elles se chevauchant sur le plan chronologique : commercialisation par le biais des cultures de rente (avant l'indépendance et jusqu'en 1979); développement communautaire, développement rural intégré et développement participatif (1955 - 1973); intégration régionale pour l'industrie et autosuffisance nationale alimentaire (1970 - 1979); besoins humains de base (1970-1979); intégration régionale, alimentation d'abord (1973 - 1989); déplacement de l'offre en agriculture (1973 - 1989); première génération de programmes d'ajustement structurel relatifs à la gestion de la demande (1980 - 1984); seconde génération d'ajustement structurel sur l'équité accompagné de croissance (1985 - 1999); et développement durable (1990 jusqu'à nos jours)¹¹.

La prolifération de telles stratégies, a déraillé les efforts de transformation structurelle de l'État africain émergent. Il importe de noter à cet égard que « la conception de base et le mode de mise en oeuvre de tous ces paradigmes viennent de l'extérieur de l'Afrique, même si chaque paradigme a eu de véritables disciples africains. Il est difficile de penser à d'autres grandes régions du monde, ces temps-ci où les influences extérieures sur les questions de la stratégie de base du développement sont aussi répandues » (Delgado, 1995 :4).

Comme conséquence, de nombreux pays africains n'ont pu entreprendre un processus d'industrialisation. Après l'indépendance, ils ont souvent essayé de reproduire les industries avancées dans les économies développées-alors que leur revenu par habitant ne représentait qu'une très faible fraction des revenus dans ces pays à revenu élevé les considérant comme un symbole de leur liberté, un signe

de force et une déclaration politique internationale. Pour que le modèle reproduit soit réussi, les pouvoirs publics auraient dû cibler des industries mûres dans des pays qui ne sont pas trop avancés, comparés à leurs propres revenus par habitant.

Par ailleurs, de nombreux pays n'ont pas pu souligner l'importance de l'avantage comparatif dans le choix des industries cibles. De fait, les pays africains sont toujours essentiellement caractérisés par l'abondance de la main-d'œuvre, et en ciblant des industries de pays qui étaient beaucoup plus riches, ils ont en général mis en oeuvre une stratégie de développement tournée vers l'industrie à forte intensité capitaliste. Ce qui fait qu'ils n'ont pas pu établir des entreprises capables de survivre dans des marchés ouverts compétitifs en raison de leurs besoins énormes en capitaux et de leurs coûts de production structurellement élevés. Pour que ces interventions fussent durables, les pouvoirs publics auraient dû mettre en oeuvre des politiques facilitant le développement de nouvelles industries d'une manière conforme à l'avantage comparatif latent du pays, tel que déterminé par la structure des ressources.

L'analyse qui précède soulève un certain nombre de questions: Comment les pays africains peuvent-ils tirer des enseignements des échecs et des réussites en Afrique et ailleurs? Quelles sont les approches pertinentes pour les gouvernements africains à mesure qu'ils redéfinissent leur rôle dans la poursuite de la transformation structurelle?

Le grand nombre de stratégies de développement a déraillé les efforts de l'État africain d'après les indépendances, visant à assurer la transformation structurelle

4.2 Le rôle de l'État dans la promotion de la transformation économique en Afrique

L'EXPÉRIENCE DES PAYS qui ont été des réussites en Asie, en Amérique latine et ailleurs présente deux aspects importants d'une transformation économique réussie. Le premier, c'est qu'il y a des caractéristiques communes discernables dans les types de changement structurel et les processus de développement économique en général, et dans l'industrialisation et dans la diversification en particulier. Le deuxième et principal enseignement de ces réussites, c'est que l'État joue un rôle central pour ce qui est d'orienter et de promouvoir une transformation économique réussie.

Développer l'infrastructure, attirer des ressources étrangères et accroître la productivité sont d'importants éléments d'une transformation réussie, tout comme le sont des institutions fortes et fonctionnelles. De nombreux pays africains souffrent de graves déficiences sur le plan de l'infrastructure, notamment en infrastructures énergétiques. Les récents progrès, observés dans certains pays du continent avant l'éclatement de la crise, pour attirer des fonds étrangers, ont largement été obtenus grâce à l'accumulation du capital provenant de l'exportation des produits de base, de l'aide au développement et de l'investissement étranger direct, et non de la productivité des facteurs. Le dernier point est important, du fait que les différences de productivité entre pays expliquent essentiellement les disparités de revenus, et non l'accumulation du capital.

La politique gouvernementale visant à faciliter la mise à niveau industrielle et la diversification, doit se fonder sur des industries possédant un avantage compétitif latent

Les interventions ont varié d'un pays à l'autre, les expériences réussies montrent cependant que les types de développement industriel ont été similaires. Ils ont tous commencé par des industries à forte intensité de main-d'œuvre, notamment les vêtements, les textiles, les jouets et l'électronique et ont grimpé sur l'échelle industrielle pour arriver à des industries capitalistiques, notamment la construction navale et la fabrication de véhicules.

Les institutions sont importantes en raison des rôles essentiels qu'elles jouent, en ce sens qu'elles facilitent les flux de l'investissement privé et des capitaux privés, et leur impact sur la croissance économique et le climat des affaires généralement, y compris la qualité de l'infrastructure publique, l'environnement de la politique, l'instabilité politique, les coûts salariaux et la stabilité des prix et du taux de change (CEA, 2006). Il en découle que, comme on le sait très bien, pour assurer une transformation économique réussie, il faut des institutions telles qu'une bonne constitution, l'état de droit, un système judiciaire indépendant, des institutions politiques représentatives, une banque centrale et d'autres institutions de régulation efficaces, une bonne législation et le respect des droits de propriété (Nnadozie, 2009).

De fait, les preuves montrent amplement que les économies avancées d'aujourd'hui ont compté sur une intervention de l'État pour « amorcer et faciliter leur processus de décollage et de rattrapage » (Lin et Monga, 2010:8). « Tous les pays européens qui ont essayé de rattraper la Grande-Bretagne, ont consacré des efforts à la politique technologique » et « dans toutes les économies avancées, le Gouvernement a soutenu l'acquisition de la technologie étrangère... » (Lin et Monga, 2010:8-9).

L'approche de « l'État développementiste » peut être nécessaire pour que l'État joue un rôle central dans la transformation économique.¹² Les faits mentionnés dans de nombreuses études indiquent que le Japon, la Malaisie et Singapour ont réalisé une profonde transformation économique structurelle ainsi qu'une croissance soutenue en l'espace de trois décennies, grâce à essentiellement une approche de planification rigoureuse. Les pays africains,

pour la plupart, n'ont pas réussi à réaliser une croissance économique soutenue et à ce titre, ils n'ont pas réalisé une transformation structurelle significative de leurs économies et le défi que constitue un développement significatif, subsiste.

Les gouvernements doivent être plus efficace pour identifier de bons critères afin de déterminer les industries appropriées pour leur structure de ressources et leur niveau de développement. La politique du gouvernement visant à faciliter l'amélioration industrielle doit être enracinée dans les industries ayant un avantage comparatif latent pour que, une fois les nouvelles industries établies, elles puissent rapidement devenir compétitives sur le plan local et sur le plan international.

Il est proposé que les États africains entreprennent trois tâches majeures pour transformer leurs économies : Il s'agit des suivantes : planification du processus de

Planification du processus de développement

Comme noté par les économistes du développement des années 40 et des années 50, l'État a un rôle central à jouer dans la transformation structurelle des économies des pays en développement. Le sempiternel refrain des 70 dernières années -pour qu'on reconnaisse toujours les changements qui ont lieu dans le système économique mondial- ne devrait pas cependant enlever de sa force à ce simple énoncé.

L'accent mis sur la planification, bien que non conventionnel dans le contexte des dernières années, qui porte essentiellement sur l'efficacité des mécanismes de marché, est la preuve que le monde entier vit dans des « économies planifiées » (Chang, 2010 :199-209). De fait, on tend à oublier que l'approche de « planification » de la transformation structurelle dans les pays en développement a été tellement démonisée qu'elle a amené à supprimer presque tous les ministères de la planification dans les pays en développement dans le cadre de la conditionnalité imposée à ces pays au titre des programmes d'ajustement structurel (PAS) des années 80 et 90. Ce qui est sûr, dans le cadre des PAS, l'essentiel était de gérer les pays africains dans le but de réaliser des équilibres financiers dans le court terme, et non pour réaliser la transformation et le développement à long terme.

L'approche de planification de la transformation structurelle dans les pays en développement a été tellement démonisée qu'elle a entraîné la suppression de presque tous les ministères de la planification dans les pays en développement

développement; élaboration des politiques de développement pertinentes et mise en œuvre des plans et politiques.

Une telle démarche, pensait-on, permettrait l'allocation optimale des ressources et entraînerait ainsi la croissance économique. Devant les preuves de plus en plus nombreuses de l'échec des PAS à réaliser la croissance promise en libérant les forces du marché dans les pays en développement, notamment les pays africains, le langage et le contenu essentiel de l'approche de la planification du développement ont, à contrecœur, été réhabilités, comme le montrent trois « signes encourageants ».

Cadres de développement

Un premier signe encourageant est qu'on se rend compte de plus en plus que les pays en développement ont besoin de « cadres » de développement plutôt que de modèles étroits. En 1999, celui qui était alors le Président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, a proposé une initiative appelée le Cadre de développement intégré (CDI). Le cadre avait pour objet d'améliorer l'efficacité des partenaires de développement pour qu'ils soient mieux à même de réaliser les résultats de développement souhaités. Il s'agit d'une « approche qui permet aux pays de réduire plus efficacement la pauvreté. Elle souligne l'interdépendance de tous les éléments du développement dans les domaines social, structurel, humain, de la gouvernance, de

Un examen approfondi des stratégies de réduction de la pauvreté des pays africains, montre que les DSRP sont des documents de planification complets ayant un objectif primordial à réaliser et un cadre de dépenses publiques à moyen terme

l'environnement, économique et financier» (Secrétariat du CDI, 2000). Le cadre s'articule autour de quatre principes majeurs: cadre de développement global à long terme, appropriation par les pays des programmes et politiques de développement; partenariat des divers acteurs dirigé par le pays et orientation sur les résultats.

Dix ans après le CDI, le 2 juin 2009, l'actuel premier vice-Président et Economiste en chef de la Banque mondiale Justin Y. Lin, a proposé un « cadre pour repenser le développement » (Lin, 2010). Les idées fondamentales de ce cadre se fondent sur les résultats du « *Rapport sur la croissance : Stratégies pour une croissance durable et un développement inclusif* » rédigé par la Commission croissance et développement.¹³ Le Rapport sur la croissance a examiné l'expérience de pays à forte croissance depuis 1950: un échantillon de 13 pays qui ont réalisé un taux de croissance annuel moyen du PIB de 7% ou plus pendant 25 ans au moins.¹⁴ Le rapport a déterminé quatre traits communs des processus de croissance qui sont à l'origine de tels succès : intégration stratégique avec l'économie mondiale; mobilité des ressources, notamment de la main-d'oeuvre; taux d'épargne et d'investissement élevés et gouvernements compétents attachés à la croissance.¹⁵

Le « nouveau cadre économique structurel » est de nature néoclassique du fait qu'il souligne que le développement des pays dépend de leurs avantages comparatifs le long d'un continuum de développement allant d'« une économie

agraire à faible revenu à une économie industrialisée à revenus élevés ». Dans ce continuum, une structure d'économie de dotations en facteur se développe, nécessitant une infrastructure correspondante pour faciliter ses opérations et transactions. L'évolution de la structure économique, à son tour, dépend de ce qu'on appelle « la valorisation industrielle ». Durant cette évolution du développement, le marché est considéré comme le « mécanisme de base pour l'affectation efficace des ressources; mais, du fait que la valorisation industrielle suppose des externalités considérables pour les coûts des entreprises et des rendements sur l'investissement en capital, il est nécessaire que le gouvernement joue un rôle actif pour ce qui est de faciliter la mise à niveau industrielle et l'amélioration de l'infrastructure.¹⁶

Stratégies de développement

Un deuxième signe encourageant concernant la réhabilitation de l'approche de planification, c'est que le discours sur le développement fait fréquemment référence ou mentionne la nécessité pour les pays de concevoir des stratégies de développement. En décembre 1999, la Banque mondiale et le FMI ont « introduit une nouvelle approche de leurs relations avec les pays à faible revenu, axée sur l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) des pays comme condition préalable pour accéder à l'allègement de la dette et au financement à des conditions de faveur de la part des deux institutions ». (Comité du développement, 2005 : 1). Un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) doit être élaboré, en collaboration avec des partenaires extérieurs en cas de besoin et même il doit être maîtrisé par les pays.

Les éléments essentiels d'un DSRP sont notamment : une documentation du processus participatif invoqué par le pays pour consolider la propriété du programme de développement; un diagnostic détaillé de l'état de pauvreté dans les pays y compris de dimension métrique monétaire, des dimensions plus larges de privation de capacités et des dimensions recueillies à partir d'évaluation participative de la pauvreté; une identification rigoureuse et la fixation d'objectifs à moyen et long terme de réduction de la pauvreté avec des indicateurs pertinents et réalistes de progrès, y compris des objectifs annuels et à moyen terme; et une spécification détaillée des priorités appropriées et faisables pour les actions publiques.¹⁷

Dans la réalité, les DSRP sont des documents de planification complets ayant un objectif primordial devant être atteint et un cadre de dépenses publiques à moyen terme. Ainsi l'on pourrait considérer que le processus du DSRP est une reconnaissance, à contrecœur et tardivement, de la nécessité d'élaborer des *plans* de développement pertinents pour les pays pauvres en développement en général et les pays d'Afrique en particulier.

Au cœur du processus du DSRP se trouvent la stabilité du cadre macro-économique; le choix approprié de politique budgétaire ainsi que le caractère approprié et la crédibilité du plan de financement du programme de développement; la pertinence des politiques structurelles et sectorielles ainsi que des politiques pour l'inclusion sociale et d'équité; et les directions des valeurs actions en ce qui concerne la gouvernance et la gestion du secteur public. Toutes ces exigences sont également centrales dans l'approche de planification conventionnelle.

La Banque mondiale a en outre élaboré une stratégie de « création d'une croissance partagée en Afrique » (Banque mondiale, 2005) a été spécialement conçue par la Banque mondiale. Par croissance partagée, on entend une « croissance qui crée des avantages dans toute la société, y compris les pauvres, notamment ceux qui vivent dans des régions rurales très reculées, y compris les femmes et les jeunes. Il ne s'agit pas d'un processus automatique de « ruissellement ». Les faits montrent que pour que les gouvernements promeuvent efficacement une croissance rapide favorable aux pauvres, il ne suffit pas de supposer que chacun gagnera si l'économie continue à croître » (Nankani, 2005 : 2) Il faut des stratégies et des mesures plus spécifiques pour démarginaliser les pauvres et les groupes vulnérables afin qu'ils participent au processus de croissance et profitent de l'accroissement du revenu global, par exemple des politiques ciblées en matière d'emploi et des programmes de protection sociale.

Plans de développement

Un troisième signe encourageant concernant toujours la réhabilitation de l'approche de planification, c'est que le besoin ressenti d'avoir un cadre de développement et une stratégie de développement, implique qu'il est nécessaire d'élaborer des plans de développement, au sens conventionnel. Une telle conclusion est confirmée

Le 37e sommet de l'OUA, tenu en juillet 2001, a officiellement adopté le document cadre stratégique du programme du NEPAD de l'Union africaine, qui a marqué le début d'une approche « auto-centrée » du développement, dans lequel les Africains étaient aux commandes

par l'observation selon laquelle en septembre 2000, la communauté mondiale a convenu de sept Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) lors du Sommet du Millénaire. Chaque Objectif est assorti d'indicateurs quantitatifs pour évaluer les progrès accomplis.

On peut dire que des huit OMD, sept s'articulent autour d'un objectif de développement primordial dans les pays en développement à savoir la réduction de la pauvreté. Le premier objectif est formulé sur la base de l'approche métrique monétaire conventionnelle classique de la pauvreté; les six autres objectifs restants sont formulés sur la base de la fameuse « approche des moyens » pour définir la pauvreté et le dénuement.¹⁸ Tous les objectifs doivent être atteints sur une période de long terme de 25 ans, avec des phases échelonnées et un examen tous les cinq ans, des progrès accomplis.

En 2001, à la suite du lancement des OMD et après plusieurs déclarations sur la paix et la sécurité, la démocratie, la bonne gouvernance politique et la bonne gouvernance économique les chefs d'État et de gouvernement ont lancé le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le NEPAD a été proposé par les chefs d'État de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Égypte, du Nigeria et

du Sénégal en application d'un mandat de l'Organisation de l'unité africaine. Le trente septième sommet de l'OUA, tenu en juillet 2001 a officiellement adopté le document de cadre stratégique du NEPAD. Le NEPAD est maintenant un programme de l'Union africaine qui a succédé à l'OUA. Le lancement du NEPAD a marqué le début de l'approche aut centrée du développement dans lesquelles les Africains devaient être aux commandes.

Le NEPAD est un programme de partenariat de l'Union africaine (UA) conçu pour éliminer la pauvreté et le sous développement en Afrique, tout en relevant le niveau de vie des populations africaines, en réduisant leur marginalisation et en leur faisant jouer un plus grand rôle dans la communauté mondiale. Le programme de partenariat appelle les Africains à prendre la propriété et la responsabilité du développement de l'Afrique grâce à des partenariats entre divers segments de la société et avec le reste du monde. Un important programme du NEPAD

est le Mécanisme africain d'intra-évaluation (MAEP) qui a été conçu pour renforcer les institutions politiques, économiques et sociales ainsi que la bonne gouvernance dans les pays participants.¹⁹

En appui à l'UA et à son programme du NEPAD, la CEA qui, depuis longtemps préconise un rôle plus central pour l'État dans le processus de développement, a continué à fournir un soutien technique à ces initiatives africaines en matière de développement, travaillant en étroite partenariat avec la Commission de l'Union africaine. Le *Plan d'action de Lagos* (dans lequel la CEA a eu un rôle crucial) et le *Cadre africain de référence aux programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économiques (CARPAS)*, qui mettait l'accent sur la nécessité pour l'État de jouer le rôle moteur dans la transformation économique illustrent les tentatives faites par l'Afrique pour s'approprier et conduire son processus de développement.

Elaboration des politiques de développement pertinentes

Pendant les premières années d'expérience de développement des pays en développement au cours de la période commençant en 1960 et jusqu'au milieu des années 70, la politique de développement tournait autour de mécanismes d'équité sociale, notamment les dépenses publiques sur la santé et l'éducation, les subventions aux prix des denrées alimentaires, les subventions aux prix des intrants agricoles, d'autres transferts sociaux et l'emploi public. À partir du milieu des années 70 jusqu'à la fin des

années 90, dans le cadre des PAS, de telles politiques ont été connues sous l'appellation de politiques économiques « pauvres ». Les principaux éléments des politiques économiques « bonnes »²⁰, étaient notamment : une politique anti-industrielle; la libéralisation des marchés agricoles; la libéralisation financière; l'ouverture des économies et la libéralisation des régimes commerciaux; l'affectation de ressources budgétaires à l'éducation sur la base du taux de rendement et des réformes administratives pour permettre aux technocrates de lancer et de mettre en oeuvre des réformes économiques fondées sur le marché.

Les pays qui ont réussi à réaliser des taux de croissance élevés et le développement social ne sont pas ceux qui ont appliqué les prescriptions du Consensus de Washington

Cependant, après avoir perdu deux décennies à expérimenter avec les « bonnes » politiques du genre des PAS, la communauté des donateurs est maintenant de plus en plus préparée à accepter que ce qu'ils appelaient les « mauvaises » politiques économiques constituent après tout des politiques de développement pertinentes dans le contexte de l'Afrique (spécialement de l'Afrique subsaharienne). Un exemple de cet évolution est l'observation faite par la Commission pour l'Afrique : les décennies pendant lesquelles l'Asie investissait, les années 70 et 80, ont été des années de crise pendant lesquelles les gouvernements africains réduisaient les budgets à la fois des dispensaires

et des écoles à l'instigation du Fonds monétaire international. Les faits montrent que la politique économique du FMI et de la Banque mondiale, dans les années 80 et au début des années 90, prenait peu en compte la façon dont ces politiques influeraient sur les pauvres en Afrique ». (Commission pour l'Afrique 2005 : 20)

Ce qui est encore plus important du point de vue de la politique de développement, c'est que la Commission a recommandé, entre autres que « les frais de scolarité dans le primaire soient abolis dans toute l'Afrique »; que les « pays donateurs et les institutions financières internationales changent leur politique de façon à permettre que les dépenses de fonctionnement, y compris les salaires des enseignants, soient imputées sur l'aide »; que les salaires des travailleurs de la santé « soient augmentés pour qu'ils ne soient pas débauchés de leurs emplois »; que « les nations riches appuient la suppression des frais de soins de santé de base... et que les soins de santé de base soient gratuits pour les pauvres »; et que les gouvernements africains prennent des mesures pour donner aux pauvres, particulièrement aux femmes l'accès aux droits fonciers et assurent les droits de propriété.

Un autre exemple de la volonté de la communauté de donateurs d'examiner des politiques de développement pertinentes, est fourni par la Banque mondiale (2006). Après avoir minimisé l'importance des questions d'équité dans le processus de développement, *le Rapport sur le développement dans le monde, 2006* a abordé la question de l'équité et du développement de façon directe. Le message principal du rapport est le suivant : « l'équité est complémentaire, à certains égards importants, à la poursuite de la prospérité à long terme. Une équité plus grande est ainsi doublement bonne pour la réduction de la pauvreté : à travers les effets bénéfiques potentiels sur le développement global à long terme et des opportunités plus grandes offertes aux groupes les plus pauvres au sein de la société. (Banque mondiale, 2006:2)

La complémentarité entre l'équité et la prospérité expliquée en terme de défaillances endémiques du marché (par exemple, par le crédit, l'assurance, la terre et le capital humain) dans les pays en développement et par le fait que des niveaux élevés d'inégalité économique et politique débouchent en général sur des institutions économiques et

Un exemple révélateur du fait que la communauté des donateurs tolère le rôle que l'État peut jouer dans la formulation de politiques de développement pertinentes mais interventionnistes, ce sont les louanges des partenaires de développement de l'Afrique faites à la politique de subventions du Malawi de 2005 aux engrais et aux semences à haut rendement

des arrangements sociaux qui favorisent systématiquement les intérêts des personnes qui sont les plus influentes». (Banque mondiale 2006:2)

Le Rapport sur le développement dans le monde note que « des considérations d'équité ajoutent trois nouvelles perspectives souvent négligées - à l'élaboration de la politique de développement : d'abord les meilleures politiques de réduction de la pauvreté pourraient comporter des redistributions d'influence, d'avantages ou de subventions loin des groupes dominants; deuxièmement si de telles redistributions améliorant l'équité peuvent souvent renforcer l'efficacité, des arbitrages éventuels doivent être évalués lors de la conception de la politique; et troisièmement la dichotomie entre politiques de croissance et politiques visant à réaliser l'équité, est fausse » (Banque mondiale 2006 : 10)

La même publication de la Banque mondiale a identifié trois domaines où l'on peut intervenir par des politiques publiques, dans une perspective d'équité : investissement

Les pays africains se sont souciés pendant des décennies des moyens de promouvoir une croissance forte, soutenue, inclusive et propre. De fait, pour l'Afrique l'un des principaux enseignements de la crise mondiale récente est la nécessité d'avoir une économie diversifiée qui puisse créer des emplois décents et la richesse tout en réduisant la pauvreté

dans la capacité humaine (développement de la première enfance; scolarisation, santé, filets de sécurité et taxes pour l'équité); élargir l'accès à la justice (en créant des systèmes de justice équitables), la terre (équité plus grande dans l'accès à la terre) et infrastructures (fourniture équitable d'infrastructures) et promotion de la justice dans les marchés (financière, main-d'oeuvre et produits) Malgré ce rôle reconnu tardivement de l'État dans la formulation d'une politique de développement pertinente, en examinant une « équité plus grande dans l'accès à la terre » le rapport n'a pas tardé à noter qu' « *un accès élargi à la terre ne doit pas nécessairement être obtenu par la propriété* », exprimant une préférence pour le travail par le biais du marché foncier. De même, pour la fourniture équitable de l'infrastructure, il est admis que si « le secteur public restera, dans de nombreux cas, la source principale de fonds pour des investissements dans l'infrastructure visant à élargir les opportunités pour ceux qui possèdent le moins, on pourra exploiter l'efficacité du secteur privé ».

Mise en oeuvre des plans et politiques

Il est évident que l'État a un rôle à jouer dans la mise en oeuvre des plans et des politiques de développement visant à assurer le développement et la transformation structurelle de divers pays en développement. Un tel rôle est étroitement lié à la capacité de l'État : d'établir et d'appliquer des règles qui guident le comportement de la société; de gérer son personnel et ses ressources propres en vue d'assurer la responsabilité et l'efficacité dans la prestation de services, de prendre des décisions techniques et de les appliquer et de collecter les recettes nécessaires pour la réalisation des objectifs de développement.²¹

Lors de l'accession à l'indépendance durant la fin des années 50 et le début des années 60, les pays africains, pour la plupart sont nés en tant qu'États-nations modernes qui ont hérité des administrations occidentales coloniales. Prenant en compte les critères requis pour assurer le développement et spécialement engendrer une transformation structurelle, on s'est vite rendu compte

que les États africains et leurs institutions étaient nés en tant que structures faibles. C'est ce legs colonial qui a finalement donné naissance à une littérature considérable sur l'histoire et les circonstances de la naissance d'États africains faibles incapables de s'acquitter de la responsabilité de développement.²²

La capacité de l'État africain a été davantage affaiblie durant les deux décennies perdues pour le développement durant lesquelles les PAS ont été mis en oeuvre sur le continent. Pendant cette période, l'État a été accusé de pratiquement tous les maux économiques et les fonctionnaires ont souvent été qualifiés d'incompétents, manquant de capacité et ayant un penchant pour la recherche de rentes. L'orientation de la politique était la déflation massive, combinée à un grand nombre de conseillers étrangers, de consultants et de représentants d'organismes multilatéraux qui se sont emparés d'institutions clés d'analyse des politiques et d'élaboration des politiques dans un bon

nombre d'États africains. La conséquence en a été une démoralisation et une désillusion encore plus grandes. Comment attendre des fonctionnaires qui restaient qu'ils s'engagent à mettre en oeuvre des politiques essentiellement conçues à Washington, dépasse l'entendement. (Mkandawira et Soludo, 1999 : 135)

Bien que la capacité de l'État africain se soit affaiblie avec le temps, on reconnaît de plus en plus que l'État est indispensable quand il s'agit de mettre en oeuvre des plans et politiques de développement. Cela est déjà reconnu dans le cadre du CDI : trois de ses quatre principes sont « la prise en charge des programmes et politiques de développement par le pays concerné; l'établissement d'un partenariat entre acteurs multiples ayant le pays pour élément moteur; et l'orientation sur les résultats » (Banque mondiale, 2000).

Une importante illustration de ce qui précède est la création d'un climat d'investissement favorable pour attirer l'investissement privé, élément de politique centrale des PAS. Après avoir énuméré les diverses actions entreprises dans le cadre des PAS pour réformer les gouvernements africains, il a été noté que ce qui est clair est « qu'en rétrospective, on n'a pas insisté sur l'important rôle de facilitateur que le gouvernement peut et doit jouer pour encourager l'investissement privé. Compte tenu des institutions publiques faibles qu'il y a toujours eu en Afrique, concevoir un rôle positif fort du gouvernement qui réduise les dysfonctionnements du marché et évite l'échec du

Il est important pour un État responsable et attentif aux besoins de sa population d'assumer sa responsabilité en matière de développement et d'orienter la transformation économique et sociale durable dans les pays africain

gouvernement sera une tâche difficile mais nécessaire à entreprendre dans la plupart des pays ».

Une autre importante illustration de la reconnaissance du rôle de l'État dans la mise en oeuvre des plans et politiques, est la fourniture de fonds à des fins d'investissements dans l'infrastructure au cours des deux dernières décennies. Malgré les changements qui sont survenus depuis les années 90, le secteur public local demeure la source la plus importante pour le financement de l'infrastructure dans les pays en développement, représentant 70% des dépenses courantes sur l'infrastructure ». (Ndulu, 2007 :160)

4.3 Conclusions

COMMENT PROMOUVOIR UNE croissance économique forte, soutenue, inclusive et propre, telle a été, pendant des décennies, l'une des préoccupations majeures des pays africains. De fait l'un des principaux enseignements que l'Afrique a retenus de la crise mondiale, c'est la nécessité d'avoir une économie diversifiée qui puisse créer des emplois décents, créer la richesse et réduire la pauvreté. Elle permettra également aux pays africains de résister aux chocs externes et d'améliorer leur position commerciale globale. À l'exception de quelques pays, les pays africains n'ont pas été capables d'assurer une transformation économique significative, en raison de divers facteurs dont la plus importante est l'absence de leadership de l'État.

L'analyse dans le présent chapitre confirme des conclusions antérieures contenues dans la littérature spécialisée sur le développement : depuis l'accession à l'indépendance, à l'exception de quelques pays, les pays africains n'ont pas réussi à assurer une croissance économique soutenue ni une transformation structurelle significative. Dans un ouvrage récent primé, 39 pays africains, situés dans la région sub-saharienne, figuraient parmi les pays comptant le milliard d'habitants « les plus déshérités de notre planète » dont le problème central était qu'ils « n'avaient pas connu de croissance ».²³

La capacité de l'État africain a été davantage affaiblie durant les deux décennies perdues pour le développement durant lesquelles les PAS ont été mis en oeuvre sur le continent.

Pendant cette période, l'État a été accusé de pratiquement tous les maux économiques et les fonctionnaires ont souvent été qualifiés d'incompétents, manquant de capacité et ayant un penchant pour la recherche de rentes.

Dans un ouvrage ultérieur, Collier (2009) écrit que les sociétés dans ce club de pays sont structurellement non sûrs et structurellement non responsables. La sécurité et la responsabilité sont compris comme étant des biens publics qui ne sont pas fournis de façon optimale dans de telles sociétés : leur offre est insuffisante. Ainsi donc le problème structurel de ces sociétés est «qu'elles sont trop larges pour être des nations et trop petites pour être des États. Trop larges du fait qu'elles n'ont pas la cohésion nécessaire pour une action collective. Trop petites du fait qu'elles n'ont pas l'envergure nécessaire pour produire des biens publics de façon efficace » (Collier 2009 : 229) Des arguments sont alors avancés pour que ces besoins de base soient assurés par la communauté internationale, compris comme étant les pays avancés.

Le fait de préconiser l'intervention de la communauté internationale pour suppléer les États africains faibles

qui n'ont pas réussi à assurer et à maintenir la croissance économique sur le continent devrait être mis en parallèle avec l'initiative propre de l'Afrique exprimant des inquiétudes similaires à propos du développement et de la gouvernance. Il s'agit du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) Le NEPAD est une vision et un cadre stratégique pour la renaissance de l'Afrique dont les objectifs essentiels sont l'élimination de la pauvreté; la réalisation d'une croissance et d'un développement durable; et la fin à la marginalisation du continent dans l'économie mondiale. Parallèlement, l'Union africaine souligne la nécessité de renforcer l'intégration régionale en Afrique à travers les communautés économiques régionales (CER) en tant que moyen d'aborder le problème de la fragmentation et des questions relatives aux économies d'échelle.

Les théories modernes de croissance économique font observer que c'est un processus d'innovation technologique continue, la mise à niveau et la diversification industrielles et des améliorations dans les divers types d'infrastructures et d'arrangements institutionnels qui constituent le cadre pour le développement des entreprises et la création de richesses, ce qui peut être résumé comme étant la transformation structurelle économique. Le mécanisme de marché peut cependant ne pas être suffisant et le gouvernement a un rôle potentiel à jouer, en aidant les entreprises.

Il est certain, qu'à l'instar de l'expérience en matière de développement des pays qui ont obtenu de bons résultats, l'État a un rôle clé à jouer dans la diversification économique et la transformation structurelle en Afrique. De fait, l'histoire montre que tous les pays qui ont réussi à se transformer en passant d'économies agraires à des économies avancées modernes, avaient des gouvernements qui ont joué un rôle proactif en aidant les diverses entreprises à résoudre les problèmes de coordination et externalités qu'ils ont rencontrés durant le processus de transformation structurelle.

Il est donc important pour un État responsable et attentif aux besoins de la population d'assumer sa responsabilité en matière de développement et d'orienter le développement social et économique durable dans les pays africains. Mais des questions fondamentales se posent : Comment

un tel État développementiste peut-il voir le jour? Quelles sont ses caractéristiques et fonctions? Comment s'assurer qu'il peut effectivement impulser la transformation économique et le développement? Comment faire en sorte qu'il soit responsable et qu'il agisse dans l'intérêt de ses citoyens? Ces importantes questions seront abordées dans le chapitre suivant.

Pour une transformation impulsée par l'État, il est nécessaire que le gouvernement propose de bons critères pour déterminer les industries qui sont appropriées pour un pays, compte tenu de la structure de ses ressources et de son niveau de développement. La politique industrielle réussie orientée par l'État a souvent consisté à cibler des industries dans les pays ayant une structure de ressources semblables à la leur et se trouvant à un niveau de développement pas beaucoup plus avancé que les leurs. Il y a des industries dans lesquels ils ont un avantage comparatif et dans lesquels ils peuvent rapidement devenir compétitifs à la fois sur le plan local et international. Certainement, pour que de telles politiques donnent des résultats, il est important que toute une série de conditions et de facteurs dont notamment les connaissances et l'innovation, le capital humain, les institutions, l'infrastructure et les politiques, y compris les politiques budgétaires, monétaire, du taux de change, des flux de capitaux et en matière de commerce, soient mis en place.

Lorsqu'on préconise que l'État joue un rôle plus fort dans le développement, il ne s'agit pas de revenir au débat bien connu et dépassé sur l'État par opposition au marché et ne devrait pas signifier que le secteur privé ne doit pas continuer à être le moteur de la croissance économique. Il en est ainsi parce que la question n'est pas de savoir si oui ou non l'État - le marché ou le secteur privé en l'occurrence - devrait jouer un rôle dans la transformation économique

Comment promouvoir une croissance économique forte, soutenue, inclusive et propre, telle a été, pendant des décennies, l'une des pré-occupations majeures des pays africains. De fait l'un des principaux enseignements que l'Afrique a retenus de la crise mondiale, c'est la nécessité d'avoir une économie diversifiée qui puisse créer des emplois décents, créer la richesse et réduire la pauvreté.

et le développement mais plutôt comment l'État peut jouer son rôle plus efficacement en orientant le développement et comment renforcer la capacité et la responsabilité de l'État pour qu'il puisse concevoir et appliquer des stratégies et politiques de développement plus efficaces. Assurément, l'expérience de beaucoup d'économies émergentes fournit des enseignements précieux, mais l'expérience d'un pays ou d'une région donnés ne peut être simplement transplantée ou reproduite ailleurs.

Bibliographie

CDF Secretariat, 2000.

CEA, 2006. Rapport économique sur l'Afrique 2006, Addis Abeba, Ethiopie.

CEA, 2007. Rapport économique sur l'Afrique 2007, Addis Abeba, Ethiopie.

Chang, H-J., 2010. 23 Things They Don't Tell You About Capitalism, Allen Lane, London.

- Chang, H-J., 2003. *Kicking Away the Ladder: Development Strategy in Historical Perspective*, Anthem Press, London.
- Chenery, H. and M. Syrquin, 1975. *Patterns of Development, 1950–1970*, Oxford University Press, Oxford, United Kingdom.
- CNUCED, 2010. *Rapport sur le commerce et le développement 2010*, Genève.
- Collier, P., 2009. *Wars, Guns and Votes: Democracy in Dangerous Places*, The Bodley Head, London.
- Collier, P., 2007. *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries Are Failing and What Can Be Done About It*, Oxford University Press, Oxford, United Kingdom.
- Commission for Africa, 2005. *Our Common Future*, Penguin, London.
- Commission on Growth and Development, 2008. *The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development*. Available at: www.growthcommission.org.
- Delgado, C., 1995. *Africa's Changing Agricultural Development Strategies: Past, and Present Paradigms as a Guide to the Future. Food, Agriculture, and the Environment Discussion Paper No. 3*, IFPRI, Washington, D.C.
- Development Committee, 2005. *2005 Review of the Poverty Reduction Strategy Approach, Balancing Accountabilities and Scaling up Results*, World Bank, Washington, D.C. Available at: www.worldbank.org.
- Fleshman, M., 2008. *Africa struggles with soaring food prices: From emergency reactions to farming investments*. *Africa Renewal*, 22(2).
- IMF and IDA, 2001. *Poverty Reduction Strategy Papers – Progress in Implementation*, Washington, D.C. Available at: www.worldbank.org or www.imf.org.
- Lin, J. Y., 2010. *New Structural Economics: A Framework for Rethinking Development*. Policy Research Working Papers No. 5197 Available at: www.worldbank.org.
- Lin, J. Y. and C. Monga, 2010. *The growth report and new structural economics*. Policy Research Working Paper Series 5336, World Bank, Washington, D.C.
- Lewis, A. W., 1954. 'Economic Development with Unlimited Supplies of Labour'. *The Manchester School*, 22 (2):139-191.
- Mamdani, M., 1996. *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, State University of New York Press, Albany, New York.
- Meier, G., 2001. 'The Old Generation of Development Economists and the New'. In *Frontiers of Development Economics: The Future in Perspective*, G. Meier and J. Stiglitz eds. Oxford University Press, Oxford, United Kingdom.
- Mkandawire, T. and C. Soludo, 1999. *Our Continent Our Future – African Perspectives on Structural Adjustments*, CODESRIA, Dakar, Senegal.
- Nankani, G., 2005. *Creating Shared Growth in Africa*, Public Lecture on 6 December 2004. World Bank, Washington, D.C. Available at: www.worldbank.org.
- Ndulu, B., 2007. *Challenges of African Growth: Opportunities, Constraints and Strategic Directions*, World Bank, Washington, D.C.
- Ndulu, B. and S. O'Connell, 2000. *Background Information on Economic Growth*, AERC Growth Project, Nairobi, Kenya. Available at: <http://www.swarthmore.edu/SocSci/soconnel/documents/stands1.pdf>.
- Nnadozie E., 2009. *NEPAD, APRM and Institutional Change in Africa*. In *The African Union and New Strategies for Development in Africa*, S. Adejumobi and A. Olukoshi, eds. Cambria Press Inc., New York:207-244.

- Nnadozie, E. and S. Abdulmelik, 2008. MDGs and NEPAD: Implications for Growth and Poverty Reduction.. In African Development Perspectives Yearbook, Vol. 13: New Growth and Poverty Alleviation Strategies for Africa, K. Wohlmuth et al., eds.
- Rodrik, D., 1999. The New Global Economy and Developing Countries: Making Openness Work, ODC Policy Essay No. 24, Overseas Development Council, Washington D.C.
- Sen, A. K., 1999. Development as Freedom, Oxford University Press, Oxford, United Kingdom.
- Summers, A., R. Heston and B. Aten, 2009. Penn World Table Version 6.3, Center for International Comparisons of Production, Income and Prices at the University of Pennsylvania, Philadelphia, PA. Available at: www.pwt.econ.upenn.edu.
- Syrquin, M. and H. Chenery, 1989a. 'Three Decades of Industrialization'. World Bank Economic Review, 1 (2).
- Syrquin, M. and H. Chenery, 1989b. Patterns of Development, 1950 to 1983, Discussion Paper No. 41, World Bank, Washington, D.C.
- World Bank, 2006. World Development Report 2006: Equity and Development, Oxford University Press, Oxford, United Kingdom.
- World Bank, 2005. Meeting the Challenge of Africa's Development: A World Bank Group Action Plan, Washington, D.C. Available at: www.worldbank.org.
- Yusof, Z. A. and D. Bhattasali, 2008. Economic Growth and Development in Malaysia: Policy Making and Leadership, Working Paper No. 27, Washington, D.C. Available at: www.growthcommission.org.
- Zagha R., G. Nankani and I. Gill, 2006. 'Rethinking Growth', Finance and Development, 43 (1).

Notes

- 1 « État développementiste » est défini au Chapitre 5
- 2 Meier (2001 : 14'15); des exemples classiques d'idées et de concepts de développement fondés sur des modèles visionnaires de développement sont entre autres le « cercle vicieux de la pauvreté, la « grande poussée » et « l'effort minimum critique » et le « piège d'équilibre de faible niveau ». Presque tous ces concepts refont leur apparition mais sous des formulations mathématiques.
- 3 Pour le développement le plus récent d'un tel concept de transformation structurelle, voir CNUCED (2010).
- 4 Les données utilisées pour les parts de PIB des divers secteurs proviennent de National Accounts Main Aggregates Database de la Division de la statistique de ONU-DESA (<http://unstats.un.org/unsd>) telles que compilées et communiquées par la CNUCED.
- 5 Ces résultats proviennent de Ndulu et de O'Connell (2000). Les pionniers à cet égard sont Chenery et Syrquin (1975). (1989a et 1989b)
- 6 D'autres indicateurs de transformation comprennent un grand nombre de variables concernant le commerce (composition des exportations et importations), l'emploi de la main-d'œuvre (par exemple part de l'emploi agricole dans le total); la productivité de la main-d'œuvre; la demande finale (par exemple la consommation et l'investissement); et des indicateurs sociaux (par exemple la fécondité et l'espérance de vie).
- 7 On se fonde ici sur une nouvelle série de donnée concernant le PIB réel par habitant, en utilisant les dollars PPP de 2005, voir Summers, Heston and Aten (2009)
- 8 La définition de croissance économique soutenue adoptée par la Commission Croissance et développement (2008) est un taux de croissance du PIB réel de 7% ou plus par an pendant au moins 25 ans. Seulement 13 pays appartiennent à ce groupe de croissance élevée et soutenue.
- 9 L'Erythrée ne figure pas sur cette liste, ayant enregistré un taux de croissance de 3,84%.
- 10 Cette section est extraite d'un document de la CEA (2007:116)
- 11 Delgado (1995 :4-15) : Notez que cette liste est celle de « paradigmes » qui « symbolisent les théories sur le mode de fonctionnement du développement agricole et la meilleure façon de le promouvoir », par opposition aux « stratégies qui se rapportent aux approches programmatiques visant à atteindre une série d'objectifs » (Delgado, 1995 : 1). Cependant, dans la discussion qui a suivi, la distinction est devenue moins utile.
- 12 Examiné au chapitre 5
- 13 La Commission croissance et développement (2008), se compose de 21 membres, elle a été établie par la Banque mondiale et a commencé ses travaux en 2006. La Commission se compose de 15 membres venant de

pays en développement, de 3 venant de pays avancés, de 2 universitaires et d'un membre venant de la Banque mondiale.

14 Les 13 économies à croissance élevée étaient le Botswana d'Afrique sub-saharienne, Oman du Moyen-Orient, le Brésil de l'Amérique latine et Malte de l'Europe, les autres viennent d'Asie dont le Japon et la Chine.

15 Pour des détails, voir la Commission croissance et développement (2008 : 17-31)

16 Ibid.

17 Voir par exemple FMI et IDA (2001). Actuellement 49 pays ont préparés des DRSP nationaux. La moitié d'entre eux se trouvent en Afrique subsaharienne.

18 Une approche plus large du développement et du dénuement, examiné en premier par SEN (1999)

19 Voir par exemple, Nnadozie et Abdulmelik (2008) et Nnadozie (2009)

20 Voir par exemple, Mkandawire and Soludo (1999); and Chang (2003)

21 Voir l'étude approfondie de l'État africain in Mkandawire et Soludo (1999)

22 Pour une sélection bibliographique dans une telle littérature voir Mkandawire et Soludo (1999: 130) et pour un récit détaillé de l'histoire et du contexte socio politique de leur naissance, voir Mamdani (1996)

23 Collier (2007: 11) Le milliard d'habitants les plus déshérités est estimé, souffrir de l'un des quatre de piège de développement, conflit, ressources naturelles, enclaves avec de mauvais voisins et mauvaise gouvernance dans un petit pays

L'Afrique a-t-elle besoin d'États développementistes ? : Les opportunités et les défis

5 CHAPITRE

LA RÉCENTE CRISE économique mondiale due essentiellement aux défaillances du marché, l'ascension de la Chine et de pays de l'Asie de l'Est ainsi que de certains pays d'Amérique latine en tant que pays nouvellement industrialisés et la récente bonne performance économique de l'Afrique depuis près d'une décennie, ont relancé le discours sur le rôle et la nature de l'État dans le processus de développement. L'État a joué un rôle capital dans la relance des économies de nombreux pays occidentaux qui ont mis en place des plans de sauvetage des banques, de l'industrie automobile et du secteur manufacturier, investi massivement dans le secteur social, les œuvres sociales et élargi la sécurité sociale aux chômeurs.

Répondant à la crise en 2008, l'Administration américaine sous George Bush a annoncé un plan de sauvetage de 700 milliards de dollars pour les marchés financiers des États-Unis, tandis que l'année suivante l'Administration Obama adoptait un plan de relance budgétaire de 787 milliards de dollars. En Grande-Bretagne, l'État a injecté 37 milliards de livres pour sortir ses institutions financières de la crise. De même, des gouvernements dans le monde entier ont mis en place des programmes de relance qui attestent tous du rôle de plus en plus grand que l'État joue dans la reprise économique et le développement.

L'État a joué un rôle primordial dans l'ascension de la Chine en tant que puissance économique mondiale et à favorisé la transformation et le développement économique rapides de pays de l'Asie de l'Est tels que la Corée du Sud, Taïwan, Singapour et la Malaisie ainsi

que certains pays de l'Amérique latine tels que le Brésil et le Chili.

En raison de ces faits survenus au niveau mondial, le discours a changé, la question n'est plus de savoir si oui ou non l'État est essentiel au développement mais bien quel type d'État il faut construire pour faciliter le développement économique, notamment dans les pays pauvres et sous-développés. Le consensus qui se dégage à ce sujet, c'est qu'un État développementiste est essentiel au processus de croissance économique accélérée et de transformation sociale d'un pays, quel qu'il soit. Un État

Un État développementiste peut se définir comme un « État qui place le développement économique comme la priorité première de la politique du gouvernement, et est capable de concevoir des instruments efficaces pour promouvoir un tel objectif »

Au cours des âges, les États développementistes ont évolué et joué un rôle dans la croissance des Pays-Bas au XVIe siècle, de l'Angleterre du XVIe jusqu'au XIXe siècle et de l'Allemagne du milieu du XIXe siècle jusqu'au XXe siècle

développementiste est un « État qui fait du développement économique la priorité première de la politique du gouvernement et est apte à concevoir des instruments efficaces favorisant la réalisation d'un tel objectif. Les instruments pour ce faire, seraient, notamment la mise en place de nouvelles institutions formelles, l'établissement de réseaux formels et informels de collaboration entre les citoyens et les fonctionnaires et l'utilisation de nouvelles opportunités de commerce et de production rentable » (Bagchi, 2000 : 398).

Il s'agit d'un État qui s'emploie à promouvoir la stabilité macroéconomique, établit un cadre institutionnel assurant l'ordre, l'administration efficace de la justice et le règlement pacifique des conflits. L'État devrait également garantir les droits de propriété et investir dans le développement humain (Mkandawire, 1999, 2010).

5.1. Le concept et les caractéristiques d'un État développementiste

DANS SON ACCEPTION moderne, le concept d'État développementiste a été créé par Chalmers Johnson (1982) qui l'a utilisé pour décrire la croissance phénoménale de l'économie japonaise et sa rapide industrialisation dans la période qui a suivi la seconde guerre mondiale. D'après lui, au cœur du miracle économique du Japon il y a un « État rationnel planifié », un État développementiste qui a été capable de dynamiser, soutenir activement et

La notion d'État développementiste est souvent associée au premier rang et au deuxième rang de pays nouvellement industrialisés (PNI) de l'Asie de l'Est¹, mais l'idée d'« État développementiste » est en pratique apparue bien avant cette appellation. Au fil des ans, les États développementistes ont évolué dans l'histoire et certains ont caractérisé la croissance des Pays-Bas au XVIe siècle, de l'Angleterre du XVIe au XIXe siècle, de l'Allemagne du milieu du XIXe siècle jusqu'au début du XXe siècle et de certains pays africains dans la période qui a suivi l'accession à l'indépendance en tant que 'types' d'État développementiste (Bagchi, 2000; Mkandawire, 2001). Comme Mkandawire l'a noté, l'Afrique a eu « des États qui étaient développementistes tant par leurs aspirations que par leur performance économique ». Malheureusement, l'adoption et la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel (PAS) au cours des années 80 et 90 ont discrédité le rôle de l'État dans le développement économique en Afrique et réduit à néant les perspectives de croissance et de consolidation des États développementistes sur le continent.

Dans le présent chapitre, on avance des arguments en faveur de l'État développementiste de façon à faciliter une transformation économique démocratique et sociale rapide dans une ère de post-ajustement en Afrique. Le chapitre définit les principales caractéristiques d'un État développementiste, décrit les premières tentatives faites ou menées en Afrique pour construire des « États développementistes », les raisons de leur échec, l'expérience comparative d'autres pays, notamment des pays d'Asie de l'Est et comment les États développementistes ont été essentiels à leur « miracle économique » ainsi que les perspectives et les défis que présente la construction d'États développementistes en Afrique.

promouvoir le développement économique au Japon. Cet État interventionniste a, dans le cadre d'un « processus planifié » fixé des objectifs économiques et sociaux clairs et influencé l'orientation et le rythme du développement économique dans le pays.

Il a créé des institutions comme le Ministère japonais du commerce international et de l'industrie (MITI) et

redynamisé son ministère des finances en soutenant son secteur des entreprises, en lui fournissant des incitations fiscales, et l'a accompagné jusqu'à maturité pour qu'il réalise une plus grande productivité et entre dans la concurrence mondiale. L'État a également investi dans la technologie et l'innovation en tant qu'outils de progrès économique. D'autres PNI allaient peu après suivre l'exemple du Japon à partir des années 60.

Un État développementiste est conçu comme un « État qui avec autorité, de façon crédible, légitime et de manière convaincante est apte à élaborer et à mettre en oeuvre ses politiques et programmes. Pour ce faire, il doit posséder une idéologie développementiste qui privilégie l'industrialisation, la croissance économique et le développement de la capacité humaine. Un tel État doit également être capable de construire et de déployer l'architecture institutionnelle au sein de l'État et de mobiliser la société autour de son projet développementiste » (Edigheji, 2010 : 4). Un État développementiste se définit donc en termes politiques, idéologiques et institutionnels (Chang, et al, 1998).

En conceptualisant des États développementistes, il importe de ne pas confondre le processus et les institutions avec les résultats. Une bonne performance économique et la transformation sociale sont des résultats et ce n'est pas toujours que les États développementistes peuvent les obtenir. Les États développementistes s'intéressent aux institutions, aux processus et à leur gestion, des externalités étant susceptibles de perturber ou déformer les résultats. Mais on attend souvent des États développementistes que, dans des conditions normales, ils produisent des résultats positifs en matière de développement. « Si un État développementiste ne doit pas être déifié en une sorte de Léviathan omnipotent et omniscient qui obtient toujours ce qu'il veut, alors la définition doit englober les situations dans lesquelles des facteurs dynamiques structurels, exogènes et imprévus peuvent torpiller les engagements sincères et efforts de l'État en matière de développement, comme cela s'est récemment produit dans certains des États développementistes d'Asie qui ont été des réussites. » (Mkandawire, 2001:291).

Les États développementistes ont connu des évolutions, des contextes, des trajectoires et des manifestations divers.

Des États développementistes ont eu des évolutions, des contextes, des trajectoires et des manifestations différents

L'émergence et la nature des États développementistes dans le monde correspondent par conséquent à des particularités culturelles et conjecturelles. Ceci étant, il ne saurait y avoir un « modèle unique » quand il s'agit de construire et de modeler des États développementistes en Afrique comme ailleurs dans le monde. Les États développementistes ont émergé en grande partie par « essais et erreurs » et par un « apprentissage pratique », et il n'y a pas de modèle formel que les pays candidats ou peuvent copier. Si le contexte est différent dans tous les cas, le concept d'État développementiste est néanmoins un outil d'analyse permettant d'expliquer la nature et le caractère des États et la propension à réaliser une bonne performance économique par les pays – il peut être déployé dans le temps et dans l'espace. Il se prête à une certaine analyse comparative du fait que les États développementistes ont certains attributs communs observables qui peuvent être étudiés dans les pays et dans le temps, même lorsque les contextes sont différents.

La littérature sur les États développementistes a en gros répertorié deux grandes caractéristiques de cet État - une idéologie développementiste, et une structure. Structure en termes d'institutions, de normes et de standards propres à appuyer les processus de développement (CNUCED, 2007; Castells, 1998). Il s'agit notamment de la mise en place de la capacité politique, administrative et technique nécessaire pour soutenir les projets de développement. Certains ont caractérisé ces deux éléments comme le « logiciel » et « le matériel » des États développementistes (Weiss, 2010).

Les États développementistes ont en général les caractéristiques principales suivantes :

Définition de la vision, dirigeants compétents et idéologie développementiste

Une administration compétente (mais non nécessairement autoritaire) est un agent principal dans la construction d'un État développementiste. Ce doit être une administration qui définit et articule une vision développementiste claire et un programme économique pour le pays; il définit des plans et stratégies pour la matérialiser; met en place une coalition des élites pour la soutenir et se l'approprier ainsi que la capacité technique de l'élaborer et de la soutenir; et mobilise un soutien populaire en faveur de cette vision. L'administration développementiste repose souvent sur un fort sentiment nationaliste - une volonté résolue de transformer la situation du pays, de changer la structure de production, de promouvoir l'accumulation du capital et d'accélérer le processus d'industrialisation. Cependant quand on dit administration développementiste, il ne s'agit point de créer des cultes de la personnalité ni des «hommes forts» mais plutôt de fournir une orientation claire pour le changement social et économique et de créer un groupe pro-développement puissant au sein des élites dirigeantes et bureaucratiques ainsi que des forces économiques et sociales comptent dans le pays.

Une coalition développementiste cohérente constitue la base sociale et la force motrice d'un État développementiste. Cette coalition peut différer selon les pays. Mais elle doit reposer sur le besoin de transformer les structures de l'économie, de s'industrialiser et de mettre en place la capacité humaine. Cette coalition développementiste, selon Johnson (1987:140), « est créée et se met en avant en raison du désir de sortir de la stagnation de la dépendance et du sous-développement; les États qui ont été de vraies réussites comprennent qu'ils ont besoin du marché pour continuer à être efficaces, motiver les populations dans le long terme et servir de frein à la corruption institutionnalisée tout en luttant contre le sous-développement ». Une telle élite et coalition développementiste, Johnson a fait observer « ne cherche pas d'abord et avant tout à améliorer et à perpétuer ses propres à privilège d'élite » mais est soucieuse du progrès économique du pays. En conséquence, la recherche de rente sera réduite au minimum et là où elle existe, elle doit être tournée vers des activités productives plutôt que vers une consommation ruineuse.

L'autonomie relative de l'État notamment pour l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique

Autonomie de l'État veut dire la capacité de l'État de formuler des politiques indépendantes des forces sociales

L'autonomie de l'État c'est la capacité de l'État de formuler des politiques indépendamment des forces sociales en concurrence, afin de servir les meilleurs intérêts du pays, tels que perçus par ceux qui détiennent le pouvoir d'État

en compétition mais qui servent l'intérêt du pays tel que perçu par ceux qui sont aux commandes de l'État. Il faut à cet effet que l'État dispose de puissants moyens de produire l'information, de l'analyser, et sur la base de celle-ci puisse, en toute indépendance, formuler et appliquer ses politiques sans être l'otage de groupes particuliers. L'autonomie de l'État est antithétique à la capture de l'État. En réalité, l'autonomie complète de l'État est souvent irréalisable. L'État est un produit de la société et y est enraciné et constitue un site d'articulation, d'agrégation et de réalisation par les forces sociales (Adejumobi, 2001). En tant que tel, l'État ne peut pas être « suspendu » au-dessus de la société, mais réglementer et promouvoir des intérêts de groupes qui soient conformes au programme national et de développement du pays.

Le concept d'autonomie relative devient par conséquent plausible dans le contexte d'un État développementiste. Si l'État favorise l'intérêt du capital et est engagé en faveur de l'accumulation capitaliste, il ne doit cependant pas en être

le captif. La politique de l'État devrait donc avoir reposer sur un programme national large mais être sous-tendue par une idéologie développementiste claire. Le concept d' « autonomie intégrée de l'État » a été utilisé dans la littérature (Evans, 1995) pour décrire une situation dans laquelle l'État jouit d'une indépendance relative mais répond et coordonne avec des acteurs et des institutions non étatiques, notamment dans le secteur privé et au sein de la société civile.

Comme il ressort de l'expérience du Japon et de la Corée du Sud, à la place d'une autonomie complète de l'État, ce qui existait durant la phase d'industrialisation, c'était un réseau dense de relations entre l'État, le secteur des

La planification du développement est une caractéristique importante d'un État développementiste

entreprises et la société civile, dans le cadre duquel l'État était le « garant » des intérêts de ces groupes dans le contexte des objectifs nationaux plus larges de développement économique.

Capacité institutionnelle de l'État, spécialement d'une bureaucratie forte et utilisable

La capacité des institutions publiques, particulièrement de la bureaucratie est essentielle à la performance économique dans un État développementiste. La bureaucratie constitue le « point faible de l'État », qui conseille l'exécutif politique, formule et exécute les politiques publiques. Le professionnalisme, la discipline et les qualifications techniques sont des questions fondamentales quand il s'agit de compétence et de capacité administrative (CEA, 2005:138). Dans l'expérience des pays de l'Asie de l'Est, la bureaucratie était responsable de la « planification effective, de l'intervention et de l'orientation de l'économie » (Johnson, 1987:152). Les pays de l'Asie de l'Est ont pu mettre en place des bureaucraties fortes, mais les bureaucraties

asiatiques n'étaient cependant ni des cadeaux du passé ni des produits de l'organisation sociale environnante, mais des édifices durement acquis qui sont constamment en construction » (Evans, 1997).

La bureaucratie ou les élites bureaucratiques ne sont pas les seuls à intervenir dans le processus de gestion du développement. Il existe d'autres institutions et acteurs concernés qui soutiennent l'État développementiste. Il s'agit, entre autres, de la Banque centrale, des autres autorités de réglementation financière, et de l'autorité judiciaire. Leur capacité est directement liée à la capacité et à la performance de l'État.

Planification efficace du développement national

La planification du développement consiste à déterminer les priorités nationales, à fixer des objectifs, à élaborer des stratégies, à faciliter la coordination et à établir des mécanismes d'évaluation et de suivi pour atteindre des objectifs de développement à court et long termes. La planification du développement est un élément essentiel de l'État développementiste, comme le confirme l'expérience des pays de l'Asie de l'Est. En Corée du Sud par exemple, il y a des plans économiques quinquennaux élaborés par le Conseil de planification économique, considéré comme le « cerveau et le moteur du miracle économique coréen » (Castell, 2000:201; Nabudere, 2006:13). Au Japon, l'État a, dans le cadre d'un processus de planification

stratégique, soutenu le secteur privé avec un financement, la technologie et un système d'octroi de licences pour les importations (Castell, 2000: 2000). À Taïwan, il y a des plans économiques quadriennaux qui ont permis à l'État d'assurer la coordination et la mise en œuvre des politiques de développement économique. L'État a pu ainsi se lancer dans une politique de substitution des importations et d'industrialisation tournée vers l'exportation.

La planification du développement n'est pas étrangère au processus de développement en Afrique. De fait, elle a été la marque distinctive de la stratégie de développement postcoloniale, qui a été, malheureusement, attaquée

Dans l'expérience de l'Afrique, le liens entre l'État et la classe des entrepreneurs locaux, a été faible

et décriée dans le cadre des programmes d'ajustement structurel (PAS). Or, lorsque l'échec apparent des PAS a été constaté et qu'on a songé de nouveau à faire revenir l'État, il y a eu un retour graduel à l'ère de la planification du développement. Un signe encourageant, c'est qu'on se rend compte de plus en plus que ce sont de cadres de développement et non de modèles étroits dont les pays en développement ont besoin (chapitre 4).

Coordination effective des activités économiques et des ressources

D'aucuns l'ont qualifié de « gouvernance du marché » ou pour reprendre la CNUCED « la gouvernance du développement » (CNUCED, 2009). La coordination effective d'activités économiques comprendra l'instauration d'un environnement macroéconomique « favorable à l'investissement », la supervision et la surveillance efficace des institutions financières, l'adoption de politiques fiscales offrant des incitations au secteur privé, la mobilisation de ressources intérieures et un système de gestion efficace

des finances publiques. Dans le cadre d'un système économique coordonné, l'État développementiste peut fixer des objectifs au capital –qu'il soit étranger et/ou local - de façon à réduire l'inefficacité et le gaspillage. Il peut récompenser ceux qui atteignent les objectifs fixés et sanctionner ceux qui manquent de le faire. Un État développementiste peut, en effet, recourir à l'approche dite de « la carotte et du bâton » pour la distribution de la rente, l'accroissement de la productivité et la croissance économique.

Soutien à l'émergence d'une classe d'entrepreneurs ou de capitalistes nationaux

Une classe d'entrepreneurs ou de capitalistes nationaux, qui dans la littérature est appelée bourgeoisie nationale est une condition préalable de l'accumulation du capital local et du développement d'une économie de marché. Un État développementiste doit faire délibérément des efforts pour produire et développer une bourgeoisie nationale ou une classe de capitalistes qui facilitera l'industrialisation et la croissance économique tirée par le secteur privé. L'histoire de tous les États développementistes est jalonnée d'actions ayant pour objet de produire une bourgeoisie nationale. Si, dans de nombreux pays de l'Asie de l'Est, les petites entreprises familiales étaient généralement la propriété de chefs de famille telle était la norme, elles se sont cependant, grâce au soutien actif de l'État, transformées en conglomérats mondiaux et en des sociétés transnationales, avec l'émergence d'une bourgeoisie nationale forte. Le développement de grandes sociétés comme les Zaibatsu

au Japon et les Chaebol en Corée du Sud, est étroitement lié à l'émergence de cette bourgeoisie.

Dans le contexte africain, le lien existant entre l'État et la classe d'entrepreneurs nationaux est faible, l'État se soumettant souvent aux dictats d'intérêts commerciaux étrangers dans le souci d'attirer l'IED (Mkandawire, 2001). Cela a compromis le développement d'une classe de capitalistes nationaux et a consolidé le rôle et les intérêts de sociétés multinationales étrangères. Le fait d'attirer l'investissement étranger ne doit pas exclure de promouvoir les intérêts des entreprises locales et de favoriser délibérément le développement d'une bourgeoisie nationale dont les entreprises commerciales se développeront, se consolideront et se diversifieront avec le temps pour entrer en concurrence dans l'économie mondiale.

Détermination à développer les capacités humaines

L'État développementiste renforce ses capacités humaines et investit dans une politique et des programmes sociaux

(voir encadré 5.1). Il investit en particulier dans une éducation de qualité, dans les services de soins de santé, dans

l'infrastructure économique et sociale, et dans certains cas procède à une réforme foncière. Dans la plupart des modèles économiques de l'Asie de l'Est, « les politiques sociales ont été un élément important dans l'arsenal des États développementistes. Ces politiques s'articulaient autour d'entités non étatiques telles que les familles et les entreprises, l'État garantissant la mise en oeuvre de programmes de promotion sociale » (CNUCED, 2007; 64). La prestation de services de base tels que l'éducation, les soins de santé et le logement étaient autant de mesures destinées à améliorer les capacités humaines dans ces pays.

Par exemple, plus de 90 % des Singapouriens habitent dans des logements publics occupés par le propriétaire qui ont été construits et sont entretenus par une société d'utilité publique. À Taïwan, des soins de santé et l'éducation subventionnée ont été introduits, (Castells, 2000). Un État développementiste doit essentiellement accorder la priorité à la capacité humaine et à la protection sociale en tant que moyen d'assurer les connaissances, les compétences requises et l'environnement social convivial nécessaires pour que le développement ait lieu et se consolide.

Encadré 5.1: L'éducation en tant que fondement majeur du miracle économique du Japon

Les initiateurs de la Restauration de Meiji se sont rendus compte de l'importance primordiale de l'éducation dans leur quête de la civilisation et de la lumière et dans leur campagne visant à renforcer l'État pour pouvoir résister aux intrus occidentaux. À cet effet, une loi a été promulguée en 1872, qui définissait un programme d'éducation depuis le primaire jusqu'au supérieur et qui rendait également l'enseignement primaire obligatoire.

Faire appliquer cette loi n'a pas été facile (Taira, 1978: 196-199), mais les résistances ont finalement été vaincues et de l'argent a été trouvé pour financer le programme.

Au final, si en 1873, c'étaient 28 % de la population en âge scolaire qui fréquentaient l'école, ce pourcentage était passé à 98 % à la fin du siècle, faisant du Japon l'un des pays les plus alphabétisés au monde (Morishima, 1982;102). L'intégration étroite de la planification gouvernementale et des stratégies commerciales, date également du début de la Restauration de Meiji.

Source : Bagchi (2002. 416).

Paix, stabilité politique, état de droit et prévisibilité dans les affaires gouvernementales

Sans paix et stabilité politique, les risques pour l'investissement s'accroissent, ce qui peut sérieusement compromettre les affaires. L'État de droit veille à ce que les droits de propriété soient protégés et les transactions économiques soient caractérisées par « la confiance du marché » et des relations légitimes. Dans de nombreux pays de l'Asie de

l'Est durant la période de « décollage » et de consolidation économiques, une administration politique compétente et une bureaucratie forte ont pu imposer la prévisibilité dans les transactions avec le gouvernement. En d'autres termes, un État développementiste doit susciter la confiance des différents acteurs ainsi que d'une large section de la société.

5.2. Efforts de l'Afrique postcoloniale pour construire des États développementistes

DES TENTATIVES DE construction d'États développementistes n'ont pas manqué en Afrique mais le processus et les résultats n'ont pas produit les résultats souhaités. Pour de nombreux dirigeants de l'Afrique après l'accession à l'indépendance, le développement était la préoccupation majeure (Mkandawire, 2001: 295) et certains d'entre eux ont adopté des idéologies développementistes diverses. Il y a eu la philosophie du « panafricanisme » de Nkrumah centrée sur la nécessité de la libération politique et économique au moyen de la stratégie d'intégration régionale, conçue pour promouvoir le développement économique du continent africain. Pour Julius Nyerere de Tanzanie, la philosophie « ujamaa » devait être la base

de la collectivisation dans le secteur agricole et visait à promouvoir la transformation rurale. En Zambie, Kenneth Kaunda a adopté la philosophie de développement de l'humanisme tandis que pour Léopold Senghor, Président du Sénégal le point d'ancrage était la philosophie de la « négritude » (Adejumobi, 2004:30).

De nombreux pays africains se sont employés à renforcer la capacité de l'État, une politique d'indigénisation du secteur public a été lancée et des investissements considérables ont été effectués dans la formation et la mise en valeur des capacités humaines au sein de la bureaucratie étatique. La planification du développement économique était un élément important de la gestion économique et l'industrialisation constituait un objectif majeur du processus de planification. La stratégie d'industrialisation par la substitution aux importations a été adoptée et il y a eu également un investissement massif dans le secteur de l'infrastructure dans de nombreux pays durant la période qui a suivi l'accession à l'indépendance. Du fait de l'accent mis sur le développement, l'État des débuts de l'ère postcoloniale en Afrique a été décrit par certains comme « État développementiste » (Gibbon, 1997).

La stratégie de développement de l'Afrique a permis d'atteindre un niveau de croissance économique raisonnable, comparable sinon supérieur à ceux réalisés dans d'autres parties du monde (Mkandawire et Soludo, 1999, Nabudere, 2006). Pas moins de dix pays africains ont constamment affiché un taux de croissance du PIB d'environ 6 % de 1967 à 1980. Certains d'entre eux ont figuré parmi les pays réalisant les meilleures performances, comparativement à des pays de l'Asie de l'Est à cette époque. Les deux chocs pétroliers des années 70 et du début des années 80 ont eu des effets défavorables sur l'économie de nombreux pays africains et ont entraîné la chute de leur taux de croissance économique. Le tableau 5.1 donne les taux de croissance moyens des 27 pays ayant réalisé les meilleures performances à cette période; dix étaient des pays africains.

Le développement a été une préoccupation majeure pour de nombreux dirigeants africains après l'indépendance, qui ont embrassé diverses idéologies de développement. Du Ghana est venue la philosophie panafricaniste de Kwame Nkrumah, centrée sur la nécessité de la libération politique et économique par la stratégie de l'intégration régionale, destinée à promouvoir le développement économique sur le continent

Tableau: 5.1

Taux de croissance moyenne des pays ayant réalisé les meilleures performances de 1967 – 1980 (en pourcentage)

Pays	Taux de croissance moyens
1 Botswana	14
2 Singapour	10
3 République de Corée	10
4 Brésil	9
5 Equateur	8
6 Gabon	8
7 Hong Kong	8
8 République dominicaine	7
9 Paraguay	7
10 Lesotho	7
11 Thaïlande	7
12 Kenya	7
13 Malaisie	7
14 Côte d'Ivoire	7
15 Indonésie	7
16 Seychelles	7
17 Chine	7
18 Belize	7
19 Mexique	7
20 Swaziland	6
21 Fiji	6
22 Costa Rica	6
23 Congo Brazzaville	6
24 Rwanda	6
25 Guatemala	6
26 Colombie	6
27 Nigeria	6

Source : Établi d'après les Indicateurs du développement dans le monde, CD-ROM 1998, Banque mondiale, cité dans Thandika Mkandawire,

Des pays africains comme le Botswana et Maurice ont poursuivi sur cette voie de croissance jusqu'au XXI^e siècle et ont été, à ce titre, qualifiés « d'États développementistes » (Taylor, 2003:37-50). Mais pour la plupart des pays africains, le modèle de croissance s'est effondré dans les

années 80 lorsqu'ils ont plongé dans une crise économique profonde.

L'État postcolonial a également accordé la priorité au secteur social, qui a connu une expansion phénoménale dans pratiquement tous les pays africains. En Côte d'Ivoire, par exemple l'éducation et la santé ont bénéficié de 28,4 % des dépenses publiques courantes en 1965, cette somme est passée à 30,2 % en 1970 et ensuite à 33,4 % en 1975 (Adejumobi, 2004). Il y a eu des investissements considérables dans l'enseignement supérieur. Ces universités postcoloniales ont en fait été qualifiées par certains d'« universités de développement » (Nabudere, 2006), on espérait fortement qu'elles faciliteraient l'innovation technologique et les progrès scientifiques.

La vérité cependant c'est que le modèle de développement en Afrique, impulsé par l'État n'a pas permis, de construire des États développementistes, ni réaliser des résultats économiques et sociaux positifs soutenus, la plupart des pays ne pouvant produire le « décollage » économique, ni assurer l'industrialisation ni diversifier leurs économies en raison de facteurs internes et externes. Les facteurs internes étaient notamment l'avènement de dictatures militaires autoritaires et des régimes de parti unique qui ne pouvaient pas élaborer une « idéologie et des coalitions de développement hégémoniques. Elles pouvaient être considérées essentiellement comme des régimes qui étaient contre le développement, manquant de partenariat stratégique avec le secteur privé et des hommes d'affaires autochtones, l'État assumant le rôle d'entrepreneur économique au lieu de mettre en place un secteur d'entreprises locales.

Dans ces pays, l'État jouait des rôles multiples, il était à la fois investisseur, banquier, commerçant, premier employeur plutôt que de créer patiemment une classe d'entrepreneurs locaux (CEA, 2008). D'autres facteurs étaient la faiblesse de l'épargne et des investissements, une mauvaise stratégie d'industrialisation, la médiocre performance du secteur agricole, la faiblesse de l'investissement dans la recherche axée sur le développement technologique. La forte dépendance à l'égard de conditions extérieures et aux chocs qui ont suivi, dont notamment la hausse des prix du pétrole et le début de la crise économique dans de nombreux pays ont été d'autres facteurs (Mkandawire et Soludo, 1999; Nabudere 2006).

En l'absence de plans hardis de développement, les économies africaines sont restées trop longtemps fortement dépendantes de l'investissement étranger et de l'aide au développement. Les problèmes de pauvreté, de faim, d'infrastructures de base et de développement économique, demeurent des défis importants

Les PAS ont aggravé la crise de l'État en Afrique (Mkandawire et Olukoshi, 1995; Adejumbi, 1995). La capacité limitée de l'État qui existait s'est encore affaiblie lorsque le secteur public et la bureaucratie publique sont devenus la cible des coupes budgétaires, souvent inspirées par les PAS. Le paradoxe avec les PAS, c'est qu'on attendait de l'État qu'il pilote le processus des réformes économiques, la stabilisation et la transformation mais on a réduit ses capacités et il est devenu incapable de poursuivre et de mettre en oeuvre efficacement les réformes. Les PAS ont souvent freiné la croissance économique et le progrès social, compromettant la construction des États développementistes.

Le résultat c'est que l'Afrique reste la région la plus sous-développée du monde. Les problèmes de pauvreté, de famine, d'infrastructures de base et de développement économique restent des défis fondamentaux. En 2009, sur les 33,3 millions de personnes vivant avec le VIH/sida,

22,5 millions se trouvaient en Afrique. Sur 1,8 million de décès liés au sida, quelque 1,3 million se sont produits en Afrique subsaharienne, l'Afrique australe étant la région la plus touchée par ce fléau (ONUSIDA, 2010). En 2005, on estimait qu'environ 73 % des personnes en Afrique subsaharienne vivaient avec moins de deux dollars par jour tandis que le chiffre correspondant était de 17% pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (Indicateurs du développement en Afrique en ligne, 2010). La CNUCED estime que l'Afrique est la seule région du monde qui n'atteindra probablement pas l'OMD consistant à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 (CNUCED, 2007).

Les économies africaines demeurent fortement tributaires de l'investissement étranger et de l'aide au développement. L'Afrique a le niveau le plus faible de formation de capital fixe, les flux les plus faibles d'IED, les taux d'épargne les plus faibles et les niveaux d'endettement les plus élevés. La CNUCED a estimé en 2000 que si l'Afrique voulait réaliser un taux de croissance durable de 7 %, nécessaire pour que le continent comble ses déficits en matière de développement (voir CEA et CUA, 2008), il lui fallait réaliser un taux d'investissement de l'ordre de 22 à 25 %. Malheureusement, entre 2000 et 2004, «l'Afrique subsaharienne a affiché des taux d'investissement moyens de 18,1 % tandis que le chiffre pour l'ensemble de l'Afrique était de 20,7 %» (CNUCED, 2007:3).

La tragédie c'est que le taux de croissance pendant la période 2000-2007 est inférieur au taux de 7 - 8 % nécessaire pour atteindre l'objectif des OMD consistant à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015. Les taux d'épargne et d'investissement en Afrique ont augmenté ces dernières années, mais restent en deçà du niveau nécessaire pour que le continent réalise ses objectifs de développement (CEA et CUA, 2010). En 2008, c'était l'Afrique subsaharienne qui avait l'espérance de vie à la naissance la plus faible du monde, à savoir 52 ans, ce qui est dû en partie à son incapacité de promouvoir une croissance pour les pauvres soutenue et diversifiée et à la forte prévalence du VIH/sida et d'autres épidémies.

5.3. Performances comparatives des États développementistes en Asie et en Amérique latine

LES ÉTATS DÉVELOPPEMENTISTES d'Asie² ont pu transformer leurs économies d'économies agraires en économies industrielles et postindustrielles, ayant connu des taux élevés d'industrialisation produisant une croissance économique sans précédent et ayant obtenu des améliorations qualitatives des niveaux de vie de leur population – couplés avec, et c'est remarquable, l'égalitarisme et une réduction de la pauvreté relative et absolue. Ces pays ont transformé leur économie, passant d'une forte dépendance à l'égard du secteur primaire dans les années 60, à actuellement une part dominante des secteurs de la manufacture et des services dans le PIB, le secteur manufacturier représentant plus de 50% de leurs exportations (CEA, 2008). Ils ont également connu des entrées substantielles d'IED. Si dans les années 60 et 70, le revenu moyen par habitant en Afrique subsaharienne était presque le double de celui de l'Asie de l'Est du pays du Pacifique, il était inférieur de 70% au revenu par habitant de ce dernier groupe de pays dans les années 90 (CEA, 2006).

Pour montrer le contraste entre les États développementistes de l'Asie et les pays africains, entre 1973 et 1992³, on fera observer que le PIB par habitant était de 172 % et de 107 % en Corée et en Thaïlande respectivement. Au moment où, le PIB par habitant a diminué de 21 % au Nigéria. S'agissant l'Amérique du Sud, si les dix pays asiatiques figurant dans un échantillon de 1995, avaient une croissance de 89% du PIB par habitant entre 1973 et 1992, (Madison, 1995) dix pays africains, ont vu leur PIB par habitant chuter de 23 % tandis que dans sept pays de l'Amérique latine, le PIB par habitant a baissé de 18% (Castells, 1998).

Il y a eu également des variations des performances économiques lorsqu'on examine comment les divers pays ont transformé leur base économique. Ainsi, en 1980 et 1998, en Malaisie l'agriculture a représenté 22 % et 12 % du PIB respectivement; comparé avec les 21 % et 32 % du Nigéria. De même, en ce qui concerne l'industrie durant la même période : en Malaisie, sa contribution au PIB est passée de 38 % à 48 %, mais au Nigeria elle est tombée de 46% à 41%. Même alors, c'était le pétrole qui assurait la plus grande partie de la contribution de l'industrie au PIB au Nigéria.

Le contraste entre la Malaisie et le Nigéria est encore plus marqué lorsqu'on examine la part de la contribution du secteur manufacturier et de celui des services au PIB. Ici encore en utilisant 1980 et 1998 comme années de référence, la contribution du secteur manufacturier de la Malaisie est passée de 21 % à 34%, les services restants constants à 40%. Au Nigéria, la part du secteur manufacturier est tombée de 8% à 5% tandis que celle des services tombait de 34 à 27% (Banque mondiale, 2000). Ces comparaisons montrent comment les États développementistes en Asie de l'Est ont pu transformer leurs structures économiques et réaliser leurs objectifs de développement. Ils sont passés de la manufacture à forte intensité de main-d'œuvre à la manufacture à forte intensité capitalistique, tandis que la majorité de l'Afrique ne tire que de maigres recettes du secteur informel.

En expliquant le « miracle » économique dans les pays asiatiques, certains mentionnent notamment le rôle joué par les investissements considérables dans le capital physique et humain, à la fois public et privé, la création d'un environnement favorable au marché et des cadres de politique

En expliquant le « miracle » économique asiatique, certains des analystes soulignent l'investissement important dans le capital physique et humain (public et privé), la création d'un environnement favorable aux marchés et des cadres de politique macro-économiques appropriés

macroéconomique appropriés (Banque mondiale, 1993). D'autres soulignent le rôle central joué par des institutions solides (Makandawire, 2001). Le principal agent a été l'État développementiste qui a été l'acteur principal (encadré : 5.2). En effet, il a joué un rôle crucial dans l'allocation efficace des ressources, la mise en place de l'infrastructure, l'établissement d'un système éducatif efficace, et la garantie d'investissement rentables grâce à des taux d'intérêt appropriés. Les interventions politiques de l'État se sont faites sous plusieurs formes - crédits subventionnés, investissements publics dans la recherche et la technologie et mise en place d'institutions de commercialisation des exportations (Evans, 2010).

Il importe d'ajouter qu'un certain nombre des réussites asiatiques ont été favorisées par des flux de capitaux étrangers considérables, notamment venant des États-Unis en

raison des intérêts stratégiques de ce pays dans la géopolitique de la région. Au cours de la période allant de 1946 à 1978, l'aide économique et militaire à la Corée a été de 13 milliards de dollars (600 dollars par habitant tandis que l'aide à Taïwan (Chine) a été de 5,6 milliards de dollars (425 dollars par habitant) durant la même période (CNUCED, 2007:81). Au cours des ans, les États-Unis ont fourni une aide considérable à l'Afrique essentiellement pour des secours d'urgence en plus d'une assistance militaire de plus d'un milliard de dollars par an à Égypte. Cependant, comme examiné au chapitre 3 et dans des éditions précédentes du Rapport économique sur l'Afrique (CEA et CUA, 2010), les États-Unis ont également fourni un soutien au développement considérable à des pays africains tels que le Lesotho et le Swaziland dans le cadre de l'AGOA mais aucun de ces pays n'a pu réaliser une transformation économique significative.

Encadré 5.2: L'expérience des États développementistes en Asie de l'Est

L'expérience des PNI révèle certaines caractéristiques communes aux États développementistes. Des stratégies actives de développement, en particulier des politiques industrielles, sont au coeur du succès de ces États s'agissant « de créer des gagnants » plutôt que de « choisir des gagnants ». Des politiques et des objectifs clairs sont fixés à l'économie en termes de promotion des exportations, d'investissement dans le capital humain et d'allocation du crédit par l'intermédiaire des banques de développement. Les questions de coordination économique ont été réglées au moyen de mesures innovantes, tandis que des efforts étaient faits pour réduire au minimum les échecs bureaucratiques (Amsden, 1989).

L'industrialisation a été impulsée par des processus d'apprentissage, l'emprunt de la technologie et un train de politiques, notamment la taxation ciblée, la protection, les restrictions sur les participations étrangères, des politiques sectorielles financières axées sur des prêts directs, une main-d'oeuvre qualifiée et éduquée, notamment la formation de la fonction publique à la technologie aux niveaux supérieur et le développement de l'infrastructure.

Ces facteurs expliquent les différences entre l'Asie et l'Afrique s'agissant des dépenses intérieures brutes consacrées à la recherche - développement (R-D) et l'intensité de cette R-D (le ratio des dépenses intérieures brutes sur la recherche - développement en tant que ratio du PIB), qui subsistent jusqu'à ce jour. Par ailleurs, tous ces facteurs sont soulignés par les relations de long terme existant entre les pouvoirs politiques et le secteur privé ainsi qu'entre les banques et les sociétés publiques et privées - ce qu'on a appelé « le capitalisme d'alliance ». Généralement, des politiques économiques hétérodoxes, telles que l'intervention de l'État (ciblée sur la croissance) et la recherche de rentes politiques ont été assujetties à la discipline du marché.

Source : CNUCED, 2007 - 61.

Si la Malaisie est un exemple classique d'État développementiste en Asie (Chapitre 4). Le Brésil est un exemple classique d'État développementiste en Amérique latine. De la « république bananière » qu'il était à la fin des années 70 et 80, criblé de dettes extérieures considérables et empêtré dans une profonde crise financière, le pays a pu, dans la seconde moitié du XXe siècle, promouvoir la stabilité macroéconomique, une industrialisation tirée par les exportations, une croissance économique fulgurante, une expansion massive de son infrastructure et assurer la protection sociale de ses populations. Sous deux régimes politiques démocratiques, (1995 à 2010), le Brésil a cultivé un État développementiste, qui est parvenu à stabiliser son économie et à assurer des progrès constants ainsi que la transformation. Le Brésil est maintenant l'une des économies à la croissance la plus rapide du monde, affichant un taux de croissance moyen d'environ 5 % de 2005 jusqu'en 2009.

On prévoit que l'économie brésilienne deviendra l'une des cinq grandes économies du monde au cours de ce siècle (Goldman Sachs, 2007). Grâce à des investissements dans la technologie et à la promotion de liens intersectoriels, le pays est devenu un exportateur majeur de produits agricoles et les usines dans le secteur manufacturier ont acquis un statut de multinationales possédant des réseaux de production et de commercialisation mondiaux. Entre août 2002 et août 2005, le prix des exportations d'articles semi-manufacturés du Brésil a augmenté de 43 % et le prix

Des dirigeants capables, prévoyants et démocrates seront essentiels pour la construction d'États développementistes en Afrique

de ses produits de base de 59 % (Cardoso et Teles, 2009). Depuis 2003, quelque 20 millions de Brésiliens ont été sortis de la pauvreté (*The Economist*, 2010 :31).

L'État interventionniste a joué un rôle déterminant dans la réussite économique du Brésil. Une compagnie pétrolière nationale, Petrobras, contrôle l'essentiel de l'industrie pétrolière du Brésil, l'État lui accordant des concessions pétrolières considérables. En 2010, l'État a investi plus de 67 milliards de dollars dans Petrobras afin que de porter ses parts dans la compagnie de 40 % à 48 %. Cependant, l'ancien Président du Brésil, a estimé que l'État interventionniste au Brésil était une mesure temporaire pour accélérer les progrès du pays. Il a déclaré, « je ne veux pas d'un État propriétaire; je respecte le mécanisme du marché » (*The Economist*, 2010). Le tableau 5.2 ci dessous montre certains progrès significatifs réalisés dans le secteur social du Brésil.

Tableau 5.2:

Un Brésil où il fait mieux vivre

	1993–1995 Moyenne	2002	2009
Pauvreté, pourcentage de la population vivant avec un revenu de moins de 144 réals par mois (\$2,50 par jour en PPA)	15,3	31,8	26,7
Inégalité des revenus, coefficient de gini	0,6	0,59	0,54
Revenu mensuel réel moyen par personne en réel	457,3	507,7	630,3
Années moyennes de scolarisation	5,4	6,6	7,6
Ménages ayant une machine à laver, en pourcentage du total	24,3	32,9	44,4
Population avec un branchement à l'égout, pourcentage du total	36,5	43,8	51,0

Source: Centre de politique sociale, Fondation Getulio Vargas, cité dans *The Economist*, octobre 2010, p.32.

Il est évident que ce qui différencie les pays d'Asie et d'Amérique latine, réalisant une performance relativement bonne des pays d'Afrique à la performance « médiocre », c'est le rôle et la nature de l'État ainsi que

la qualité des institutions. La construction d'un État développementaliste est essentielle à une performance relativement bonne.

5.4. La marche vers le futur : Comment construire des États développementalistes en Afrique

LES PAYS AFRICAINS ont clairement besoin d'États développementalistes pour promouvoir la transformation économique et sociale. Cinq éléments majeurs sont estimés avoir une importance cruciale pour les construire. Ce

sont : administration éclairée et formation d'une coalition développementaliste; édification d'institutions transformatrices; politique industrielle ciblée; investissement dans la recherche, et meilleure politique sociale.

Administration éclairée et formation d'une coalition développementaliste

Une administration compétente prévoyante et démocratique sera essentielle pour construire des États développementalistes en Afrique à même de promouvoir une idéologie développementaliste hégémonique et de former la coalition nécessaire pour la soutenir. Une équipe technique puissante, devra être mise en place pour aider le leadership politique à définir et à orienter la vision développementaliste du pays. Ce ne sera pas facile de former une telle alliance, en raison notamment d'intérêts de classe concurrents. La composition de la coalition développementaliste doit varier d'un pays à l'autre, tels que reflété dans le processus consultatif et les délibérations des examens de pays dans le cadre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine (MAEP) du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (encadré 5.3).

La nécessité de sortir du sous-développement sur le continent et de la dépendance à l'égard de forces extérieures pourrait fédérer ces forces de classe autour d'une vision commune pour le développement de l'Afrique. À cette

fin, la coalition développementaliste doit être attachée à l'industrialisation de l'Afrique et à la création de plus de possibilités pour des activités productives et à revenus élevés dans le secteur formel.

Il est essentiel pour cela que l'État fasse en sorte que les populations aient des possibilités d'acquérir des biens et d'occuper un emploi durable. S'agissant des biens par exemple, il est essentiel d'opérer des réformes foncières, particulièrement en Afrique australe. Dans d'autres sous-régions où l'agriculture de subsistance prédomine, l'État doit encourager la formation de coopératives et aider les petits exploitants à accéder à la formation des compétences, au financement, au marché, à la technologie etc. Des réformes agraires sont en effet nécessaires pour que les pays africains deviennent des États développementalistes.

*Le MAEP fournit un cadre
aux pays africains pour
créer des coalitions de
développement effectives*

Encadré 5.3: Le Mécanisme d'évaluation intra-africaine et les coalitions développementistes en Afrique

Reconnaissant l'impératif de la bonne gouvernance pour le développement, le sixième Sommet du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), réuni en mars 2003 à Abuja (Nigéria) a adopté le Mémoire d'accord sur le Mécanisme d'évaluation intra-africaine (MAEP). Le Mécanisme est un instrument auquel les États membres de l'Union africaine (UA) adhèrent volontairement en tant qu'initiative d'auto-supervision de la bonne gouvernance (voir secrétariat MAEP, 2011).

Le mandat du MAEP est de veiller à ce que les politiques et pratiques des pays participants se conforment aux valeurs, principes, codes et normes énoncés dans la Déclaration sur la démocratie et la gouvernance politique, économique et des entreprises. Cet instrument convenu d'un commun accord pour l'auto-évaluation préconise la diffusion de meilleures pratiques et la rectification des insuffisances des processus de gouvernance et de développement socioéconomique parmi les États membres. Le cadre vise à encourager et à mettre en place des dirigeants responsables grâce à un processus d'auto-évaluation, un dialogue entre pairs constructifs et le partage de l'information et des expériences communes en vue de renforcer des pratiques exemplaires et réussies parmi les pays africains.

Le MAEP est ouvert à tous les États membres de l'UA. L'adhésion suppose de s'engager à se soumettre à des examens périodiques par les pairs et à faciliter de tels examens. Il comprend l'engagement de mettre en œuvre le Programme national d'action (PNA) résultant de l'examen par les pairs et de mettre en œuvre les paramètres arrêtés pour la bonne gouvernance dans les quatre domaines thématiques : 1) gouvernance politique et démocratie, 2) gouvernance économique et gestion; 3) développement socioéconomique et 4) gouvernance des entreprises. À ce jour, 29 pays ont adhéré au MAEP et 12 rapports d'examen de pays ont été achevés à la fin de 2010 (secrétariat MAEP, 2011).

Le MAEP offre l'occasion de former des coalitions de développement dans les États africains. Ayant un programme de développement bien défini par les dirigeants politiques, le Mécanisme fournit une plate-forme de délibération sur la gouvernance entre l'État et les populations qui leur permet d'examiner, de négocier et de convenir d'un tel programme de développement grâce à l'auto-évaluation du pays et l'examen par les pairs. Les pays qui adhèrent au MAEP et signent pour des examens de pays préparent des rapports d'auto-évaluation sur l'état de leurs institutions de gouvernance politique, économique et des entreprises ainsi que sur leur performance. Les préparatifs de l'auto-évaluation consistent en une consultation de toutes les parties prenantes y compris le gouvernement central et les administrations locales, le parlement, le secteur privé et les associations de commerce, la société civile, les experts et d'autres parties prenantes. Le rapport d'examen du pays fournit un cadre de développement national à travers le plan national d'action pour le suivi et la mise en œuvre des priorités de développement collectivement convenues ainsi que pour le suivi des progrès et pour assurer la transparence et l'obligation pour les États de rendre compte.

Mise en place d'institutions transformatrices

S'ils veulent devenir des États développementistes, les pays africains devront mettre en place des institutions transformatrices et essentiellement former une bureaucratie compétente et professionnelle. Le recrutement et la promotion au sein de la bureaucratie doivent se fonder sur le mérite plutôt que sur le patronage politique ou des considérations ethniques et religieuses. De même, les fonctionnaires doivent avoir des plans de carrière prévisibles. Comme dans d'autres États développementistes ailleurs, notamment au Japon, les changements qui interviennent au sein du leadership politique ne doivent pas influencer la situation de ces fonctionnaires, et la bureaucratie doit être à l'abri de l'élite politique et des pressions directes des groupes politiques et des factions. La question de la formation et du recyclage est également essentielle pour le renforcement de leurs capacités, assortis d'une rémunération compétitive et adéquate et des systèmes de TIC modernes pour les opérations et la prestation des services.

Les pays africains devront en outre rétablir les ministères de la planification qui seront chargés de la planification globale du développement, de l'alignement des politiques des ministères sectoriels et d'assurer des complémentarités entre le développement économique et le développement social. Il est urgent en effet de revigorer la capacité de planification de l'État africain en créant des ministères de la planification ou des commissions de la planification, qui veilleront à assurer la coordination effective et l'alignement des politiques et programmes du gouvernement. Ces ministères sont plus efficaces lorsqu'ils sont logés au Cabinet du Chef du gouvernement (Président ou Premier Ministre) comme cela s'est fait en Corée avec le Comité de la planification économique (EPB) avant qu'il ne soit démantelé au milieu des années 90, à Singapour avec le Comité du développement économique (EDB), en Malaisie avec le Service ou de planification économique (EPU) et au Japon avec le MITI.

Le cas du Comité de planification économique est édifiant : il «... avait un large mandat sur la planification et sur la gestion budgétaire et économique » (Ohno et Shimamura, 2007). Il a pu ainsi assurer la synchronisation des politiques, programmes et dépenses du gouvernement,

ce qui a permis d'éviter la surchauffe de l'économie. Les équipes économiques de la Corée étaient « coordonnées et dirigées par des « tsars de l'économie », à savoir le Vice-Premier Ministre et le Ministre chargé du Comité de la planification économique (Edigheji, 2007:133).

S'agissant du rôle moteur des organismes de planification, l'EPU en Malaisie constitue une bonne étude de cas. Selon Ohno et Shimamura, l'EPU logé au Cabinet du Premier Ministre, est chargé des préparatifs des plans à moyen et long termes du Gouvernement ainsi que des examens du plan à moyen terme; il a été l'institution centrale de la planification du développement. Il est l'autorité qui décide sur les questions critiques se rapportant aux activités économiques, y compris celles qui portent sur les choix de l'investissement et la budgétisation du développement. L'EPU est considéré comme le super ministère et il a autorité sur l'alignement des politiques et des ressources sur les priorités de développement. Le Ministère des finances travaille étroitement avec l'EPU pour réaliser la vision des plans de développement à long et moyen termes. L'EPU joue un rôle central, s'agissant de décider de l'allocation des dépenses de développement, de faire respecter les plafonds généraux et sectoriels des dépenses de développement tout au long de la période couverte par le plan et également de choisir les projets d'investissements publics prioritaires (Ohno et Shimamura, 2007:33 et 77).

Il ne s'agit pas seulement de redynamiser la capacité de la bureaucratie et du Ministère ou de la Commission de la planification, mais également celle de toutes les institutions publiques, en particulier des institutions financières publiques - la Banque centrale, le Ministère des finances, la Commission boursière, les autorités chargées de la collecte de l'impôt (fisc, douanes, immigration etc.), ainsi que des institutions de supervision telles que le Bureau du Contrôleur général, la commission de lutte contre la corruption et le Médiateur, et plusieurs autres. Les institutions de transformation sont au coeur de la capacité de l'État. Elles devraient être inclusives et fonctionner de manière transparente et responsable (encadré 5.4).

Encadré 5.4: Relation entre la nature des régimes politiques et le développement économique

Les faits qui ont jalonné l'histoire du développement laissent à penser que la relation entre la nature des régimes politiques et le développement économique, est mitigée. Il y a eu des États autoritaires qui ont remporté des succès remarquables en matière de développement tout comme il y en a eu qui n'ont rien obtenu. Par exemple, lorsque les pays de l'Asie de l'Est ont commencé à construire des États développementistes, certains étaient démocratiques (Japon) tandis que d'autres étaient des États autocratiques (Corée). Affirmer dès lors que les États développementistes riment avec autoritarisme, c'est méconnaître l'histoire de l'Asie de l'Est.

Les faits montrent amplement que des États développementistes sont apparus dans des contextes de gouvernance démocratique, comme par exemple les pays nordiques et le Brésil. Les deux pays qui, en Afrique, sont souvent cités comme des exemples, sont le Botswana et Maurice.

Les États développementistes sont apparus dans différents contextes politiques. Cependant, pour que le développement soit inclusif et durable, il doit être ancré dans un contexte démocratique. De fait, la liberté, comme Amartya Sen (1999) l'a noté, est une forme de développement.

Politique industrielle ciblée

Pour rattraper et, de façon plus importante réaliser ses propres objectifs de développement, l'Afrique a besoin de promouvoir une industrialisation rapide qui permettra de promouvoir l'innovation, l'adoption de la technologie, l'esprit d'entreprise et des activités manufacturières de haute valeur ajoutée génératrices d'emplois. Ce sera un moyen pour le continent d'augmenter la faible contribution des industries et du secteur manufacturier au PIB et à l'emploi. L'élaboration et la mise en oeuvre de la politique industrielle permettra aux gouvernements africains de cibler des activités ou des secteurs donnés auxquels apporter un soutien. Chaque pays devra identifier des créneaux où il possède des avantages compétitifs et où il peut développer des avantages dynamiques. Ceci à son tour contribuera au développement industriel de l'Afrique. Cependant, à la différence de la plupart des pays en Afrique qui, dans les années ayant suivi l'accession à l'indépendance, ont empêché l'émergence d'une classe de capitalistes, il faudra que l'État développementiste africain du XXI^e siècle s'emploie énergiquement à créer une classe de capitalistes autochtones.

De même, à la différence des expériences des États développementistes ailleurs au XX^e siècle, l'industrialisation en Afrique au XXI^e siècle, devra prêter attention à la viabilité de l'environnement (chapitre 3). On ne saurait donc trop souligner l'importance de la mise en valeur des énergies renouvelables et de l'économie verte, en tant qu'élément de la stratégie globale de développement de l'Afrique. L'énergie renouvelable en particulier et l'économie verte

Pour devenir des États développementistes, les pays africains devront créer des institutions transformatrices, et essentiellement une bureaucratie compétente et professionnelle

en général offrent à l'Afrique une base pour transformer les structures de ses économies et permettront dans le même temps de créer des emplois et des moyens de subsistance durables.

La stratégie industrielle des États développementistes de l'Asie de l'Est laisse à penser que le fait de créer des gagnants industriels grâce à des incitations fiscales visant à favoriser l'accroissement de productivité et à appliquer également une certaine forme de protectionnisme, ont

Investissement dans la recherche

Dans une économie mondiale fondée sur le savoir, l'investissement dans la recherche, la science et la technologie au service du développement économique est essentielle pour augmenter la production, améliorer la capacité humaine et renforcer la capacité de l'État. Afin de promouvoir une croissance durable et la transformation économique, les pays africains devraient intensifier leurs investissements dans la recherche - développement (R-D), qui étaient de 0,4 % du PIB en 2007, alors que l'Asie consacrait à la R-D des dépenses intérieures brutes qui représentaient 1,6 % du PIB. Sauf pour l'Afrique du Sud qui a investi 0,9 %, les dépenses intérieures brutes en pourcentage du PIB de la plupart des pays africains subsahariens, étaient inférieures à 0,3 % en 2007. En Asie, la Corée par exemple a dépensé 3,2 %, la Chine 1,4 % et l'Inde 0,8 % (Série de données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2010).

Étant donné que le niveau de la R-D de l'Afrique est très faible, les dépenses intérieures brutes sur la R-D devraient

été essentiels à la croissance du secteur manufacturier local. Si le protectionnisme peut être difficile à appliquer et largement dépassé dans une économie mondialisée réglementée par l'OMC, les États africains devraient néanmoins, dans le cadre de leur politique industrielle, éliminer progressivement la protection de leurs industries locales, mesure essentielle à leur croissance et à la consolidation afin qu'ils puissent soutenir la concurrence, au fil du temps dans l'économie mondiale.

être portées à plus de 1,6 % du PIB – le taux de l'Asie. Cela devrait être assorti de mesures efficaces pour améliorer la qualité et la pertinence des résultats par rapport aux besoins du marché de l'emploi. Le secteur de l'enseignement supérieur, notamment les universités, qui devrait constituer un site de production de connaissances de pointe et de la recherche scientifique en Afrique, traverse actuellement une grave crise marquée par la faiblesse du financement, le syndrome de l'exode des compétences et la commercialisation massive dans le secteur (Akin Aina, 2010, Mamdani, 2007).

Il existe des problèmes majeurs dans le secteur de la santé. Pour 25 pays africains, plus de 40 % des médecins résidaient et exerçaient à l'étranger au cours de l'année 2000 (Clemens et Patterson, 2007). Il s'agissait notamment du Mozambique (75 %), de l'Angola (70 %), du Malawi (59 %), de la Zambie (57 %), du Ghana (56 %) et du Kenya (51 %). Ces chiffres révèlent l'exode considérable de compétences qui touchent les professionnels africains. Inverser l'exode des compétences et retenir les professionnels sur le continent serait le moyen de s'assurer que l'Afrique disposera des compétences dont elle a besoin pour son développement.

Les États africains devraient veiller à éliminer progressivement la protection des industries locales, ce qui est nécessaire à leur croissance et à leur consolidation

Afin de développer la science et la technologie, il faut qu'il y ait une politique volontariste pour revitaliser et maintenir la qualité et le niveau de l'enseignement supérieur en Afrique. Parmi les options qui s'offrent, figure celle consistant à désigner parmi les universités africaines, des centres d'excellence régionaux, auxquels des institutions régionales telles que l'UA, les CER et des organismes des Nations Unies tels que l'Unesco pourraient apporter un appui dans des domaines spécifiques de la production de

connaissances de pointe et de l'innovation scientifique. Les gouvernements des pays devraient, de leur côté, augmenter

le budget qu'ils consacrent à l'éducation et à la recherche scientifique.

Amélioration de la politique sociale

Pour devenir des États développementistes, les pays africains doivent revoir leur politique sociale. Comme l'expérience des pays d'Asie et d'Amérique latine l'a montré, les mesures à prendre devraient inclure des mesures pour accroître le soutien au revenu, réduire les écarts de revenus au fil du temps et assurer l'accès aux biens sociaux de base que sont l'éducation, les soins de santé et des moyens d'existence décentes pour les populations. En d'autres termes, les mesures de politique sociale doivent répondre aux objectifs fondamentaux de l'existence humaine, tels qu'énoncés dans les OMD.

Un investissement considérable dans la formation des compétences, l'éducation, les soins de santé et l'infrastructure (y compris l'infrastructure économique) seront d'importants moyens de développer les capacités humaines sur le continent africain. Ils permettront également de renforcer la base de production des économies africaines. Une combinaison de stratégies de développement favorisant l'investissement dans l'éducation et l'infrastructure telle que les routes, l'eau et l'électricité, permettra indéniablement d'améliorer l'environnement des affaires en Afrique et d'attirer d'importants volumes d'IED.

5.5. Conclusion

LA NÉCESSITÉ URGENTE d'assurer la transformation économique et le « décollage » des pays africains souligne combien il est important de construire des États développementistes sur le continent. Les États développementistes, à moins de chocs externes et de conditions mondiales défavorables, sont aptes à stimuler la croissance économique et à assurer la diversification, l'innovation technologique, le développement industriel et le bien-être social de leur population.

modèle de développement économique dominé par l'État qu'on a vu en Afrique pendant les années 60 et 70.

Il n'existe cependant pas de modèle d'État développementiste unique. Ils sont apparus dans l'histoire, à la suite d'un processus d'apprentissage empirique; il n'existe donc pas un modèle pour tous ni une formule qui puisse s'appliquer pour les construire en Afrique.

Pour construire des États développementistes en Afrique, il faudra placer au pouvoir des dirigeants politiques engagés et nationalistes aptes à élaborer une vision et une idéologie développementistes, mettre en place un groupe puissant au sein de l'État et de la société pour les soutenir,

Un État développementiste est un État qui intervient dans l'économie et la société et non un modèle de développement économique dominé par l'État. Il s'agit de rechercher le dosage convenable entre l'État et le marché, de gouverner et de contrôler le marché et les forces du marché de façon à prévenir les défaillances des marchés et soutenir les agents et les entrepreneurs privés afin qu'ils réalisent pleinement leur potentiel et contribuent au développement économique. Il ne s'agit certainement pas de revenir au

Des investissements importants dans les capacités, l'éducation, les soins de santé et l'infrastructure (notamment l'infrastructure économique) seront d'importants outils pour développer les capacités humaines en Afrique

s'engager à développer une classe d'entrepreneurs forte, à promouvoir la stabilité macroéconomique, à investir dans l'innovation, la science et la technologie, à mettre en place des institutions fortes et compétentes et à réformer la politique sociale - tout en développant l'infrastructure sociale et économique dans le pays. L'Afrique pourrait ne pas bénéficier d'une injection financière massive de la

part de l'Occident comme cela a été le cas de nombreux États développementistes au cours de leur évolution, il reste néanmoins qu'une mobilisation et une utilisation efficaces des ressources intérieures, aidera les États développementistes d'Afrique à réaliser l'objectif majeur qu'est la transformation économique et sociale du continent.

Bibliographie

Adejumobi, S. (ed.), 2011. *The State, Economy and Society in Post-Military Nigeria*, Palgrave Macmillan, New York.

Adejumobi, S., 2004. "Economic Globalisation, Market Reforms, and Social Welfare Services in Africa" in T. Akin Aina, S.C.L. Chachage, and E. Annan-Yao (eds.), *Globalisation and Social Policy in Africa*, CODESRIA, Dakar, pp. 23-46.

Adejumobi, S., 2000. "Knowledge for Sale? The Politics of University Education Reform in Africa, with a Nigerian Example" in B. Berner and P. Trulsson (eds.), *Manoeuvring in an Environment of Uncertainty:*

Structural Change and Social Action in Sub-Saharan Africa, Ashgate Publishing Limited, Aldershot, pp. 179-107.

Adejumobi, S., 1995. «Adjustment Reforms and its Impact on the Economy and Society» in Said Adejumobi and Abubakar Momoh (eds.), *The Political Economy of Nigeria under Military Rule: 1984-1993*, SAPES, Harare, pp.163-193.

Akin Aina, T., 2010. "Beyond Reforms: The Politics of Higher Education Transformation in Africa", *African Studies Review*, vol. 53, no. 1, pp. 21-40.

Amsden, Alice, 1989. *Asia's Next Giant: South Korea and Late Industrialisation*, Oxford University Press, New York.

Bagchi, Amiya Kumar, 2000. "The Past and Future of the Developmental State", *Journal of World Systems Research*, vol. 11, no. 2, Summer/Fall, pp.398- 442.

Cardoso, E. and Teles, V., 2009. *A Brief History of Brazil's Growth*, OECD, 24 September, Paris, France. Mimeograph.

Castells, M., 2000. *The Rise of the Network Society, The Information Age: Economy, Society and Culture*, Vol. I, 2nd edition, Cambridge, MA; Oxford, UK: Blackwell.

Castells, M., 1998. *End of the Millennium, The Information Age: Economy, Society and Culture*, vol. III, Cambridge, MA; Oxford, UK: Blackwell.

Des États développementistes, à moins de chocs extérieurs et de conditions mondiales défavorables, peuvent stimuler la croissance économique rapide et la diversification, l'innovation technologique, le développement industriel et le bien-être social en Afrique

- Castells, M., 1992. 'Four Asian Tigers with a Dragon Head: A Comparative Analysis of the State, Economy, and Society in the Asian Pacific Rim', in R. Applebaum and J. Henderson, (eds.), *State and Development in the Asian Pacific*, Sage Publications, Newbury Park.
- Chang, H-J., Y. Akyuz and R. Kozul-Wright 1998. *New Perspectives on East Asian Development*. *Journal of Development Studies*, 1998, vol. 34, no. 6
- Edigheji, O. (ed.), 2010. *Constructing a Democratic Developmental State in South Africa: Potentials and Challenge*, HSRC Press, Cape Town.
- Edigheji, O., 2007. *The Emerging South African Democratic Developmental State and the People's Contract*. Research Report, No. 107, Centre for Policy Studies, Johannesburg.
- Evans, P., 2010. "Constructing the 21st Century Developmental State: Potentialities and Pitfalls", in Omano Edigheji, (ed.), *Constructing a Democratic Developmental State in South Africa: Potentials and Challenge*. HSRC Press, Cape Town.
- Evans, P., 1997. *Transferable Lessons? Re-examining the Institutional Prerequisites of East Asian Economic Policies*, UNCTAD, Geneva.
- Evans, P., 1995. *Embedded Autonomy: States and Industrial Transformation*, Princeton University Press, New Jersey.
- Goldman Sachs, 2007. *The N-11: More than an Acronym*. Global Economics Pager No 153, 17 March, New York. www.chicagobooth.edu/alumni/clubs/Pakistan/docs/next11dream-march%2007-goldmansachs.pdf.
- Journal of Development Studies*, 1998, vol. 34, no. 6.
- Johnson, C., 1987. "Political Institutions and Economic Performance" in C. F. Deyo (ed.), *The Political Economy of the New Asian Industrialism*, Cornell University.
- Johnson, C., 1982. *MITI and Japanese Miracle: The Growth of Industrial Policy, 1925-1975*. Stanford University Press, Stanford.
- Mamdani, M., 2007. *Scholars in the Market Place: The Dilemma of Neo-Liberal Reforms at Makerere University 1989-2005*, CODESRIA, Dakar.
- Mkandawire, T., 2010. "From maladjusted states to democratic developmental states in Africa" in Omano Edigheji, (ed.), *Constructing a Democratic Developmental State in South Africa: Potentials and Challenge*, HSRC Press, Cape Town.
- Mkandawire, T., 2004. "Can Africa have Developmental States?" in Simon Bromley, Maureen Makintosh, William Brown and Marc Wuyts (eds.), *Making the International: Economic Independence and Political Order*. Open University Press and Pluto, London.
- Mkandawire, T., (ed). "Beyond Crisis: Towards Democratic Developmental States in Africa". Unpublished monograph. Not dated.
- Mkandawire, T., 1999. "Crisis Management and the Making of Choiceless Democracies" in Richard Joseph, (ed.), *State, Conflict and Democracy in Africa*, Lynne Rienner Publishers, Boulder and London.
- Mkandawire, T., 2001. "Thinking about the Developmental States in Africa", *Cambridge Journal of Economics*.
- Mkandawire T., Soludo, C., 1999. *Our Continent, Our Future: African Perspectives on Structural Adjustment*. Africa World Press, New Jersey.
- Mkandawire, T., Olukoshi, A. (eds.), 1995. *Between Liberalisation and Oppression: The Politics of Structural Adjustment in Africa*, CODESRIA, Dakar.
- Nabudere, D., 2006. "The Developmental State, Democracy and the Global Society in Africa", Paper for the DBSA/HSRC/Wits NEPAD Conference on

Investment Choices for Education in Africa, 19-21 September, Johannesburg, South Africa.

Presbitero, A. nd. East Asia and Africa Growth Experience: Any Divergence? Mimeograph.

Taylor, I., 2003. "Ditiro Tsa Dithalobololo: Botswana as a Developmental State", Pula: Botswana Journal of African Studies, vol. 17, no. 1, pp. 37-50.

Sen, A., 1999. Development as Freedom, Alfred A. Knopf Inc., New York.

CNUCED, 2007. Le développement économique en Afrique: Retrouver une marge d'action : la mobilisation des ressources intérieures et l'État développementiste, New York et Genève.

The Economist, 2-8 Octobre 2010 p. 31

CNUCED, 2009. Rapport sur les pays africains les moins avancés: État, gouvernance et développement, New York et Genève.

CEA, 2008. Golden Jubilee Book, Addis-Abeba.

CEA et CUA, 2010. Rapport économique sur l'Afrique, 2010: Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique, Addis-Abeba.

CEA, 2005. Rapport sur la gouvernance en Afrique, Addis Abeba.

Banque mondiale, 1993. The East Asian Miracle: Economic Growth and Public Policy, Oxford University Press, Washington, D.C.

Notes

1 Le Japon appartient à la première génération d'« États développementistes » des pays d'Asie de l'Est tandis que la Corée du Sud, Taïwan, Singapour et Hong Kong appartiennent à la deuxième génération.

2 Ces pays asiatiques sont le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, Singapour, la Malaisie, Hong Kong et la Chine.

3 C'est au cours des années 70 que les performances économiques des pays en développement ont commencé à diverger. Avant cette période, ils avaient pour la plupart les mêmes résultats en matière de développement.

Gérer le développement en Afrique : les besoins et les réponses

6

CHAPITRE

ON PEUT ANALYSER le rôle de l'État dans la transformation structurelle des économies africaines sous trois angles : le besoin urgent de diversification économique et de transformation structurelle de l'Afrique, le rôle de l'État dans la transformation structurelle et comment la construction de l'État développementaliste pourrait renforcer et accélérer le processus de transformation économique.

Dans ce contexte le chapitre présente et expose les arguments en faveur de l'État développementaliste et de la

transformation économique en Afrique ainsi que les principales conclusions et recommandations découlant de l'analyse effectuée dans le chapitre précédent. Après avoir procédé à cette analyse, le chapitre présente certaines recommandations que l'État développementaliste pourrait suivre pour assurer la transformation économique de l'Afrique et promouvoir une croissance économique et un développement plus rapide, soutenu et sans exclusive.

6.1 L'État, la diversification économique et la transformation structurelle en Afrique

Nécessité de la diversification et de la transformation

COMMENT PROMOUVOIR UNE croissance économique forte, soutenue, inclusive et propre a été la préoccupation des pays africains pendant des décennies. Les taux de croissance élevés de l'Afrique n'ont entraîné ni création substantielle d'emplois ni réduction de la pauvreté. En plus, ils sont très volatiles en particulier en Afrique subsaharienne.

Ainsi, à partir des années 60 jusqu'au début des années 70, la performance de croissance du continent était similaire à celle des autres régions en développement. Durant la période 1973 - 2000, la croissance a chancelé et a ensuite baissé tandis que d'autres régions réalisaient des taux de croissance économique plus forts et moins

volatiles. Durant la dernière décennie, l'Afrique a connu

Comment promouvoir une croissance forte, soutenue, inclusive et propre, a été la préoccupation majeure des pays africains pendant des décennies

une augmentation de la croissance, et le PIB a augmenté deux fois plus vite dans cette période que durant les années 80 et 90. Cette amélioration a été générale, mais ses causes sont largement imputables à la flambée des cours mondiaux des produits de base, et non à la transformation. Malgré cette forte croissance, la progression du chômage, les niveaux élevés de pauvreté et l'absence de filets de sécurité sociale impliquent que le développement social dans de nombreux pays africains a été limité.

À l'évidence, ce fort regain de croissance soulève des questions de viabilité et d'exclusivité. L'absence de transformation structurelle dans beaucoup de pays africains est l'une des principales raisons de ces deux questions fondamentales. Jusqu'à ce jour, la transformation structurelle et la diversification de la production, des exportations et de l'emploi ont été limités dans la plupart des pays africains. C'est ce qui a contribué dans une grande mesure à l'incapacité apparente des économies africaines de réaliser des taux de croissance soutenus de développement économique et social, et contribué également à la forte volatilité de leur croissance et à leur taux de chômage élevé.

L'absence de diversification et de transformation laisse penser que de nombreux pays africains demeurent vulnérables aux chocs extérieurs et sont fortement dépendants de l'emploi et de la production du secteur informel. En d'autres mots, les taux de croissance élevés et soutenus en Afrique doivent reposer sur une diversification économique et une transformation structurelle substantielles. En effet, de nombreux pays africains qui ont manqué de promouvoir une transformation économique notable continue de dépendre fortement de l'économie informelle qui emploie plus de 70% de la population (CEA et CUA, 2010). L'emploi dans le secteur informel est généralement plus vulnérable que celui du secteur formel et n'offre pas de salaires décents si bien que la majorité des travailleurs de ce secteur reste pauvre. Cela constitue un argument supplémentaire en faveur de la transformation économique (voir encadre 6.1)

Une structure économique reflète la contribution relative des différents secteurs de l'économie en termes de production et d'utilisation des facteurs. La transformation suppose donc de passer d'une économie de subsistance à une société industrielle voire post-industrielle, en passant

par une phase d'industrialisation. On peut donc considérer la transformation structurelle comme le changement de la composition sectorielle de la production (ou PIB) et du mode sectoriel d'emploi de la main d'œuvre, à mesure que l'économie se développe (c'est-à-dire à mesure que le PIB réel par habitant augmente). La transformation d'une structurelle s'enracine généralement dans le contexte d'une augmentation soutenue du revenu réel par habitant sur une période assez longue.

Transformer les économies africaines pour les faire passer d'économies agraires à faible revenu à des économies industrialisées à revenu élevé est un important défi de développement. En effet, pour l'Afrique, l'un des enseignements clés à tirer de la récente crise mondiale est qu'il est nécessaire de disposer d'une économie diversifiée qui peut créer des emplois décents, créer des richesses et réduire la pauvreté – d'où la transformation économique. La transformation structurelle permettra également aux pays africains de mieux résister aux chocs extérieurs et d'améliorer leur position commerciale. Mais mis à part quelques rares exceptions, les pays africains n'ont pas réalisé de véritable transformation économique essentiellement parce que les dirigeants nécessaires ont fait défaut ou ont été inefficaces.

L'expérience des pays qui ont réussi présente trois enseignements importants. Premièrement, il y a des caractéristiques communes, tangibles dans les modes de changement structurel et de développement économique en général et d'industrialisation et de diversification en particulier. Deuxièmement, les pays qui ont réussi à réaliser des taux de croissance élevés ces dernières années ne sont pas ceux qui ont appliqués les prescriptions du Consensus de Washington. Troisièmement, l'État joue un rôle central en guidant et en encourageant la transformation économique menée à bonne fin. En effet, les données montrent que tous les pays qui ont opéré avec succès leur transformation d'économies agraires à des économies modernes développées avaient des dirigeants qui ont joué un rôle proactif en aidant les entreprises dans le processus de la transformation structurelle.

Encadré 6.1: les débuts du secteur informel

Certes le secteur informel ouvre aux couches les plus défavorisées un accès à l'emploi et au revenu, mais on ne peut ni négliger ni juger avec indulgence son caractère informel parce que ces coûts économiques et sociaux sont considérables. La majorité des travailleurs et des entreprises du secteur informel sont pris au piège d'un environnement à faible productivité. Outre qu'il freine le développement du secteur privé en général, ce caractère informel impose de nombreux coûts économiques sociaux directs et indirects.

Il s'agit notamment de l'absence d'économies d'échelle, les opérateurs informelles n'ayant pas les moyens de développer leur entreprise, et de l'exploitation des travailleurs vulnérables qui perçoivent des salaires de misère dans des conditions dangereuses et qui n'ont aucune protection sanitaire ou sociale ni aucun accès à la formation (voir par exemple CEA et CUA, 2010). La faiblesse de la réglementation ainsi que la corruption permettent à certaines entreprises d'accéder aux ressources étatiques, comme l'électricité, tout en conservant leur caractère informel pour ne pas payer de taxes. Cela entraîne un coût économique élevé en termes d'utilisation efficace des ressources et de recettes fiscales. De plus, les biens produits dans ce secteur sont généralement de qualité inférieure et ne répondent pas aux normes de sécurité et de santé.

L'État doit, dans le cadre de ses efforts de développement du potentiel du secteur privé, élaborer des politiques et réformes novatrices et de soutien pour aider des opérateurs informels à passer aux secteurs formels. Pour que ces réformes soient efficaces, elles doivent s'insérer dans un plan directeur intégré et adapté à la situation du pays, en tenant compte des préoccupations et des initiatives de l'ensemble des parties prenantes y compris les associations commerciales, les organisations syndicales et les groupes de femmes. (Elhiraika and Nkurunziza, 2006)

Les théories modernes de la croissance économique soulignent que la transformation économique structurelle entraîne un processus d'innovation technologique continu de modernisation et de diversification industrielles et d'amélioration des différents types d'infrastructures et d'arrangements institutionnels qui forment le contexte du développement des entreprises et de la création de richesses. Cependant, les mécanismes du marché peuvent s'avérer insuffisants et l'État peut intervenir en aidant les entreprises.

Ce qui est certain c'est que, comme dans le cas de l'expérience réussie de croissance et de développement de nombreux pays, l'État a un rôle important à jouer dans la diversification économique et la transformation structurelle en Afrique. Il est donc important que l'État rende compte et réponde aux besoins de la population pour assumer sa responsabilité en matière de développement et orienter un développement économique et social viable dans les pays africains.

En l'absence d'une diversification et d'une transformation significatives, de nombreux pays africains continuent d'être vulnérables aux chocs extérieurs et dépendent fortement de l'emploi et de la production du secteur informel

Le rôle de l'État

L'application en Afrique de toute une gamme d'approches en matière de développement n'a pas débouché sur une véritable transformation. Ainsi durant les années 60 et 70 par exemple, de nombreux pays africains ont adopté une stratégie de développement dans laquelle les gouvernements ont joué un rôle central non seulement en tant que facilitateurs et régulateurs mais également en tant que producteurs, commerçants et banquiers. Cette approche a de plus en plus montré ses insuffisances vers le milieu des années 70 dans la mesure où au lieu d'aider les pays africains à se diversifier et à croître, elle a donné lieu à des déséquilibres macro-économiques considérables, créé des déficits budgétaires et commerciaux insoutenables, une inflation élevée et une dette intérieure et externe considérables et insoutenables.

Les théories modernes de croissance économique soulignent que la transformation économique structurelle suppose un processus d'innovation technologique continu, la mise à niveau industrielle et la diversification ainsi que des améliorations dans les divers types d'infrastructures et d'arrangements institutionnels qui constituent le contexte du développement des affaires et de la création de richesses

La nécessité d'éliminer ces déséquilibres structurels entravant le développement, a poussé de nombreux pays africains à accepter les PAS, qui ont été mis au point et soutenus financièrement par la Banque mondiale et le FMI. Ces programmes avaient essentiellement pour objet de stabiliser le cadre macro-économique, et ses principaux piliers étaient la libéralisation et la déréglementation économique. Ils supposaient implicitement que la libéralisation des forces du marché allait elle seule stimuler l'investissement et la croissance économique et n'ont pas prêté une attention suffisante à des dysfonctionnements tels que les défaillances endémiques du marché, les faiblesses des institutions économiques et sociopolitiques et l'infrastructure physique et humaine inadéquate. Mais c'étaient là précisément les contraintes pesant sur la réponse à l'offre dans de nombreux pays africains.

Ainsi, si de nombreux pays africains sont parvenus à réaliser un plus grand degré de stabilité macroéconomique pendant des années 90, les taux de croissance économique et les indicateurs du développement social sont demeurés à un faible niveau et de nombreux pays africains sont devenus fortement tributaires de l'aide extérieure. Le fait de libéraliser les marchés et de privatiser les entreprises publiques n'a pas permis de dégager suffisamment d'investissement pour développer la production les exportations et l'emploi et l'accent mis dans les PAS sur les mécanismes de marché a affaibli la capacité des États Africains de concevoir et de mettre en œuvre des politiques visant à restructurer leur économie. En plus de cela, l'absence de filet de sécurité sociale pour les groupes vulnérables, dans une période caractérisée par un ajustement économique rapide, a eu comme conséquence un nombre de plus en plus grand de troubles sociaux et politiques.

En réponse à certaines des insuffisances des PAS, la Banque mondiale et le FMI ont élaboré un nouveau modèle de développement - le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)- vers la fin des années 90. Bien qu'il soit axé sur la réduction de la pauvreté, il supposait que son objectif serait en grande partie réalisé grâce à la croissance économique globale. Il a manqué d'examiner directement la question plus fondamentale de la diversification et de la transformation.

Ce qui précède laisse à penser que les approches de développement utilisées jusqu'ici dans de nombreux pays africains ont été inappropriées ou inadéquates pour répondre à leurs besoins de développement économique et social. Cette observation, à son tour, implique qu'il est nécessaire

de repenser le rôle de l'État dans la transformation économique de l'Afrique. L'échec des approches précédemment appliquées, à la fois celles qui étaient impulsées par l'État et celles qui étaient tirées par le marché, révèle une autre difficulté.

Construire des États développementistes en Afrique

Les raisons pour lesquelles on doit adopter l'approche de l'État développementiste dérive des déficiences constatées des stratégies de développement précédentes.

Avant que les gouvernements africains ne puissent commencer à construire des États développementistes, ils ont besoin d'aborder plusieurs questions, principalement la caractérisation de l'État développementiste efficace dans le contexte africain, l'efficacité de l'approche, les pièges éventuels de l'intervention étatique, le rôle des parties prenantes ainsi que les implications pour l'intégration intra-régionale et continentale et les relations économiques extérieures du continent. Ces questions seront examinées maintenant.

Caractérisation

Dans une analyse s'inspirant largement de la théorie du développement fondé sur les moyens¹, un État développementiste efficace peut être conçu comme étant un État qui a la volonté politique et la capacité nécessaire pour formuler clairement et mettre en oeuvre des politiques de renforcement des capacités humaines, de renforcement de l'équité et de promotion de la transformation économique et sociale. Ces politiques doivent résulter d'un processus de consultation générale et de débats publics organisés qui ne soient pas manipulés par les élites technocrates et sociopolitiques. Les principales caractéristiques d'un tel État, examinées aux chapitres 4 et 5 sont les suivantes :

- ▶ Un gouvernement ayant l'autorité et un mandat légitime pour accomplir les fonctions nécessaires spécifiques dans le contexte d'un cadre de développement maîtrisé par le pays;
- ▶ Une bureaucratie compétente, professionnelle et neutre qui assure la mise en oeuvre effective et efficiente des stratégies et des politiques, conformément aux objectifs établis de développement national;

- ▶ Un processus interactif et institutionnalisé dans le contexte duquel les dirigeants et la bureaucratie politique participent activement avec d'autres acteurs au sein de la société (secteur privé, société civile, etc.) à la conception, à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation de la politique de développement;
- ▶ Un cadre de développement global dans lequel les objectifs de développement national sont établis et les complémentarités entre les politiques sociales et économiques sont explicitement incorporés;
- ▶ Un système de gouvernance qui assure que l'objectif, le contexte, le contenu et les modalités de la mise en oeuvre du programme de développement national ont été examinés de façon approfondie et convenus par l'ensemble des parties prenantes et des acteurs au sein de la société.

L'abondance de ressources naturelles est souvent associée à de fausses incitations à la diversification, problème aggravé par l'environnement difficile du continent et le changement climatique

Efficacité de l'approche de l'État développementiste

En raison de la faible transformation structurelle, de nombreuses économies africaines ont été exposées aux fluctuations des marchés de produits internationaux, ce qui a entraîné une volatilité considérable de leur croissance économique (comme on l'a vu dans les chapitres précédents). Cette vulnérabilité aux chocs extérieurs est due à plusieurs facteurs interreliés. En premier lieu, les stratégies africaines de développement n'ont pas permis de réaffecter les facteurs de production de secteurs moins productifs à des secteurs plus productifs pour diversifier l'économie, en passant de produits primaires à une industrie et des services à haute valeur ajoutée. C'est ce qui a empêché de nombreux pays africains d'engendrer la croissance qui crée des emplois décents et réduit la pauvreté.

En deuxième lieu, l'abondance de ressources naturelles est souvent associée à de fausses incitations à diversifier, problème aggravé par l'environnement et la géographie difficile du continent. Mises ensemble, ces questions restreignent la productivité de la main-d'œuvre, l'accès aux vastes marchés, les économies d'échelle et l'efficacité de la production et gonflent les coûts de production.

En s'attaquant aux contraintes, l'État développementiste peut générer un développement économique et social fort et durable, dans le cadre d'une transformation structurelle rapide, réduisant ainsi considérablement la vulnérabilité de l'Afrique aux chocs extérieurs

En troisième lieu, l'Afrique est à la traîne du reste du monde en ce qui concerne la qualité de ses institutions économiques et politiques et son climat des affaires. Cette faiblesse s'étend à des systèmes inefficaces d'affectation des ressources ainsi qu'à de faibles incitations à l'investissement à long terme innovant et au développement du secteur privé. Elle explique également en partie la fourniture inadéquate de biens publics et de dépenses sociales.

Enfin, de nombreux pays africains souffrent de déficits considérables en termes de capacité et d'aptitude de l'État à renforcer les capacités humaines des citoyens. La participation du public et l'appropriation des programmes de développement sont par conséquent souvent fragmentées.

L'approche de l'État développementiste permet de s'attaquer à ces faiblesses. L'approche a pour objet essentiel de reconstruire et de renforcer la capacité de l'État dans le but de le mettre mieux à même de développer la capacité humaine et promouvoir une affectation équitable et efficace des ressources. La capacité de l'État englobe des institutions économiques et sociales efficaces, le recrutement et le maintien de fonctionnaires compétents ainsi qu'un cadre permettant une plus grande participation des parties prenantes à l'élaboration et à l'application des politiques. Un tel État compétent devrait, à son tour, offrir des incitations appropriées, notamment à encourager les entreprises informelles à passer au secteur formel, en vue de la diversification et de la transformation économique. L'approche vise également à mettre en place et à renforcer des institutions économiques et sociopolitiques et à les coordonner efficacement.

En plus de cela, cette approche permet d'élaborer des politiques macroéconomiques et microéconomiques visant spécifiquement la diversification et la transformation. De tels instruments politiques visent également à surmonter les impacts négatifs potentiels de la dotation en ressources, de l'environnement et de la géographie de l'Afrique sur la trajectoire de croissance du continent.

En s'attaquant à ces facteurs, l'État développementiste peut générer un développement économique et social fort et durable, dans le contexte de la transformation structurelle

rapide, ce qui permettra ainsi de réduire la vulnérabilité de l'Afrique aux chocs extérieurs.

Éviter les pièges de l'intervention étatique

L'approche de l'État développementiste ainsi que les stratégies et politiques de développement associées accordent un poids considérable à l'intervention directe et indirecte de l'État dans la prise de décisions économiques ainsi qu'au fait d'influencer le comportement des agents économiques. Cette intervention s'étend généralement au-delà de ce qui pourrait être nécessaire pour corriger les défaillances types du marché et peut ainsi comprendre des cas où les marchés sont complétés ou même supplantés pour des raisons stratégiques. L'approche de l'État développementiste sera par conséquent vulnérable aux risques associés à l'intervention étatique.

Les risques vont probablement varier en ampleur et en intensité et peuvent être associés au comportement des régulateurs, des producteurs et des consommateurs (voir encadré 6.2). En particulier, l'appareil d'État dans son ensemble peut être aux mains des élites ou de groupes d'intérêts spéciaux puissants à tel point que les objectifs de développements nationaux poursuivis ne reflètent plus ceux qui ont été convenus à l'issue de débats publics organisés de façon démocratique. À un niveau inférieur, une intégrité et un professionnalisme faibles au sein de la bureaucratie peuvent déboucher sur une recherche de rente, ce qui donne lieu au gaspillage et à l'inefficacité.

Le comportement inapproprié des organismes de régulation - établis pour fixer des normes de qualité et de sécurité des produits et assurer leur respect par les producteurs - peut déboucher sur la capture de la réglementation, les régulateurs étant corrompus et soudoyés par ceux qu'ils sont supposés contrôler. Les producteurs publics et privés peuvent également trouver qu'il est plus rentable d'investir des ressources dans la recherche de rente que dans la production elle-même. Dans le même ordre d'idées, les consommateurs qui reçoivent des subventions peuvent également revendre leurs allocations pour en tirer un profit.

Pour éviter ces pièges potentiels, l'État développementiste peut se tourner vers trois grands groupes : un leadership politique déterminé qui a une responsabilité de contrôle

Étant donné la forte dépendance de nombreux pays africains vis-à-vis de l'aide de ces donateurs, la décision de mettre en place un État développementiste pourrait être lourde de conséquences et mener à rechercher d'autres sources de financement, au cas où on ne parviendrait pas à convaincre ces donateurs de ne pas s'opposer aux politiques en question.

importantes pour veiller sur le comportement discipliné et transparent de tous les décideurs et agents économiques; une bureaucratie autonome et professionnelle, dont on attend qu'elle maintienne son intégrité même dans des cas de forte tentation et les principaux acteurs, en particulier la société civile et les médias qui ont une responsabilité de contrôle.

L'État développementiste a également à sa disposition un arsenal d'instruments d'intervention pour éliminer, ou du moins limiter l'exposition à ces risques. Il peut allouer les rentes de manière transparente et les relier à des objectifs de performances convenues, voire à les éliminer dès que les circonstances cessent de les justifier. Il peut punir de lourdes peines tout mauvais usage ou tout détournement de l'aide. Et il peut recouvrer au marché en tant que moyen supplémentaire de maintenir l'efficacité et de motiver les agents économiques sur le plus long terme.

Encadré 6.2: Appropriation par l'État, préoccupations de contrôle interne et d'efficacité

Lorsque les dirigeants africains envisagent de renforcer leurs institutions politiques et économiques, un examen rapide de leur passé peut les éclairer sur une pratique courante qui a amené à créer des incitations pour les affaiblir. La recherche a montré que des pays de l'Afrique subsaharienne qui détenaient la majorité des actions de la plupart des industries capitalistiques ou d'un secteur exportateur de pétrole ou de minerai significatif ont eu les politiques économiques les plus mauvaises, ce qui a débouché sur des revenus plus faibles (Quinn, 2002).

Dans une étude qui a porté sur des pays du monde entier, la recherche a montré que les pays qui détenaient la majorité avaient des bureaucraties moins efficaces et plus de corruption, contrôlant d'autres variables importantes (richesse, démocratie et dépense publique) (Quinn, 2008). D'autres travaux de recherche laissent penser que les deux entreprises où l'État détient la majorité, ont perdu « la protection politique » et ont fait l'objet de demandes du corps politique élargi, ce qui a compromis leur visibilité (par exemple, Shafer, 1983).

En utilisant l'argument de l'agent principal, on peut comprendre que les élites politiques qui contrôlent les principaux secteurs économiques, les géreront probablement de manière à maximaliser le pouvoir politique à court terme, au détriment de la viabilité économique (Quinn, 2008). Non seulement les élites politiques disposent d'incitations pour saper l'autonomie des institutions économiques qu'ils dirigent, mais ils ont également les moyens de le faire. Détenant la majorité des actions, ils peuvent gagner tout vote contesté portant sur les conseils d'administration qu'ils dirigent. Ainsi, eux ou leurs représentants peuvent établir des procédures comptables, placer leurs hommes pour diriger les trésors, établir des procédures de recrutement afin de recruter leurs partisans et créer d'autres pratiques sans avoir à rendre compte sur le plan politique ou économique (Quinn, 2000), en plus de renforcer leurs propres pouvoirs.

Ceci leur permet de mieux « razzier » les ressources économiques d'une entreprise pour leur parti ou pour

eux-mêmes. La théorie est conforme à la pratique passée. Comme on le sait, de nombreux dirigeants africains ont délibérément affaibli la capacité institutionnelle de leurs institutions publiques locales ou d'entreprises publiques pour augmenter leur pouvoir politique quand ils ont pu le faire (Bates, 1981; Clapham, 1996; Quinn, 2002; Tangri, 1999).

Cependant, si les élites politiques détiennent 50% ou moins des actions, on devrait s'attendre à une amélioration de la capacité institutionnelle. Elles auront toujours des incitations pour effectuer des raids, mais celles-là qui ont des actions privées dans ces entreprises auraient des incitations pour mettre en place des institutions qui limitent leur accès aux ressources communes et elles disposeront de plus de pouvoir pour la fin grâce à une majorité combinée aux 50% du vote. Cela pourrait entraîner de meilleurs résultats institutionnels : les propriétaires privés insisteraient probablement pour obtenir un plus grand nombre d'institutions de contrôle interne et d'efficacité et le gouvernement pourrait surveiller leurs pratiques et obtenir des revenus grâce à la propriété et à l'imposition.

Là où le gouvernement siège au Conseil, il peut surveiller les pratiques des entreprises. S'il ne détient que 50% des actions, le gouvernement peut opposer son veto aux décisions mais il ne pourrait plus unilatéralement déterminer les priorités. Les propriétaires privés pourraient également opposer leur veto aux politiques préférées du gouvernement, ce qui pourrait compromettre la rentabilité des secteurs dans lesquels le gouvernement détient 50% des actions ou moins.

Par conséquent, là où le gouvernement détient 50% des actions ou moins, on pourrait voir une institutionnalisation et une viabilité accrues dans les secteurs économiques qui sont si importants pour les pays en développement dans leurs efforts de développement. Le cas du Botswana montre que l'État détient 50% des actions dans les minerais, un secteur où le développement semble prendre forme (Quinn, 2002).

Rôle des parties prenantes

On définit généralement les parties prenantes comme l'ensemble des agents économiques et des acteurs sociaux concernés. L'État développementiste exige en particulier d'instaurer la coopération entre les différents groupes de parties prenantes qui, de manière générale, remplissent trois fonctions essentielles: la prise de décision, la coordination des points de vue et des activités et le contrôle.

Dans l'État développementiste, la formulation des objectifs de développement national, s'inspire du débat public démocratique. L'État développementiste doit donc établir des relations entre toutes les parties prenantes concernées (secteur public, secteur privé et société civile). Dans de nombreux pays africains, la sphère publique recouvre en général le gouvernement national (fédéral) ainsi que l'administration centrale (provinciale) et locale. De même, le secteur privé est souvent regroupé par secteur (comme l'agriculture), par la taille des entreprises ou par leur caractère formel ou informel. Ces regroupements des parties prenantes du secteur public et du secteur privé revêt de l'importance pour chacune des trois fonctions essentielles.

Le regroupement des parties prenantes clés du secteur privé contribue à créer des réseaux institutionnalisés par lesquels l'État peut établir des relations synergiques avec les différents groupes. Ainsi, les acteurs étatiques et non étatiques peuvent échanger des informations sur les nouvelles technologies et les nouveaux débouchés commerciaux ainsi que sur les moyens de fournir des biens publics aux citoyens et aux entreprises de manière efficace et rationnelle.

Ces arrangements renforcent la participation de la population et l'appropriation par les citoyens des programmes de développement national. Ils améliorent également l'aptitude de l'État à collaborer avec l'ensemble des agents économiques et des acteurs sociopolitiques. Les interactions que ces arrangements permettent et encouragent pourraient entraîner une allocation plus efficace des ressources et un plus grand contrôle des citoyens sur le gouvernement, ce qui devrait accroître tant la légitimité des projets que la transparence dans le domaine de la gouvernance.

L'approche de l'État développementiste suppose que soient définis des objectifs de développement nationaux à l'issue de délibérations publiques et démocratiques, faisant participer toutes les parties prenantes

Implications pour l'intégration intra-régionale et continentale

Les pays africains ont longtemps considéré l'intégration régionale et continentale comme étant partie intégrante de leur vision collective du futur du continent. La plupart d'entre eux sont actuellement membres d'une (ou de plusieurs) des huit communautés économiques régionales officiellement reconnues par la principale organisation continentale, l'Union africaine. Ces communautés sont les piliers de la Communauté économique africaine. Par conséquent, toute stratégie de développement à l'échelle continentale axée sur une croissance économique rapide, la diversification et la transformation économiques aura des répercussions importantes sur les arrangements actuels concernant l'intégration régionale et continentale.

Le degré d'intégration, mesuré aussi bien par les accords négociés sur des questions politiques essentielles que par leur mise en œuvre effective, varie considérablement d'une communauté économique régionale à l'autre. La mise en place de l'État développementiste dans tous les pays d'une communauté donnée sous-entendrait qu'il faudrait une plus grande coordination et harmonisation des stratégies et politiques de développement des pays en question. En particulier, au fur et à mesure que les barrières au commerce et à la circulation des biens tombent et finissent par disparaître, que l'intégration s'approfondit et que des marchés plus vastes se forment, la planification nationale devrait céder le pas à la planification régionale afin que les

Lorsque les arrangements d'intégration des communautés économiques régionales se dissoudront finalement dans un accord continental, il faudra également passer d'un cadre de planification régionale à un cadre de planification continentale

décisions concernant l'allocation des ressources reflètent les possibilités et les défis liés à l'existence de marchés régionaux élargis.

Une intégration plus poussée signifie une circulation plus libre non seulement des biens mais également des facteurs de production au sein des marchés régionaux intégrés. Cela demandera de coordonner et harmoniser davantage les politiques sociales des pays de la communauté régionale concernée pour empêcher ou du moins limiter les coûts économiques et sociopolitiques de l'ajustement du mouvement des facteurs.

Lorsque les accords d'intégration des communautés économiques régionales se dissoudront finalement dans un accord continental, il faudra également passer du cadre de planification régionale à un cadre de planification continentale. Mais avant l'application intégrale du programme d'intégration régionale et continentale défini par l'Union africaine, les communautés économiques régionales devraient apporter leur assistance au renforcement conjoint des capacités nécessaires pour une application nationale plus effective du concept d'État développementiste. Elles devraient également contribuer à cerner les principales incidences transfrontières des stratégies nationales, comme base de discussion sur les domaines qu'il y a lieu de coordonner et d'harmoniser.

Reconnaître le rôle central de l'État dans le développement économique et social n'est pas une idée nouvelle en Afrique. En effet, en appui à l'Union africaine et au NEPAD, la CEA défend depuis longtemps l'idée d'un renforcement du rôle de l'État dans ce domaine et continue de faire dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Commission de l'Union africaine. Ce soutien est illustré par le Plan d'action de Lagos et le NEPAD, dans lesquels la CEA a joué un rôle décisif. Le Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socioéconomiques souligne également que l'État doit jouer un rôle de premier plan dans la transformation économique et doit être un moteur de développement.

Implications pour les relations économiques extérieures de l'Afrique

De nombreux pays africains ont un réseau complexe de relations économiques avec des pays et des régions en dehors du continent. Ils sont également membres d'institutions régionales et multilatérales dont les mandats englobent des questions économiques. Ces relations imposent directement ou indirectement des restrictions sur le droit qu'ont les pays africains d'utiliser certains instruments de politique traditionnelle dans leurs stratégies de développement. Ces contraintes entraîneront des conflits importants lorsque les pays africains mettront en place l'État développementiste, qui considère légitime l'utilisation de tels instruments de politique.

Par exemple, pratiquement tous les pays africains ont des liens avec l'Union européenne, dans le cadre soit de la Convention de Lomé (c'est le cas de l'Afrique subsaharienne), soit des accords euro-méditerranéens d'association (le cas de l'Afrique du Nord). De la même manière, de nombreux pays africains ont des liens avec les États-Unis dans le cadre de la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA), et avec plusieurs autres pays de l'OCDE dans le cadre du système généralisé de préférences. Les éléments de non-réciprocité de ces liens n'imposent pas directement de sérieuses restrictions sur la marge d'action économique des pays africains bénéficiaires et peuvent donc de ce fait être laissés de côté dans le reste de l'analyse.

Toutefois, la Convention de Lomé a cédé le pas devant les nouveaux accords de partenariat économique. Ceux-ci

sont réciproques et font actuellement l'objet de négociations avec les quatre groupes sous-régionaux d'Afrique subsaharienne. On ne sait pas encore si les accords finals seront de même nature. Il est cependant certain que leur nature réciproque imposera des obligations additionnelles aux pays africains et aura probablement des incidences sur les accords d'intégration régionale. On devrait s'attendre à ce qu'une fois ces derniers convenus et signés, des initiatives soient prises par les États-Unis pour transformer l'AGOA en un accord réciproque.

En tout état de cause, la plupart des pays africains sont déjà membres de l'Organisation mondiale du commerce, dont certains des accords contraignants interdisent un certain nombre de mesures d'investissement commercial. Ainsi, leur adhésion à l'OMC a déjà des incidences sur leur marge d'action, ce qui peut créer, à certains égards, des conflits avec des impératifs généralement liés à l'adoption de la notion d'État développementiste.

En outre, les principales organisations internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ainsi qu'un certain nombre de donateurs bilatéraux comme le Ministère du développement international du Royaume-Uni et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), jouent des rôles consultatifs importants dans de nombreux pays

africains grâce à leurs moyens financiers. Ces organisations appuient peu ou prou les politiques néolibérales orthodoxes et pourraient rechigner à apporter leur soutien à des politiques résolument étatiques jugées importantes dans la notion d'État développementiste.

Étant donné la forte dépendance de nombreux pays africains vis-à-vis de l'aide de ces donateurs, la décision de mettre en place un État développementiste pourrait être lourde de conséquences et mener à rechercher d'autres sources de financement, au cas où on ne parviendrait pas à convaincre ces donateurs de ne pas s'opposer aux politiques en question. Dans ce contexte, le document-cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et d'autres déclarations sur le développement du continent constituent un cadre utile permettant aux pays d'aborder les questions de développementalisme et de gouvernance démocratiques.

Démocratie, gouvernance et développement

L'Union africaine a montré, par de nombreux instruments (dont certaines figurent au tableau 6.1 et à l'encadré 6.2), sa détermination à renforcer la gouvernance en vue du développement. Ces instruments montrent que l'orientation politique de l'Union se situe dans le cadre d'un engagement plus général en faveur du développement durable et que la gouvernance démocratique n'est pas seulement une vertu ; elle est indispensable au développement du continent.

Tableau 6.1

Instruments de l'Union africaine relatifs à la démocratie, à la gouvernance et au développement

Titre	Date d'adoption	Nombre de signataires	Nombre de ratifications
Acte constitutif de l'Union africaine	Juillet 2000	53	53
Charte africaine des droits de l'homme et des peuples	Juin 1981	42	53
Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif à la création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples	Juin 1998	51	25
Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique	Juillet 2003	46	28
Protocole de la Cour de justice de l'Union africaine	Juillet 2003	42	16
Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption	Juillet 2003	45	31
Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance	Janvier 2007	37	9
Protocole relatif aux statuts de la Cour africaine de justice et des droits de l'homme	Juillet 2008	22	3
Charte africaine du service public	Janvier 2011		

Encadré 6.3 Décisions et déclarations de l'Union africaine sur la démocratie, la gouvernance et le développement

1. Traité d'Abuja, 1991
2. Déclaration sur la situation politique et socio-économique en Afrique et les changements fondamentaux qui se produisent actuellement dans le monde, 1990, Addis-Abeba (Éthiopie)
3. Programme pour la relance du développement économique et social de l'Afrique, 1995, le Caire (Égypte)
4. Déclaration d'Alger sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement, 1999, Alger (Algérie)
5. Déclaration et Plan d'action de Grand Bay, 1999 (Maurice)
6. Déclaration de Lomé sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement, 2000, Lomé (Togo)
7. Déclaration solennelle sur « la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique » (CSSDCA), 2000, Lomé (Togo)
8. Déclaration de l'OUA/UA sur les principes qui régissent les élections démocratiques en Afrique, 2002, Durban (Afrique du Sud)
9. Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : déclaration sur la démocratie, la gouvernance politique, économique et d'entreprise, 2002 (Afrique du Sud)
10. Mémoire d'accord sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique, 2002, Durban (Afrique du Sud)
11. Déclaration de Kigali sur les droits de l'homme en Afrique, 2003, Kigali (Rwanda)
12. Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, 2004, Addis-Abeba (Éthiopie)
13. Décision de la douzième session de la Conférence de l'UA sur la résurgence du fléau des coups d'état en Afrique (Assembly/AU/Dec.220(XII)), 2009, Addis-Abeba (Éthiopie)
14. Décision de la quatorzième session de la Conférence de l'UA sur la prévention des changements anticonstitutionnels de gouvernement et le renforcement des capacités de l'Union africaine à gérer de telles situations (Assembly/AU/Dec.269(xiv)), 2010, Addis-Abeba (Éthiopie)

6.2 Recommandations

NOMBRE DES QUESTIONS essentielles et des débats concernant la mise en place de l'État développementiste en Afrique, examinés dans ce chapitre, mènent à des

recommandations précises que les décideurs africains pourraient envisager d'examiner.

Renforcer le rôle de l'État dans la transformation économique en Afrique

Il est généralement admis que l'État a un rôle central à jouer dans la transformation structurelle des économies des pays en développement. Les théories modernes de la croissance économique et l'expérience des nouveaux pays industrialisés montrent que la transformation économique structurelle demande de l'innovation et la modernisation des processus industriels ainsi que l'amélioration de plusieurs types d'infrastructures et des arrangements institutionnels pour lesquels les mécanismes du marché peuvent s'avérer insuffisants et l'État peut être amené à jouer un rôle en aidant les entreprises. Cela est particulièrement vrai dans le cas des pays africains qui font face à des problèmes considérables. Il

est généralement admis aussi que ce dont on a besoin pour faire face à ces problèmes ce sont des cadres de développement complets plutôt que des modèles étroits et incomplets.

Par conséquent, le rôle de l'État africain dans la réalisation d'une croissance et d'un développement économiques rapides combinés à une transformation structurelle profonde doit répondre à une planification rigoureuse fondée sur un cadre de développement complet dans lequel les politiques sociales et économiques se complètent et se renforcent mutuellement.

Construire des États développementistes en Afrique

Il faut des États à la fois développementistes et démocratiques pour jouer à la perfection le rôle décrit ci-dessus. Leur édification et leur fonctionnement demandent que les gouvernements et les parties prenantes mettent en place des institutions de transformation ou telles que :

- ▶ Une bonne constitution, l'état de droit, un système judiciaire indépendant, des institutions politiques représentatives, des banques centrales et autres institutions de réglementation efficaces, de bonnes lois et le respect des droits de propriété ;
- ▶ Une bureaucratie compétente et professionnelle dont les recrutements et les promotions sont fondés strictement sur le mérite ;
- ▶ Un organisme chargé de la planification globale du développement et de sa mise en œuvre ;
- ▶ Une coalition développementiste réunissant des dirigeants politiques engagés, l'administration, le secteur

privé et la société civile autour d'objectifs communs de développement national.

Le rôle de l'État africain dans la réalisation d'une croissance et d'un développement économiques rapides combinés à une transformation structurelle profonde doit répondre à une planification rigoureuse fondée sur un cadre de développement complet.

Assurer l'efficacité des États développementistes en Afrique

Pour que les États développementistes africains se diversifient et se transforment avec efficacité, il faudrait :

- ▶ Établir et définir clairement les rôles des dirigeants politiques et de l'administration de sorte que cette dernière soit suffisamment autonome pour formuler et appliquer les plans de développement ;
- ▶ Habilitier l'administration à déterminer de manière transparente l'ampleur et l'allocation de la rente

ainsi que les modalités de son allocation et de sa suppression ;

- ▶ Faire en sorte que l'administration dispose de l'autonomie et des moyens nécessaires pour répondre rapidement à l'évolution de la situation locale et globale ;
- ▶ Établir des relations étroites, interactives et synergiques entre l'administration et le secteur privé.

Éviter les pièges de l'intervention étatique

Une intervention étatique intensive par le biais d'une planification généralisée peut s'avérer nécessaire pour résoudre efficacement certaines imperfections du marché et d'autres problèmes, mais cette approche peut également entraîner des échecs d'ordre administratif. D'où la nécessité d'instituer et d'appliquer des mesures correctives :

- ▶ Utiliser la méthode de la carotte et du bâton pour distribuer la rente, de sorte que les bénéficiaires de l'aide de l'État payent de retour et réalisent les objectifs fixés et que l'aide soit rapidement supprimée lorsque les objectifs ne sont pas atteints ;

- ▶ Utiliser le marché comme moyen supplémentaire permettant d'assurer l'efficacité et la motivation des agents économiques ;
- ▶ Créer des institutions de réglementation et les habilitier à fixer et appliquer des normes de qualité des produits applicables que doivent respecter tous les producteurs publics et privés ;
- ▶ Instituer une politique de la concurrence et appliquer le droit de la concurrence pour sanctionner les comportements anticoncurrentiels des producteurs publics et privés.

Renforcer la participation des parties prenantes

Un facteur clef du succès de la notion d'État développementiste est la participation active de l'ensemble des

parties prenantes au développement et à la gouvernance. Pour y parvenir, il faut :

Les programmes de développement nationaux ont, généralement, des effets transfrontières dans d'autres pays dans un espace économique régionallement intégré

- ▶ Créer des institutions délibérantes, à tous les niveaux de la prise de décisions, par lesquelles toutes les catégories de parties prenantes peuvent participer activement aux processus du développement et de la gouvernance ;
- ▶ Habilitier ces institutions à promouvoir l'appropriation des programmes de développement par les parties prenantes, le renforcement du contrôle des citoyens sur les activités du gouvernement pour garantir la transparence et le partage de l'information afin de renforcer l'efficacité et l'efficience de la formulation et de la mise en oeuvre des plans de développement.

Utiliser plus efficacement les institutions interrégionales et continentales

De manière générale, les programmes de développement national ont des effets transfrontières importants dans les autres pays appartenant au même espace économique régional intégré. Afin de tirer parti des aspects positifs de ces effets externes et réduire au minimum leurs aspects négatifs, les institutions existantes d'intégration régionale et continentale devraient appuyer les politiques et stratégies nationales. Il faut pour cela :

- ▶ Harmoniser et coordonner les politiques nationales de base, en particulier celles ayant des effets transfrontières importants ;

- ▶ Entreprendre en commun le renforcement des capacités, surtout dans les domaines cruciaux de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans, ainsi que de leur suivi et de leur évaluation ;
- ▶ Recourir aux mécanismes régionaux et continentaux d'évaluation intra-africaine existants pour veiller au respect des normes communes, en particulier celles ayant trait à la gouvernance démocratique, qui sont d'une importance vitale pour la bonne mise en place nationale de l'État développementaliste.

Supprimer les restrictions économiques

Lorsque les pays africains adopteront le concept d'État développementaliste, la plupart d'entre eux se heurteront à des problèmes de marge de manoeuvre politique dans leurs relations avec les principales organisations multilatérales et les partenaires de développement. Aussi y a-t-il lieu à l'échelle continentale de :

- ▶ Négocier ou renégocier l'assouplissement des restrictions imposées aux pays africains dans le cadre d'accords multilatéraux (comme ceux de l'OMC) ;
- ▶ S'employer à éliminer les restrictions imposées aux pays africains à travers diverses conditionnalités, politiques et pratiques auxquelles recourent de grands partenaires de développement multilatéraux et bilatéraux.

6.3 Conclusions et futurs domaines de recherche

LE PROBLÈME PERSISTANT du manque de diversification et de transformation économiques dans de nombreux pays africains ainsi que l'instabilité de la croissance due à la vulnérabilité continue aux chocs extérieurs plaident en faveur d'un réexamen de la stratégie de développement du continent. À cet égard, l'incapacité avérée des précédentes approches de développement d'aider les pays africains à diversifier et à transformer leurs économies justifie la promotion de l'État développementaliste en Afrique.

La transformation structurelle et la diversification limitées dans les domaines de la production, des exportations et de l'emploi sont pour beaucoup dans l'inaptitude apparente des économies africaines à réaliser des taux de croissance économique et de développement social élevés et soutenus ainsi que dans la forte instabilité de la croissance. Au cours

de la décennie écoulée, l'Afrique a connu une flambée de croissance et a vu le PIB croître deux fois plus vite que dans les années 80 et 90. La montée du chômage, le niveau élevé de pauvreté et l'absence de filets de sécurité signifient que dans beaucoup de pays africains le développement social n'a pas suivi la flambée de croissance économique. En d'autres termes, il faut une diversification économique et une transformation structurelle importantes pour soutenir des taux de croissance élevés et soutenus. Pour l'Afrique, l'un des principaux enseignements à tirer de la récente crise mondiale et qu'il est nécessaire d'avoir une économie diversifiée créatrice d'emplois décents et de richesses et qui réduit la pauvreté, d'où la nécessité d'une transformation économique.

Pour appliquer l'approche de l'État développementiste en Afrique, il importe de relever plusieurs défis liés au renforcement des capacités et à la réforme des institutions ainsi qu'à de nouveaux domaines de coopération et de collaboration entre les principaux éléments du secteur public et privé ainsi que de la société civile

La transformation économique structurelle demande de l'innovation et la modernisation des processus industriels ainsi que l'amélioration de plusieurs types d'infrastructures et des arrangements institutionnels pour lesquels les mécanismes du marché peuvent s'avérer insuffisants et l'État peut intervenir en aidant les entreprises.

Mettre en place et appliquer la notion d'État développementiste en Afrique nécessitent de venir à bout de plusieurs difficultés concernant le renforcement des capacités et les réformes institutionnelles, et de faire en sorte que les composantes essentielles des secteurs public et privé et de la société civile explorent de nouveaux domaines de coopération et de collaboration. De plus, vu les différences historiques, culturelles et politiques entre les pays africains, il est peu probable qu'une approche unique de l'État développementiste convienne à tous ces pays. Plus précisément, la forme générique de l'État développementiste en Afrique sera édifiée à la suite d'un ensemble d'expériences dans le domaine du renforcement des capacités et des institutions. De même, il se peut que la forme particulière de l'État développementiste qui

fonctionne dans un pays africain ait des caractéristiques qui correspondent aux conditions spécifiques du pays en question.

Les éléments essentiels de l'État développementiste (mentionnés plus haut) constituent les principales caractéristiques de la notion d'État développementiste. Cela étant, les gouvernements africains doivent prendre des mesures pour éviter les divers risques et inconvénients potentiels que comporte l'intervention de l'État.

Comme dans d'autres parties du monde où différentes formes de l'État développementiste ont été appliquées avec succès, apprendre beaucoup sur le tas et par l'expérience est nécessaire. Cette approche est particulièrement exigeante en matière de renforcement des capacités et des institutions, et de nombreux pays africains devront mettre en place les capacités et les institutions nécessaires ou les renforcer. En outre, davantage de connaissances devront être acquises en ce qui concerne plusieurs des principales relations institutionnelles dans de nombreux pays africains. Certaines des institutions indispensables n'existaient pas auparavant ou n'exerçaient pas les fonctions dont elles ont la charge dans le cadre de cette nouvelle approche.

Il y a lieu d'entreprendre d'autres recherches sur l'État développementiste en tenant compte du contexte particulier de l'Afrique. Cela pourrait promouvoir l'adoption et la mise en oeuvre de notion d'État développementiste. Les pays africains devraient procéder également à l'inventaire et à l'évaluation des capacités et des mécanismes institutionnels examinés plus haut, qui aideraient à déceler les lacunes existantes. La recherche au niveau de chaque pays est également nécessaire pour identifier et analyser les moyens particuliers grâce auxquels la notion d'État développementiste peut stimuler la diversification et la transformation économiques et le développement socio-économique. De la même manière, les nouvelles recherches entreprises dans les pays pourraient aider à déterminer les mesures spécifiques nécessaires pour éviter ou réduire les risques que comporte l'intervention de l'État.

Enfin, de nouvelles recherches pourraient être utiles dans trois domaines nécessitant davantage d'attention

à l'échelle régionale et continentale. Le premier a trait à la transition de l'approche développementiste du niveau national aux niveaux régional et continental. Le deuxième concerne la façon dont les relations entre les pays africains et leurs partenaires de développement pourraient être transformées à mesure que les pays africains adoptent cette approche. Le troisième consiste à examiner comment (et dans quelle mesure) les normes communes ayant trait à la gouvernance, qui ont été établies par les institutions régionales et continentales, peuvent être appliquées avec plus d'efficacité à l'échelle nationale et locale dans les pays africains.

Comme dans d'autres parties du monde où différentes formes d'État développementistes ont été déployées avec succès, beaucoup d'apprentissage pratique et d'expérimentation est nécessaire

Références

- Bates, R. H., 1981. *Markets and States in Tropical Africa: the Political Basis of Agricultural Policies*, University of California Press, Berkeley and Los Angeles, CA.
- Clapham, C. S., 1996. *Africa and the International System: the Politics of State Survival*, Cambridge University Press, New York.
- Elhiraika, A. and Nkurunziza, J., 2006. *Facilitating Firm Entry, Growth and Survival with special attention to SMEs*. African Trade Policy Centre Paper No. 46. UNECA, Addis Ababa, Ethiopia.
- Sen, A. K., 1999. *Development as Freedom*, Oxford University Press, Oxford, United Kingdom.
- Quinn, J. J., 2008. 'The Effects of Majority State Ownership of Significant Economic Sectors on Corruption: A Cross-Regional Comparison'. *International Interactions*, 34 (1):81-128.
- _____, 2002. *The Road Oft Travelled: Development Policies and Majority State Ownership of Industry in Africa*, Praeger, Westport, CT.
- _____, 2000. 'Economic Accountability: Are Constraints on Economic Decision Making a Blessing or a Curse?' *Scandinavian Journal of Development Alternatives and Area Studies*, 19 (4):131-169.
- UNECA and AUC, 2010. *The Economic Report on Africa: Promoting High-level Sustainable Growth to Reduce Unemployment in Africa*. UNE, Addis Ababa, Ethiopia.
- Shafer, D. M., 1983. 'Capturing the Mineral Multinationals: Advantage or Disadvantage'. *International Organization*, 37 (1):93-119.
- Tangri, R., 1999. *The Politics of Patronage in Africa: Parasitals, Privatization, and Private Enterprise*, Africa World Press, Trenton, NJ.

Notes

1 Sen Sen (1999).



Commission économique pour l'Afrique



Union africaine

La croissance mondiale a été de 3,6 % en 2010, contre -2,1 % en 2009, elle devrait cependant se modérer et se situer à 3,1 % en 2011. L'Afrique a fortement rebondi, passant d'un taux de croissance du PIB de 2,4 % en 2009 à 4,7 % en 2010 et devrait atteindre un taux prévisionnel de 5 % pour 2011. La reprise en Afrique s'explique par un certain nombre de facteurs, dont le rebond de la demande d'exportation et des prix des produits de base ; l'augmentation des entrées d'investissements étrangers directs, spécialement dans les industries extractives ainsi que de l'aide ; la reprise du tourisme; l'investissement dans l'infrastructure associé aux politiques anticycliques adoptées par de nombreux pays africains; l'intensification de l'activité dans les secteurs des services, spécialement des télécommunications; l'augmentation de la demande de consommation et de bonnes récoltes dans certaines sous-régions.

En dépit des progrès accomplis dans certains pays, les économies africaines sont toujours caractérisées par une forte dépendance à l'égard du secteur des produits primaires, une forte vulnérabilité aux chocs externes, une croissance sans emploi et une lenteur des progrès vers la réalisation des objectifs de développement social. Il est essentiel, pour les pays africains, de promouvoir la diversification économique et la transformation structurelle en tant que moyen d'accélérer et de soutenir une croissance généralisée, partagée et génératrice de beaucoup d'emplois. Étant donné que les approches appliquées par le passé qui étaient impulsées par l'État et tirées par le marché, n'ont pas permis de promouvoir la transformation économique, il est nécessaire que les États développementalistes africains utilisent le marché comme instrument plutôt que comme « mécanisme » afin de promouvoir un investissement à long terme, une croissance économique rapide et soutenue, l'équité et le développement social dans le contexte de cadres de développement nationaux transparents et globaux.

Prix de vente : 40 dollar É.-U.
ISBN: 978-92-1-225059-5



Publication des Nations Unies
Imprimé au Danemark

2011/03/00503 - mars 2011 - 3,000